Nos racines créoles :
les origines, la vie et les moeurs

Au pays des bonnes gens
La Guadeloupe du temps jadis
Nos ancêtres les colons

Pierre Bonnet

*

“Le langage qu’un homme parle est un monde dans lequel il vit et agit; il lui appartient plus profondément, plus essentiellement que la terre et les choses qu’il nomme son pays.”

Romano GUARDINI

“ L’instruction est le seul bien qui ne se lègue pas de père en fils. La République la dispense à tout le monde. A chacun d’en prendre ce qu’il peut.”

“Avec le français on peut aller partout. Avec le breton seulement, on est attaché de court comme la vache à son pieu. Il faut toujours brouter autour de la longe. Et l’herbe du pré n’est jamais grasse.”

“Le cheval d’Orgueil” de Pierre Jakez HÉLIAS

Selon Tocqueville : “Il y a un préjugé naturel qui porte l’homme à mépriser celui qui a été son inférieur, longtemps encore après qu’il soit devenu son égal. A l’inégalité réelle que produisent la fortune et la loi succède toujours une inégalité imaginaire qui a ses racines dans les moeurs”

Les mots en langues : Créole et Caraïbe
sont écrits en italique

A

Abolition de l'esclavage : Le 27 avril 1848 était promulgué le décret d'abolition de l'esclavage. mais il fallait réorganiser le travail et indemniser les propriétaires d'esclaves.

Les membres de la Commission penchaient pour le maintien des anciens esclaves sur l'exploitation pendant cinq ans, tout en bénéficiant des droits civils.

Pour sa part, Victor Schoelcher estimait que :

"Tous ces procédés sont possibles, hors un seul, la contrainte du travail. Les Nègres ne sauraient comprendre que l'on pût tout à la fois être libre et contraint"·

La Commission se rallia à la thèse de Schoelcher sur ce point, mais également sur l'indemnité de dédommagement :

"Dans le régime de l'esclavage, il y a le maître qui possède et l'esclave qui est possédé; et si la France doit une indemnité pour cet état social qu'elle a toléré et qu'elle supprime, elle la doit bien sans doute à ceux qui ont souffert autant qu'à ceux qui ont profité. Le dédommagement ne peut pas être donné à la propriété exclusivement, il doit être assuré à la colonie toute entière, afin de tourner en même temps au profit du propriétaire et du travailleur".

En 1850, la France indemnisa les colons pour la perte de leurs esclaves. Les colons guadeloupéens reçurent 1.947.105 francs pour 86.946 esclaves libérés, soit un peu plus de 200 francs par esclave, ce qui était loin de leur valeur réelle.

En 1851, la Banque de la Guadeloupe voyait le jour, son capital était constitué du huitième des fonds accordés pour l'indemnisation.

Abymes (Ville des) : Fondée en 1726, sur le Morne Miquel, la ville a été déplacée à 5 kilomètres au nord, lors de la création de Pointe-à-Pitre. Son premier nom a été "Grands-Fonds". La désignation d'Abymes venait des épais brouillards, qu'il y avait le matin, aux premiers temps de la colonisation, du fait des marais proches, qui ont été comblés depuis.

Acajou : Mot Arawak. Arbre vernaculaire dont le bois sert en ébénisterie.

• Diverses espèces en Guadeloupe :

- **Acajou amer** : Espèce locale;
- **Acajou blanc** : Espèce locale;
- **Acajou rouge** : Espèce locale, dont le nom caraïbe est ***Ouboüéri*** et dont le bois sent bon ;
- **Mahogany du Honduras** : Espèce provenant du Honduras et qui pousse très vite, avec un tronc très droit;
- **Mahogany du Sénégal** : Espèce provenant du Sénégal.

Accompte *(Agouba)* : Origine inconnue du mot.

Achards : Hors d'oeuvre créoles à base de légumes.

• Selon Courteline dans "Le tour du monde en 80 plats" :

"Les achards se servent en hors-d'oeuvre. Ce sont tous les légumes (choux, carottes, haricots verts, têtes de choux-fleurs, coeurs de palmiers, etc ...) soigneusement épluchés, lavés, coupés en morceaux d'un centimètre. On les aura d'abord mis à tremper séparément dans de l'eau salée, 24 heures. Egouttés, on les disposera par petits tas alternés dans un plat. Faire chauffer d'autre part de l'huile parfumée de rouelles d'oignons, d'ail, de safran, poivre, piment rouge, et verser cette huile bouillante sur les légumes; les laisser mariner deux jours avant de servir."

Acheter *(Achté)* : Verbe français déformé ayant le même sens aux îles.

Actuellement, Aujourd'hui, Maintenant : Venant de mots français, les divers mots créoles ont la même signification qu'en France.

• Expressions créoles :

- ***Alè*** : A cette heure.
- ***Alèkilé*** : A l'heure qu'il est.
- ***Aprèzan*** : A présent.
- ***Astè*** : A cette heure.
- ***Jôdijou*** : Au jour d'aujourd'hui.
- ***Konyèla*** : Comme il est maintenant.

Adieu foulards, adieu Madras : Cette chanson très connue est l'oeuvre de Claude - François-Amour, marquis de Bouillé (cousin du marquis de La Fayette), colonel du régiment du Vexin et gouverneur de la Guadeloupe entre 1769-1771.

" Il avait 29 ans, il était beau et avait une élégance parfaite, son âme était élevée et ferme. Vigilance, hardiesse, résolution, telles étaient ses qualités " écrit Ballet.

La chanson "Adieu foulards, adieu Madras", composée en 1770 dont le titre original était : "Les adieux d'une créole", a eu, par la suite, une version martiniquaise et une autre guyanaise.

Version originelle de la Guadeloupe

Texte créole	**Traduction**
Refrain	Refrain
Adieu foulards, adieu Madras,	Adieu les foulards, adieu les Madras,
Adieu grains d'or et collier-chou,	Adieu colliers grains d'or et colliers choux,
Doudou en mwen i ka pati*,*) bis	Mon amour s'en va,) bis
Hélas, hélas, ***sé pou toujou***)	Hélas, hélas, c'est pour toujours)
Couplet	Couplet
Bonjou missié le gouvèneu*,*	Bonjour, Monsieur le Gouverneur,
Mwen vini fè on ti pétition	Je viens vous faire une petite pétition
Pou mandé-ou autorisation	Pour vous demander l'autorisation
Laisé Doudou an mwen ba mwen*.*	De me laisser mon amour.
Mademoiselle ***sé bien twop ta***	Mademoiselle, c'est bien trop tard
Doudou a -ou ja enbaké	Ton amour est déjà embarqué
Batimen-la ja su la boué	Le navire est déjà sur la bouée
Biento i ka appareillé	Bientôt, il va appareiller.

Version ultérieure

Dans son livre "Contes des Tropiques", Lafcadio Hearn donne ce texte d'Adieu foulards avec la présentation suivante :

" Voici une de ces petites improvisations, très populaires à la Martinique et à la Guadeloupe "

Texte créole	**Traduction**
Refrain	Refrain
Adieu Madras ! Adieu foulards !	Adieu les Madras ! Adieu les foulards !
Adieu dézinde *! Adieu colliers-choux*	Adieu des Indes ! Adieu les colliers-choux !
Bâtiment la ki sou laboué là*,*	Le navire qui est à la bouée,
Li ka mennein Doudou a mwen allé*,*	Emmène mon amour au loin,
- ***Bien le boujou, Missié*** *le Consignataire,*	Bien le bonjour, Monsieur le Consignataire,
Mwen ka vini fè yon ti pétition*,*	Je viens faire une petite pétition,
Doudou à mwen i ka pati*,*	Mon chéri, s'en va,
T'en prie, hélas ***! Rétadé li.***	Pour te prier, hélas ! Retarde le.
Hélas ! ma chère enfant	Hélas ! ma chère enfant
Il est trop tard, les connaissements	Il est trop tard, les connaissements
Sont déjà signés,	Sont déjà signés,
Le bâtiment est déjà sur la bouée;	Le bâtiment est déjà sur la bouée;
Dans une heure d'ici, ils vont appareiller.	Dans une heure d'ici, ils vont appareiller.

Version postérieure de la Guyane

Louis Lacroix, capitaine au long cours, note une variante d'Adieu foulards dans son livre : "Les derniers voyages de forçats et de voiliers en Guyane" que voici :

Texte créole	**Traduction**
Refrain	Refrain
Déjà Captain ka commandé	Déjà le Capitaine a commandé
tout moune en haut pou pareillé	Tout le monde en haut pour appareiller
tout vouèl lagué tribô bouassé	Toutes les voiles sont larguées à tribord de la bouée
Pilot z'a bod et tout paré	Le pilote est à bord et tout est prêt
Adié, Doudou, chè Lutima	Adieu, Chérie, chère Lutima
Adié pays de mon z'amou	Adieu pays de mon amour
Mwen ka pati kyé gwo konsa	Je pars le coeur très gros
Adié ! Adié ! Sé pou toujou.	Adieu ! Adieu ! C'est pour toujours.
Bonjou Missié Consignatè	Bonjour Monsieur le Consignataire
Mwen ka fè on ti pétition	Je fais une petite pétition
Su bateau la pou mwen allé	Pour que j'aille sur le bateau
Ou ka ba mwen z'embarcation	Tu me donnes une embarcation
Ma chère enfant, il est trop tard,	Ma chère enfant, il est trop tard,
Il a déjà l'ancre virée,	Il a déjà l'ancre virée,
Il est paré pour le départ,	Il est paré pour le départ,
A bord, vous ne pouvez aller.	A bord, vous ne pouvez aller.
Bâtiment la ki dan rade la,	Le bâtiment qui est dans la rade,
Kallé mené Doudou allé	Va emporter mon chéri,
Doudou en mwen kallé pati,	Mon chéri va partir,
Hélas ! Jamai li ruvini.	Hélas ! Jamais il ne reviendra.
Adié oula, adié Madras,	Adieu les foulards, adieu les Madras,
Adié grains d'ô et colliers-choux,	Adieu colliers grains d'or et colliers choux,
Doudou en mwen li ka pati,) bis	Mon amour s'en va,) bis
Hélas, hélas, sé pou toujou)	Hélas, hélas, c'est pour toujours)

Affaire *(Zafé)* : Mot français signifiant une occupation, une transaction et une affaire.

L'expression créole : *"fé zafé"* a un autre sens. Il s'agit de faire de la magie noire pour nuire et non de la magie blanche pour guérir.

Affaler : En Pays Gallo, "tomber face à terre" ou plus exactement sur la "fale", mot qui existait en vieux français, avec le sens de "gorge". Ce dernier mot a conservé ce sens en créole. Aux Antilles, "affaler" c'est aussi descendre les voiles d'un bateau.

Afin *(Asèlfen)* : Vient du français : "à la seule fin"

Agouti : Mot Tupi-guarani. Rongeur, sorte de lapin de l'Amérique du Sud et des Antilles. Jusqu'à la guerre de 1914-1918, on chassait encore l'agouti, pour la qualité de sa chair. L'introduction des mangoustes, pour détruire les rats, qui mangeaient les cannes à sucre (50% de pertes de cannes), a été fatale aux agoutis et aux tortues de terre (molokoye).

Agriculture : En 1958, sur les 178.200 hectares de l'archipel guadeloupéen, 22.000 ha étaient en forêts domaniales, 100.000 ha étaient classés en terres agricoles, dont 55.000 ha étaient cultivés.

• **Terres cultivées** : Sur les 55.000 ha de cultures, il y avait 29.000 ha en cannes à sucre, 9.000 ha en cultures bananières, 2.000 ha en plantations de caféiers, 400 ha en cacaoyers et le solde en cultures vivrières et divers (5.000 ha en cultures vivrières, 4.600 ha en cultures intercalaires, 2.500 ha en arbres nourriciers et fruitiers).

• **Terres non cultivées** : Sur les 45.000 ha non cultivés, il y avait : 15.000 ha de bois et de halliers, 10.000 ha de savanes et 20.000 ha impropres à la culture.

Aiche, Eche ou Esche *(Lac)* : Le mot créole vient peut-être du mot français : lacs, noeud coulant pour attraper le gibier.

Aimer *(Aimein)* : Verbe français ayant la même signification en créole.

Air fort : Expression locale française, qui désigne la forte réverbération du soleil, soit sur la mer, soit face à un mur, qui éblouit.

Albinos : Anomamie congénitale. Elle se manifeste par la blancheur laiteuse de la peau et la rougeur des yeux.

Alizé : Vent doux et constant venant de l'est, qui rend le climat des îles très supportable.

Alizée : Selon le rite Vaudou, c'est la désignation de la Vierge Marie.

Aller *(Alé, Ay)* : Verbe français ayant la même signification en créole. Les deux formes créoles sont les déformations du verbe français.

• Expressions populaires :

- ***Alé é vini*** : Aller sans but, errer.
- ***Alévini*** : Va et vient, aller et venir.
- ***Sa kay, Sa ka allé*** : ça va ? **-** La seconde expression : ***Sa ka allé***, est plus ancienne et la première : ***sa kay***, plus récente, vient de la contraction des mots ***ka*** (marqueur qui indique le présent) et ***allé*** (verbe).
- ***Sa ké allé*** : ça ira (le marqueur ***ké*** indique le futur).
- ***Sa té kay, Sa té allé*** : ça allait (le marqueur ***té*** indique le passé).
- ***Sa ka maché*** : ça marche ? Les mêmes interrogations dans le temps avec les marqueurs ***ké*** (futur) ou ***té*** (passé) sont très usitées.

Allonger *(Longé)* : Verbe français ayant le même sens aux îles.

Amarrer (Maré) : Ce verbe français déformé est employé en lieu et place de : attacher, épingler, lier, etc..

Ex :

- ***"maré foula à mwen"*** : épingle mon foulard;
- ***"maré bèf la"*** : attache le boeuf;
- ***"maré sé krab la"*** : lie ses crabes

Américain *(Améikin)* : Mot français

Amérindien : Les Amérindiens sont les habitants de toute l'Amérique du nord comme du sud. Cette désignation remplace celle d'indien, qui prête à confusion.

En arrivant à Hispagnola (Haïti/St Domingue) en 1492, Christophe Colomb croyait avoir trouvé les Indes; il donna aux habitants le nom d'Indiens, qui est resté. En 1507, une assemblée de savants à Saint Dié, dans les Vosges, reconnaît que les terres découvertes par Colomb constituent un nouveau continent. En hommage au navigateur Americ Vespucci, cette assemblée de St Dié donne le nom d'Amérique à ce continent.

Amitié *(Lanmitié)* : A partir du mot français amitié, un nouveau mot créole a été formé avec le nom et l'article (La + amitié = lanmitié).

Amour *(Lanmou)* : A partir du mot français amour, un nouveau mot créole a été formé avec le nom et son article (Le + amour = lanmou). Ce mot créole a le même sens que son homologue français.

Amuser *(Anmizé)* : Verbe français déformé.

Ananas *(Z'anana)* : Déformation du mot Arawak : ***yayaoua*** . Plante de la famille des broméliacées. Fruit de l'ananas.

Ananas bois *(Z'anana bwa)* : Plante épiphyte (végétal fixé sur un autre, non parasite). Il existe des milliers d'espèces d'ananas, qui forment la seconde famille par le nombre après celle des orchidées.

Année *(Lanné)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :
- ***Lanné kannèl*** : Année de la cannelle - Aux calendes grecques. La cannelle n'a pas de fruits, c'est l'écorce de l'arbre qui est recherchée.
- ***Lanné lasa*** : Cette année-là
- ***Lanné pasé*** : L'année dernière
- ***Lanné tala*** : Cette année bien précise

Anoli *(Zanoli, Zandoli)* : Nom caraïbe : ***Anoli*** , du petit lézard vert, très familier, qui vit sans crainte, sous les galeries des maisons.

Anse-Bertrand (Ville d') : Après la paix, les Caraïbes bénéficièrent d'une réserve de 2.000 ha à l'Anse-Bertrand. La paroisse était nommée St Bertrand, puis St-Denis et la ville s'est appelée : Pointe d'Antigue, puis Anse Bertrand.

• Plage Laborde est située au nord de la ville.
• Cap de la Grande Vigie : Très beau site avec de grandes falaises de plus de 80 mètres au-dessus de l'océan Atlantique. Vue sur Antigua.
• Portes d'Enfer : Près de l'Anse-Bertrand, une anse avec une petite plage calme entre deux falaises où la mer vient se briser avec force. L'accès de la grotte de Madame Coco est difficile et dangereux sans cordes.

Antilles : Iles avant les grandes îles et la terre ferme. Ce mot vient de Ante-îles, première désignation donnée par les Espagnols.

Après *(Apwè)* : Mot français.

• Mots créoles dérivés :
- ***Apwèmidi*** : Après-midi.
- ***Apwèsa*** : Après cela.
- ***Apwèzan*** : A présent.

Arawaks : Ils se composent d'un ensemble de peuples formant une grande famille linguistique. Ils partirent du bassin de l'Amazone et se dispersèrent dans toutes les directions à travers une grande partie du sud et du centre du continent américain (Colombie, Bolivie, Venezuela, Mexique) et aussi le sud-ouest des Etats-Unis (Floride).

Vers l'an 1.000 avant J-C, les Igneris (peuplade Arawak) qui connaissaient l'agriculture et la poterie, vivant le long du Bas-Orénoque, franchirent le delta de ce fleuve, où ils rencontrèrent les Méso-Indiens. Ils apprirent les techniques de la pêche et de la navigation. Au début de l'ère chrétienne, ils commencèrent à se répandre dans les Antilles et, vers 200 après J-C, ils atteignirent Puerto-Rico.

Entre 300 et 1.000 après J-C, le peuplement néo-indien s'étendit encore et occupa les Iles-Vierges, la République Dominicaine, la Jamaïque, Cuba et les Bahamas. A leur arrivée, les Arawaks repoussèrent les Calusas ou Muspas, qui étaient probablement venus de la Floride, sous la pression des Creeks.

A Cuba, la partie occidentale était peuplée par les Guanahabibes et la partie orientale, par les Ciboneys, avant l'arrivée des Arawaks.

" De nature très peu pacifique, grands céramistes, sculpteurs et agriculteurs, les Arawaks ont introduit de proche en proche, et du sud au nord, la culture du maïs et du manioc sur des monticules de terre, le tissage, les rites funéraires et l'exhumation des morts dans des urnes, le droit matrilinéaire exogame et le culte des ancêtres." (Canals-Frau : Préhistoire de l'Amérique).

En Guadeloupe, les Arawaks étaient installés en Basse-Terre, dans la région de la Capesterre, des Trois-Rivières et de la rivière Duplessis; en Grande-Terre, à l'Anse à l'Eau et de Gros-Cap et à Marie-Galante, à la Folle-Anse. Leurs habitations sont situées " en bordure de la mer sur la côte au vent, près des marigots ou d'une embouchure de rivière, sur une plage ou une des premières collines de la côte, de préférence aux endroits d'une eau profonde abritée par une barrière madréporique, leur permettant pêche facile." (Allaire)

Argent *(Lajan)* : Mot français ayant les mêmes significations : argent, fortune, monnaie ...

Arrêter *(Baré, Aresté, Aséfié)* : Les termes créoles "baré" et "aresté" viennent du français : barrer, mettre une barre, obstruer et arrêter. Le verbe "aséfié" vient du français : "assez suer". Le commandeur indiquait la fin des travaux aux esclaves en disant : "Assez suer".

• Cris de la rue :
- ***Baré li*** : Arrêtez le
- ***Baré volè la*** : Arrêtez le voleur
- ***Bèf la chapé, baré li*** : Le boeuf s'est sauvé, arrêtez le
- ***Aresté ou ka fè mwen mal*** : Arrête, tu me fais mal.
- ***Mwen di-w aséfié*** : Je te dis que j'ai assez suer; pour dire : pouce.

Arrivée de Christophe Colomb - Lors de son premier voyage, Christophe Colomb arrive dans l'île d'Haïti (***Aïti*** en Taïnos et appelée Hispagnola par les espagnols) et il apprend des Taïnos, qu'ils subissent les raids des guerriers Caniba, venant d'îles situées au sud d'Hispagnola; qu'ils enlèvent les femmes et dévorent les hommes. L'Amiral pense que ces Caniba sont, peut être, les sujets du Grand Khan (Empereur de Chine).

Lors de son second voyage en 1493, Christophe Colomb se dirige plus au sud avec une flotte de 17 bâtiments. Dans sa lettre aux Rois Catholiques, il relate ses découvertes :

" ... J'arrivai le dimanche trois novembre avant le lever du soleil à une île où il était une très haute montagne que l'appelai la Dominique en l'honneur de ce jour. Elle s'étendait de septentrion au midi et je la parcourus dans toute sa longueur à la recherche d'un port en raison de la tourmente de la mer qui se préparait et de l'obscurité qui commençait à couvrir le ciel."

"Et comme je n'en trouvai point de convenable à temps, je virai de bord en direction du reste de la flotte qui était très dispersée et la rassemblai en un seul corps et j'envoyai ensuite une caravelle, qui était la mieux gréée de toutes, en quête d'un port, depuis le cap qui est au nord de l'île; le cas advenant, elle devait me faire le signe que je lui avais indiqué. La caravelle partit, elle trouva le port mais ne fit point le signe convenu. J'étais fort ennuyé en raison du mauvais temps qui s'annonçait; je regroupai les nefs et les navires autour de moi et fis carguer les voiles pour aller vers une autre île qui était distante de dix lieues de la Dominique et à laquelle je parvins à une bonne heure du jour. Je descendis sur le rivage avec beaucoup de mes gens et une bannière royale. A l'endroit le plus approprié avec un étendard, un héraut d'armes, des greffiers et des témoins, je pris possession, comme auparavant, de l'île comme de toutes les autres et de la terre ferme au nom de Vos Altesses en refaisant les mêmes actes de prise de possession que l'an passé et que je fis de nouveau nonobstant en demandant si quelqu'un le contredisait. Je nommai cette île La Galante, elle est très plate et couverte d'arbres odoriférants."

" Le lendemain, je fis lever l'ancre et mis à la voile pour atteindre une autre île qui se trouvait à neuf lieues au nord , où j'arrivai le même jour en peu de temps. C'est une île très élevée, semblable à une pointe de diamant, elle s'élevait à une telle hauteur que c'était merveille et de son sommet

jaillissait une très grande source qui répandait l'eau de tous les côtés de la montagne; et de l'endroit où je me trouvais, je voyais parmi d'autres un jet si grand qu'à en juger la force et la dimension de sa chute, de la grosseur d'une tonne et d'une telle blancheur, il nous sembla incroyable que ce fût de l'eau au lieu d'une veine de roche blanche, ce sur quoi les gens firent maints paris. Comme je me trouvais alors à quelque quatre lieues de distance de la terre, je crus comprendre que l'eau était en extrême abondance, au vu des très nombreuses rivières qui se trouvèrent par la suite sur une étendue de peu de lieues; car à cause de quelques-uns de nos gens qui s'étaient perdus dans les bois, ceux qui partirent à leur recherche franchirent en l'espace de six lieues, vingt-six rivières avec de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture dans chacune d'elles."

" Dès que j'arrivai, je l'appelai Sainte-Marie de la Guadeloupe comme me l'avait recommandé le père prieur (du monastère de Notre-Dame de Guadeloupe en Estramadure) et les frères quand je partis de là-bas et au moment où je me rapprochai de la côte, je pensai que les ports ne me feraient pas défaut; le temps changea et il se leva une brume épaisse avec beaucoup de pluie, j'allai tout près de la terre pour mouiller et ne trouvai point de fond, en sorte que je passai une grande partie de la journée avec un vent fort et une mer démontée. Faisaient plaisir à voir les jardins et le bon emplacement des maisons et les eaux abondantes qui s'écoulaient de la montagne qui était non loin de la mer. Je courus ainsi le long de la côte de ladite île sans pouvoir prendre port ou donner fond pour mouiller jusqu'à ce que j'arrive à la partie nord, où se trouvait la plus grande partie du village; j'entrai au plus près du rivage et je fis mouiller toute la flotte. Je me mis en devoir de prendre langue et j'appris que toutes ces îles étaient aux cannibales et étaient peuplées de ces gens qui mangent les autres, comme Vos Altesses le verront et le sauront de ces mêmes gens que je leur envoie à présent par ces navires. Les villages de cette île n'étaient pas très nombreux et ils étaient disséminés sur ses différents versants; les maisons étaient très bonnes et toutes pleines de provisions. On ne put appréhender et on ne put voir que peu de ces nombreux hommes qui s'enfuirent dans les bois. On ne put prendre que les femmes que j'envoie également à Vos Altesses avec maints autres beaux effets qui leur appartenaient. Lesdites femmes me confièrent qu'elles avaient été amenées d'autres îles et selon moi les Caraïbes tenaient ces captives pour concubines; elles me rapportèrent aussi avec force signes qu'ils avaient mangé leurs maris pour les unes et leurs fils et leurs frères pour les autres et qu'ils les obligeaient à les manger elles-mêmes. Je trouvai aussi quelques jeunes hommes qui avaient été également enlevés et à qui on avait coupé le membre; j'opinai que c'était par jalousie à cause des femmes mais ils ont coutume d'en user ainsi pour qu'ils engraissent comme on le fait en Castille pour les chapons que l'on mange les jours de fête; ils ne tuent jamais les femmes. Vos Altesses sauront tout de la bouche de ces gens eux-mêmes que, comme je l'ai dit, je leur envoie. "

" Je trouvai dans leurs maisons des paniers et de grands coffres remplis d'os humains et des têtes suspendues dans chacune des maisons; je trouvai également un grand morceau d'étambot d'une nef d'Espagne, je crois qu'il provenait de celle que j'avais laissée ici l'an dernier près de fort Nativité. On trouva également en cette île de la poix, du miel et de la cire ainsi que mille sortes de fruits savoureux très beaux et très gros, beaucoup d'arcs et de flèches et dans la montagne beaucoup d'arbres odoriférants, suivant ce que me rapportèrent les susdits gens qui étaient allés à la recherche de ceux qui s'étaient perdus. "

" Je ne brûlai pas leurs maisons pour que nous puissions les utiliser lorsque nous repasserions par là, car elles sont sur le chemin de la Castille. Leurs canoa sont très grands et plus longs que les flustes et ils sont de meilleure facture que ceux des gens qui habitent plus à l'ouest. Je les brisai tous, petits et grands, et j'en fis de même dans les autres lieux; j'avais la ferme intention de procéder de la même manière dans chaque île et j'avais grand désir de les découvrir toutes, mais le désir de porter secours aux gens que j'avais laissés ici ne me laissait le choix de faire autre chose ou d'accorder repos à mon esprit."

" Ici dans cette île, loin du lieu où j'avais jeté l'ancre, il y avait un village à l'endroit où était arrivée une barque d'une des caravelles, et ses habitants s'étaient enfuis; dans leur hâte, ils avaient abandonné un petit enfant âgé d'un an, lequel resta seul dans sa maison pendant six jours. Et comme chaque jour, on allait à cette maison et ce village et qu'on y trouvait toutes les fois cet enfant

avec une poignée de flèches, et qu'il venait jusqu'à la rivière qui se trouvait là, qu'il y buvait, puis retournait dans sa maison, toujours joyeux et gai, j'ordonnai de l'amener à la grâce de Dieu et je le fis remettre à une femme qui venait de Castille. Il est des nôtres à présent et il est en bonne santé, il parle dans notre langue au point qu'il entend entièrement que c'est merveille. Je l'aurais envoyé à Vos Altesses, mais je crains qu'à cause de son si jeune âge, il ne meure; je l'enverrai aussitôt qu'elles l'ordonneront."

" De cette île, je gagnai celle de Sainte-Marie de Montserrat qui en est distante de cinq lieues, c'est une île très montueuse. A partir de celle-ci, je passai d'une île à l'autre tout au long de mon chemin en leur donnant à chacune un nom et comme elles sont en très grand nombre, je leur donnai conjointement le nom de Tous-les-Saints, jusqu'à ce que j'eusse gagné une île très longue où je mouillai pour prendre langue. La barque armée était déjà à terre lorsqu'arriva vers elle un canot avec trois hommes et deux femmes tous de cette engeance qui mange de la chair humaine." Lettre publiée dans "La découverte et la conquête de la Guadeloupe" par Alain Yacou et Jacques Adélaïde-Merlande p. 87 et suivantes.

Lors de l'arrivée de la flotte espagnole en Guadeloupe, trois cents guerriers venaient de partir en expédition guerrière dans une île voisine, et les autres Caraïbes (femmes, enfants et vieux) s'étaient réfugiés dans la montagne. Christophe Colomb et ses hommes ont surtout rencontré des captifs, hommes émasculés dans l'attente d'être mangés lors d'un prochain festin et des femmes servant de concubines.

Arouage *(Z'Aroua, Z'Arouague)* : Nom d'une tribu d'Arawaks de la Terre-Ferme, qui était en lutte permanente avec les Caraïbes.

• Expression créole :

- ***Band z'Arouague*** ou ***Z'Aroua*** : Bande d'Arouages ou des Arouages. Comme les Caraïbes, ils montaient des expéditions en pirogues avec des centaines de guerriers, qui déferlaient sur leurs ennemis.

Cette expression créole sert à désigner une bande de voyous.

Assimilation ou Départementalisation : La Loi du 19 mars 1946 a érigé en départements les quatre "vieilles colonies" : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Les habitants n'étaient plus des colonisés, mais des Français à part entière, assimilés à ceux de la France métropolitaine.

Cette départementalisation a été obtenue grâce aux démarches du député Aimé Césaire. La population a réagi très favorablement au vote de cette Loi, qui mettait fin à l'époque coloniale.

En 1946, la France, ruinée par la Seconde Guerre Mondiale, n'avait pas encore les moyens de mettre en oeuvre une politique d'assimilation. Il a fallu attendre la Vème République et le Général de Gaulle, pour débuter la promotion des Départements d'Outre Mer.

• Expression populaire à l'époque de l'Assimilation :

- ***Nou assimilé*** : Nous sommes assimilés, affirmation qui faisait rire les créoles, car on peut phonétiquement entendre : ***Nou asu milè*** : nous sommes sur le mulet.

Asteure *(Astè)* : Mot du Pays Gallo (Bretagne) qui veut dire aujourd'hui et en créole, tout de suite, dans l'heure.

Attendre *(Atann, Espéré)* : Verbes français (Attendre et espérer) qui ont le même sens en créole.

Aubergine *(Bélangère)* : Nom local désignant l'aubergine.

Aucun, Aucune *(Piesse, Pon)* : Mots créoles signifiant rien, aucun et aucune.

• Expressions populaires :

- ***Pa tini piesse*** : Il n'y a aucune pièce, il n'y a rien.
- ***Pa tini pon bitin*** : Il n'y a aucune chose.
- ***Pa tini pon yon*** : Il n'y a pas un

Au-delà des Caraïbes (L') : Ils croyaient à une vie future et à l'immortalité de l'âme. Ils immolaient leurs esclaves, pour permettre à l'âme du mort d'avoir des serviteurs dans l'autre monde.

Pour les Caraïbes, les hommes avaient autant d'âmes, qu'ils sentaient de pouls artériels. Ils n'avaient qu'une seule expression pour désigner le coeur et l'âme : ***anichi*** . Le pouls était appelé ***noucabo anichi*** , c'est à dire l'âme de la main (pouls). Seule l'âme du coeur allait dans l'au-delà. Selon le R.P. Breton : "elle allait au ciel avec son ichéricou " pour y vivre avec les autres "dieux, mais en continuant la même existence que sur la terre, dans des conditions plus heureuses. "

Les âmes des morts erraient parfois sur la mer faisant chavirer les pirogues; d'autres emplissaient les bois et les forêts. Il y avait des esprits méchants qui résidaient dans les ossements que l'on conservait dans les cases.

Pour sa part, l'âme du guerrier courageux allait dans un lieu où elle nageait dans des eaux tranquilles, elle trouvait du gibier et des fruits en abondance. Elle était constamment vainqueur des Arouages, qui fuyaient devant sa flèche et son boutou (massue).

Les Caraïbes cherchaient à fuir le rappel du souvenir des parents ou amis perdus. C'est la raison pour laquelle, ils détruisaient la maison et les biens du mort. Après avoir enterré plusieurs des leurs dans un village, ils abandonnaient l'emplacement, devenu pour eux un objet de tristesse.

Au-dessous (Asou) : Adverbe français ayant la même signification en créole.

Au-dessus (Asu) : Adverbe français ayant la même signification en créole.

Automobile *(Loto)* : L'usage de l'automobile s'est fortement développé à partir des années 1960. Auparavant, il y avait peu d'autos et les gens prenaient les transports en commun : chars et bombes.

Le réseau routier lui aussi s'est profondément modifié, pour faire face à l'afflux du trafic.

• Mots liés à l'automobile :

- **Barre *(Baw)*** : Ce terme maritime s'est imposé pour les voitures en lieu et place de guidon ou de volant... Exemple : ***Ou à la baw*** : Tu es au volant.
- **Bombe** (Martinique) : Petit véhicule de transport en commun,
- **Char** : Camion de transport de marchandises ou de voyageurs,
- **Etre en code** : Avoir la braguette un peu ouverte
- **Etre en phare** : Avoir la braguette totalement ouverte.

• Chanson à la mode vers 1960 :

Mwen ni on loto nèf
(J'ai une auto neuve)

Version créole	Traduction
Mwen ni on loto nèf	J'ai une auto neuve
Tout moune ka palé di mwen	Tout le monde parle de moi
Mwen ni on lot nèf	J'ai une auto neuve
Mwen ni fenm ki en cou mwen	J'ai des femmes à mon cou
Lè mwen té ni vyé Ford la	Lorsque j'avais la vieille Ford
Mwen té branch à bwa	Je n'étais qu'une branche de bois
A présent, mwen ni an Renault	Maintenant que j'ai une Renault
Mwen sé Ti-Gaga	Je suis devenu le petit Gaga
Pin-pon, pin-pon, pam, pam, pam (bruit de klaxon)	Pin-pon, pin-pon, pam, pam, pam

Authê : Mot caraïbe qui désigne un village. Les premiers Français entendant les Caraïbes leur déclarer qu'ils allaient les conduire dans le ***carbet*** , finirent par confondre le village avec la maison commune.

Autre *(Lôt)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Mots créoles dérivés :
- ***Lôtbitin*** : L'autre chose
- ***Lôtbô*** : L'autre bord, l'autre rive, l'autre côté.
- ***Lôtjou*** : L'autre jour
- ***Lôtkoté*** : L'autre côté.

Autrefois *(Lontan, An tan lontan)* : Le mot créole est un faux ami. Il vient de longtemps, mais dans le sens d'autrefois.

• Expressions populaires :
- ***Tini lontan, sé pa jôdi*** : C'était autrefois, ce n'est pas de nos jours.
- ***An tan lontan, la vie té rèd*** : Dans les temps lointains, la vie était difficile.

Au vent : Terme de marine qui désigne soit les îles, soit la partie d'une île située à l'est. Les Alizés, vent dominant viennent de l'est.

Avis d'obsèques *(Avidôbsèk)* : Mot français ayant le même sens aux Antilles. La chronique mortuaire se fait à la radio, car les morts sont en principe enterrés le jour même, au plus tard le lendemain (en pays chaud, il faut éviter les épidémies). Compte tenu des courts délais, il n'est pas possible d'envoyer des faire-parts par la poste.

Avocat *(Zaboka)* : Ce fruit, très connu, tient son nom du mot Caraïbe ***Aouïcate*** . Les Antillais disent que l'avocat est un véritable beurre végétal.

B

Bacoua *(Bakoua)* : Chapeau pointu, en paille, de la Martinique.

Badiner *(Badiné)* : Alors qu'en France, ce verbe signifie plaisanter; aux Antilles, ce verbe veut dire tromper, feinter et mentir.

Bagasse *(Bagas)* : Pulpe de la canne à sucre après l'extraction du jus. la bagasse sert de combustible dans à l'usine sucrière.

Baie-Mahault (Ville de) : La ville tient son nom du palétuvier : ***mahot*** (mot arawak) dont l'écorce servait à fabriquer les ***cabouïa***, cordages des Caraïbes. La ville s'est aussi appelée Houelbourg (Houël, ancien propriétaire de l'île de la Guadeloupe). Elle a pris une énorme extension avec le développement de la zone industrielle de Jarry.

La ville est située au fond d'une baie ouverte sur le Grand Cul de Sac Marin, à proximité de la Rivière Salée. Du petit port, la vue est belle.

Baille : Récipient. Vieux mot français très usité aux îles.

Bailler *(Ba, Ban, Bay)* : Le vieux verbe français synonyme signifiant donner, a été déformé en créole. Il est très employé de nos jours.

• Mots et expressions populaires liés au verbe bailler :
- ***Ba-w*** : Donner à toi, donner pour toi, te donner.
- ***Ba-y*** : Donner à lui, lui donner. Antérieurement, les gens disaient : ***Baille à li*** (donner à lui), qui est devenu aujourd'hui, par contraction : ***Ba-y.***
- ***Bay adan*** : Donne dedans, vas-y, rentre dedans.
- ***Bay blag*** : Donner des blagues. Blaguer, raconter des histoires.
- ***Bay fè*** : Donner du fer. Deux sens différents : faire l'amour à une femme (lui donner du fer, de ferlo le sexe de l'homme) et mettre aux fers. Cette dernière expression vient de l'esclavage.

- ***Bay gaz*** : Donne les gaz, va vite, mets la puissance à fond.

- ***Bay lanmen*** : Donne lui la main. Cette expression a plusieurs sens : donne un coup de main, emporte cette chose, etc ...

- ***Bay lè*** : Donne de l'air, laisse passer, dégage.

- ***Ba-yo*** : Donner à eux, leur donner, donner pour eux.

- ***Ba-zot*** : Donner à vous, donnez pour vous.

Baillif (Ville du) : La ville, fondée en 1639, doit son nom au Bailli de Poincy, Gouverneur Général des Isles, qui y passa en 1639. Elle subit plusieurs invasions anglaises, qui la brûlèrent en 1639 et en 1703. C'est dans cette région que l'on débuta la culture de la canne et l'industrie sucrière.

Bain *(Ben)* : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :

- ***Ben démaré*** : Bain détacheur. Il sert à délivrer le corps et l'âme de l'emprise des esprits, des zombis, ... Ce bain est fait avec les feuilles des plantes suivantes : “Sang-dragon”, “vervaine blanche”, “pied de poule”, “devant de nègre” (ou dents d'ail), “trèfle” et de “plus fort que l'homme” et on ajoute de “l'eau de délivrance”.

- Bengné : Baigner (verbe)

Baiser : Le verbe et le nom français ont plusieurs sens. En créole, il y a un nom et deux verbes ayant chacun un sens précis :

a) ***Bo*** : verbe qui signifie appliquer un baiser.

b) ***Bo*** : nom de l'action d'embrasser et de l'impression des lèvres.

c) ***Koké*** : verbe qui vient peut-être du français croquer et qui a le sens de copuler (on dit bien en français “croquer la pomme”), ou bien du mot créole ***Kok***, qui désigne le sexe de l'homme (***Kok*** vient du mot coq, roi de la basse-cour).

• Expressions populaires :

- ***I ka bo mwen*** : Il m'embrasse.

- Ba mwen on ti bo : Donne moi un petit baiser.

- ***On bo*** : un baiser.

- ***Bo-langdous*** : Baiser langoureux (baiser avec la langue douce).

- ***Koké bon, accouché pa bon*** : Expression populaire venant d'une chanson ayant eu un énorme succès. Baiser c'est bon, mais accoucher ne fait pas du bien.

Bal *(Blo, Soupap, Touffé yien-yien* ou ***nien-nien, zouk)*** : L'abondance des mots créoles montre l'intérêt que la population porte à la danse. Aux premiers temps de la colonisation, les colons ont été frappés par le goût immodéré des esclaves pour la danse et la musique. Ces caractéristiques ont franchi les siècles et marquent encore les Antillais d'aujourd'hui.

Le ***touffé yien-yien*** est un bal populeux où il y a tellement de monde, qu'on étouffe le yen-yen ou nien-nien (nom d'une petite mouche) de sa cavalière.

Balai neuf *(Balé néf)* : Expression créole voulant dire qu'il faut attendre avant de juger (quelqu'un), que le balai soit un peu moins neuf (que le naturel prenne le dessus).

• Expression populaire :

- ***Sé yon balé néf*** : C'est un balai neuf - Tout nouveau, tout beau, mais il sera vite usé. Les balais créoles étaient faits avec des feuilles de latanier qui s'usaient très vite.

Balaou : Mot caraïbe désignant un poisson qui se déplasse en banc. C'est aussi le nom de la Déesse de la Mer (Maman Balaou), qui tuait les Caraïbes par noyade.

Balata : Nom caraïbe d'un arbre de la forêt (Sapotaceae) qui porte un fruit jaune et sucré dont les Sauvages sont friands, selon le R.P. Breton. Il a gardé son nom en créole.

Balisier : Vient du mot caraïbe : ***Baliri***. Arbuste à fleurs rouges qui borde les bananeraies comme coupe vent.

Ballant *(Balan, Zélan)* : Mot français qui signifie : mouvement d'oscillation. Il est employé aux Antilles, dans le sens d'élan. Avant de sauter, on prend du balan.

Bamboula : Mot africain désignant un tambour. Danse des esclaves, dont l'origine en africaine, qui était accompagnée de tam-tam.

A Saint-Domingue, c'était le nom d'un petit tambour sacré (vaudou).

Bamou : (Selon Cl. Naine-Lafages) Le mot vient de l'espagnol "vamos", qui se prononce "Bamos". Boeuf d'importation des îles espagnoles. Pour les faire avancer lors de leur débarquemnt, les marins leur disaient : "Vamos bacalao" (avancez morues). La chair de ce boeuf castré est molle et sans goût.

Banane *(banann)* : Aux Antilles et depuis les premiers temps de la colonie, on distingue deux catégories de bananes :

- celles qui se consomment **cuites** et qui sont appelées <u>bananes ou bananes plantain</u>,
- celles qui se consomment **crues** et qui sont appelées <u>figues ou bananes desserts</u>.

• <u>Quelques bananes à cuire</u> :

- **Banane poteau** : Banane grosse et courte,
- **Banane corne** : Grosse banane aux bouts pointus comme des cornes de boeufs,
- **Banane jaune ou plantain** qui se mange cuite au sel comme légume.

• <u>Sortes de figues ou bananes desserts</u> :

- **Camayenne** : Figue d'exportation.
- **Figue-rose** : Petite figue que l'on mange crue.
- **Figue-pomme** : Cette excellente figue doit être mangée juste à point. Avant maturité, elle est âcre et après, elle est farineuse.
- **Figue-sucrée ou fressinet** : Excellente, c'est la plus petite des figues.
- **Figue-café** : Figue que l'on mange crue.
- **Grande-Naine de Montagne** : Figue d'exportation.
- **Gros-Michel** : Figue d'exportation.
- **Manéah** : Figue d'exportation.
- **Petite-Naine** : Figue d'exportation.
- **Raimbaud** : Banane assez grosse de qualité supérieure, qui se mange crue.
- **Poyo** : Nom caraïbe. Espèce commune de la Guadeloupe, très connue. Elle est très résistante et exportée.

• <u>Mots liés à la banane et à la culture bananière</u> :

- **Baïonnette ou plant-baïonnette** : Rejeton du bananier qui pousse au pied de la souche mère. Il sert à multiplier les bananiers.
- **Coupe** : La coupe de cannes ou de bananes, c'est la récolte.
- **Etançonner** : Opération qui consiste à mettre des soutiens aux bananiers, afin qu'ils ne chutent, soit sous le poids du régime, soit sous un coup de vent.
- **Fourcheter** : Travail d'aération de la terre autour des touffes de bananiers avec une fourche.
- **Oeilletonnage** : Élimination des rejetons du bananier.
- **Pattes de bananes** ou **Mains de bananes** : C'est le groupement de bananes, dont l'ensemble des pattes forme un régime.
- **Régime** : C'est la grappe du bananier qui porte les bananes groupées en pattes.
- **Touffe** : Groupe de bananiers autour de la souche mère.

Barbacos : Mot arawak et caraïbe pour désigner la viande séchée au feu de bois appelé ***boucan*** (mot arawak et caraïbe), qui lui-même a donné boucanier, pour ceux qui faisaient sécher la viande et **barbacos** a donné barbecue, grille sur laquelle séchait la viande.

Barbarin : Poisson de mer

Baril : Ancienne mesure française d'une contenance de 100 litres.

Baron Samdi : Dieu Vaudou des cimetières.

Barracuda *(Bécune)* : Nom créole d'un poisson de mer prédateur.

Barrer *(Baré)* : Mot de Basse-Normandie qui signifie fermer à clef ou avec une barre de bois. Aux îles, ce verbe signifie arrêter, mettre des obstacles, retenir.

Barrique *(Barik)* : Mot français désignant un tonneau de 300 litres.

Bas, Basse *(Enba)* : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :

- ***Anbala*** : Là-bas.
- ***Anbatab*** : Sous la table.

Basse-Terre (La) : Terme de la marine à voile pour désigner les terres situées sous le vent du navire (bas dans le vent), mais aussi toutes les parties ouest des îles des Antilles ou côtes sous le vent. De nos jours, on désigne l'île de la Guadeloupe proprement dite par l'appellation de l'île de Basse-Terre.

Basse-Terre (Ville de) : La paroisse a porté le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel. Première ville créée en 1643, par le gouverneur Houël et les colons français aux Antilles. La paroisse voisine était nommée Saint-François, sis de l'autre côté de la rivière aux Herbes. Les deux paroisses ont été regroupé dans la ville de Basse-Terre.

Les premiers colons, peu nombreux n'avaient pas les moyens de défricher rapidement toute l'île. De ce fait et pendant de nombreuses décennies, l'activité économique a été concentrée sur les environs de la ville de Basse-Terre, sur la côte sous le vent (très accessible par la mer) et sur la région de Capesterre.

La ville de Basse-Terre fut souvent attaquée par les Anglais : assiégée pendant 35 jours en 1691, occupée et incendiée en 1702, occupée en 1792. En 1802, les généraux Delgrès et Richepance se battent aux portes de la ville, pour le contrôle du fort Saint-Charles.

En 1976, à cause de la forte activité de la Soufrière, la ville fût évacuée de ses habitants pendant 5 mois.

Basse-Terre est le chef-lieu de l'île depuis sa création. Elle abrite dans ses murs : la Préfecture, le Conseil général, le Palais de Justice avec la Cour d'appel et l'Evêché.

Bastringue : Nom donné à certains orchestres de danse dans les années trente (1930).

Bâton *(Baton)* : Mot français ayant la même signification aux îles.

• Mot créole dérivé :

- ***Baton lélé*** : Bâton à délayer. Cette petite fourche de bois vient des Caraïbes qui s'en servaient pour délayer le jus de manioc. Il sert à la fois dans la cuisine créole et à faire les punchs.

Battre (se) ***(Goumé)*** : Le verbe créole vient du verbe français : gourmer ayant le même sens.

• Mot dérivé en créole :

- ***Goumé*** : Nom qui signifie bataille, rixe.

Bay-rhum : Friction tonique fabriquée par la décoction des feuilles de bois d'Inde dans de l'alcool de canne.

Beau, Bel, Belle ***(Bèl)*** : Adjectif qualificatif français.

• Mots et expressions créoles liés :

- ***Bélè, Belair*** : Bel air. Les chants et la danse du belair sont de la Martinique.
- ***Bèl pawol*** : Littéralement belle parole et signifie bon conseil.
- ***Bèl timoun*** : Bel enfant, beau bébé.
- ***Bèbèle*** : Littéralement : très belle. Cette expression signifie faire la star. On emploie ce terme surtout pour les femmes qui cherchent à séduire. Pour les hommes, on emploiera de préférence, le mot ***Dièz*** (***ou ka fè dièz*** : tu frimes, tu fais des dièses).

Bébélé : Plat créole à base de tripes.

Béké : Nom donné aux colons martiniquais par leurs esclaves, pour désigner leur maître. Le mot viendrait du "Bambara", peuple de la Guinée.

• Autres sortes de békés :

- ***Béké en ba feuille*** : Avorton de béké. La "***green en ba feuille*** " (graines sous la feuille) sert en infusion pour provoquer l'avortement. Le mot créole ***grenn*** veut dire à la fois testicule et graine.
- ***Béké goyave*** : Béké pauvre, qui n'a pas de terre. Comme le goyavier, il pousse à l'état sauvage, sans être cultivé.

Belain d'Esnambuc : Premier gouverneur aux Antilles : il fut désigné, d'abord comme Chef de l'expédition, puis comme Gouverneur Général des Isles par la Compagnie de Saint Christophe qui précéda la Compagnie des Indes-Occidentales, pour conquérir l'île de Saint Christophe (8 mai 1627), base locale de la conquête des autres îles : Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Dominique, etc.

Berceuse : Fauteuil à bascule (rocking-chair), très commun aux Antilles. On en trouve dans beaucoup de maisons.

Bête à cornes ***(Bèt-à-cône)*** : Vient du français. (bovins et caprins)

Bête de Madame Hubert ***(Bèt a Man Hibé)*** : Esprit malin du vaudou qui se présente sous la forme d'une chienne à trois têtes.

Biguine : Vient du verbe anglais : to biguin (commencer). Danse syncopée de la Guadeloupe et de la Martinique.

Bijoux créoles ***(Branbrann)*** : La mode féminine a été très luxueuse à ce point que le Père Du Tertre, témoin des premiers temps de la colonisation, écrit que les Antilles sont le paradis des femmes et l'enfer des maris.

• Bijou des Arawaks et des Caraïbes :

- ***Caracoli*** : Fait d'un mélange d'or et d'argent, il représentait un arc de cercle. Ce bijou, fabriqué par les Arawaks de la Terre-Ferme, était porté par les chefs Caraïbes.

• <u>Bijoux de Créoles</u> : Selon Anca Bertrand “Les Bijoux créoles” dans la revue Parallèles N° 22 : “Au XVII° siècle, le costume du dimanche des hommes avait des boutons d’argent et de pierres façonnées aux poignets et au col. Les laquais avaient un turban avec des pendants d’oreilles et un carcan d’argent gravé aux armes de leurs maîtres. Les femmes avaient des pendants d’oreilles, des bracelets et des colliers en rassade. Les enfants portaient des grelots aux jambes et aux poignets et une ceinture en rassade bleue, blanche ou verte.”

“Dès la fin du XVII° siècle, les esclaves achetaient de l’or et des bijoux avec la vente des produits de leur jardin. Le R.P. Labat signale les premiers bijoux en or : boucles d’oreilles, colliers et croix. Selon la tradition orale, les esclaves favorites portaient des anneaux d’or à la cheville, des boucles d’oreilles et la chaîne “forçat” pour ne pas oublier leur véritable condition.”

Les artisans bijoutiers sont d’anciens esclaves affranchis.

Toujours selon Anca Bertand : “ Mais l’artisan créole a puisé des formes nouvelles dans la tradition africaine, où existait un puissant art décoratif et mélangeant avec des données du milieu ambiant, créa des bijoux locaux, comme la parure “chenille”, “nid d’abeille”, “fagot de cannes”, “boutons à clous”.

“D’Afrique viennent particulièrement les proportions des formes et l’amoncellement de plusieurs parures sur une même toilette.”

“Les plaques superposées ont permis la création de beaux bijoux à étages qui, aux Antilles, ont pris le nom de “nid d’abeille”, “tété-négresse”, “pomme-cannelle”, etc ... Les torsades, très généralisées en Afrique arabe et noire occidentale se retrouvent aux Antilles sous la forme de “créoles à torsade”, parure à la pierre noire, la “chenille”, “l’épingle tremblante”, etc ... “

Selon Lafcadio Hearn dans les “Contes des Tropiques” : “ Le collier-chou mérite une attention particulière parce que c’est le bijou le plus répandu aux îles. On peut lui supposer une double origine, issue autant d’Europe que d’Afrique.”

“ ... en remplacement de la perle; c’était le collier en grains d’or, ces grains que les Africains connaissent bien. Les artisans créoles les fabriquaient en perles creuses et on achetait par deux ou trois grains à la fois. Quand on en avait un nombre suffisant, on les montait en collier : les fameux “colliers-choux” et “colliers-grains d’or”. Les Dâs du XIX° siècle recevaient , à chaque anniversaire et étrennes, plusieurs grains d’or de la part des enfants, qu’elles avaient élevés. Leur fierté était d’en avoir beaucoup et d’en faire de longs colliers, témoignage de leurs années de travail autant que de leur coquetterie. Elles montaient aussi, volontiers , en épingles tremblantes, les cheveux ou les premières dents de leur bébé favori.”

“Dans ces îles, le bijou restera longtemps le seul signe extérieur de richesse des couches campagnardes, à qui la propriété terrienne faisait cruellement défaut.”

- **Collier-chou** : Collier Martiniquais fait de grains en or ayant la forme de petits choux.
- **Collier-grains d’or** : Collier Guadeloupéen fait de petites sphères creuses en or, avec un magnifique fermoir. Un beau collier doit faire sept tours de cou, avant de retomber sur la poitrine et le fermoir est mis en avant comme élément décoratif.
- **Boucles créoles ou Créoles** : Boucles d’oreilles en or avec une large boucle.
- **Épingles tremblantes** : Ces épingles ont à leur sommet une fine bande d’or qui vibre quand la femme se déplace.”

Bitaco : Terme créole péjoratif, qui désigne un paysan sans instruction. Il vient de la déformation du mot habitant (dans le sens créole - voir ce mot).

Bitter Angustura : Ingrédient, fabriqué à Curaçao, qui ajouté au punch pour lui donner une petite saveur âcre. Le bitter a été pendant longtemps interdit à la vente en France.

Bizango : Sorcier vaudou d’Haïti.

Blaff : Mot Hollandais. Plat créole fait avec des chadrons (oursins) macéré dans du jus de citron vert et juste saisi au court-bouillon.

Blague *(Blag)* : Les Antillais aiment beaucoup plaisanter et faire des farces à leurs amis.

Blanc, Blanche *(Blan)* : Personne de race blanche. Héritage de l'Ancien Régime, la société créole est encore morcelée sur des clivages de races; mais l'évolution est très nette depuis quelques décennies.

• Diverses sortes de Blancs :

- ***Blanc France (Blan-Fwans)*** : Blanc métropolitain.
- ***Blanc kréyôl*** : Blanc né dans l'archipel guadeloupéen
- **Blanc Pays** ou **Blanc Caraïbe** : En Guadeloupe, Blanc descendant des anciens colons; en Martinique, il est désigné sous le terme de ***"Béké"***.
- **Blanc sauté barrière *(Blan sauté baryè)*** : Blanc ayant un peu de sang noir, mais classé néanmoins parmi les Blancs.
- **Grand Blanc** : Dans l'Ancien Régime, les grands colons ou "Grands Blancs" étaient proches des dirigeants de l'île. Pour mettre en valeur une grande concession, il fallait disposer de capitaux importants : achat de la terre, des semences, construction des bâtiments, acquisition des machines (moulins à sucre, ...), achat et entretien de la main-d'oeuvre blanche ou noire. Il en découlait que seules les personnes issues de la grande bourgeoisie ou de la noblesse pouvaient disposer de liquidités suffisamment importantes pour avoir de grandes concessions.

  Certaines riches familles marquèrent l'économie de l'île à cette époque comme les Houël, les Crapado, les Lemercier de Beausoleil, les Bologne, les Leroy de la Potherie, les Gaigneron, les Néron, les Filassier de Saint Germain, ...
- **Matignon ou Blanc Matignon** : Dans les Grands-Fonds du Moule, 300 personnes originaires de 50 familles portant les noms de Matignon, Bourgeois, Boucher, Ramade, Roux et Berlet, sont les survivants du monde des colons de l'Ancien Régime. Ils sont connus sous l'appellation de Matignon.

  Ils vivaient du produit de leurs cultures dans leurs petites propriétés. Ils ont été pendant longtemps dans l'isolement et la pauvreté.

  Selon Guy Lasserre dans sa géographie "La Guadeloupe": "Le Père Matignon, maître d'esclaves, surpris par le décret d'abolition de 1848, et démuni de ressources, refusa d'abandonner son domaine et le cultiva à l'aide des siens. Plusieurs autres maîtres d'esclaves imitèrent son exemple et se joignirent à lui. Vivant dans un rigoureux isolement, travaillant elles-mêmes de leurs terres, ces familles seraient à l'origine du peuplement de la région.".

  Le premier MATIGNON en Guadeloupe se nommait Léonard dit La Creuse, il était né à Barrou (Indre et Loire).
- **Petit Blanc ou 36 mois** : Colon pauvre tenu pour inférieur dans l'ancienne société créole. Jusqu'à la fin du XVII° siècle, les engagés volontaires furent la principale source de peuplement des îles. Ils provenaient généralement des régions côtières de l'ouest de la France. Ils s'entendaient avec un propriétaire ou plus souvent avec un capitaine de bateau, qui payait leur transport et les vendait à l'arrivée à un colon engagiste. Ils devaient travailler trois ans pour obtenir leur liberté. On les surnommait les "36 mois". Ils subissaient de grosses épreuves : voyage long et sans confort, climat nouveau, travail pénible à défricher le terrain avant la culture, mauvaise nourriture, maladies inconnues à l'époque (paludisme et fièvre jaune).

  Beaucoup de ces engagés mouraient avant la fin de leur période de servitude. Ils vivaient avec les esclaves noirs dans les mêmes ateliers, où ils n'étaient ni mieux traités, ni mieux nourris. Selon certains historiens, c'est dans ce milieu que se mélangèrent les croyances et les traditions pour créer la culture antillaise et la langue créole.

  Les maîtres étaient durs vis-à-vis de leurs serviteurs, car ils devaient rentabiliser leurs exploitations avant la fin du contrat de 36 mois.

Après les trois ans, l'engagé était libéré et généralement, il se groupait "en matelotage" avec un autre compagnon d'infortune pour exploiter à deux une petite concession.

- **Blanc à p'tit casaque** : Selon l'historien A. Lacour dans "Histoire de la Guadeloupe" : "Expression employée par le bas peuple de la Guadeloupe pour désigner avec mépris un vêtement court. Elle correspond à cette autre locution - blanc à p'tit casaque, - blanc de condition inférieure, qui n'a pas les moyens de s'acheter un habit. L'épithète de kalmanquiou (ou calmanquiou), appliquée d'abord à M. David de l'Etoile, ne tarda pas à s'étendre à tous les autres magistrats. Bientôt un kalmanquiou fut synonyme d'un nouveau juge."

Blond, Blonde *(Chabin, Chabine)* : Ces termes créoles de ***Chabin*** et de ***Chabine*** s'adressent à tous les blonds ou clairs sans distinction de race. Ils viennent de la corruption du mot français chérubin (catégorie d'anges et aussi charmant enfant).

Boeuf *(Bèf)* : Les boeufs antillais sont issus d'un croisement entre les races européennes (qui résistent mal au climat) et les zébus africains. Ils sont caractérisés par une bosse proéminente. Ils furent la principale force motrice pour les travaux agricoles : labours, transports de canne, pour faire tourner de nombreux moulins.

• Cri de la rue :

- **Mi bèf chapé** : Voilà des boeufs échappés (pour attention danger) - cri que l'on entendait souvent sur la Place de la Victoire, quand les boeufs sauvages, qui venaient d'Haïti par bateau, se sauvaient.

Boire *(Bwé)* : Verbe français déformé ayant la même signification au sens propre et un autre sens au figuré.

• Expressions populaires :

- ***Bwé d'lo*** : Boire de l'eau qui signifie être bien, ne rien faire.
- ***Bwé pawol*** : Boire les paroles - Écouter avec attention et aussi avec crédulité, prendre pour argent comptant.
- ***Bwé wonm*** : Boire du rhum

Bois *(Bwa)* : Mot français ayant à la fois le sens de la substance des arbres comme du lieu planté d'arbres; mais qualifie aussi les arbres eux-mêmes.

• Quelques arbres et diverses sortes de bois aux Antilles :

- **Bois bander *(Bwa bandé)*** : Arbre spontané (chiococa alaba).
  Pour préparer un aphrodisiaque, on met l'écorce à macérer dans du vin rouge ou dans du rhum.
- **Bois Bois *(Bwa Bwa)*** : Nom du mannequin du carnaval (ou Vaval), mais aussi la désignation d'un homme de paille.
- **Bois d'Inde *(Bwadenn)*** : Arbre spontané (Pimenta racemosa - Myrtacées) dont les feuilles servent à parfumer les aliments et aussi à fabriquer par décoction dans l'alcool de canne, une friction tonique appelée Bay-rhum. Les feuilles de bois d'Inde ont des vertus réchauffantes. Elles servent en "***thé***" (tisane).
- **Bois cannelle** : Cannella winterana - Myrtacée - Cannelier, arbre odoriférant. Son écorce, la cannelle, est un aromate connu.
- **Bois chandelle** (pilocarpus racemosus) : il servait aux Caraïbes pour faire des flambeaux.
- **Gommier rouge** : Bursera simaruba (Burséracée). Arbre énorme de la forêt, dont le tronc servait aux Caraïbes, à faire des pirogues. Ces pirogues ont conservé ce nom de gommier en Guadeloupe, jusqu'à l'arrivée des canots Saintois et en Martinique, jusqu'à nos jours.
- **Bois en feu *(Bwa difé)*** : Tison
- **Bois doux *(Bwa dou)*** : Plusieux arbres spontanés de la forêt : jaune (ocota leucoxylon), isabelle (ocota cernua), etc ...

- **Bois debout *(Bwadbou)*** : Obligation était faite aux colons qui avaient des terres proches du rivage, de conserver des arbres face à la mer, pour faciliter la défense contre les envahisseurs.
- **Bois de fer *(Bwa fè)*** : (krugio fendrum) Bois spontané très dur.
- **Bois de Rose** : Il est appelé en Guadeloupe : bois marbré, à cause de son coeur qui est jaspé de blanc, de noir et de jaune.

Bois debout *(Bwadbou)* : Bois et bosquets que les colons conservaient sur leurs concessions, pour réduire l'effet des embruns en bordure de mer et pour avoir du bois de chauffe, pour leurs moulins. La Compagnie des Indes Occidentales imposait le maintien d'un bois debout, le long du rivage, pour faciliter la défense côtière.

Bol *(Kwi* ou *Couï)* : Mot Caraïbe désignant la demi-calebasse (fruit du calebassier) vidée de sa pulpe et dont l'écorce est très dure. Ce récipient servait de bol, de tasse, de verre, d'assiette, etc ... d'abord aux Caraïbes, puis aux colons et aux esclaves et ensuite à toute la société antillaise.

Bologne : (Selon Cl. Naine-Lafages) Avant l'abolition de l'esclavage, l'habitation Bologne appartenait à un sieur Noël AME, ancien esclave, pêcheur maître senneur qui possédait plusieurs pirogues et plus de 120 esclaves. Sa tombe est toujours sur l'habitation, dans la commune du Baïllif.

Bombe : Petit transport en commun, qui dessert même les hameaux éloignés. Il y a quelques années, les "bombes" avaient des noms amusants, des décorations picturales et surtout un klaxon à plusieurs tons.

Bomber *(Bombé)* : Verbe créole qui signifie aller vite, comme une bombe.

Bon, Bonne *(Bon)* : Mot français.

• Mots créoles dérivés :
- ***Bonmatin*** : de bonne heure, très tôt
- ***Bonswa*** : Bonsoir

Bonbon *(Sik)* : Les bonbons et les sucreries se disent "sucres" en français et "***sik***" en créole. Le mot "***bonbon***", en créole signifie gâteau.

Bon Dieu *(Bondyé)* : Le Dieu ou le Bon Dieu tient une grande place dans le coeur des Antillais. A cause de la multitude de croyances successives qui se sont succedées aux îles, sans réellement disparaître, il faut lire le chapitre : Croyances populaires. Sur ce sujet, les mots et même les noms ont souvent des sens cachés.

Bon Dieu Coolie *(Bondyé cooli)* : En dehors du Bon Dieu des Chrétiens, il y a également celui des Coolies Indiens. Ils sont venus de la Côte de Malabàr aux Indes avec leurs croyances hindouistes, que certains ont conservées.

• Fête du Pongol - Après l'abolition de l'esclavage en 1848, les anciens esclaves ne voulant plus travailler, les colons firent appel aux Malabars. Avec les Hindous venant des Côtes de Malabar, les traditions des Indes sont arrivées aux Antilles. Au plan culinaire, on leur doit le colombo et plus généralement la cuisine au carry ou à la poudre dite de Colombo.

Maurice Jallier et Yollen Lossen dans "Musique aux Antilles" décrivent la Fête du Pongol : " Leur fête religieuse ou "fête du Pongol", fut nommée ***Bondyé Coolie*** (Bon Dieu des Coolies). Les Hindous, regroupés dans certaines communes, se réunissent, à des dates précises, pour exercer leur culte, et offrir à leurs Dieux des animaux en sacrifice, afin de les remercier ou d'attirer leurs grâces. la fête dure quatre jours."

" Pour commencer, ils décorent une grotte de fleurs et de branches d'arbres. Cette grotte abrite un tertre en bouses de vache, où sera installée la "Pagode" : centre de la fête. Ils font leurs ablutions, purifient les accessoires du sacrifice, se rasent le menton et le tête et s'habillent de blanc. Des fruits, placés au pied de la Pagode, sont arrosés d'eau de coco. Toute cette cérémonie se fait au rythme du tambour basque et des parfums d'encens. Au signal, tous les participants se prosternent en adorant leur idole, puis la Pagode est posée sur le tertre avec solennité."

"C'est à ce moment que commencent les chants et les danses : les hommes, habillés de blanc, psalmodient, tenant à la main le "majumbé" (bêche à trois dents), instrument du rite. Le danseur invoque les saints pour que le mouton soit immolé dans les meilleures conditions et que sa tête soit tranchée d'un seul coup de coutelas. Toute la nourriture, posée au pied de la Pagode, est encensée."

"Devant la grotte, on fait cuire du riz et du lait. Quand le riz commence à bouillir, les Hindous crient : "Pongol", ce qui veut dire "il bout". Le riz est alors présenté à la Pagode et tous les participants en goûtent. Le sacrifice proprement dit commence. les participants se purifient une nouvelle fois en se passant sur le front, la poitrine et les épaules, de la cendre et de la bouse de vache. Les offrandes destinées à l'immolation sont amenées et purifiées par l'encens et l'eau lustrale. L'officiant, après avoir dansé au rythme du tambour, sur la lame d'un coutelas, tranche d'un coup de machette la tête des agneaux et des coqs. Ceux-ci sont ensuite emportés afin d'être préparés pour le festin auquel toute l'assistance est conviée. La nourriture est servie avec la main, sur une feuille de bananier."

"Enfin les Hindous hissent au sommet d'un arbre, leur drapeau orné d'étoiles, de croissants rouges et dorés. Le soir du quatrième jour, la Pagode est jetée à la mer. Pendant toute la journée, trois joueurs de tambour frappent des rythmes lancinants."

"Chaque soir, l'assistance se livre à des chants et des danses sacrées, rythmés par le tambour et de fines baguettes. Ils dansent sur des lames de coutelas, marchent sur le feu, dans les braises avec, sur la tête, un pot de lait qui bout. Ils ont quelques temples en Guadeloupe, dont à Capesterre et à Sainte-Anne."

Bonne d'enfant ***(Mabô*** ou ***Dâ)*** : Les désignations créoles viennent du français : ***Mabô*** de ma bonne et ***Dâ*** de Dame. La ***Mabô*** ou la ***Dâ*** a une place spéciale dans la famille antillaise, dont elle est partie prenante, c'est la seconde mère pour les enfants. Chaque année, ceux-ci donnent à leur Dâ un ou deux grains d'or qui feront à la longue un grand collier, témoin de l'affection qu'on lui témoigne et aussi de sa fidélité envers la famille. Elle y reste jusqu'à sa mort et est enterrée dans le caveau familial. A Pointe-à-Pitre, les ***Dâs*** sous l'impulsion d'Augusta ISIDORE avaient créé une Association, qui s'appelait "La Confrérie des Fleurs Fanées" et dont le but était d'assurer à ses membres un enterrement avec les honneurs de la Confrérie.

Bonnement ***(Bonman)*** : Mot français déformé en créole, très employé aux îles, tant en français qu'en créole.

• Expression populaire :

- ***Toubonman*** : Tout bonnement, est constamment employé. Tout bonnement, de toute bonne foie, tout simplement, sans détours.

Bordée ***(Bôdé)*** : Mot français, mais qui a aux Antilles le sens de fête, amusement, vadrouille.

Boucan : Mot Caraïbe, Arawak & Tupi-guarani qui désigne le feu destiné à sécher et à fumer la viande et le poisson. La signification de vacarme dans le sens français du terme vient des feux Indiens pour boucaner la viande des boeufs et de l'animation qui les accompagnait.

Le mot ***"abouacani"*** veut dire en arawak et en caraïbe : faire bouillir.

De nos jours, faire un boucan aux Antilles, c'est allumer un grand feu pour brûler les branches et les feuilles de la forêt, avant de planter sur brûlis.

• Mots dérivés du boucan :

- ***Barbaco*** : Les boucaniers faisaient sécher la viande découpée sur des claies ainsi nommées par les Indiens aux feux de bois dits ***boucans***.
- **Barbecue** : Déformation de ***barbaco*** .
- **Boucaner *(Boucané)*** : Séchage de viandes et de poissons à la fumée.
- **Boucaniers** : Chasseurs de boeufs, notamment à Saint-Domingue.

Boucanier : C'était un chasseur qui abattait des boeufs, notamment à Hispagnola (actuellement Haïti-Saint Domingue). La viande découpée et mise sur des claies nommées ***barbaco*** (par les Indiens) séchait sur des feux de bois dits ***boucans*** (mot amérindien). Cette viande était vendue aux navires, qui avitaillaient avant le retour en Europe ou le départ en expédition dans la mer des Antilles. Les Espagnols faisaient la guerre aux boucaniers, afin de réduire la course (expédition de corsaires) et la flibuste.

Boucan de cochon du R.P. Labat : Dans son livre "Voyage aux Isles 1693-1705", le R.P. Labat en fait la description suivante :

" ... Quelques-uns de nos pères qui vinrent voir notre convalescent m'engagèrent à leur donner un cochon boucané dans le bois. Je le fis avec joie, et pour augmenter la compagnie, j'y invitai quelques-uns de nos amis, et tous ceux de nos pères qui étaient à portée de s'y trouver."

" Le boucan de cochon se fait ... dans les bois, à l'imitation des boucaniers, ou des chasseurs, qui accommodent le leur à peu près comme je vais le dire, lorsqu'ils veulent se délasser de leur exercice ordinaire et se divertir. La différence de celui des boucaniers au nôtre était qu'ils font le leur avec un sanglier, ou un cochon marron (de cimarron : évadé), au lieu que le mien n'était qu'un cochon domestique que j'avais eu soin de faire tuer, flamber et vider la veille. J'avais aussi envoyé nettoyer une place dans le bois, au bord de notre rivière, environ à quinze cents pas de la maison, où j'avais fait faire un grand ajoupa, c'est-à-dire une grande case bâtie à la légère et couverte de feuilles de balisier et de cachibou, pour s'y retirer en cas de pluie."

"Le jour étant arrivé, j'envoyai dès le point du jour à l'ajoupa le cochon et les autres choses que j'avais fait préparer pour le repas, et surtout le vin, afin de le faire rafraîchir dans la rivière. Lorsque tous les conviés furent assemblés, nous partîmes pour nous rendre au lieu où se devait faire le boucan. Nous y arrivâmes sur les neuf heures. il fallut d'abord que tout le monde se mît à travailler. Les plus paresseux furent chargés du soin de faire deux brochettes pour chaque boucanier. On prend pour cela du bois de la grosseur du doigt, que l'on dépouille de sa peau et que l'on blanchit bien proprement. Une des brochettes doit avoir deux fourchons pointus, l'autre n'a qu'une pointe. les autres conviés s'occupèrent à former le boucan. c'est une espèce de gril de bois sur lequel le cochon tout entier se doit cuire. On coupe pour cet effet quatre fourches de la grosseur d'un bras et d'environ quatre pieds de longueur, on les plante en terre de manière qu'elles font un carré de long d'environ cinq pieds sur trois pieds de large. On pose les traverses sur les fourches et on arrange sur les traverses les galettes qui font le grillage. Tout cela est bien amarré avec des lianes. C'est sur ce lit, ou sur ce gril, qu'on couche le cochon sur le dos, le ventre ouvert, écarté autant qu'il est possible et retenu en cette situation par des bâtons, de peur qu'il ne se referme lorsqu'il vient à sentir la chaleur du feu qu'on met en dessous."

" Pendant qu'on accommodait toutes ces choses, les nègres, qui avaient coupé une bonne quantité de bois le jour précédent, y mirent le feu pour le réduire en charbon, et quand il fut en état on l'apporta sous le cochon avec des écorces d'arbres qui servent de pelles, parce qu'il est expressément défendu de se servir d'aucun instrument de métal comme pelles, pincettes, plats, assiettes, cuillers, fourchettes, salières, et même de nappes, serviettes ou semblables ustensiles qui défigureraient trop la manière de vie boucanière, qu'il semble qu'on veut imiter dans ces repas. J'oubliais de dire que le ventre du cochon avait été rempli de jus de citron avec force sel, piment écrasé et poivré, parce que la chair du cochon, quoique très bonne et très délicate, et plus en Amérique qu'en aucun lieu du monde, est toujours douce, et a besoin de ce secours pour être relevée."

“ Pendant que le cochon cuit, ceux qui veulent déjeuner (du matin) le peuvent faire, et boire un coup, pourvu que ce soit dans un couï, et que la liqueur ne soit point mélangée, c’est-à-dire qu’il faut boire le vin tout pur et l’eau toute pure, parce que ces sortes de mélanges et ces tempéraments d’eau et de vin sont tout à fait opposés à la simplicité d’une pareille vie. ...”

“ Après le déjeuner (du matin) chacun prit son parti. Les uns allèrent à la chasse, les autres amassèrent des feuilles de balisier, de cachibou, et des fougères, pour faire des nappes et des serviettes; les autres eurent soin que le cochon cuisît lentement et que la chair fût bien pénétrée dans la sauce dont le corps était rempli, ce qu’on faisait en la piquant avec la pointe de la fourchette, mais sans percer la peau, de peur que la sauce qu’on a intérêt de conserver ne passât au travers et ne tombât dans le feu.”

“ Quand on jugea que le boucan était cuit, on appela les chasseurs avec deux coups d’arme qu’on tira coup sur coup ... A mesure qu’ils arrivaient, on plumait le gibier qu’ils avaient apporté, et selon son espèce on le jetait dans le ventre du cochon, qui servait de marmite, on bien on le passait dans une brochette qu’on plantait devant le feu, où il se cuit sans avoir besoin d’être tourné plus de quatre ou cinq tours. Les chasseurs qui n’apportaient rien, n’en étaient pas quittes pour dire qu’ils n’avaient rien trouvé : on leur répondait qu’il fallait chercher, trouver et apporter sous peine de la vie. Si c’étaient de vieux boucaniers, on les mettait sur-le-champ en pénitence en leur faisant boire autant de coups que le meilleur chasseur avait apporté de pièces de gibier, et cela tout de suite... “

“Après le bénédicité, nous nous mîmes à une table si ferme et si solide qu’elle ne pouvait branler à moins que la terre ne tremblât, puisque c’est la terre même, couverte de fougère, de feuilles de balisier et de cachibou. Chacun mit à côté de soi ses deux fourchettes, son couteau, son couï pour boire, avec une feuille de cachibou, dont les quatre coins attachés avec de petites lianes lui donnent la figure d’une tourtière. C’est là-dedans que chacun met sa sauce, s’il veut la faire en particulier plus douce ou plus piquante. Je fis mettre des serviettes et du pain sur la table quoique ce fût un abus, car les véritables boucaniers ne connaissent point les serviettes, ne se servent que de bananes pour accompagner leur viande, et encore rarement, leur ordinaire est que le gras et le maigre du cochon tiennent lieu de pain et de viande.”

“ C’est au maître du boucan, comme chef de la troupe et père de famille, de couper le premier morceau à toute la compagnie. Il s’approche pour cela du boucan, tenant sa grande fourchette de la main gauche et le grand couteau de la main droite, et le cochon demeurant toujours sur son lit de repos, avec un petit feu dessous, il coupe de grandes tranches de chair sans endommager la peau, et les met sur des feuilles de balisier que les serviteurs portent à ceux qui sont assis. On met au milieu de la table un grand couï plein de la sauce qui était dans le ventre du cochon, et un autre plein de jus de citron avec du poivre, du sel et du piment, dont chacun compose sa sauce comme il le juge à propos. Après ce premier service, les plus anciens se lèvent tour à tour pour couper et servir; et enfin les novices, qui doivent avoir appris le métier en le voyant pratiquer, se lèvent les derniers, coupent et servent les autres. “

“ Je crois qu’il n’est pas nécessaire d’avertir le lecteur qu’un point essentiel est de boire souvent. La règle le veut et la sauce y invite, en sorte que peu de gens font des fautes sur ce point.”

Boucaut *(Boukau)* : Unité de mesure française antérieure au système métrique, c’était une sorte de récipient qui valait 50 kgs. On parlait de boucauts de sucre ou de boucaut de morue.

Boudin *(Bouden)* : Mot français, mais le boudin créole est très particulier. Il n’a pas de graisse, uniquement du sang, du vin, de la mie de pain trempée dans du lait et des épices.

Bouillante (Ville de) : La paroisse fondée en 1645 s’appelait autrefois Saint-Louis et la ville était appelée l’Ilet à Goyave, puis Fontaine Bouillante et enfin Bouillante. La ville est connue pour ses nombreuses sources chaudes, depuis le début de la colonisation. Certaines sources surgissent en mer à proximité du rivage. Elles sont maintenant captées, par l’usine géothermique, qui en fait de l’électricité pour toute la Guadeloupe.

Bouleversé *(Chouboulé)* : Le mot français peut être employé aux Antilles dans le sens de “barbouillé”, pas en bonne forme.

Bouleversé : Mot français employé à contresens dans la croyance médicale locale. Il s’agit de l’action des vers sur l’organisme des enfants en particulier, qui deviennent “***chimérique*** ” (de mauvaise humeur). Pour tuer les vers, il faut les saouler avec une macération d’herbe à pique dans du rhum, que l’on boit à jeun.

Boulézin : Mot créole, qui vient des mots français : brûler du zinc. L’une des cérémonies les plus fréquentes du Vaudou, qui consiste à régénérer l’ensemble du matériel liturgique en le passant à la flamme.

C’est aussi la cérémonie qui un an après le décès, met fin au deuil et marque le retour de l’âme du mort apaisée parmi les hommes. Le pôt à tête ***(pôt à têt)***, qui contient des cheveux et des rognures d’ongles du mort, est ouvert et le contenu est mis au feu.

Bourrique, Bourriquet *(Bourik, Boukèt, Bourikèt)* : Mots français désignant l’ânesse et l’ânon. En créole, il n’y a pas de féminin, ni de masculin et pour le pluriel, il n’y a pas d’article. ***Bourrik*** désigne aussi bien l’âne que l’ânesse et ***Boukèt*** peut aussi bien désigner l’âne que son petit.

Boutou : Mot Caraïbe désignant leur massue de bois. C’était une arme redoutable dans la main de ces guerriers, qui attaquaient par surprise. Dans la société créole d’aujourd’hui, ce mot désigne des jetons en os.

Selon le R.P. Labat : “Le boutou est une espèce de massue d’environ trois pieds et demi de long, plate, épaisse dans toute sa longueur de deux pouces, excepté à la poignée, où son épaisseur est un peu moindre; elle est large de deux pouces à la poignée et de quatre à cinq à l’autre extrémité, d’un bois très dur, fort pesant et coupé à vive arête. Ils gravent différents compartiments sur les côtés les plus larges et remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Il n’y a point de coup de boutou qui ne casse un bras ou une jambe, ou qui ne fende la tête en deux parties, car ils se servent de cette arme avec beaucoup d’adresse et de force.”

Boyer, Boyaicou : Mots Caraïbes. Les ***Boyers*** , prêtres et les ***Boyaicou*** , hommes-médecines étaient des médiateurs entre les Caraïbes et l’au-delà. Ils pouvaient entrer en communication avec les esprits. Ils enseignaient aux Caraïbes qu’***Icheri*** (principe du bien), bon par essence, toujours disposé à répandre des bienfaits, n’avait pas besoin d’être invoqué; qu’au contraire, ***Mapouya*** (principe du mal), sans cesse animé de mauvais desseins, devait être apaisé par des offrandes. On le sollicitait pour la guérison d’une maladie, le succès d’une guerre.

Les séances de chamanisme se déroulaient dans une case obscure où ***Chemeen*** (principe du bien) pouvait pénétrer par une petite ouverture dans le toit, souvent avec un ***Boyer***. Le guérisseur enlevait par succion les corps étrangers imaginaires dans les parties douloureuses du malade. Pour les visiteurs divins, il y avait un hamac et de la nourriture. Ces offrandes appartenaient au boyer, qui seul pouvait se permettre de s’en nourrir.

La fumée du tabac jouait aussi un rôle important au cours de ces séances. Il arrivait souvent que l’on abandonne l’emplacement d’un village à la suite de maladie répétées, pour se mettre hors de l’emprise d’un esprit résidant dans les parages.

Brasse *(Bras)* : Ancienne mesure maritime français, qui vaut environ 1,60 m. Ce terme est conservée pour indiquer la profondeur; mais aussi pour mesurer de la corde, du bois, etc ...

Brûle-geule : Plat créole de petits poissons servi avec une pimentade.

Burgau *(Bougo)* : Nom français d’un coquillage. Le burgau est consommé cuit avec une sauce pimentée.

C

Cabosse : Fruit du cacaoyer contenant les graines de cacao.

Cabouïa : Mot Caraïbe désignant une corde. Le même mot signifie en créole un noeud coulant, un lacs.

Cabri *(Kabrit)* : Mot français qui a la même signification aux îles : cabri, chèvre, chevreau, ... Dans la symbolique créole, c'est le mauvais larron, qui annonce le malheur. Dans les contes et les proverbes, il est souvent associé avec le mouton, qui est le bon larron, victime et dupe du cabri.

Cabri sans corne *(Kabrit san cone)* : Ce terme désigne les enfants sacrifiés aux rites du Vaudou, notamment par les esclaves Mondongues.

Cabrouet *(Kabwèt)* : Petite charrette tirée par une paire de boeufs qui servait dans l'enlèvement des cannes. Aux Antilles, il n'y a pas de chevaux de trait.

Caca : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Autres significations :

- ***Caca dyab*** : Caca du diable **-** Nom créole d'un médicament qui sert à calmer la diarrhée (assa foetida).

- ***Caca d'or*** : Nom créole d'une grosse écrevisse, dont l'intestin a une couleur dorée.

Cacahuète *(Pistache)* : Le mot cacahuete vient de la langue nahualt parlée par les Aztèques. Le mot pistache était l'ancienne dénomination française de la cacahuète, qui s'est conservée aux Antilles, jusqu'à nos jours, dans le langage courant.

• Cri de la rue en 1960 :

- ***Yé, les pistaches bien grillées !*** : Sont les cacahuètes bien grillées. Cri des marchandes sur les places publiques.

Cacique : Mot Amérindien, qui désigne le chef du village Caraïbe ou Arawak. Il est souvent le patriarche ou le chef d'un groupe de familles.

Cacao *(Cacau)* : Mot Taïnos (Arawak). Le ***cacau*** a été la première appellation du cacao. Aujourd'hui, ce mot désigne aux Antilles, le chocolat non raffiné, non sucré.

• Mots liés au cacao et au chocolat :

- **Cabosse** : Fruit du cacaoyer.

- ***Cacau*** : Chocolat non raffiné et non sucré.

- *Cacau doux* : Chocolat non raffiné et sucré. A quatre heures, les enfants goûtaient avec du pain et du cacau doux.

- Cacau amèw : Cacao amère, donc brut avant d'être sucré.

- **Cacaoyer** : Arbre spontané qui produit des cabosses, qui contiennent des fèves, qui donneront le cacao. La culture du cacao est un héritage du passé.

Café : La Guadeloupe produit, en petites quantités, un excellent café de la catégorie “bonifieur”, qui sert à améliorer le goût des autres cafés. Depuis quelques années, la production semble se développer à nouveau.

Dans “La Guadeloupe pittoresque”, Armand BUDAN rapporte une fable de FONDOC, qui décrit que le bon café de la Guadeloupe était vendue en Métropole sous le label : café de la Martinique. Jusqu'à une période récente, les navires avaient l'obligation d'escaler à la Martinique.

Cette réglementation a eu pour conséquence de donner le monopole du commerce maritime à la Martinique. Les produits de la Métropole étaient déchargés à Saint-Pierre et réexpédiés à prix majorés aux autres îles et les productions de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de Sainte-Lucie et autres îles françaises passaient par les négociants de Saint Pierre avant réexpédition sur le label de produits de la Martinique.

• Sortes de cafés en Guadeloupe :
- **Café arabica** : Café de qualité supérieure (Coffea Arabica).
- **Café bonifieur**, **Café B** : Café, de qualité exceptionnelle, dont les grains ont été lustrés un à un. Cette manipulation, qui améliore la qualité du café, est un secret qui se transmet en famille.
- **Café en parche *(Café enpach)*** : Grains de café ayant encore leur fine enveloppe, mais étant déjà sortis de la cerise. Après un long séchage au soleil, il faudra les pilonner pour casser la parche, puis la retirer à la main.
- **Café habitant, Café H *(Café z'habitan)*** : Café en parche vendu en l'état.
- **Café robusta** : Sorte de café de seconde qualité.
- **Café très léger *(Kiôlôlô)*** : Mot créole désignant un café très allongé, qui est servi aux enfants, pour leur petit déjeuner.

Caféier *(Pyé café)* : Arbuste produisant des cerises, qui contiennent chacune deux grains de café.

• Sortes de caféiers :
- **Caféier gaulette *(Café gaulèt)*** : Caféier dont les longues et hautes branches n'ont pas été taillées.
- **Caféier parasol** : Caféier, qui est étété pour faciliter la cueillette.

Caféière : Plantation de caféiers.

Cajou : Fruit astringent et rafraîchissant ayant à sa base une noix, dont on extrait l'amande comestible.

Calalou : Du mot caraïbe : **calao** désignant une soupe de feuilles de "siguine" connue aujourd'hui, sous le même nom en Guadeloupe. Soupe martiniquaise faite avec des crabes, des gombos, des feuilles de siguine et un morceau de lard.

Caleinda *(Kalinda)* : C'était la danse préférée des esclaves. Elle honorait la fertilité et la maternité. Elle venait d'Afrique et était très érotique. Les premiers colons et surtout le clergé luttaient contre la pratique de cette danse, qui se terminait en orgie. Les esclaves la dansaient en cachette.

Calorge *(Kaloj)* : Mot français déformé qui désigne en métropole une petite construction qui sert, dans les marais salants, aux paludiers, pour ranger leurs outils. Aux Antilles, la ***caloj*** est un clapier pour les lapins et aussi la cage des coqs "game" (de jeux, de combats) et des oiseaux.

Calypso : Danse syncopée des Antilles anglaises.

Camion *(Char)* : Mot français désignant les camions de transport de marchandises ou de passagers. Le ***char*** est un gros transport en commun, la ***bombe*** est un petit transport en commun.

Juste à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les chars avaient de belles décorations picturales et surtout un klaxon à plusieurs tons. Un d'entre eux avait repris un air de chanson : "Vagabon, bon.. bon.. ba nou lè" (Les vagabonds, bons.. bons.. donnez-nous de l'air - dégagez-nous la place).

Canal : Désignation des détroits entre deux îles. Le courant marin y est généralement très fort. Les

caravelles avaient du mal à remonter, à la fois le courant et le vent d'est (alizé), pour passer de la mer des Caraïbes à l'Atlantique. Plusieurs décennies après Christophe Colomb, le courant du Gulf Stream ayant été découvert, les caravelles passèrent plus au nord entre Cuba et la Floride, pour profiter du courant inverse allant de l'ouest à l'est. Les flibustiers vinrent se baser à l'île de la Tortue, près du passage obligé de ces caravelles ou point de débouquement. L'action de sortir d'un détroit s'appelle débouquer.

Cancangnan : Nom local d'un oiseau commun des îles.

Cancrelat, Cafard, Blatte *(Ravet)* : Cet insecte, commun et très envahissant, est couramment désigné sous son nom Caraïbe de ***ravet*** (prononcer "ravette").

Canne à sucre *(Kan à sik)* : Nom caraïbe : ***Caniche***. La canne à sucre vient des îles Canaries; elle a été amenée aux Antilles par Christophe Colomb. La culture de la canne est traitée au mot : Plantation, l'industrie sucrière est à : Sucrerie et la fabrication du rhum est à : Rhum.

• Mots liés à la canne à sucre :

- **Amarre** : Feuille de canne servant à lier les cannes coupées.

- **Attacheuse** : En Guadeloupe, ouvrière agricole qui réunit les bouts de cannes en paquets avant l'enlèvement pour le transport en cabrouet ou en camion vers l'usine. En Martinique, cette ouvrière s'appelle amarreuse.

- **Bagasse** : Pulpe de canne après extraction du jus. La bagasse sert à alimenter les chaudières fournissant l'énergie nécessaire pour les moulins.

- **Coupe** : La coupe de la canne ou de la banane, c'est la récolte.
- **Coupeur** : L'ouvrier qui coupait les cannes. Aujourd'hui, une grand partie de cannes sont coupées par des machines.

- **Donneuse d'eau** : Ouvrière agricole chargée d'apporter de l'eau aux coupeurs de cannes et aux attacheuses. Elle doit aller la chercher parfois assez loin et circuler sans cesse entre les travailleurs.

- **Epaillage** : Cela consiste à détacher les feuilles sèches des cannes et à les répandre sur le sol.

- **Flèche de canne** : Fleur de la canne à sucre, qui dépasse d'un bon mètre le sommet des feuilles. Elle est formée d'un gros pompon mauve pâle monté sur une longue tige. Les champs de cannes en fleurs offrent un spectacle magnifique.

- **Recourage** : Cela consiste à remplacer les plants de cannes morts et ceux dont le développement est mal assuré, quelques semaines après la plantation.

- **Rejeton** : Nouvelle pousse de la canne à sucre après la première coupe ou les suivantes. La canne peut donner des rejetons pendant plus de quinze ans, mais elle s'épuise et il faut l'arracher.

- **Rendement agricole** : C'est le tonnage de cannes récolté à l'hectare.

- **Rendement industriel** : C'est le poids de sucre retiré de la canne. Ces deux rendements : agricole et industriel sont très importants, pour la rentabilité de la plantation, pour le premier et de l'usine, pour le second.

Cannibale : Déformation du mot amérindien ***Galibi*** (les Caraïbes sont des Galibis). Ils ne se mangeaient pas entre eux et ne mangeaient ni les femmes, ni les enfants des autres peuplades. Mais manger un guerrier ennemi était l'action la plus méritoire, qu'ils pussent accomplir.

Le cannibalisme s'insérait dans un processus complexe de cohésion d'une population et dans des rites religieux.

"La capture des prisonniers, leur sacrifice et la consommation de leur chair, étaient des actes successifs d'un drame rituel à profonde portée religieuse et sociale ... (ce) serait un acte religieux, un sacrifice au sens du terme dont l'objet est d'apaiser l'âme d'un parent (pris ou mangé par) l'ennemi ou mort de vieillesse ou de maladie" (Metraux).

Ces populations obéissaient à des esprits qui exigeaient que les victimes fussent sacrifiées et consommées. Les hochets sacrés (***maracas***) étaient le siège des esprits. par le truchement des ***boyers*** (chamans), ils demandaient que les hommes aillent à la guerre pour capturer des ennemis, car les esprits avaient envie de se repaître de la chair des captifs. C'était un devoir sacré lié à la fondation de la société Caraïbe.

• Récit du docteur Chanca, médecin de l'escadre de Christophe Colomb, qui parle de la rencontre des Caraïbes, à la Guadeloupe, en 1493, par J. Rennard "Découverte des Antilles par Christophe Colomb" p 117 :

"Le capitaine monta dans sa chaloupe et descendit sur le rivage. Il porta ses premiers pas vers les maisons, dans lesquelles il trouva leurs habitants, qui, dès qu'ils l'aperçurent, prirent la fuite. Il entra dans ces maisons où il trouva les choses qu'ont les Indiens; car ils n'avaient rien emporté. Il y prit deux perroquets très grands et bien différents de ceux qu'il avait vus jusqu'alors. Il y trouva beaucoup de coton filé ou prêt à l'être, et des vivres destinés à leurs habitants. Il prit un peu de chacune de ces choses et surtout quatre ou cinq ossements de bras ou de jambes humaines. Aussitôt que nous eûmes vu ces derniers objets, nous soupçonnâmes que ces îles étaient celles de Caribe qui sont habitées par une race qui mange la chair humaine".

Canot : Ce mot vient des mots Arawaks et Caraïbes : ***Canoa*** et ***Canobe*** désignant les pirogues faites, d'une seule pièce, dans le tronc d'un arbre. Ce type d'embarcation et la façon de pagayer étaient inconnues en Europe à cette époque.

Canot saintois, Boat ou **Saintois** : Dans toutes les Antilles, la pêche ne s'est réellement développée qu'aux Saintes, où les fonds marins sont poissonneux. Il faut insister sur les qualités des Saintois, qui ont la réputation justifiée d'être les meilleurs marins des îles. Ils sont des descendants de Bretons exilés sous Louis XIV. Ils se transmettent de père en fils leurs connaissances du métier et des lieux de pêche. Ils sont les seuls à se consacrer à plein temps au métier, qui était leur unique source de revenu. Maintenant, ils exploitent la beauté des îles des Saintes, qui attirent de nombreux touristes.

Les Saintois ont mis au point un type d'embarcation appelé : canot, boat ou saintois, qui par ses qualités a détrôné en Guadeloupe, la pirogue dite gommier, couramment utilisée en Martinique et en Dominique.

Le canot saintois est très léger et non ponté. Son originalité est dans la voilure. Il y a un foc et surtout une grande voile reliée à un gui très long, qui dépasse à l'arrière de la moitié de sa longueur. Cette particularité en fait un bateau très ardent, qui remonte bien au vent. Bien que plus stable que la pirogue, il requiert une grande habileté pour être manoeuvré. Le bateau a très peu de quille, ce qui permet d'aborder facilement et de la déhaler sur le rivage. Le lest est mobile, formé de gueuses de fonte ou de gros galets. Il y a peu d'accidents graves, malgré les coups de vents dits "grains venteux" ou "grains blancs", qui n'ont rien à voir, ni avec le mauvais temps, ni avec les cyclones : il s'agit de petites tornades très localisées, avec un vent violent tourbillonnant. Ces grains se déplacent très rapidement sur la mer, qui les alimente.

Cantiques de Noël - Ces chants de Noël ont été introduits aux Antilles par les missionnaires et les colons. Ils sont chantés exclusivement pendant les périodes allant de l'avent, c'est-à-dire de la Toussaint à Noël. Ces cantiques ont été arrangés au goût des antillais dont ils ont adapté le rythme. Des reparties drôles, constituées de faits d'actualité, de potins du quartier, de ritournelles à boire y ont été ajoutées.

• Quelques cantiques très connus :

Michaud veillait

Texte relevé dans "Musique aux Antilles" de Maurice Jallier et de Yollen Lossen

Michaud veillait la nuit dans sa chaumière,
Près du hameau, en gardant son troupeau;
Le ciel brillait d'une vive lumière,
Il se mit à chanter :
Je vois (ter)
L'étoile du berger; au bruit qu'il fit
Les pasteurs de Judée, tout en sursaut
Vinrent trouver Michaud, auxquels il dit :
La Vierge a accouché, sur l'heure de minuit
Voilà (ter)
Ce que l'ange a prédit.

Un pauvre toit servait de couverture
A la maison de ce roi de Sion.
Le vent sifflait d'une horrible froidure,
Au milieu de l'hiver,
Il vient (ter)
Pour nous tirer des fers
Sa Mère était assise près de la crèche;
L'âne mangeait, le boeuf les réchauffait;
Joseph priait, sans chandelle, ni mèche,
Dans ce triste appareil,
Jésus (ter)
Brillait comme le soleil.

Fasse Seigneur, que votre Sainte enfance,
Nous place aux cieux, parmi les heureux !
Ah ! Quel bonheur si dans votre souffrance,
Nous pouvions mériter
Un bien (ter)
Que l'on en peut ôter.

Suite en créole	Traduction
Calypso	Calypso
En Perinello	En Perinello
Mwen lé bombé-o	Je veux partir - o
Mwen lé bombé	Je veux partir
Pays-là pa bon pou mwen chè	Le pays n'est pas bon pour moi, mon cher
Sé pa d'aute ki trompé Michau	Ce n'est pas les autres qui ont trompé Michaud
Ki di li Joseph pa papa Bondyé	Qui a dit que Joseph était le père du Bon Dieu.

Mi bel lannuit

(Voilà une belle nuit sur l'air de Douce Nuit)

Version créole	Traduction
I	I
Mi bel lan nuit, foutt sa joli	Voici une belle nuit, comme c'est joli
Tout moune ja ka dômi	Déjà tout le monde dort
Marie épi Joseph ka veillé	Marie avec Joseph veillent
Assou Jésus ki ka sommeillé	Sur Jésus qui sommeille
Dans ciel la ni z'étoiles chè	Dans le ciel, mon cher, il y a des étoiles,
Ni z'étoiles ki ka clairé .	Il y a des étoiles qui brillent.
II	II
Mi bel lannuit, foutt sa joli	Voici une belle nuit, comme c'est joli
Mi bonhè pou nou toutt	Voici du bonheur pour tous
A minuit an pauv gadien	A minuit, un pauvre berger
Ka tenne plusieu voix	Entend plusieurs voix
Ki ka chanté	Qui chantent
Manmaille la nou sauvé	Les enfants, nous sommes sauvés

Pass Jésus nèt jodi-là	Parce que Jésus est né aujourd'hui
III	III
Mi bel lannuit, foutt sa joli	Voici une belle nuit, comme c'est joli
An nou toutt bô légliz,	Allons tous près de l'église,
Adoré ti Jésus ki couché	Adorer le petit Jésus qui est couché
Bras-li en lè i envi nou	Ses bras sont levés, car il
Kynbé li	Souhaite que nous le prenions
Nou ké pran li dan key à nou	Nous le prendrons dans nos coeurs
Nou ké gadé li pou toujou.	Nous le garderons pour toujours.

Caouynage : Mot Caraïbe. C'est une assemblée de Caraïbes, qui buvaient nuit et jour, sans manger jusqu'à l'épuisement de l'***ouïcou*** (boisson alcoolisée à base de cassaves et de patates douces). Cela se faisait pour tous les sujets, y compris la construction d'un petit bateau. Pour un ***caouynage***, ils invitaient près de deux cents personnes. Si le sujet était important : une noce, un départ ou un retour de la guerre, une réception d'un capitaine, ... le ***caouynage*** durait huit jours et huit nuits.

Pour une raison moins importante : une naissance, le perçage du nez d'un bébé (à un mois), sa puberté, ... cela ne durait qu'un jour et demi.

Capesterre ou Capsterre : Littéralement : terre du cap est, c'est-à-dire située à l'est. Les colons employaient le mot Capsterre, pour désigner toute la côte au vent et les Caraïbes l'appelaient ***Balaougon*** .

Capesterre-Belle-Eau (Ville de) : La paroisse a été créée dès les premiers temps de la colonisation. La première révolte des esclaves a eu lieu dans cette commune.

• Hameau de Sainte-Marie - Christophe Colomb y débarqua le 4 novembre 1493, près d'un village Caraïbe. C'est là qu'il baptisa l'île du nom de Sainte-Marie de la Guadeloupe, comme le lui avait recommandé le père prieur du monastère de N-D. de Guadalupe en Estramadure. Un monument et une inscription rappellent cet événement.

• R.P. Du Tertre, curé de Capesterre : Le R.P. Du Tertre, missionnaire et historien, fut le curé de la paroisse de 1642 à 1647. Il fut, un des rares de cette époque, à désapprouver le principe de l'esclavage et parla des Noirs en termes humains.

"Je ne prétends pas traiter ici, en juriste de la nature de la servitude, ... que l'homme acquiert sur son semblable, par l'achat, par la naissance, et par le droit de la guerre : mais seulement justifier nos habitants du reproche injurieux, que plusieurs personnes, plus pieuses que savantes, leur font, de ce qu'ils traitent des chrétiens comme des esclaves, les achetant, les vendant, et en disposant, dans un pays où ils vivent selon les lois de la France, qui abhorre la servitude sur toutes les nations du monde, et où tous les esclaves recouvrent heureusement la liberté perdue, sitôt qu'ils y abordent, et qu'ils en touchent la terre."

" Je me contenterai seulement d'en parler en historien, et de faire connaître au lecteur la condition de ces pauvres misérables, dont nos Français se servent dans les Isles; et d'autant que ces esclaves sont le plus beau bien des habitants, puisque toutes les richesses du pays viennent de leur travail, et qu'ils font aujourd'hui une partie très considérable des Antilles par leur nombre, qui excède de beaucoup celui des Français, j'ai crû être obligé de faire un traité particulier sur leur conduite, et de leurs moeurs, dans cette histoire naturelle, pour la rendre achevée dans toutes ses parties."

• Chutes du Carbet : Un des grands sites de la Guadeloupe, les chutes ont 120 m pour la première, 110 m pour la seconde et 20 m pour la troisième. Les sentiers d'accès sont balisés. La plus visitée est la seconde, qui est à 20 minutes de marche, sans difficulté particulière.

Capitalisme (naissance du) : "Les origines du capitalisme moderne"
Henri SEE, professeur à l'université de Rennes ;

"Les découvertes maritimes et la possession de l'Amérique sont une des sources les plus

fécondes du capitalisme moderne. Au XVI° siècle, les gains du commerce Atlantique dépassent 200 à 300%. Les pratiques commerciales sont perfectionnées, un code maritime est élaboré, le système monétaire bouleversé.”

“Alors que le commerce avec le Moyen-Orient avait vidé l’Europe de ses métaux précieux, car elle paye en or et argent les marchandises asiatiques qui transitent par les mains arabes, la découverte des mines du Pérou et de Mexique (Potosi produit, en 1545, 300.000 kg d’argent) apporte un énorme afflux de métaux précieux permettant non seulement l’enrichissement de l’Espagne, du Portugal et des Pays-Bas, mais une véritable libération européenne de la main mise sur le commerce exotique détenu par les Turcs et les Arabes. Les industries européennes prennent de l’extension par les besoins d’aménagement des nouvelles colonies d’Outre-Atlantique qui envoient par retour des monnaies d’or et d’argent frappées à Bahia et ailleurs, comme aussi des produits bruts : sucres, tafias, bois, peausseries, coton, tabacs, indigos, etc ... Un mémoire de la ville de Cadix de 1691 note que pour cette seule ville une circulation de marchandises européennes à l’intension des colonies espagnoles d’Amérique (draperies, toiles, mercerie, viandes salées, vins, farines, etc ...) comprend :

Commerce avec les	Français	13 à 14 millions
	Anglais	6 à 7 millions
	Hollandais	10 millions
	Hambourgeois	4 millions
	Génois	11 à 12 millions
	Flamands	6 millions

Il n’est pas faux d’affirmer que l’Europe doit l’essor de sa civilisation des trois derniers siècles au commerce maritime et atlantique.

Un système économique apparaît : le mercantilisme protecteur qui se préoccupe d’avoir des colonies pour écouler les produits de la métropole et se procurer les métaux précieux et des matières primes nécessaires à l’essor d’autres industries : raffinage des sucres, fabriques de cotonnades, tapisseries qui utilisent les teintes obtenues avec le roucou, bois de campêche et le brésillet, manufactures de tabac, chocolateries, etc ... Chaque métropole s’assure le monopole du commerce avec les territoires colonisés et ceci s’appellera “le pacte colonial”, qui sera pratiqué par l’Espagne, le Portugal, l’Angleterre, la France et les Pays-Bas.

Des institutions économiques nouvelles apparaissent : la traite négrière, source d’un commerce triangulaire (armes et pacotilles d’Europe vers l’Afrique, esclaves d’Afrique vers les Antilles et les Amériques, peausserie, marchandises exotiques d’Amérique vers l’Europe). On admet aujourd’hui que les razzias africaines ont déplacé plusieurs millions de personnes de l’autre côté de l’Atlantique, en transformant radicalement la configuration ethnique.

Les expéditions de découverte, la traite négrière et la mise en exploitation des colonies d’Outre-Atlantique imposent la transformation des anciennes confréries de marchands (gildes en Suisse, societates en Italie, merchant adventures en Angleterre), en véritables sociétés par actions. Pour la première fois, les compagnies commerciales sont des groupes qui réunissent des capitaux de plusieurs marchands et le règlement des bénéfices se fera au prorata du capital de chacun des associés. Apparu en Angleterre, c’est pourtant la Hollande qui perfectionne le système et Amsterdam devient au 17° siècle le plus grand marché monétaire d’Europe.

Si l’on songe que la Révolution de 1789, qui a marqué un tournant dans l’histoire de l’Europe est une révolution bourgeoise, celle des marchands et des financiers. Il n’est pas faux d’affirmer qu’elle est une conséquence du commerce colonial et maritime atlantique, tout comme de l’autre côté de cet océan, la guerre d’indépendance américaine en était une. Ainsi l’océan qui avait séparé ces continents pendant des millénaires, les reliait maintenant et transformait la vie sur les deux rives à une dimension jamais entrevue.

La Révolution Française a eu lieu parce que le commerce atlantique a modifié en profondeur les structures économiques et par conséquent sociales de ce pays. La France des rois riches et absolus était constituée sur la base du Moyen-Age avec prépondérance de la guerre sur la vie agricole et artisanale du pays. Les nobles, c’est-à-dire les guerriers, y avaient la préséance devant

les paysans et les artisans tout simplement parce que pendant plusieurs siècles, il fût primordial de défendre la vie des villages; les châteaux seigneuriaux étaient des demeures conçues pour la collectivité villageoise, qui pouvait s'y réfugier en cas de guerre. Le développement des villes, l'extension de la richesse du milieu aristocratique au milieu financier et marchand (bourgeois), l'importance prise par le commerce sur la guerre, grâce justement aux colonies et comptoirs de traite, fit craquer l'organisation sociale et politique de la France royale; une classe qui détenait le pouvoir réel du pays ne pouvait plus vivre dans les limites des privilèges moyenâgeux. Ainsi fût née la philosophie de l'individualisme (face à la noblesse de naissance), celle de la liberté (face aux privilèges), celle de l'égalité (face aux héritages qui transmettaient mérites, droits, obligations de métiers, etc...)

Les bourgeois devinrent des révolutionnaires parce que au faîte de leur puissance, ils avaient transformé la face du monde européen. La République qu'ils firent naître devait être à l'origine une immense société par actions, à parts égales, certes, mais où chacun pouvait, selon son mérite, acquérir autant de parts qu'il pouvait et en recevoir des bénéfice au prorata de son capital.

L'océan atlantique devait changer, grâce au trafic inter-rives, la face aussi du continent américain. La colonisation et le développement qui s'en suivit bouleversa non seulement l'aspect ethnique, mais une véritable nouvelle civilisation y prit naissance. Cette civilisation héritait à la fois des indiens, des européens et des africains et par une organisation économique, qui avait rompu le cordon ombilical, prenait une extension non pas simplement nationale, mais à l'échelle continentale. On vit naître les Etats Unis d'Amérique du Nord, les Etats Unis du Mexique, la fédération des Provinces du Canada. L'agriculture, l'industrie, le commerce, les banques y suivent une voie différente du vieux monde et comme tout jeune phénomène y apportèrent surtout dans le Nord, la richesse.

Quant à l'Afrique, elle aussi devait être bouleversée par le trafic atlantique. Pas seulement blessée par la traite des nègres et l'établissement des colonies mais commencer une ère différente.

Moins de deux siècles après les premières occupations, les états africains retrouvent leur indépendance politique, mais les contacts atlantiques, comme dans l'Europe féodale, ont changé les rapports entre les éléments de la société africaine, à l'échelle tribale et nationale et une lente mais irréversible transformation modèle l'Afrique, dont les soubresauts actuels, aussi bruyants fussent-ils, ne sont que des incidents inévitables.

La transformation que les liens atlantiques ont porté sur ses rives commencée sous un aspect commercial, s'est poursuivie au-delà des aspects sociaux et politiques, et a touché la pensée et l'esthétique de tous les intéressés.

...... Mais tous ces visages divers que prend l'Atlantique ne sont qu'une seule pulsation : celle de la civilisation atlantique dont nous sommes les enfants.

Capitation : Au début de la colonisation, chaque contribuable payait un impôt par personne vivant dans son foyer ou capitation.

Le droit de séjour dans l'île ou capitation était énorme, surtout pour les pauvres. A son arrivée, le colon devait bâtir une demeure ou une hutte, puis défricher, planter et avant les premières récoltes, ses maigres ressources étaient dépensées. Or dès la première année dans l'île, il était tenu de livrer à la Compagnie des Indes Occidentales, 50 kgs de tabac par personne. Comme la Compagnie ne payait ni traitement, ni entretien des fortifications, le Gouverneur demandait à chaque habitant 25 kgs de tabac.

Le R.P. Du Tertre précise : “Chacun payait à son Seigneur, les cent livres de pétun, qu'on avait coutume de payer à la Compagnie : tous les Blancs et les Noirs, hommes et femmes, libres et esclaves, au-dessus de 10 ans payaient ces droits, excepté quelques officiers qui avaient un certain nombre de leurs gens exemptés, ...”

“Les ecclésiastiques et les libres Créoles, c'est-à-dire, ceux qui étaient nés dans le pays ne payaient pas de droits. C'était l'unique obligation des habitants des îles, car il n'y avait ni tailles, ni impôts, ni douane pour l'entrée et la sortie des marchandises.”

“On ne payait point .. de taxes pour la vente des habitations, et lorsqu'on voulut établir cette

coutume, le peuple se souleva, et la Compagnie fut obligée de n'y plus penser, parce qu'on lui fit savoir que cela aurait ruiné les habitants, qui ne créaient des habitations que pour les vendre; et la plupart des habitations en ce temps-là, changeait deux ou trois fois de maître en une année."

La Compagnie des Indes Occidentales avait le privilège du transport. Le prix des marchandises était fixé par ses commis, qui fixaient également le prix des denrées que le colon devait offrir en échange.

Ce système réservait la part du lion à la Compagnie et lésait les colons. Mais ce qui occasionnait le plus grand mécontentement, était que la Compagnie laissait la colonie pendant plus de la moitié de l'année dans le plus grand dénuement.

Capre, Capresse : Termes qui viennent de la période de l'esclavage et qui désignent des gens de couleur (mélange de Noirs et des Caraïbes) ayant une belle couleur mordorée (rouge clair).

Caquelin : Lorsque la farine de manioc était bien cuite, on obtenait le caquelin, mince pellicule croustillante, qui se mangeait avec du lait.

Caraïbe, Caribe,Cariba, Galibis, Kalina, Kalinago : Les Galibis ou Kalinas qui venaient de la Terre-Ferme (bouches de l'Orénoque) où ils étaient repoussés par les Arouages (Arawaks de la Terre-Ferme) ont conquis vers 1.000 à 1.500 après J-C., les îles occupées par d'autres tribus Arawaks (Taïnos, Ciboneys, Ygnérys, etc ...). Le mot ***Caribe***, qui signifie "chaman puissant" en langue Tupi du Brésil, transformé en Canibe par les Espagnols est à l'origine du mot Cannibale, mangeur d'homme.

Caraïbes insulaires : Quand ils ont vaincu les Ygneris (tribu Arawak) dans l'île de Caloucaera (Guadeloupe), ils prirent le nom de leur chef Caraïbe qui veut dire "Chaman puissant" ou "victorieux". Leur véritable nom de la tribu était Kalligana, les hommes étaient de Kallinago et les femmes des Kalliponam.

Selon l'inconnu de Carpentras : "Les sauvages de ces îles, nommés Caraïbes soit mâles ou femelles, vont tous nus portant les cheveux derrière la tête, longs jusqu'à la ceinture et ceux de devant aux sourcils. Ils s'arrachent les poils de la barbe, et lorsqu'elle est trop épaisse, ils la rasent avec un certain roseau qui, étant mouillé et plié, rase aussi bien qu'un rasoir de barbier."

"Ils se frottent presque tous les matins avec une peinture rouge nommée couchieue (roucou) qui, étant détrempée avec de l'huile faite de noix de palme, les rend frais et les préserve de l'ardeur du soleil, outre que (ça) leur est un bel ornement sans lequel ils n'oseraient aller visiter les uns les autres."

"Ils sont plutôt petits que grands, mais fort adroits et robustes. Les hommes et les femmes sont beaux de visage et nullement sujets aux défauts de nature, que sont ailleurs les boiteux, les bossus et les aveugles."

Après leur toilette, les hommes sont badigeonnés de roucou par leurs femmes. Puis, elles préparent le déjeuner du matin, qu'elles apportent à leurs maris qui sont tous réunis dans le carbet (maison commune).

La polygamie est la règle. Le mariage des Caraïbes permet d'unir des clans guerriers entre eux. En plus de leurs épouses, les hommes prennent ensuite leurs captives comme concubines.

Les enfants subissent des rites d'initiation (incisions sur le corps) au fur et à mesure de leur croissance. Ce sont des occasions pour souder la communauté des guerriers en faisant la fête. Les garçons apprenaient à tirer à l'arc et à chasser et les filles à filer et à cuisiner.

Les hommes parlent la langue des Caraïbes et les femmes en majorité captives parlent celle des Ignéris. Ce double langage trompa Christophe Colomb et ses hommes, qui en conclurent que les Caraïbes venaient de conquérir la Guadeloupe.

Les habitations étaient séparées par quelques centaines de mètres les unes des autres, en formant des petits hameaux par groupes de parenté et d'étroits rapports (liens ethniques, alliances, etc ...). Le Caraïbe avait sa maison et il construisait à chacune de ses concubines une ***toubana***

(petite maison). Des ***hamacs*** en coton servaient de sièges et de lits.

Les hommes avaient la charge des travaux durs : défrichage, construction de maisons et de pirogues, d'abattage d'arbres, ... Les femmes s'occupaient de la culture des jardins, de l'entretien des maisons, de la cuisine, de filer du coton, etc ...

L'habillement était très rudimentaire. Les femmes portaient un protège-sexe en coton dit ***camisa*** et une sorte de tricot autour des jambes qui faisait ressortir le mollet. Le R.P. Breton (auteur du Dictionnaire des Caraïbes) note "que les hommes et les femmes sont nus, si ce n'est quelques Capitaines qui portent un cache-sexe lorsqu'ils viennent voir les blancs ... Ils paraissent plus rouges à cause du roucou, dont ils se rougissent tous les jours."

Les jeunes hommes n'étaient autorisés à se marier qu'après avoir été à la guerre. Quand les jeunes étaient prêts à devenir des guerriers, les ***Boyers*** (chamans) disaient alors que les Dieux voulaient du sang. Après un raid dévastateur, les Caraïbes et les jeunes combattants revenaient avec des prisonniers.

Les hommes vaincus étaient mangés pour capter leurs forces; les femmes captives devenaient leurs concubines. Les enfants mâles avaient le sexe tranché, dans l'attente d'être tués et mangés.

• <u>Quelques mots Caraïbes, certains sont encore utilisés de nos jours</u>

- ***Aôcoma*** : L'acoma est un très grand arbre de la forêt,
- ***Aïoupa*** : L'ajoupa (mot créole venant du Caraïbe) est un petit abri. Il consiste à mettre quatre poteaux fichés en terre, grossièrement entourés de feuilles de latanier ou de balisier et à recouvrir de feuilles.
- ***Aouïcate*** : L'avocat est un fruit très connu dans le monde entier.
- ***Arawak*** : Groupe de tribus, en guerre avec les Caraïbes, qui habitait anciennement la Terre-Ferme, et les petites et grandes Antilles.
- ***Arouague*** : Tribu Arawak de l'embouchure de l'Orénoque. Ce nom a donné en Créole : Z'Aroua dans l'expression : "band z'aroua" pour désigner une bande de voyous.
- ***Balaou*** : Poisson de mer très apprécié des Créoles et mangé en friture.
- ***Boutou*** : Mot désignant la massue des Caraïbes. Dans la société créole, ce mot désigne des jetons en os.
- ***Cabouïa*** : Corde. Ce mot a été conservé pour désigner un noeud.
- ***Cachiman*** : Le corrossolier est un arbre fruitier de taille moyenne. Ses fruits ont une peau rugueuse verte, avec des rayures noires. L'intérieur est blanc et la chair ressemble à du coton avec des graines noires. Le fruit est excellent et les feuilles servent à faire des tisanes calmantes. Le corrossolier est encore connu sous le nom de cachiman.
- ***Cairi*** : Cayes, désignation locale des récifs.
- ***Calalou*** : Soupe d'herbage connue aujourd'hui, sous le même nom.
- ***Canâlli*** : Marmite en terre cuite dite ***canari*** en créole.
- ***Canoa, Cahala, Canobe, Couliala, Oucouni, Bacassa*** : Pirogues de diverses dimensions, qui sont creusées dans un tronc d'arbre avec le "feu selon un procédé très perfectionné, munies de bordées robustes, et pouvant contenir jusqu'à cinquante à soixante hommes et plus ... " (Ballet).

  Le mot ***canoa*** a donné canot en français.
- ***Caourobali*** : Bois d'ébénisterie, dont le nom actuel est courbaril. C'est un arbre haut et droit, aux branches étalées. Il porte des fruits comme des noix, dont la peau est dure. A l'intérieur, il possède une fève.
- ***Caouynage*** : Fête à boire pour diverses raisons.
- ***Carbet*** ou ***Tabouillé*** : Dénomination selon les îles de la maison commune des Caraïbes dans chaque village. C'est une construction pouvant mesurer 25 mètres de long sur 6 mètres de large, généralement située au milieu du village. Il faisait fonction de "maison de ville", et était la maison du chef de village ou cacique.

  Aujourd'hui, le mot ***carbet*** est employé à contre-sens pour désigner un ancien village Caraïbe "Authe".

- ***Caracoli*** : Insigne du chef de guerre; c'est un croissant en alliage comprenant de l'or, de l'argent et du cuivre, enchâssé dans un morceau de bois précieux et suspendu au cou. C'est le seul pendentif en métal chez les Caraïbes, dont l'origine arawak est certaine.

- ***Caouane*** : Grosse tortue de mer à écaille, en français : carouane.

- ***Cassave*** : Le pain des Caraïbes était la cassave, qui était faite à partir de la racine du manioc. Elle était ronde, épaisse, pâteuse et un peu gluante. Celle des indiens Tupis du Brésil était fine, plate et présentait comme une serviette repassée. Sa technique de fabrication a été apportée en Guadeloupe par les Hollandais expulsés du Brésil, à la fin du XVI° siècle. Elle est désignée encore sous le nom de "cassave serviette".

- ***Chemin, Chemeen*** : Divinité Caraïbe, Dieu du bien, il est celui qui fait croître toutes les racines et tous les fruits de la terre. Il protège les Caraïbes sur la mer et les préserve d'être pris par leurs ennemis. Il les guérit de leurs maladies et les prévient de l'arrivée des navires.

- ***Chiqui*** : La chique est un parasite qui pénètre dans la plante des pieds, sans douleur, ni irritations. Elle creuse une cavité, pour y pondre ses oeufs. Attention à l'infection. Aujourd'hui, elle est appelée chique.

- ***Cirique*** : Crabe des rochers qui a conservé son nom.

- ***Colibri*** : Nom Arawak et Caraïbe de l'oiseau mouche.

- ***Couchou*** : L'igname est une énorme racine, qui peut peser jusqu'à 40 kgs. Selon l'auteur anonyme de Carpentras, elle était "de couleur violette au-dedans; nos Indiens en font un vin qui enivre beaucoup." Les autres espèces d'ignames que l'on connait de nos jours viennent d'Asie. Elles sont meilleures au goût.

- ***Coulirou*** : Poisson (sorte de maquereau) qui est très apprécié en friture.

- ***Couy*** : Couï, moitié du fruit du calebassier (ou calebasse) évidé qui sert de récipient (***kwi*** en créole).

- ***Enre*** : Perroquet vert de la Guadeloupe; il était petit comme un poing. Son nom créole est : ***Jacot***, mot d'origine africaine. Il a disparu.

- ***Galibis*** : Indiens de la Terre-Ferme, dont certains se sont donnés le nom de "***Caraïbes***" (victorieux), quand ils ont vaincu les Ignéris à ***Karukéra*** (île de Basse-Terre).

- ***Grage*** : Râpe à manioc. Ce mot est encore d'usage courant.

- ***Houragano*** : Devenu ouragan, nom bien connu dans le monde entier.

- ***Hurakan*** : Les Caraïbes craignaient leurs Dieux, qui les punissaient avec le terrible oiseau Hurakan, qui apportait la tempête. Ce mot a donné huricane.

- Ichéiri : Dieu du bien. Il est opposé à Maboya, Dieu du mal.

- ***Ignéris*** : Tribu du peuple Arawak de la Terre-Ferme.

- ***Itouloulou*** : Nom créole actuel ***Touloulou*** . C'est le petit crabe rouge, qui vit en grand nombre près du rivage. il est facile à capturer.
- ***Karukéra*** : Ile de Basse-Terre.

- ***Kobagnetti*** : Terrain en culture. Le mot Caraïbe signifie "qu'il était habitué là"; ce terme est resté aux îles sous le vocable créole d' "***habitué*** " lieu de culture sur brûlis.

- ***Kallinaga*** : Tribu Caraïbe installée dans les Petites Antilles.

- ***Kallinago*** ou ***Callinago*** : Nom des Galibi, vainqueurs des Ignéris à la Dominique et à la Guadeloupe.

- ***Kallinago*** : Homme Caraïbe de la tribu Kallinaga.

- ***Kalliponam*** : Femme Caraïbe de la tribu Kallinaga.

- ***Karukéra*** : Ile de la Guadeloupe nommée aujourd'hui la Basse-Terre.

- ***Mabi*** : La patate douce est une racine qui a une grande importance pour la subsistance des Caraïbes. Il y a deux sortes de patates ; la rouge et la blanche, qui est meilleure. Son goût rappelle celui de la châtaigne. Elle peut être bouillie ou rôtie.

- ***Maboya*** : Les esprits malins des Caraïbes, qui les tourmentaient et les bataient.

- ***Manchoua*** : Nasse à congres, la déformation du mot a donné en créole ***machoi***, pour la même chose.

- ***Mansfenil*** : Oiseau de proie.

- ***Maracas*** : Instruments sacrés du culte Caraïbe, ils exigeaient du sang ennemi. Aujourd'hui, le même instrument et le même mot sont connus du monde entier au plan musical. En créole, les maracas se nomment ***chacha***.

- ***Marbri*** : Nom d'un arbre connu sous la désignation créole de "***bois bandé*** ". C'est un gros arbre aux feuilles larges et épaisses.

Pharmacopée Caraïbe et Créole : La décoction de l'écorce dans de l'eau ou dans du rhum a des propriétés antisyphilitiques et aphrodisiaques. C'est un cardio dilatateur, à ne pas boire à la légère.

- ***Matabi*** : Presse à manioc ou couleuvre.

- ***Matété*** : Plat composé de farine de manioc et de sirop. Ce plat a conservé le même nom; mais désigne un plat de crabes cuits avec du riz.

- ***Matoutou*** : Petite table basse en osier servant aux Caraïbes.

- ***Maubé*** : Arbre fruitier à grand développement appelé de nos jours ***mombin*** . Le tronc est si gros que deux hommes ne peuvent l'embrasser. Il produit des fruits comme des prunes jaunes, grosses comme des olives, qui ont un bon goût. En saison, le sol, sous l'arbre, est couvert de fruits.

- ***Merecudja*** : Fruit de la passion dit ***maracudja*** ou pomme calebasse.

- ***Neurba*** : Sexe de l'homme.

- ***Nouroucou*** : Sexe de la femme.

- ***Orfy*** : C'est un poisson, de la grosseur d'une sardine, avec un bec dont la partie supérieure est très longue et la partie inférieure est courte. Il a gardé ce nom.

- ***Ouassou*** : La chevrette de mer ou écrevisse créole a conservé son nom Tupi et Caraïbe. A tort, beaucoup de Créoles expliquent le nom de "ouassou", par la déformation de : roi de la source.

- ***Ouïcou*** : Bière de cassaves de manioc ou de patates douces, qui sont mâchées et crachées pour la fermentation.

- ***Papaye*** : Le fruit est jaune, avec une chair de couleur rouge.

- ***Paraboucoul*** : Le mancenillier est un arbre de la famille des euphorbiacées dit arbre de la mort. Son suc, caustique, est très vénéneux. Il est très abondant en bordure de la mer. Son fruit, le mancenille, ressemble à une petite pomme, belle à voir et dégageant une odeur agréable. Le fruit n'est pas comestible pour l'homme, mais les crabes et les poissons en mangent. la sève des branches et des feuilles provoque des brûlures vives. La pluie passant sur le feuillage de l'arbre brûle la peau.

L'inconnu de Carpentras écrit : "Là où il y a cette mancenille, les sauvages n'y prennent ni crabes, ni tortues et fort peu d'autres poissons, parce que disent-ils la mancenille tombe dans la mer, que les poissons en mangent et qu'ils gardent longtemps ce venin."

- ***Pri-pri*** : Radeau de pêche fait avec des troncs d'arbres encore utilisé à Marie-Galante, sous le même nom.

- ***Ravet*** : Cafard, blatte. Cet insecte prolifique, a conservé son nom.

- ***Riboulichi*** : Racine médicinale employée par les Caraïbes, pour faciliter l'accouchement (riboulissy).

- ***Roucou, Uroucou*** : Plante dont les fruits contiennent une poudre rouge. Celle-ci mélangée à l'huile de ricin était mise sur le corps des Caraïbes, pour les protéger des ardeurs du soleil et des insectes.

- ***Titiris*** : Les larves de poissons d'eau douce ont conservé leur nom Caraïbe.

- ***Tourar*** : Petite lucarne au faîte du logis par où entre Chemeen (Dieu), quand il venait, à la nuit, discuter et fumer du tabac avec les Caraïbes. Il restait dans le haut de la case et les appelait chacun par leur nom. Seuls les jeunes étaient autorisés à grimper, par la poutre centrale jusqu'à Chemeen. Cette pratique existait dans toute l'Amazonie. Le Boyer déguisé entrait par le toit et contrefaisait sa voix.

- ***Varer*** : Percer la carapace des tortues pour les prendre en mer. Technique qui a existé sous le même nom jusqu'à nos jours.

- ***Yaya*** : Pian ou épian : maladie cutanée, contagieuse, endémique dans tous les pays tropicaux. Elle se caractérise par un chancre. il est dû à un tréponème très voisin de celui de la

syphilis. Le mot est resté dans la langue créole dans l'expression : ***Fou yaya*** : fouteur de yaya ou fouteur de vérole.

- ***Ygneris*** : Tribu amérindienne des Grandes Antilles.
- ***Zagallïac*** : Crabe du bord de mer, qui a conservé son nom.

• Le témoignage du R.P. Du Tertre : " Les femmes Sauvages se trouvant stériles se servent d'une plante pour se rendre fécondes. Cette plante à proprement parler est un petit champignon renversé, fait comme une petite coupe, capable de contenir seulement un grain de lentille. Au milieu de cette coupe, il y a trois petits grains semblables à ceux qui croissent dans le fond de la rose, mais extrêmement durs. Toute la plante est grise cendrée, et croit sur des bâtons de bois pourri, dans les bois et dans les lieux humides. Les femmes mettent à sécher cette plante, puis elles la réduisent en poudre, et en prennent à chaque fois une petite pincée, qui peut faire environ le poids d'un écu, et elles assurent que cela réussit infailliblement."

"Les Sauvages nous ont apporté une espèce de jonc, semblable à ceux de nos rivières, et assez rare en Guadeloupe. Sa racine est composée de certaines bulbes en forme de boutons, grosses comme le bout des doigts, lesquelles étant desséchées et mises en poudre, exhalent une odeur fort aromatique, et témoigne assez les excellentes vertus de cette plante. C'est un trésor inestimable pour les femmes mariées; car comme il y a peu de sages-femmes dans ces Isles, quelque rude travail qu'elles puissent avoir, le poids d'un écu, ou quelque peu davantage de cette racine pulvérisée et prise dans du vin blanc, les fait délivrer sur le champ avec beaucoup de facilité."

Carapate ou **Ricin** ***(karapat)*** : Le nom créole est d'origine Caraïbe : ***Carrata*** . Le ricin, qui vient d'Ethiopie et importé d'Espagne aux îles, au tout début de la colonisation. Son huile est excellente pour les cheveux, mais elle sent un peu fort. L'arbre, ainsi que son huile, ont conservé le même nom de carapate aux îles.

Carême : Hiver boréal. Saison sèche allant de décembre à avril. Le soleil est au zénith de janvier à mars.

Caresser ***(Miyonné)*** : Le mot créole vient du français mignoter : traiter délicatement.

Caret : Mot Caraïbe qui est toujours en usage. Il désigne une tortue de mer ayant une belle écaille blonde.

Cari ou **Cary** : Mot Tamoul venant de l'Inde et signifiant mélange d'épices. Cette poudre d'épices a été apportée aux Antilles, par les Indiens venant de la Côte de Malabar. Elle figure dans beaucoup de plats créoles.

Carnaval ***(Vaval)*** : Aux Antilles, le Carnaval commence le dimanche qui suit l'épiphanie et se termine le mercredi des Cendres; pendant cette période, les bals se multiplient et l'on danse chaque vendredi, samedi et dimanche. Il y a plusieurs manifestations populaires : élection de la Miss Guadeloupe, concours du plus beau bébé, concours de chars fleuris, de costumes, de chansons, etc ...

L'intensité maximum se situe entre le dimanche gras (défilés de groupes et de chars), lundi gras (jour des mariages burlesques), mardi gras (Diables rouges) et le mercredi des Cendres uniquement à la Martinique (jour des Diablesses).

Le défilé des Diables rouges se passe avec la foule, et surtout avec les enfants. Ils ont un masque en peau de chèvre, une longue queue avec des petits miroirs et des cornes, et ils précèdent la foule qui chante :

***"Habi, habi, habi*,**	(Déguisé, déguisé, déguisé,)
"Kaille manman	(J'y vais maman)
"Mi Dyab la déro	(Voici les Diables dehors)

“Kaille manman	(J’y vais maman)

• <u>Chansons du Carnaval</u> :

Vaval, Vaval,	Carnaval, Carnaval,
***Sa nou fè ou ka kité nou* (bis)**	Qu’avons nous fait pour que tu nous quittes
Malgré la vie la raid	Bien que la vie soit difficile
Vaval ka kité nou	Le Carnaval nous quitte
Malgré tou sa nou fè	Malgré tout ce que nous avons fait
Vaval ka kité nou	Le Carnaval nous quitte

Tout au long du vidé, la foule chante les dernières biguines à succès, sans oublier les quatre rengaines classiques chantées sur tous les tons.

Papillon volé,	Les papillons volent
Sé volé nou ka volé	C’est voler, que nous voulons voler
En pyjama	En pyjama
Lévé en pyjama	Lèves toi en pyjama
Dé makoumè lévé en pyjama ...	Deux homo se sont levés en pyjama
Boféa, Boféa	Boféa, Boféa,
Yo ka pété lomba Vaval	Ils cassent la présence du Carnaval
Edamiso eh ah	Edamiso eh ah
Tout sa ou mandé, mwen té ka ba ou	Tout ce que tu demandes, Je te le donnais
Edamiso eh ah	Edamiso eh ah
Malgré tout sa ou lè kité mwen	Malgré tout cela, tu veux me quitter
Edamiso eh ah	Edamiso eh ah
Mwen mandé z’anneaux	J’ai demandé des anneaux (bijoux)
Ou ba mwen força	Tu me donnes l’esclavage
Edamiso eh ah	Edamiso eh ah
Malgré tout sa ou ka trompé mwen	Malgré tout cela, tu me trompes

• <u>Mots liés au Carnaval</u> :

- ***Bwa-Bwa*** (Bois-Bois) : L’effigie du Carnaval, mais dans le langage courant, ce mot désigne aussi un homme de paille ou une personne sans importance.

- ***Vaval*** : Carnaval, et par extension, son effigie.

- ***Vidé*** : C’est l’enterrement de Vaval, qui marque la fin du Carnaval, le mercredi des Cendres.

Carreau : Mot français qui désigne aux Antilles un fer à repasser.

Carreau ou **Carré** : Mot français désignant une surface (antérieurement au système métrique) de cent pas de côté. Le carré valait en Guadeloupe (pas = 0,974 m) : 0,9496 ha et en Marinique(pas= 1,137 m) : 1,2927 ha. Dans les actes divers, on trouve cette mention : “possède (x) carrés en bois debout, de cannes, etc ...

Case *(Caze, Kaille, Kay)* : Petite maison modeste, généralement faite en bois avec une couverture en tôles ondulées. On en trouve encore, faites avec des gaulettes et de la paille (sans planches, ni tôles).

Casé ou **Travailleur casé** : Ouvrier agricole logé par l’usine ou l’exploitant agricole. Il a le droit de cultiver un modeste jardin et d’avoir une petite basse-cour (un cochon, un cabri à l’attache, quelques poules).

Casque : Mollusque marin de la taille du lambi, dont la conque est nacrée et aplatie au sommet.

Cassave : Mot Arawak désignant la galette de manioc. La cassave fine vient d’une technique

apportée aux îles, dès la fin du XVII° siècle, par les Hollandais chassés du Brésil. (Voir la fabrication dans : Manioc).

Catalpa : Bois local (thespesia).

Cayes : Mot Amérindien désignant les récifs coralliens. Ce mot a donné les Key, îlots coralliens de la Floride.

Celui-ci, Celle-ci, Celui-là, Celle-là, Ceux-là *(Sala, Sila)* : Pronoms français ayant le même sens en créole.

Chadex : Pamplemousse à chair rose.

Chaîne volcanique : L'île de la Guadeloupe dite Basse-Terre est traversée par une chaîne volcanique. Nous citons du nord au sud quelques sommets, qui sans exception, sont d'origine volcanique :

- Piton de Ste-Rose : 356 m
- Dos-d'Ane : 611 m
- Belle-Hôtesse : 777 m
- Grosse-Montagne : 622 m
- Mamelle de Pigeon : 768 m
- Mamelle de Petit-Bourg : 716 m
- Morne à Louis : 743 m
- Pitons de Bouillante : 600 m
- Trois Crêtes : 917 m
- Morne Bel-Air ou Merwart : 1.155 m
- Matéliane : 1.298 m
- Grand Sans Toucher : 1.354 m
- Carmichaël : 1.414 m
- Grande Découverte : 1.263 m
- Soufrière : 1.467 m
- Échelle : 1.397 m
- Citerne : 1.155 m
- Nez Cassé : 1.281 m
- Madeleine : 971 m

Au sud, il y a le massif du Houël mont et des Monts Caraïbes, qui sont distincts de la chaîne centrale avec :

- Morne Grande Voûte : 556 m
- Houëlmont : 428 m
- Morne Boucanier : 481 m

Chaleur *(Chalé)* : Dans la vision créole du corps, la notion de chaud et de froid est très importante, car elle est facteur de l'équilibre et de la santé. (Voir le mot : Chaud).

Champions (Appel des) : Lutte violente pour déterminer le plus fort ***(Majow)*** du village ou de la région. Cette pratique vient d'Afrique. La chanson au son du ***Gwo Kâ*** (tambour) destinée à exciter les combattants est : ***"Cimao, mao, mao, ... ou ka descend en bas d'lo-la, Balata bel bwa ..."***

Appel de l'esprit des champions : "Cimao, mao, mao, tu descendras sous l'eau, à Balata le joli bois ... Dans la croyance des esclaves, les âmes des morts descendent sous l'eau pour retourner en Guinée. (Voir : Croyances)

Les lutteurs se défient dans une danse, avant le combat :

- Mwen ké rayé-ou sou la liste des vivants,
- Mwen ké inscri-ou sou la liste dé mô, etc ...
Je te rayerai de la liste des vivants,
Je t'inscrirai sur la liste des morts, etc ...

De nos jours, cette danse est simplement simulée dans les campagnes de la Grande-Terre. Le major ***(majow)*** est le titre recherché du vainqueur. Une autre variante est le combat au bâton ***(Mayoleurs)*** , qui a été conservée à l'anse Bertrand.

Le jeu des mayoleurs est un duel aux bâtons sous la forme d'une danse. Les joueurs font une ronde autour des bâtons déposés par terre devant les tambours et attaquent exactement à la manière des escrimeurs. Le jeu est assez brutal, mais ne manque pas de grâce. L'adresse des joueurs consiste à enlever d'un coup de bâton, le chapeau de l'adversaire. Il y a des risques de coups et de fractures.

Chansons créoles : C'est un excellent révélateur de l'âme créole, des difficultés de la vie, de l'injustice de la société, etc ...

• Quelques chansons créoles connues :

Maladie d'amour

Texte créole	Traduction
Maladie d'amour, maladie de la jeunesse,	Maladie d'amour, maladie de la jeunesse,
Cha-Cha si ou aimein mwen,	Cha-Cha si tu m'aimes,
Ou wa maché dèryè mwen,	Tu marches derrière moi,
Maladie d'amour, maladie des amoureux,	Maladie d'amour, maladie des amoureux,
Cha-Cha si ou aimein mwen,	Cha-Cha si tu m'aimes,
Ou wa maché dèryè mwen.	Tu marches derrière moi.
Pichemimi, tou piti tou piti li,	Pichemimi, tout petit, lui tout petit,
Mai sé on ti serpen wouach,	Mais, c'est un petit serpent ondulant,
Mes amis méfié li,	Mes amis, méfiez-vous de lui,
Lé ti têt li en lai,	Quand sa petite tête est en l'air,
Paré-w a des ennuis,	Préparez-vous aux ennuis,
On boutt li sé lamô) bis	Sa morsure, c'est la mort) bis
Cimitié en ba tèw)	Le cimetière, sous la terre.)

Ninon

Chanson populaire datant d'entre les deux guerres

Texte créole	**Traduction**
Cué mwen, ba mwen Ninon	Tuez-moi, mais donnez-moi Ninon
Ba mwen, Ninon, à mwen	Donnez-moi, ma Ninon,
Pace avé famille à li,	Car avec sa famille,
Pa jamin tini moyen rangé	Il n'y a jamais de possibilité de s'arranger.
Refrain	Refrain
Ninon, mwen aimein ou,	Ninon, je t'aime,
Kon la soif aimein d'lo,	Comme la soif aime l'eau,
Kon foufou aimein flè,	Comme l'oiseau mouche aime les fleurs,
É kon bouch aimein bo.	Et comme la bouche aime les baisers.
Zott pa konèt Ninon,	Vous ne connaissez pas Ninon,
Ninon, bonhèw a mwen,	Ninon, c'est mon bonheur,
Peut-être i parmi zott ?	Peut-être est-elle parmi vous,
Peut-être i ja bien loin ?	Peut-être est-elle loin ?
Peut-être sé on géant ?	Peut-être, est-ce une géante ?
Peut-être i pa kon sa ?	Peut-être n'est-elle pas comme cela ?
Min pa konté si mwen,	Mais ne comptez pas sur moi,

Pou zott Konèt Ninon. Pour vous faire connaître Ninon.

Ba mwen on ti bo

(Donne moi un petit baiser)
Ancienne chanson populaire
texte pris dans “Musique aux Antilles” de Maurice Jallier & Yollen Lossen

Texte créole	**Traduction**
Refrain	Refrain
Ba mwen on ti bo,	Donne-moi un baiser,
Dé ti bo, twa ti bo,Doudou,	Deux baisers, trois baisers, Chérie,
Ba mwen on ti bo,	Donne-moi un baiser,
Dé ti bo, twa ti bo, Lanmou,	Deux baisers, trois baisers, mon amour,
Ba mwen tou sa ou lé,	Donne-moi ce que tu veux,
Pou soulagé kyé à mwen.	Pour soulager mon coeur.
Couplet 1	Couplet 1
Toc, toc, toc,	Toc, toc, toc,
Qui frappe à ma fenètre ?	Qui frappe à ma fenêtre ?
Sé mwen lanmou, sé mwen pain dous sucré	C’est moi l’amour, c’est moi le pain doux sucré (gâteau)
I ka fè fwèt,	Il fait froid,
Lapli la ka mouillé mwen,	La pluie me mouille,
Par amour, par humanité,	Par amour, par humanité,
Rouvé pôt la ba mwen.	Ouvre-moi la porte.
Couplet 2	Couplet 2
Mwen ka travay six jou dan la semaine,	Je travaille six jours dans la semaine,
Twa jou pou mwen, twa jou pou Doudou à mwen	Trois jours pour moi, trois jours pour ma Chérie
Samdi rivé béké pa pyé mwen	Samedi est arrivé, le patron ne m’a pas payé,
Ti fi a pran poigna li,	La jeune fille a pris son poignard,
Pou li poignardé mwen.	Pour me poignarder.
Couplet 3	Couplet 3
Mwen fè on chame pou mwen chamé fi a	J’ai fait un charme pour lui lancer,
Mwen réfléchi ayan di foss pa bon.	J’ai réfléchi : rien par la force n’est bon.
Mwen pran chame la, mwen jété li en lanmé.	J’ai pris le charme que j’ai jeté à la mer.
Si fi la aimein mwen, i kay maché dèryé mwen.	Si cette fille m’aime, elle marchera derrière moi. (avec moi)

Nèg ni mauvé maniè

(Les Nègres ont de mauvaises manières)

Écrite en 1940, cette satire de l’époque coloniale montre une société créole divisée en castes : les Blancs, riches et possédants, les Mulâtres, pas encore riches, mais à l’abri du besoin et les Noirs, victimes du système.

A sa création, la chanson avait peu de couplets. Son succès a été énorme et pendant vingt ans, elle a été souvent chantée et de nouveaux couplets sont venus l’allonger. Les trois auteurs ont-il tout écrit ?

Aujourd’hui, les différences sont moins fortes grâce à l’instruction généralisée, mais les écarts sociaux demeurent comme en Métropole. Il n’y a plus d’un côté les Blancs riches et les Noirs pauvres; il y a des riches et des pauvres dans tous les groupes raciaux. Les distinctions raciales se sont fortement estompées. La société créole évolue lentement, mais sûrement, vers des relations appaisées.

Texte créole	**Traduction**
Couplet 1	Couplet 1

Blan ka roulé en loto**,**	Les Blancs roulent en voiture,
Mulâtre ka monté bicyclèt,	Les Mulâtres montent à bicyclettes,
Min Neg ka maché à pyé,	Mais les Nègres marchent à pied,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Refrain	Refrain
Nèg ni mauvé maniè) ter	Les Noirs ont de mauvaises manières) ter
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 2	Couplet 2
Blan ka manjé jambon,	Les Blancs mangent du jambon,
Mulâtre ka manjé poulé,	Les Mulâtres mangent du poulet,
Min Nèg en kiou à morue la,	Mais les Noirs sont au cul de la morue,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 3	Couplet 3
Blan ka boué lapéro,	Les Blancs boivent des apéritifs,
Mulâtre ka boué ti punch yo,	Les Mulâtres boivent leur petit punch,
Min Nèg en kiou coco d'lo à yo,	Mais les Noirs sont au cul du coco à l'eau,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 4	Couplet 4
Blan ka joué violon,	Les Blancs jouent du violon,
Mulâtre ka joué piano,	Les Mulâtres jouent du piano,
Min Nèg en kiou gwa kâ,	Mais les Nègres sont a u cul du gros Kâ, (tambour)
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 5	Couplet 5
Blan ka joué au bridge,	Les Blanc jouent au bridge,
Mulâtre ka joué belote,	Les Mulâtres jouent à la belote,
Min Nèg ka roulé green dé,	Mais les Noirs font rouler les dés,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 6	Couplet 6
Blan ka caca an watè,	Les Blancs vont au W.C,
Mulâtre ka caca en pot chamb,	Les Mulâtres vont sur un pot de chambre,
Min Nèg ka chié en razié,	Mais les Nègres vont chier dans les halliers,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 7	Couplet 7
Blan ka manjé en porcelaine,	Les Blancs mangent dans la porcelaine,
Mulâtes ka manjé an faïence,	Les Mulâtres mangent dans la faïence,
Min Nèg ka mangé an kwi,	Mais les Nègres mangent dans un couï,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 8	Couplet 8
Blan ka fumé cigare,	Les Blancs fument des cigares,
Mulâtre ka fumé cigarèt,	Les Mulâtes fument des cigarettes,
Min Nèg en kiou bout la,	Mais les Nègres sont au cul des mégots,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières
Couplet 9	Couplet 9
Blan ka dit fenm à yo : Chérie,	Les Blancs appellent leur femme : Chérie,
Mulâtre ka dit fenm yo : Doudou,	Les Mulâtres appellent leur femme : Doudou,

Min Nèg ka kwyé taï : Salope, Mais les Nègres appellent la leur : Salope,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè. En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières

Couplet 10	Couplet 10
Blan ka bo madam yo,	Les Blancs embrassent leur femme,
Mulâtre ka karessé yo,	Les Mulâtres les caressent,
Min Nèg ka fouté li bâton,	Mais les Nègres lui fichent du bâton,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières

Couplet 11	Couplet 11
Blan aimein fenm nouai,	Les Blancs aiment les femmes noires,
Mulâtre aimein mulâtresse	Les Mulâtres aiment les Mulâtresses,
Min Nèg aimein fenm blanm,	Mais les Noirs aiment les femmes blanches,
En vérité, Nèg ni mauvé maniè.	En vérité, les Noirs ont de mauvaises manières

Chant *(Kan)* : Mot français venant du latin “canthus”, il est déformé en créole; mais avec le même sens : le côté le plus étroit.

• Expression populaire :

- ***Mwen asu on kan*** : Je suis sur un chant, un côté **-** Je ne suis pas dans mon assiette. Le matin, on entend les personnes âgées employer cette expression, pour se plaindre de leur mauvaise forme.

Chants et danses de la campagne - Selon “Le Cercle de culture Ansois” par Anca Bertrand : “Ces chants et ces danses viennent d’une autre époque. Ils ont été créés par des maçons, des coupeurs de cannes, des chauffeurs, etc ... pour aider le travail collectif.

Ils sont travaillés sur quatre rythmes :

- Le quadrille,
- La grage,
- Les mayoleurs,
- Le be’nâdin.

Le soliste est appelé : *kontè* ou ***chantè*** (conteur ou chanteur) et le choeur se nomme les ***répondè*** (répondeurs). Les chants des femmes sont nommés les ***graj*** et les danse guerrières des hommes sont nommées ***lèwoz***.

• Quelques chants de la campagne :

Gragé-Manioc

Texte créole	**Traduction**
Rythme n°1 : La grage (râpe de Manioc)	
En nom du Pè é di Fils	Au nom du Père et du Fils
Gragé	Grages (râpes)
Si mwen mouri	Si je meurs
Teré mwen	Enterrez-moi
En ba grage la	En bas de la grâge
Teré mwen	Enterrez-moi
An ba platine la	En bas de la platine *

* marmite plate en terre des Caraïbes, maintenant en fonte servant à cuire la farine de manioc

Rythme n°2 : Le toumblac	
Gragé !	Grages !

pran dé,	Prends deux (racines de manioc)
Prenn twa	Prends trois
Oh !	Oh !
Gragé Anse-Bertrand	Gragés les habitants d'Anse Bertrand
Gragé	Grages
pran dé,	Prends deux (racines de manioc)
Prenn twa	Prends trois
Oh !	Oh !
Gragé nouveau vini !	Grages, toi le nouveau venu
Oh !	Oh !

N.B. - C'est un concours de grages entre les habitants d'Anse Bertrand et les autres.

Rythme n°3 : Le lérose

Ti-Jean, pran gà	Petit-Jean, prends gardes
To !	A toi !
pran gà cô à	Prends garde à ton corps
To !	A toi !
Ka travay tout lannuit	Tu travailles toute la nuit
Tu travailles à l'usine	Tu travailles à l'usine
Pa de quoi mwen mêlé	Parce que moi, j'ai des ennuis.

N.B. - Il s'agit d'un ami à qui on fait dire, qu'un danger le menace, et que celui qui le prévient ne peut rien pour lui, ayant lui-même des ennuis.

Rythme n°4 : Le roulé - C'est un rythme plus lent , empreint de grâce et de danse avec un foulard

***Jénesse Mantin* (ou Ansois)**	Jeunesse du Lamantin (ou d'Anse Bertrand)
Poté di'lo	Portez de l'eau
Poté di'lo	Portez de l'eau
Pou lavé grage	Pour laver la pulpe gragée

Rythme n°5 : Le Kalaghia

Oh ! Tala	Oh ! Celle-là
Ou allé é farine la	Tu es partie avec la farine
Pa même ti-brin	Et pas même un petit peu
Tala !	Celle-là
Ou allé é farine la	Tu es partie avec la farine
Oh ! Tala	Oh ! Celle-là
Oh ! Tala	Oh ! Celle-là

Chanson des Mayoleurs

Texte créole	**Traduction**
Savann à majow la	Dans la savane du Major (du plus fort)
Sé la yo ba nou boué	C'est là qu'ils nous ont donné à boire
Sé la yo ba nou boué	C'est là qu'ils nous ont donné à boire
Sé la nou ké joué	C'est là que nous irons jouer.
Mayolé Anse-Bertrand	Mayoleur d'Anse-Bertrand
Pa manié bwa la	Ne joue pas avec le bâton (de mayoleur)
Si ou manié bwa la	Si tu joues avec le bâton
Bwa la ké blessé ou	Celui-ci te blessera.

Chaterelle : Chanteuse dans les bamboulas.

Chapé coolie : Mot créole indiquant qu'un métis d'indiens (des Indes) "est sorti des coolies", pour être classé comme Noir.

Char à boeuf *(Char à bèf)* : Charrette qui servait notamment pour le transport des cannes depuis

les champs jusqu'à l'usine. Ce mode de transport est encore en usage, notamment à Marie-Galante.

Char pour enfant *(Cabwa)* : Petite voiture faite avec une caisse à laquelle on a mis des roulements à billes pour servir de roues et servant de jouet aux enfants. Certains “cabwa” sont suffisamment gros pour contenir un ou deux enfants.

Charrette *(Cabrouet)* : Les charrettes à boeufs étaient très nombreuses jusqu'aux années 1970. Lors de la récolte, elles traversaient Pointe-à-Pitre, pour se rendre à l'usine Darboussier. Sur les routes, il fallait être prudent, car les charrettes avançaient lentement.

A Marie-Galante, il reste encore beaucoup de charrettes à boeufs.

Charivari : C'est une coutume qui vient d'Europe où elle a disparu depuis le XVI° siècle. Il s'agissait d'un vacarme provoqué avec des instruments à percussion et divers ustensiles, pendant le Carnaval, à l'occasion du remariage des veufs.

Dès la publication des bans, la nouvelle circulait dans tous les quartiers, et pendant la nuit, les habitants faisaient un vacarme dit charivari, à l'aide de tambours, des conques de lambis, de boites de conserves remplies de graviers. A la sortie de l'église, une série d'obstacles était placée sur le trajet de la maison. Le cortège devait franchir ces obstacles sur le rythme endiablé des tambours. Une fois arrivé à bon port, la danse commençait.

Chasse *(Lachas)* : Composé du mot français et de son article, le mot créole a le même sens. A l'arrivée des premiers colons, il y avait de nombreux gibiers, dont certains pouvaient être capturés à la main : crabes, molokoyes (tortues de terre), agoutis (sortes de lapin), perroquets, etc ...).

Chasse-Partie : Document qu'établissaient les corsaires et les flibustiers pour définir les conditions de la course en mer et la répartition des prises entre tous les membres de l'équipage et l'armateur. Les indemnisations à donner aux blessés et aux amputés y sont également précisées.

Dans la marine marchande, le document qui définit le contrat d'affètement s'appelle encore la charte-partie.

Chat *(chatt)* : Le chat n'est plus apprécié pour ses qualités de chasseur, car les rats des champs ont été détruits par les mangoustes. Il tue surtout les petits oiseaux et les lézards (anolis), qui sont des mangeurs de moustiques et de mouches. Le chat est mangé en civet, les gens du peuple le nomme “Lapin de gouttière”.

Châtaigne : Le fruit ressemble au fruit à pain et les graines intérieures ont l'apparence et le goût des châtaignes de la métropole. L'arbre fait partie de la famille de l'arbre à pain.

Chatou : Petit poulpe local, excellent à manger.

Chat'ou : Genre de lutte rituelle de la Guadeloupe, qui vient d'Afrique.

Chaud *(Chô)* : Mot français, qui n'a pas toujours le même sens aux Antilles. Les créoles disent qu'ils sont chauds, car la couleur noire est chaude. Leurs débordements sexuels sont une résultante de cette complexion chaude. “Etre chaud”, c'est aussi être faible et fragile.

Les Blancs sont froids, car la couleur blanche est froide. Ils sont des gens forts et puissants. Mais cette vision n'est pas une vue raciste, car le Noir qui est né en France est un être “froid”, donc fort. il en va de même pour certains sorciers supérieurs, qui sont des “êtres froids” et forts.

• <u>Mots liés au chaud et au froid</u> :

- **Chaud et Froid** : Ces notions particulières font partie de l'imaginaire antillais. Il y a des fruits qui sont chauds et d'autres qui sont froids. Il y a aussi des fruits et des ***thés*** (tisanes) qui sont

rafraîchissants.

- **Sexualité** : Le chaud est lié à la sexualité et à la faiblesse. L'homme dit qu'il est chaud du fait de sa couleur, donc il n'est pas responsable de sa sexualité, car il est trop faible pour résister. Le Blanc, qui est froid et fort, peut résister à son inclinaison pour le sexe.

Le Révérend Père Labat, dominicain, écrivait en 1742 : (Les Noirs) "leur complexion chaude les rend fort adonnés aux femmes".

• Chaud et Froid : conséquences :

- ***Imprudence*** : Le paysan, qui a travaillé, a chaud. En conséquence, il ne peut pas boire une boisson fraîche, ni se baigner, sans risquer une ***imprudence*** . Ce mot désigne une maladie : le refroidissement, qui se soigne avec des ***thés*** ou ***thés pays*** (tisanes) de "bois carré", de "bois d'Inde", de "genou cassé", d' "herbe charpentier", etc ... Il existe une multitude de plantes médicinales dans la pharmacopée locale.

- **Pleurésie *(Pirézi)*** : Le passage du chaud au froid peut aussi provoquer une maladie grave : la ***pleurésie*** , qui est mortelle : "on en meurt dans les trois jours" (sic). La pose de ventouses permet d'extraire l'eau de l'organisme, afin que le "sang ne tourne pas en eau", "se fige", ou "se congèle" (sic).

- Inflammation : La troisième maladie du chaud est due à son excès : c'est l'***inflammation*** , qui est la maladie de l'agriculteur qui peine au soleil. Pour y pallier, le travail dans les champs débute à l'aube aux heures fraîches, pour cesser aux heures très chaudes.

Certains ***thés*** (tisanes) ont des vertus pour rafraîchir le corps.

Chaud *(Cho)* : Vient du français et a plusieurs sens en créole :

- Chaleur, qui est son sens le plus commun.
- Colère.

• Expression créole et mots dérivés :

- ***Chodiè*** : Chaudière. Elles servaient à la concentration du jus.
- ***Chof*** : Chauffe. Les sept chauffes sont pousuivies jusqu'à ce que la masse-cuite obtenue ne contienne plus que 10% de son poids en eau.
- ***Chofé*** : Chauffer.

Chauve *(Fada)* : Mot créole qui veut dire chauve.

Cher, Chère *(Chè)* : Mot français ayant le même sens en créole.

Chéri, Chérie *(Doudou)* : Le mot créole a le même sens que son homologue français. Il est très affectueux et très employé.

Cheval *(Chival, Chouval)* : Mot français déformé qui désigne en créole aussi bien le cheval que la jument.

• Autre cheval :

- ***Chival bwa*** ou ***Chouval bwa*** : Cheval de bois.

Chez *(Aka)* : Mot créole. Contraction de mots créoles : "aka" (chez) et "kaz" (maison), pour donner : à la maison.

Chibichou : Le nom vient du fromage de chèvres de l'ouest de la France "chabichou". Le mot créole désignant la mauvaise odeur des pieds sales.

Chica : Mot africain désignant une danse africaine érotique des esclaves.

Chien, Chienne *(Chyen)* : Mot français ayant plusieurs sens en créole :

• Nom : Le chien a été longtemps un animal détesté par les Noirs, car il avait été l'auxiliaire des colons dans la poursuite des Nègres marrons (de l'espagnol cimarone : en fuite)

• Adjectif qualificatif : Cet adjectif a lui-même deux significations :

1) employé pour exprimer le nombre, l'ampleur, la multitude. Exemple :

- ***Moune ka fé chyen*** : Il y a beaucoup de monde,
- ***Musik ka fé chyen*** : Il y a beaucoup de musique.

2) employé pour dévaloriser l'objet auquel il s'applique. Exemple :

- ***Yo en chyen*** : Ils ne valent rien,
- ***Bitin la en chyen*** : Cette chose ne vaut rien.

Chimérique (Etre) : Mot français qui est employé aux Antilles dans le sens de geindre, se plaindre, souffrir. Pour un enfant en bas âge, c'est la conséquence d'une indigestion ou d'un malaise, qui le fait geindre.

Chique : Vient du mot Caraïbe : ***Chicqui***. C'est un parasite qui pénètre la peau des pieds pour y pondre ses oeufs. Le risque d'infection est important, si la chique n'est pas enlevée.

Chiquetaille : Vient du mot français déchiquetage, mise en petits morceaux, en languettes. Plat créole à base de morue mise en morceaux (chiquetaillée) avec de l'aïl.

Chobète : Nom créole d'un petit coquillage comestible.

Choc *(Blesse)* : Vient du mot français blessure. C'est un choc subit par le corps.

Chocolat : Vient du natualt (Mexique) : ***chocolate***, qui était parlé par les Aztèques.

Chodo : Nom créole d'une crème pâtissière, qui est servie aux premières communions. Elle est faite avec des biscuits.

Chopine : Mesure française qui représente environ 0,466 litre. Dans les ***lolos*** (petits bazars locaux), le rhum et l'huile sont vendus par chopine. De nos jours, certains ***lolos*** font également de la restauration.

Chose *(Butin, Bagaï)* : En Guadeloupe, le mot français butin désigne une chose et non un trésor. Il en est de même pour ***bagaï***, déformation de bagage, qui signifie également une chose à la Martinique.

Chou : Derrière ce mot français, il n'y a aucun chou comme on le conçoit en France.

• Quelques choux en langue créole :

- ***Chou Chine*** dit aussi ***Dachine*** : Racine comestible. Le ***"dasheen"*** dit dachine ou chou Chine est originaire de l'Inde et ne fut introduit, aux Antilles, qu'au XIX° siècle, avec la venue des Coolies des côtes de Malabar.
- ***Chou koko*** : Chou coco, coeur comestible du cocotier.
- ***Chou glouglou*** : Coeur comestible d'un palmiste (5 m de haut).
- ***Chou palmiste*** : Coeur comestible d'une variété de palmiste de 9 m de haut. C'est ce coeur de palmiste que l'on trouve en conserve.
- ***Chou ti-koko*** : Coeur comestible du palmier ***"ti-koko".***

Christophine ou **Chayotte** : Fruit légumier qui est appelé christophine à la Guadeloupe et chayotte

à la Martinique. Ce légume, très apprécié, est originaire de l'Amérique centrale et du Mexique. Il n'a été introduit aux Antilles qu'au XVIII° siècle. La plante est une liane grimpante. Pour la planter, il suffit de poser le fruit sur la terre, sans l'enfoncer et bien l'arroser.

C'est un aliment "rafraîchissant", selon la pharmacopée locale.

Cinquante pas géométriques : La bande du littoral sur une profondeur de 50 pas (le pas du Roi mesurait 5 pieds, soit 1,64 mètre. Les 50 pas font 82 mètres) appartenait au Roi et de nos jours, c'est l'Etat qui en est le propriétaire.

Cette bande côtière servait à la défense de l'île. Derrière celle-ci, les propriétaires devaient planter des arbres dits "bois debout". Quand un navire ennemi était signalé, la milice locale se mettait hors de vue dans le bois debout. Les adversaires avaient du mal à apprécier l'importance de la troupe de défense.

Cirique : Mot Caraïbe désignant un petit crabe gris et plat (comme l'étrille) qui vit sur les cayes (coraux).

Citrouille *(Jiromon)* : Mot Tupi désignant une espèce locale de citrouille.

Cive : Mot français synonyme de ciboule. Cette herbe aromatique est très employée dans la cuisine créole.

Climat : Le climat guadeloupéen est tropical par nature. Les vents alizés le rendent supportable. Au bord de la mer, la température varie de 25 à 32 degrés. Il fait plus frais dans la montagne (16°).

Il y a deux saisons distinctes :

- l'hivernage, chaud et pluvieux, qui va de mai à novembre,
- le carême, sec et frais, qui va de décembre à avril.

Les pluies sont très abondantes, mais passagères, sauf pendant l'hivernage. Cette dernière saison est aussi celle des cyclones.

Clouter *(Clouté)* : Mettre des clous, ancien verbe français souvent employé en lieu et place de clouer

Cochon *(Kochon)* : Dans chaque île découverte, les marins espagnols lâchaient des cochons, pour y constituer des réserves alimentaires. Lors des escales, pour faire l'aiguade (renouvellement de l'eau), les marins partaient à la chasse aux cochons, vivres nécessaires pour le retour. La Guadeloupe jusqu'à la découverte du Gulf Stream, était l'étape obligée des caravelles venant du Mexique sur le chemin du retour vers l'Europe. Elles mouillaient à l'embouchure de la rivière du Galion, dont le nom rappelle cette étape forcée.

Dans la société coloniale, le cochon était l'animal qui fournissait la viande fraîche, avant l'arrivée des transports frigorifiques modernes. Il y a donc une grande symbolique autour du cochon, que l'on tuait le samedi, pour le repas du dimanche et la fabrication du boudin créole.

• Le R.P. Du Tertre écrit dans son histoire, au chapitre : "Des porcs qui se rencontrent dans toutes les Isles" : "Nous devons aux soins des Espagnols toute l'utilité que nous retirons aujourd'hui, non seulement des bêtes de labour - mais encore des porcs desquels sont remplies toutes les Indes - et je ne m'étonne nullement, si cette nation a aussi heureusement réussi dans l'établissement de ses colonies dans l'Amérique, que dans le gouvernement de ses peuples barbares, desquels un seul Espagnol régit un pays assez grand et peuplé, pour faire une province, car il faut avouer ingénument, qu'ils sont autant recommandables dans la prévoyance et le soin qu'ils ont eu de remplir chacune de ces Isles, selon la capacité qu'elles pouvaient nourrir, que nous sommes blâmables dans le dégât que nous en faisons tous les jours, qui est tel qu'en quinze ou seize années, une petite poignée de français dans la Guadeloupe, a détruit ce qui a servi aux Espagnols,

presque l’espace de deux siècles, pour rafraîchir tous les ans une très puissante armée, sans qu’il y ait paru aucune diminution jusqu’à notre arrivée.”

“Je dis donc que les Espagnols ayant reconnu que la Guadeloupe leur était la plus commode de toutes les îles Cannibales, pour le rafraîchissement de leur armée, tant à raison des belles eaux, des torrents et des rivières, desquelles elle est avantageusement pourvue, qu’à cause de la grande abondance de nos fruits qui s’y trouvaient en plus grande quantité, que dans toutes les autres Isles; ils y jetèrent en passant grand nombre de porcs, afin que par succession de temps, ils se multipliassent, en sorte que pendant trois ou quatre jours que les femmes étaient occupées à blanchir le linge de l’armée, les soldats puissent chasser pour rafraîchir toute la flotte, fatiguée par un si long trajet de mer.”

“Je ne sais où ils ont pris les porcs, qu’ils ont mis dans toutes ces Isles; car ils sont tous différents de ceux que nous avons en France. Ils sont plus courts d’un bon tiers, ont la hure plus grosse, et sont armés de deux horribles dents, bouclées comme des cornes de béliers. Ils sont noirs comme des sangliers, et ont la peau, principalement les vieux mâles, épaisse d’un bon pouce; la chair a meilleur goût que celle des porcs de notre France.”

• Noms liés au cochon :

- ***Kochon planche*** : Cochon noir des Antilles, qui est haut sur pattes et plat.

- ***Vera*** : Le verrat, cochon mâle est en Guadeloupe, le nom générique de l’espèce.

Clou : Mot français désignant un furoncle. Aux îles, il s’agit d’une inflammation de la paupière : orgelet. (Voir Médecine créole)

Cockpit : Mot anglais signifiant petit habitacle. Il désignait à l’origine, en Angleterre, le lieu des combats de coqs, puis le poste de pilotage de bateaux et enfin celui des avions. En créole, nous avons conservé le mot pour le lieu des combats de coqs : ***Pitt à coq*** .

Coco *(Koko)* : Fruit (vert ou jaune avant maturité et gris quand il est sec) du cocotier. Du centre du cocotier, au milieu des palmes, sort une grappe de fleurs, qui deviennent des fruits : des cocos.

• Mots liés aux cocos et cocotiers :

- **Eau de coco** : C’est le liquide translucide, qui se trouve à l’intérieur du coco. Quand le coco est sec, l’eau devient laiteuse et elle est à ce stade purgative.

- ***Koko zyé*** : Coco de l’oeil. Globe de l’oeil en créole.

- **Lait de coco** : La pulpe de coco sec (coprah), dont on a retiré l’enveloppe brune, râpée est mise à décanter dans de l’eau, puis on extrait le jus par pression, qui s’appelle : lait de coco. Ce liquide, très gras, sert à faire des punchs coco et aussi comme ingrédient dans la cuisine créole.

- **Noix de coco *(koko sèk)*** : Partie crémeuse à l’intérieur du coco. Elle devient dure quand le coco est sec. Cette noix séchée s’appelle le coprah.

- **Sucre à coco *(Sik à koko)*** : Sucrerie faite avec de la noix de coco râpée.

Coco *(Koko)* : Sexe de l’homme en créole.

Cocorico *(Kokioko)* : Chant du coq aux Antilles.

Coeur *(Kyè)* : Mot français ayant le même sens en créole, il désigne à la fois l’organe et l’affection, le sentiment et l’ardeur.

• Autres sortes de coeurs, dans le sens de la partie centrale d’un être ou d’un chose :

- ***Kyè dechof*** : Coeur de chauffe, rhum blanc très alcoolisé provenant du jus de la première distillation.

- ***Kyè a palmiste*** : Coeur de palmiste, partie située tout en haut et au centre du tronc. Ce sont

les futures palmes, qui sont en formation. Pour avoir le coeur de palmiste, il faut abattre le palmier.

Code Noir : Peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, l'édit de mars 1685, vulgairement appelé le Code Noir, avoir été promulgué par Seigneley, ministre de Louis XIV.

Dans le texte, il sauvegardait tous les droits, ceux des maîtres comme ceux de l'esclave et de l'affranchi. Victime de la violence de son maître, l'esclave pouvait porter plainte au procureur du roi, qui devait poursuivre. Dans les faits, ce dernier refusait de recevoir les esclaves.

Tout maître avait le droit d'affranchir son esclave. De sa volonté, le colon faisait de son esclave un sujet (la notion de citoyen n'existait pas encore). Les colons affranchirent beaucoup et la Métropole éleva des digues entre leurs volontés et l'affranchissement.

Il est juste d'observer qu'à l'époque de la promulgation du Code Noir, la législation criminelle de toute l'Europe était empreinte d'une grande barbarie.

Malheureusement, l'esclavage est un système qui soumet la vie des uns à la volonté des autres. Les abus sont la règle et le Droit qu'un vague principe, qui n'est pas appliqué.

Dans un mémoire du 30 novembre 1771 du gouvernement adressé aux administrateurs des Iles du Vent, nous lisons : "C'est des esclaves que dépendent les succès de la culture, conséquemment de la richesse de nos colonies, mais en même temps, ils peuvent en opérer la ruine, parce que l'esclavage est un état violent et contre nature, que ceux qui y sont assujettis sont continuellement occupés du désir de s'en libérer, et sont roujours prêts à se révolter. Il est donc de la plus grande importance de tenir les esclaves dans la plus entière dépendance de leurs maîtres, dans la plus grande subordination à l'égard des blancs; de veiller à la rigide observation des règlements faits à leur sujet ... mais aussi les administrateurs doivent toujours avoir les yeux ouverts sur la conduite des maîtres. Une dureté cruelle en fait périr beaucoup; l'avarice, en refusant le nécessaire aux esclaves dont elle force le travail, les porte au marronnage."

Cohoba : Mot Arawak qui désigne la drogue hallucinogène tirée des graines rôties du Piptadenia peregrina Benth., prisée par les Taïnos au moyen d'un tube en forme d'Y, dénommé ***tabaco***.

Colomb Christophe : L'Amiral de la Mer Océane, Christophe Colomb découvrit lors de son second voyage en Amérique : le Dimanche 3 novembre 1493, l'île de la Désirade, puis l'île de la Dominique (jour du Seigneur), mais il ne trouva pas de mouillage pour y débarquer.

Le lendemain 4 novembre, jour de la Toussaint, il passe près des Saintes (d'où le nom de Los Santos) et débarque à Marie-Galante (nom d'une de ses caravelles) et enfin à la Guadeloupe, au lieu dit Sainte-Marie sur la commune actuelle de Capesterre. Il reste dans l'île jusqu'au 10 novembre. Il découvre dans le premier village visité, les restes d'un repas des cannibales. Il y rencontre quelques Caraïbes : femmes, enfants et vieillards, des femmes captives et des jeunes hommes prisonniers, originaires de Borigen (Porto-Rico) dont le sexe avait été tranché. Les combattants Caraïbes étaient partis en expédition guerrière.

Colombo : Plat de viande (boeuf, cochon, cabri, poulet, ...) cuite avec de la poudre dite de Colombo, sorte de carry. Cette préparation a été introduite aux Antilles au XIX° siècle, par les coolies, indiens venus des côtes des Malabars (Inde) pour travailler sous contrat.

Colons : A l'époque coloniale, c'est l'ensemble des Européens qui travaillaient dans la colonie. Ce terme désigne aussi le propriétaire terrien ayant des esclaves.

Il y a toujours eu plusieurs types de colons aux îles et ce n'est pas par hasard que le vieux dicton suivant les distingue nettement : "Les Seigneurs de Saint-Domingue, les Messieurs de la Martinique et les Bonnes gens de la Guadeloupe."

• <u>Sortes de colons</u> :

- **Seigneurs de Saint-Domingue** : Les vastes domaines de l'île étaient réservés aux membres éminents de la cour de Louis XIV et de Louis XV, qui en tiraient d'énormes profits, sans

vivre sur place.

- Messieurs de la Martinique : L’Administration des îles était basée à Saint-Christophe et après la perte de cette île, à la Martinique, où de ce fait, il y avait de nombreux fonctionnaires et militaires, issus de la bourgeoisie française, d’où l’expression de “ces Messieurs”.

- **Bonnes gens de la Guadeloupe** : Le colon, qui arrive à la Guadeloupe, est issu du monde agricole. Généralement pauvre, il est soumis à la Compagnie des Indes Occidentales, qui lui a payé son voyage et avancé les fonds nécessaires au défrichage et au début de l’exploitation agricole.

- **Colon Créole** (du temps de l’esclavage) : Il est né dans l’île. Il a de forts préjugés à l’encontre des esclaves, qu’il juge inférieurs.

- **Colon actuel** : C’est un métayer, qui partage les fruits de sa récolte (loyer en nature) avec le propriétaire : colonage partiaire.

Colonisation : En 1756, le duc de Choiseul écrit au comte Nolivos, gouverneur de la Guadeloupe, une lettre qui conserve une certaine actualité :

“... Les colonies fondées par les diverses puissances de l’Europe ont toutes été établies pour l’utilité de leurs métropoles; mais, pour se servir utilement des choses, il faut les connaître; et ces établissements, occupés d’abord au hasard, formés ensuite sans connaissance de leur véritable utilité, sont encore aujourd’hui, après un siècle de possession, très imparfaitement connus ou même tout à fait ignorés de la plupart de ceux qui les possèdent.”

Combat *(Goumé)* : Le mot créole vient du verbe français gourmer : battre à coups de poing. Dans la tradition africaine, des luttes sont organisées entre des combattants au son du tam-tam. En Guadeloupe, l’appel des champions poursuit cette tradition, qui permet de désigner le ***Majow*** ou champion. (Voir : Appel des champions).

Commandeur : Directeur de la chorégraphie dans le quadrille antillais.

Commandeur dans la société esclavagiste : Selon le R.P. Du Tertre : “Il y a un commandeur dans chaque famille, qui a soin de faire travailler les serviteurs, et sur lequel on se repose de l’habitation (exploitation agricole) ... il mange à la table du maître, et tous les serviteurs, François et Nègres lui obéissent en toutes choses.”

“... Chaque famille fait sa cassave de cette manière. Le commandeur destine une partie des Nègres pour arracher le manioc pendant le jour, et quand la nuit est venue, tous les gens de la case le ratissent et le grugent : le lendemain la farine étant pressée, on désigne une Négresse ou deux, selon la quantité de la famille pour la cuire.”

“Quand quelque commandeur abuse d’une Négresse, l’enfant mulâtre qui en vient, est libre, et le père est obligé de le nourrir et de l’entretenir jusqu’à l'âge de douze ans, sans l’amende, à laquelle il est encore condamné. Le gouverneur et les juges tiennent la main à la garde de cette ordonnance, qui passe présentement pour loi dans les îles, afin d’empêcher ce détestable abus, qui n’est pas à présent si commun qu’il a été.”

Comme *(Kon)* : Adverbe française déformé.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :
- ***Konsi*** : Comme ceci.
- ***Konsa*** : Comme celà, comme çà.

Compagnie des Indes-Occidentales : Par acte du pouvoir royal, le 31 octobre 1626 a été créée la première compagnie dite de Saint-Christophe. On peut y lire que :

“Belin d’Esnambuc et du Rossay prendront possession des îles de Saint-Christophe pour y trafiquer et négocier des marchandises qui se pourront recueillir et tirer des dites îles et de celles des lieux voisins.”

Selon le cardinal de Richelieu, l’intérêt des “sauvages” entrait dans le plan de colonisation. Les indigènes devraient aux colons les lumières et les bienfaits du christianisme.

Selon A. Lacour dans son “Histoire de la Guadeloupe” : “Le grand objet de la colonisation fut le commerce, et pour le développer, on confia le système à une seule compagnie, c’est-à-dire un intérêt particulier. Le commerce vit dans la liberté et l’espace, mais on lui enleva l’espace et la liberté. Les navires, allant aux îles, ne purent partir que de deux ports : Le Havre et Saint Louis.”

“La compagnie eut en exclusivité l’approvisionnement des colonies de tous les objets nécessaires et l’achat de toutes les denrées coloniales. les prix étaient déterminés par ses commis.”

“Les colons manquant de tout traitèrent avec les Hollandais. Le Gouvernement ne tira aucune leçon de l’échec et constitua la Compagnie des Indes-Occidentales, le 12 février 1635. L’autorité livra tout à la nouvelle compagnie, ne gardant pour elle que la nomination du Gouverneur et des officiers de justice.”

“La première compagnie avec ses privilèges étendus, avait péri par l’impéritie et l’avidité de ses agents; les mêmes causes produiront les mêmes effets avec la seconde compagnie.”

“En réfléchissant à tous les obstacles que les premiers colons ont rencontrés, on est étonné, qu’ils aient pu en triompher. En lutte avec le climat, les tremblements de terre, les ouragans; obligés de se défendre contre les attaques continuelles des Caraïbes, il les fallait encore livrer sans cesse des assauts à la politique insensée des agents de la Compagnie des Indes-Occidentales.”

Compère *(Compè)* : Mot français qui est usité dans les îles depuis le début de la colonisation, sous différents sens : complice, associé, etc ... Le sens créole actuel désigne l’aide agricole qui n’est pas payée, mais récompensée avec quelques litres de rhum.

Confidence *(Chuichui-chwari)* : Chose dite sous le sceau du secret.

Confus *(Békéké)* : Vient de la déformation du français : bec clos. Bec dans l’eau; confus.

Congolio : Gros mille-pattes local inoffensif. Cet iule se met en boule quand on le touche.

Conque de lambi : Revêtement calcaire du lambi, mollusque marin. La conque blanche avec des pointes saillantes, est très colorée dans sa partie interne. Cette conque servait de corne marine et aussi à border les tombes dans les anciens cimetières.

Conquête de l’île de Karukéra par les Français : Le cardinal de Richelieu fonda la Compagnie des Indes Occidentales pour conquérir et exploiter les îles des Antilles. La première colonie de Saint-Christophe était trop petite, il fallait en conquérir d’autres appartenant aux Caraïbes.

Messieurs Liénart de l’Olive et Duplessis obtinrent le commandement de l’île de la Guadeloupe, pour dix ans. Ils partirent du port de Dieppe, le 25 mai 1635, avec cinq cents engagés.

Le 27 juin 1635, ils arrivèrent en Guadeloupe où ils s’installèrent près de la ville actuelle de Sainte-Rose. L’expédition avait été très mal préparée et très vite les vivres manquèrent.

Plusieurs européens allèrent vivre avec les Caraïbes, qui leur firent un accueil cordial. Selon le R.P. Du Tertre dans “Histoire générale des Antilles...” publiée en 1667 : “Les Sauvages ne venaient jamais voir les Français les mains vides et, comme ils les voyaient dans la nécessité, ils leur apportaient toujours quelques vivres. Leurs pirogues étaient souvent chargées de tortues, de lézards, de cochons, de lamentins, de patates, de bananes, de figues (bananes à manger crues) et autres fruits que produit le pays. Il faut dire que sans ces secours, la colonie eût misérablement péri ... Les Sauvages n’y allant plus, la famine recommença plus violemment que jamais ...”

“Les Caraïbes révélèrent aux Européens, les fruits comestibles et les plantes nourricières du pays. Ils cultivaient les bananiers, la canne à sucre et l’ananas. Ils utilisaient le coton pour faire les hamacs, les cordes, les filets et leurs lignes à pêcher. Ils tressaient les fibres pour faire leurs paniers et leurs corbeilles. Ils apprirent aux Français la culture itinérante sur brûlis dans la forêt, après avoir épuisé l’humus et la cendre, ils allaient plus loin.”

"Ils n'usent guère de pétun en fumée, mais ils le font sécher au feu, puis le mettent en poudre et en mêlent un peu avec de l'eau de mer, et le mettent entre la lèvre et la gencive, et cela est bien fort."

La mort de Duplessis fut désastreuse pour la colonie, alors que la famine faisait des ravages parmi les colons, L'Olive estima qu'avec les armes à feu, il pouvait facilement s'emparer des jardins des Caraïbes. Le Gouverneur et ses soldats partirent en barque vers les villages indiens. Il en résulta une escarmouche au village du Vieux-Fort, qui tua un vieux Caraïbe. Les autres indiens avaient fuit dans la montagne, à travers la forêt vierge, pour alerter leurs amis de la Capesterre.

Les Caraïbes abandonnèrent la Guadeloupe, car ils ne pouvaient pas lutter contre les armes à feu. Ils allèrent en Grande-Terre, aux Saintes, à Marie-Galante et à la Dominique. Ils laissèrent des guerriers, qui tuèrent une soixantaine de colons, qui chassaient pour vivre. Avec des Caraïbes venant d'autres îles, la colonie fut attaquée plusieurs fois par surprise, par les Indiens armés de flèches et de leur boutou (massue). Vaincus par les armes à feu, ils enlevaient leurs morts et partaient avec leur pirogues.

Les colons mouraient de ces attaques constantes. Ils vivaient enfermés dans leur fortin près de la rivière du Vieux-Fort (près de la pointe d'Allègre), ils mouraient de faim, broutaient de l'herbe et mangeaient des cadavres. Enfin, la Compagnie envoya un navire avec des secours en vivres et en hommes; mais les Caraïbes continuaient à harceler la colonie qui ne faisait aucun progrès.

Dix-huit ans plus tard en 1653, le Gouverneur Houël livra la dernière guerre contre les Caraïbes de la Dominique, qui avaient ravagé Marie-Galante et tué des colons. Une expédition de cent hommes avec le sieur Dumé pour chef, débarqua à la Dominique. Elle battit les Caraïbes des villages de l'est et leurs carbets furent brûlés. Trois mois plus tard, les Indiens attaquèrent les Saintes, mais ils furent vaincus par le sieur de l'Etoile.

La paix du 20 mars 1660 termina la lutte, les Caraïbes étaient désormais trop faibles. Ils acceptèrent de se regrouper dans les îles de Saint-Vincent et de la Dominique. Le déclin des Caraïbes est dû principalement à la variole et aux maladies pulmonaires venues d'Europe.

Contes créoles : Dans les cours des casses-Nègres, les esclaves occupaient leurs soirées en racontant des contes africains et aussi des contes venus d'Europe, qu'ils avaient adaptés au contexte local.

Le cour, lieu de rassemblement, regroupait une cour ou ***licou*** d'auditeurs participants.

• Cérémonial d'ouverture des contes créoles : La cour ***(licou)*** sollicite le conteur, qui a besoin d'un exercice de mise en condition pour développer son récit :

	Version créole	Traduction	
Le conteur :	***Cric***	Le conteur :	Cric
Le public :	***Crac***	Le public :	Crac
Le conteur :	***Misticric***	Le conteur :	Misticric
Le public :	***Misticrac***	Le public :	Misticrac
Le conteur :	***Timetime***	Le conteur :	Timetime
Le public :	***Bwa sec***	Le public :	Bois sec
Le public :	***Combien li donné ?***	Le public :	Combien vas-tu en raconter ?
Le conteur :	***Yone***	Le conteur :	Une (histoire)

Ensuite, vient la phase des devinettes :

Le conteur :	***D'lo doubout ?***	Le conteur :	Qui est l'eau debout ?
Le public :	***Kan à sik***	Le public :	La canne à sucre
Le conteur :	***D'lo penn ?***	Le conteur :	Qui est l'eau pendue ?
Le public :	***Koko***	Le public :	Les cocos (sont pendus dans le cocotier avec leur eau)
Le conteur :	***Tab à louroi plein ti quat sous***	Le conteur :	Quelle est la table du Roi couverte de pièces de quatre sous ?)
Le public :	***Sé ciel***	Le public :	C'est le ciel
Le conteur :	***Servante rivé avan mait ?***	Le conteur :	Qui est la servante qui arrive

			avant son maître ?
Le public :	***Koko***	Le public :	Les cocos (qui arrivent au sol avant celui qui les cueille)
Le conteur :	***Gendarm en bas d'lo ?***	Le conteur :	Qui est le gendarme sous les eaux ?
Le public :	***Nasses***	Le public :	Les nasses (à poissons)
Le conteur :	***Pitit ka bat manman ay ?***	Le conteur :	Qui est le petit qui bat sa mère?
Le public :	***Pilon***	Le public :	Le pilon (qui tape dans le mortier)
Le conteur :	***Tablié dèryè do ?***	Le conteur :	Qui a son tablier dans le dos ?
Le public :	***Zongle***	Le public :	L'ongle est derrière le doigt
Le conteur :	***Mwen gadé li, li gadé mwen ?***	Le conteur :	Je l'ai regardé, il m'a regardé, qui suis-je ?
Le public :	***Miroué***	Le public :	Le miroir

etc ....

• <u>L'appel du public quand l'attention faiblit</u> :

Le conteur :	***Cric***	Le conteur :	Cric
Le public :	***Crac***	Le public :	Crac
Le conteur :	***Misticric***	Le conteur :	Misticric
Le public :	***Misticrac***	Le public :	Misticrac
Le conteur :	***A bou bou***	Le conteur :	A bou bou
Le public :	***Bia***	Le public :	Bia
Le conteur :	***Licou ka domi ?***	Le conteur :	La cour dort ?
Le public :	***Licou pa ka domi***	Le public :	Non, la cour ne dort pas
Le conteur :	***Bonbonne fois ?***	Le conteur :	Combien de fois ?
Le public :	***Trois fois bel conte***	Le public :	Trois fois de beaux contes.

• <u>Cérémonial de fermeture des contes créoles</u> : Quand le récit est terminé, le conteur procède au rite de la fermeture du conte :

Le conteur : ***Konte-tala jà fini. Sala ki raconté mwen histouai lasa, ba mwen yon coup de pyé ki voyé mwen icite pou conté zott sa*** . (Ce conte là est déjà fini. Celui qui m'a raconté cette histoire, m'a donné un coup de pied qui m'a expédié jusqu'ici pour vous la raconter.)

• <u>Sortes de contes et les principaux animaux</u> : Il y a trois groupes de contes créoles : les récits d'animaux, les récits fantastiques et ceux sur la vie quotidienne.

<u>Les récits d'animaux</u> sont de provenance africaine. Les personnages les plus connus sont :

- ***Général chyen*** : Compère chien est plus souvent appelé "Général chyen" dans les contes. C'est l'ennemi du macaque, en fait il représentait le maître esclavagiste.

- ***Compè lapin*** : Compère lapin, personnalise la ruse, la vantardise et la fourberie.

- ***Compè makak*** : Compère singe est parfois le rusé, et plus souvent le balourd et l'idiot. Il représente le pauvre esclave.

- ***Compè rat*** : Compère rat est le personnage le plus intelligent des contes créoles. Il est malin et sans pitié pour les faibles. Dans le contexte agricole de cette époque, les rats détruisent 50% des cannes, ce qui ruine les colons, car il n'y a pas encore de mangoustes.

- ***Compè tig*** : Compère tigre est le puissant carnassier.

- ***Compè zamba*** : Compère éléphant tient le rôle du sot et du stupide, mais il est très puissant.

- ***Compè chatt*** : Compère chat est malin.

- Compè tôti : Compère tortue, etc ....

- Compè Zamba : L'éléphant qui est le symbole de la force, mais sans l'intelligence.

<u>Les récits fantastiques</u> sont un mélange afro-européen, où les princesses, les garçons, les reines se mélangent aux diables, aux zombis et aux sorciers.

<u>Les récits qui étaient inspirés de la vie quotidienne</u>, le fantastique est absent. L'intrigue évolue parmi les personnages de tous les jours : des hommes, des femmes, des coolies, des voleurs, des ouvriers mus par des mobiles humains : l'intérêt, la faim, l'amour, etc ...

Un conte en créole : ***Lapin allé mandé papa Bondyé un pé lespwit***

(Le lapin demande un peu d'esprit à papa Bon Dieu, conte recueilli en créole à Trinidad en 1930 - Conteur : Willie Inness de Balandre Bay. Ce conte, d'influence africaine, est très répandu dans la caraïbe avec des variantes selon les lieux.)

Texte créole

Yun jou' Lapin allé mandé Papa Bondyé pou' ba li un pé lespwit. konsa Bondyé voyé pou' allé poté yon boli plein chepetatou. Lé allé i wiré puis niskhe la, i lévé yun gwo chicane, i ka di : "Mwen di oui ! Mwen di non ! " Lé cé chef la sôti, lé yo mandé : "Compè lapin, sa awiré ou? " I di : "Mwen contré yon homme i ka di mwen, ou épi toutt famil' ou pa ka rentré an boli sa la." Yo di : "Oui, koument ou pas vlé sa ?" Là même i di : Rentré an pou' montré i!". Lé yo toute retré, i bouclé boli la. I po'té yo allé baille BonDyé.

BonDyé 'voyé pou' allé cha'ché un g'l'eau s'yeux Tig'e. Lé allé, i pran yon mo'ceau papyè, i konmansé maké épi un mo'ceau charbon. I ba Tig'e, i di : "Bondyé, Papa 'voyé sa ba o". Tig'e di : " Mwen pas sav li, li ba mwen, si ou plaît". Lapin di : "Papa Bondyé 'voyé di ou i ké tini yon mauvais tan é pile vent. Tout gwo bèt kon ou ké tini pou' 'mawé co' zot assou gwo pyé bwa ké bien fo, pou' vent la pa damagé zot". Sim'sa Tig'e di :"Mawé mwen, si ou plait". Kompé Lapin di : "Lot code, mwen ké mawé ou". Tig'e po'té code épi Lapin mawé i. Lé fini mawé, i pran yon mo'ceau bwa, i koumansé batt li. Là Tig'e koumancé plèwé. Kompè' Lapin Koumansé pran d'eau s'yeux li, épi 'poté i ba Papa Bondyé.

Papa Bondyé di : "Allé an ba bwette, sa la, mwen ké ba ou lesprit" . Enic Bondyé tou'né di i, Lapin so'ti an ba bwette la, i allé séwé. Bondyé 'voyé yon pié' tonné' épi 'kwasé bwette 'la. Compé Lapin ri, i di kon sa : "Si mwen pa té telleman savan, mwen té ké twouvé lanmô mwen". Di la Bondyé kynbé i, an dé zowèl i, épi i voltegé li ! Dépi sa, zowèl Lapin vini long kon sa.

Traduction

Un jour, Compère Lapin alla voir le Bon Dieu et lui demanda un peu d'esprit; mais, auparavant, Bon Dieu lui exigea un bol de chepetatou et des larmes de tigre.

Lapin partit avec un bol et s'arrêtant auprès d'un nid, se mit à parler fort :

- Je dis oui !
- Je dis non !

Entendant du bruit, le chepetatou sortit de son nid et demanda :

- Qu'est-ce qui arrive, Compère Lapin ?
- J'ai rencontré un homme qui prétend que vous ne pouvez pas entrer, vous et toute votre famille, dans ce bol.
- Oh ! Mais c'est possible voyons !
- Ah ! répondit le Lapin, entrez pour que je puisse lui montrer.

Le chepetatou et sa famille entrèrent de bonne grâce et quand tous furent dedans, Lapin ferma le bol et le porta au Bon Dieu.

Ensuite, Lapin prit un morceau de papier et écrivit avec un morceau de charbon quelques lignes. Il alla trouver le Tigre et lui donna le papier.

- Papa Bon Dieu t'envoie ce billet, Compère Tigre.
- Ouais ! Je ne sais pas lire, Compère Lapin. Lisez pour moi, s'il vous plaît.

Alors Lapin lut que le Bon Dieu annonçait un très grand vent et que toutes les grosses bêtes devraient s'amarrer aux arbres pour qu'elles ne soient pas emportées.

Compère Tigre apporta une grosse corde au lapin et lui demanda de l'amarrer à un arbre. Quand Lapin finit de lier le Tigre, il prit un gros bâton et commença à le battre. Le Tigre pleurait et lapin ramassait les larmes. Il les porta au Bon Dieu.

- Eh, bien ! Maintenant je vais te donner de l'esprit, dit Bon Dieu, mets-toi dans cette boite-là !

Lapin fit comme le Bon Dieu lui demandait, mais dès que celui-ci tourna le dos, il sauta et alla se cacher plus loin.

Bon Dieu envoya un terrible coup de tonnerre sur la boîte, laquelle éclata en mille miettes.

Lapin rit dans ses moustaches :

- Si je n'étais pas tellement savant (prudent), j'aurais trouvé la mort.
Mais Bon Dieu l'entendit et d'une main coléreuse le prit par les oreilles et le jeta plus loin.
C'est depuis ce temps-là que Lapin a les oreilles longues comme ça !

Convoi : Mot français qui a un autre sens en créole. Travail en équipe, qui dure toute la journée entre paysans pour s'entr'aider. Le bénéficiaire ne paie pas les travailleurs, mais il doit leur fournir à manger et à boire. Peut-être que cette signification vient des corvées de l'Ancien Régime.

Coolies, Indiens, Malabars *(Cooli, Z'indien, Malàba)* : Main d'oeuvre originaire des Côtes de Malabar aux Indes. Ils sont venus vers 1848, pour remplacer les Noirs, qui ne voulaient plus travailler après l'abolition de l'esclavage. Le plus grand nombre de ceux-ci sont repartis aux Indes à la fin de leur contrat. Ils sont réputés pour leur sérieux et leur travail.

Leurs descendants représentent moins de 10% de la population totale de la Guadeloupe. Ils sont reconnaissables à la finesse de leurs traits et à leurs belles chevelures; leurs tailles sveltes et élancées donnent une fausse impression de fragilité. Leur type physique dégage une réelle beauté.

• Mots liés aux Coolies, Indiens ou Malabars :
- ***Chapé coolie*** : Celui qui a franchi la barrière raciale entre les Noirs et les Coolies.
- ***Z'indien*** : Dénomination locale de cette population.
- ***Fason Z'indien*** : Façon d'Indien, faire comme un Indien.
- ***Malàba*** : Malabar, région d'origine des Indiens et aussi leur dénomination aux îles.
- ***Maniè a Z'indien*** : A la manière des Indiens.
- ***Bondyé Z'indien*** : Le Bon Dieu des Indiens.

Coq *(Côk)* : Le coq symbolise le dominant, le coureur de jupons comme en France (le coq du village); mais également chez les Créoles, le sexe de l'homme et parfois l'homme lui-même.

• La sélection et l'entraînement des coqs de combat : Les Antillais ont la passion des combats de coqs. L'arène spécialisée s'appelle : ***Pitt a côk.*** Il y a des spectateurs et aussi des petits éleveurs de coqs, comme dans le monde de la course de chevaux.

Pour combattre, il faut des coqs sélectionnés dits : ***Côk game*** (coqs de jeux), qui valent très chers; certains le prix d'une voiture. Ils sont achetés dans tous les pays qui pratiquent les combats de coqs. Leur carrière n'excède pas quatre ans, avec de la chance. Parfois, ils sont tués dès le premier combat.

La préparation est longue, donc coûteuse. Dans une grosse écurie, il y a cinquante coqs à l'entraînement et autant au repos. Chaque bête a son nom sur sa cage (comme les chevaux sur les stalles) : Vigo, Bailladan (rentre dedans), Bijou, ... Dans une écurie, les coqs sont regroupés par poids. Ils sont baignés tous les jours; ils mangent mieux que leurs propriétaires : foie cru, viande, poisson, fruits, etc ... , un repas d'athlète. Ils sont massés au bay-rhum (lotion à base de rhum et de feuilles de bois-d'Inde).

L'entraînement consiste à le faire courir pour améliorer son souffle. Il vit isolé des autres, pour éviter les combats inutiles.

Une grosse écurie coûte cher, car il faut du monde pour nourrir, soigner et entraîner les coqs. L'élevage du coq de combat n'est pas l'apanage du riche, c'est aussi la passion de nombreux petits éleveurs, qui possèdent un ou deux coqs. Ils se privent pour nourrir leurs combattants, objets de leur passion; mais aussi instruments de leur revanche social. Leur coq doit vaincre celui du riche, du dominant; c'est un combat social, par animal interposé. Sur les routes des îles, on voit les jours de rencontres, de nombreux petits éleveurs, qui vont au ***pitt*** avec leur coq sous le bras.

• Les combats de coqs : L'organisation des rencontres se passe ainsi : le propriétaire du ***pitt*** s'appuie sur une grosse écurie, qui fournira un coq à chaque combat, environ quarante coqs en deux séances hebdomadaires. Les droits d'entrées des séances sont partagés entre les propriétaires : du ***pitt*** et de l'écurie de coqs.

Chaque combat fait l’objet de paris et les montants des mises sont plafonnés. Le propriétaire des coqs assurent la contrepartie de chaque mise. Un petit propriétaire gagne ou perd beaucoup sur son seul coq. Un gros propriétaire équilibre mieux ses comptes par la loi des nombres. Son bénéfice est assuré par le partage des droits d’entrées.

Pour les combats, les coqs ont été plumés au cou et aux cuisses. Dans certaines rencontres, ils ont des ergots d’acier. Avant la bataille, le propriétaire souffle du rhum dans le bec de son coq, pour l’exciter. Les cuisses sont légèrement tailladées et massées avec du rhum et du piment, afin que la bête soit bien énervée. Juste avant le combat, le propriétaire suce les ergots du coq, pour montrer, qu’ils ne sont pas empoisonnés.

Sur l’ordre de l’arbitre, les coqs sont lâchés en même temps. Les volatiles se mesurent le cou tendu, essaient de s’attraper par la crête et s’attaquent à coups d’ergots. Celui qui est atteint continue le combat. Le plus fort s’acharnera, jusqu’à la mort, sur celui qui chancellera le premier.

Les combats durent de deux à dix minutes. Dans la lutte, le coq peut être touché au coeur ou à la tête et mourir sous le coup. Il arrive qu’un coq s’effondre et que son maître lui souffle du rhum dans la gorge pour qu’il reprenne le combat. Quand il est blessé, le coq est retiré, si le combat n’est pas à mort. Le vaincu est parfois asphyxié par le sang qui encombre sa gorge. Son maître lui suce alors la crête pour le soulager.

Ces combats sont très durs pour les coqs, même le vainqueur peut en mourir. Après le combat, il reste un vainqueur auquel il faudra plusieurs mois de repos avant un autre combat et, un vaincu en piteux état, parfois irrécupérable, auquel au moins un an de repos en nécessaire.

Ces luttes épouvantables sont témoins de la férocité de l’homme envers les animaux.

• Les races de coqs aux Antilles :
- ***Cok game*** : Petit coq de jeux, race spécialisée dans le combat.
- ***Cok Madère*** : Race originaire de l’île de Madère.
- ***Cok Z’inga*** : Coq indien.
- ***Kodenn*** : Dindon (Coq d’Inde), originaire du Mexique.

Coraux *(Madrépore)* : Le mot français madrépore, qui signifie colonie de polypes, est employé aux Antilles pour désigner les coraux. Ceux-ci forment des récifs que l’on appelle : ***Cayes***, nom amérindien.

Corossol (Annona muricata L.) : L’***alacalouya*** des Caraïbes est un fruit de couleur verte et dont la pulpe est blanche avec de nombreuses graines noires en forme d’amandes.

Corossolier : Le nom Arawak du corossolier est ***cachiman*** , qui est toujours employé. Arbre fruitier, ses feuilles servent à faire des tisanes.

Corps *(Cô)* : Mot français qui en créole couvre une autre conception de l’homme, très éloignée de la notion européenne actuelle.

• Vision créole du corps : L’Antillais a une vision africaine du corps, qui comprend la partie physique, l’âme et aussi l’esprit ou Dieu protecteur (***Iwa*** Vaudou). L’Européen avait également cette vision aux XVI° et XVII° siècles, car lui aussi dis tinguait son corps physique, de l’âme et également, s’attribuait un ange gardien, dont il sollicitait la protection dans ses prières.

• Corps humain et la santé : L’Antillais a une vision particulière des relations de l’homme avec la nature, ainsi que de son corps avec la maladie. A la Guadeloupe, on dit : “Etre en bonne santé, c’est avoir la chaleur du corps en équilibre”. Un homme en bonne santé a un corps, ni trop chaud, ni trop froid, par rapport à son environnement. Cet équilibre est indispensable à la plénitude du corps. Cette vision moyenâgeuse n’est pas seulement cantonnée dans les campagnes aux Antilles. Ses effets sont ravageurs, car la médecine moderne est délaissée au profit des guérisseurs.

“A un niveau subconscient, le syndrome chaud-froid est un modèle de relations sociales. La théorie de la maladie constitue alors un système symbolique sur lequel les tensions sociales sont projetées et elle fonctionne comme un moyen de manipulation symbolique des relations sociales, trop difficiles et trop dangereuses à manipuler à un niveau conscient dans l’univers social réel.” (R.L. Currier, 1966)

Corsaire : C’était un capitaine propriétaire de son navire armé, qui avait obtenu du Roi ou de son représentant une lettre de course l’autorisant à des actions de guerre contre l’ennemi. Il devait rendre compte de son activité. Ses prises étaient ramenées pour être vendues par les Agents du Roi. Il touchait un pourcentage précis, ainsi que le Roi et le reste de l’équipage. En cas de capture, il était traité comme un prisonnier de guerre.

Corsaires de la Guadeloupe : Pendant la Révolution Française, la France qui n’avait plus de marine de guerre, autorisa la guerre de course contre les navires ennemis. Les corsaires guadeloupéens réalisèrent des centaines de captures entre 1795 et 1801.

Ces marins n’avaient que de petits bâtiments. Ils causèrent des pertes sérieuses aux Anglais, malgré la flotte de guerre basée à la Barbade, qui comprenait 31 bâtiments de guerre, portant ensemble 1.412 canons.

Le Gouverneur de Curaçao ayant favorisé la capture d’un corsaire guadeloupéen par les Anglais, ses amis décidèrent de venger cette perte. Ils attaquèrent et pillèrent Curaçao, qu’ils occupèrent pendant sept mois. Furieux, les Etats-Unis déclarèrent la guerre à la France et s’associèrent aux Anglais, pour anéantir les corsaires guadeloupéens. Cette lutte se faisait entre les petits navires corsaires et de puissants vaisseaux de guerre.

• Les principaux corsaires de la Guadeloupe : La liste complète de ces corsaires a disparu des archives, mais certains noms sont restés : Langlois dit Jambe de Bois, Vida, Grassin, Giraud-Lapointe, Facio, Vilac, Pierre Gros, Augustin Pillet, Ballon, Mathieu Goy, Joseph Murphy, Lamarque, Laffitte, Dubas, Christophe Chollet, Perendreaux, Petrea, le mulâtre Modeste et Antoine Fuët.

• Les prises des corsaires de la Guadeloupe : Voici l’état de prises faites sur les Anglais, par les corsaires de la Guadeloupe ou par les bâtiments armés du Gouvernement, de 1795 jusqu’à la fin janvier 1810, époque de la prise de la colonie par les Anglais :

- Nombre de corsaires : 175
- Nombre de prises : 700 navires anglais,
- Produit brut des prises : 29.521.687,28 livres

• Antoine Fuët dit Capitaine Moëde : Dans l’excellent livre de Sainte-Croix de la Roncière : “ ”, nous avons relevé ce texte :

“Le plus illustre des corsaires de la Guadeloupe est Antoine Fuët, surnommé “Capitaine Moëde”, à la suite d’un combat mémorable. Il revenait sur son bateau “La Thérèse” ayant enlevé à l’ennemi une quantité de petits barils pleins d’or et de “moëdes” (pièce d’or portugaise).”

“Près de la Guadeloupe, un brick anglais lui barra la route. Malgré son infériorité, Fuët accepta le combat et fit tirer sabord après sabord, son maître d’équipage allant de canon à canon pour faire le pointage. Trente cinq hommes à la mousqueterie avaient devant eux des piles de fusils tout chargés, qui faisaient un feu continu. Vingt-cinq Noirs étaient occupés à monter les boulets du magasin et à les entasser dans les caissons. Fuët, à la barre, dirigeait la manoeuvre et évitait les bordées anglaises. Après sept heures de combat, il n’avait plus de boulets, or l’ennemi était désemparé, les voiles en pantenne et plusieurs vergues brisées. Fuët commanda : “Qu’on défonce les barils et qu’on charge les canons avec les pièces d’or, et, sous cette mitraille dorée, courons à l’abordage.”

“Les barils ouverts, les canonniers bourraient leurs pièces de ces “moëdes”, qu’ils envoyaient à l’ennemi. A l'abordage, tous les Anglais furent tués et les marins crièrent : “Vive le capitaine

Moëde.”

“Fuët entra triomphalement dans la rade de Pointe-à-Pitre, traînant à la remorque le brick de guerre anglais. De la coque, on tira mille huit cent treize écus et plus de trois cents autres pièces d’or dans le corps des Anglais morts.”

“Antoine Fuët a été le plus important des corsaires du Consulat et de l’Empire et ses bénéfices dans les prises furent considérables :

- Six corsaires armés par lui, avaient fait 29 prises dont la valeur totale brute a été de 7.146.456 livres coloniales et nette de 6.088.216 livres.”

“Napoléon fit de lui le premier décoré de la légion d’honneur de la Guadeloupe.”

• Autres exploits des corsaires : Toujours dans le livre “Victor Hughes” de Sainte-Croix de la Roncière, nous relevons :

“En 1807, le corsaire Général Ernouf enlève à l’abordage le cutter anglais Barbade, portant 49 hommes et 10 canons de 18. Puis il s’empare du brick anglais Elisabeth, armé de 14 canons de 6, portant 24 hommes d’équipage et chargé de 176 esclaves. Il ramène ces deux prises à Pointe-à-Pitre.”

“En 1807, le bateau corsaire La Revanche du capitaine Vidal, se bat contre le brick anglais Le Curieux, armé de plusieurs pièces de 36 et portant 120 hommes d’équipage. Le brick prend la fuite et rentre à la Barbade, désemparé, ayant perdu son capitaine, son second et plusieurs hommes. A bord de La Revanche, il n’y a que deux tués et 13 blessés. En 1808, le même corsaire prend un bâtiment anglais armé de 16 canons de 4, portant 28 hommes et chargé de 208 esclaves.”

“En août 1806, l’Austerlitz, en croisière le long des côtes du Venezuela, rencontre le bâtiment de guerre anglais Le Prévost, commandé par un lieutenant de vaisseau et armé de 12 pièces de canon. Il l’attaque et après un combat d’une heure, enlève le navire à l’abordage.”

“Le 15 juillet 1804, le capitaine Lamarque avec 75 hommes à son bord et des canons de 6 livres, rencontre la corvette anglaise Lily portant 16 canons de 12 et 105 hommes d’équipage. Lamarque ménage bien son feu et tue beaucoup d’Anglais et fait des avaries majeures au navire qu’il prend à l’abordage. Il le conduit à Basse-Terre.”

Costumes des Amérindiens et des Créoles :

• Costumes des Précolombiens - Sur les roches gravées, les dessins représentent surtout des figures humaines et des têtes. Selon Gilbert de Chambertrand : “L’étude de ces têtes montre qu’il s’agit d’individus qui portaient le crâne rasé, avec une touffe de cheveux au sommet, et des plumes d’oiseaux disposées de part et d’autre. Ces personnages ont aussi fréquemment le col orné de colliers, vraisemblablement décorés de coquillages.”

“Quoi qu’il en soit, nous sommes très peu renseignés sur le costume et les ornements dont se paraient, avant le passage de Christophe Colomb, les premiers ou les lointains occupants des Antilles.”

• Costumes et parures des Caraïbes - Tous les Amérindiens d’Amérique Centrale, du Sud et des Antilles, y compris les nouveaux-nés et les défunts, s’enduisaient le corps d’une couche de peinture rouge d’origine végétale appelée ***roucou*** ou ***uroucou*** .

Le roucou servait à la protection de la peau contre les agressions du milieu (insectes, bêtes, brûlures du soleil, etc ...), mais également contre les mauvais esprits, qui pouvaient pénétrer dans la bouche, les narines, les yeux, les oreilles, etc ...

Les Caraïbes mettaient des bâtons, des pierres, des dents d’agouti et des plumes, qui leur traversaient le nez, les lèvres et les oreilles. Ils protégeaient leur sexe avec une mince bande de coton, passant entre les jambes et liée par un cordon autour de la taille.

Le R.P. Raymond Breton note dans son “Dictionnaire des Caraïbes” : “que les hommes et les femmes sont nus, si ce n’est quelques Capitaines qui portent un cache-sexe lorsqu’ils viennent voir les blancs ... Ils paraissent plus rouges à cause du roucou dont ils se rougissent tous les jours.”

Pour le combat, les Caraïbes se noircissaient le corps et la figure avec le suc de ***génipa*** . Les femmes mettaient dans leurs cheveux de “l’huile pour les faire reluire et devenir plus noirs ... Les hommes et les femmes portent des cheveux longs. Ils coupent ceux de devant la tête jusqu’à la moitié du front et les laissent pendre en forme de garcette ... Ils ne permettent pas à leurs esclaves de porter les cheveux longs ... Ils se brûlent les poils des jambes et des bras. ils ne portent point de barbes ... Et c’est un amusement perpétuel de s’arracher les poils de la barbe avec un couteau un à un ...” (R.P. Breton)

Tous portaient des colliers de dents d’animaux et un sifflet fait “assez souvent d’os de leurs ennemis” (R.P. Breton), des bracelets de perles blanches aux poignets et aux biceps, des anneaux à la jambe et parfois des chaînes de rassades de coton roucoué, passées en croix sur le corps. Les femmes et les jeunes filles avaient une espèce de bande-molletière tressée de coton, au-dessus du mollet.

Les Capitaines arboraient en sautoir des bijoux appelés ***karakoulis*** ou ***Caracoli*** (selon les auteurs), qu’ils tenaient des Arawaks.

• <u>Costumes des esclaves</u> - Selon le R.P. Du Tertre dans “Histoire générale des Antilles” :

“C’est ici où parait véritablement la misère des esclaves, car si l’on juge ordinairement de la qualité d’une personne par la richesse des habits qui la couvrent, on a lieu de dire, en voyant la pauvreté des haillons de nos Nègres, qu’ils sont très misérables, et de la dernière condition qui soit au monde.”

“Les hommes n’ont pour tout habit les jours de travail, qu’un méchant caleçon de grosse toile, pour couvrir leur nudité, et un bonnet à la tête; et les femmes, une jupe ou une cotte de la même étoffe, qui descend jusqu’à terre à quelques unes : mais qui souvent ne va pas jusqu’aux genoux, sans bonnet, ni autre chose qui leur couvre la tête.”

“Les uns et les autres n’usent jamais de chausses, ni de souliers, leurs petits enfants, garçons et filles, vont ordinairement nus comme la main, jusqu’à l’âge de quatre ou cinq ans; et on leur donne une petite robe de grosse toile, qu’on leur laisse jusqu’à neuf ou dix ans, après quoi l’on habille les garçons comme leurs pères, et les filles comme leurs mères.”

“Les dimanches et les fêtes, les hommes ont une chemise et un caleçon de couleur, avec un chapeau : les femmes ont aussi une chemise avec une jupe de toile blanche, ou quelque serge rouge ou bleue.”

“S’ils veulent avoir quelque chose pour se parer ou pour parer leurs enfants, ils sont obligés de se le procurer eux-mêmes. leur plus grande ambition, c’est d’avoir de belles chemises, et quelques galons à leur chapeau; les femmes sont curieuses de jupes de belle toile blanche, qu’elles préfèrent à toutes les étoffes, comme les plus capables de relever leur noirceur, en quoi elles mettent leur plus grande beauté. Quand elles ont leurs beaux habits de toile, elles portent des colliers et des bracelets de rassade blanche à quatre ou cinq rangs, avec des rubans de couleur à leurs cheveux, à leurs chemises, et à leurs jupes : et se tiennent fort propres les jours qu’elles ne travaillent pas.”

“Avant qu’ils n’usassent de chemises, tant les hommes que les femmes s’oignaient tout le corps avec de l’huile de palmiste pour paraître plus noirs, maintenant ils ne se frottent que le visage, et celui de leurs enfants.”

“Quelques Nègres se rasent la tête par figures, tantôt en étoiles, tantôt à la façon des religieux; mais la plus commune, c’est de se la raser par bandes, y laissant autant de plein que de rasé, et ils font la même chose à leurs petits garçons.”

• <u>Costume des Antillais du XIX° siècle et du début du XX° siècle</u> - Les hommes portaient pendant le Carnaval un pantalon, une chemise blanche, un gilet, le tout agrémenté d’un foulard. Les femmes avaient mille et une manières de porter et de nouer leur foulard. Selon les îles, il y avait la “tête martiniquaise”, la “tête guadeloupéenne”, la “tête guyanaise”, mais aussi selon les circonstances, il y avait un langage du foulard : “la vierge folle”, “la délurée”, “la femme rangée”, “la femme âgée”, etc ...

Dans les “Contes des Tropiques”, édition 1883, Lafcadio Hearn donne une image de cet ancien costume créole, qui restera classique :

“Mais il y avait un luxe de variété dans le “costume à jupe” qui disparaît à cause de son prix élevé; il n’y a plus d’argent aux colonies aujourd’hui pour de telles extravagances. Je fais allusion aux célèbres costumes des esclaves favorites et des très belles affranchies dans les vieux temps coloniaux.”

“Un seul de ces costumes coûtait parfois jusqu’à cinq mille francs (francs or). il comprenait un jupon de soie ou de satin violet ou cramoisi; une chemise à manches mi-courtes, ornée de broderies et de dentelles des “épingles tremblantes” en or ***(Z’épingle tremblante)*** qui retenaient les plis de l’éclatant turban Madras; le grand collier de trois ou quatre rangs de perles d’or plus grosses que des pois ***(colliers-choux)*** ; les boucles d’oreilles immenses, mais légères comme des coquilles d’oeufs ***(Z’anneaux-a-clous ou Z’anneaux-chenilles)*** ; des bracelets ***(porte-bonheur)*** ; des boutons-à-clous et des broches que l’on épinglait non seulement au turban, mais qui servaient à fermer la chemise au-dessous des plis du foulard de soie ou du fichu très voyant. Ce costume superbe devient plus rare tous les ans; il est fort peu porté aujourd’hui, sauf en des occasions solennelles, mariages, baptêmes ou premières communions; la Dâ (bonne d’enfant) ou la “porteuse de baptême” qui porte l’enfant à l’église et le conduit ensuite de maison en maison afin que tous les amis de la famille puisse l’embrasser, est aussi habillée. Mais aujourd’hui, à moins qu’elle soit une Dâ de profession qu’on loue en des occasions de ce genre, elle emprunte en général les bijoux. Si elle est grande, jeune et gracieuse, d’un ton de peau richement doré, l’effet que produit son costume est aussi éblouissant que celui d’une vierge byzantine. j’ai vu une fois une jeune Dâ qui ainsi vêtue semblait à peine appartenir à cette terre. Il y avait dans toute son allure un je ne sais quoi d’oriental tout à fait indescriptible, qui vous faisait songer à la Reine de Saba allant rendre hommage à Salomon. Elle avait amené un bébé, qui venait d’être baptisé, recevoir les caresses de la famille chez qui j’étais en visite. Lorsque ce fut mon tour de l’embrasser, j’avoue que je ne fis guère attention à l’enfant, car je ne voyais que le beau visage sombre, coiffé d’orange et de pourpre qui se penchait vers le poupon dans une illumination d’or antique ... Quelle Dâ ! ... Elle représentait vraiment le type de la belle affranchie des jours passés, contre la séduction de laquelle certaines lois somptuaires avaient été décrétées. Du point de vue romanesque, elle symbolisait pour moi les marraines surnaturelles et les Cendrillons des vieux contes de fées créoles. Car celles-ci ont été transformées par le folklore des Antilles, qui les radaptées à leur environnement et à l’idéalisme local. Cendrillon est devenue une belle métisse portant un quadruple collier-choux, des “zépingles tremblantes” et tous les ornements d’une Dâ. En me rappelant l’impression que me fit cette Dâ éblouissante, je comprends l’exactitude de la description que le fabuliste fit du costume de Cendrillon : ”Sa té ka baille ou mal zyé” (Cela t’aurait fait mal aux yeux de la regarder).”

Dans le costume traditionnel, l’opposition des couleurs entre la robe, le foulard et le mouchoir des épaules est généralement la suivante :

Robe	**Foulard**
Jaune	Bleu
Bleu foncé	Jaune
Rose	Vert
Violet	Rouge vif
Chocolat	Bleu pâle
Bleu ciel	Rose pâle

Selon les différentes teintes de la peau, la couleur de la robe est comme suit :

- Capresse à peau rouge clair	Jaune pâle
- Mulâtresse :	Rose, bleu, vert
- Négresse :	Blanc, rouge vif ou autres couleurs vives.

Coton : Les femmes Caraïbes récoltaient le coton. Après nettoyage, elles le filaient avec un fuseau (fils, cordes, rubans, etc ...) et le tissaient pour en faire des hamacs, du tissu, ... Selon les colons, il leur fallait environ cinq ou six mois de travail pour fabriquer un hamac.

Coucou : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Expression populaire :
- ***Coucou dédé*** : Expression créole employée avec les bébés. Cela vient peut-être de la déformation de : “Coucou, bébé”.

Coucou manioc : Oiseau des champs aux îles.

Couillon *(Kouyon)* : Petite couille en français, c’est un mot très employé aux Antilles, dans un sens très atténué par rapport à celui de la Métropole.

Couillonnade *(Kouyonad)* : Plaisanterie, chose pas sérieuse. Mot très employé.

Coulée : Fonds de vallée; pendant les cyclones, le vent s’engouffre dans les coulées et brise tous les obstacles.

Couleuvre : Sorte de pressoir en fibres tressées de forme allongée (comme une grande chaussette) des Amérindiens, qui sert à extraire le suc du manioc.

Coulirou : Mot Caraïbe désignant un poisson, sorte de maquereau, très apprécié en friture.

• Cri dans la rue de la vendeuse de poissons :
- ***Coulirou a mwen*** : Mes coulirous. A l’époque, les coulirous se vendaient au porte à porte.

Coup *(Coup, Pale, Palaviré, Kioc)* : Mots identiques et différents, mais ayant le même sens qu’en français.

• Sortes de coups :
- ***Coup d’men*** : Coup de main. C’est un groupe de travailleurs collectifs.
- ***Coup ven a banann*** : Coup de vent à bananes. Petit cyclone ou tornade, qui jette à terre tous les bananiers qui sont très vulnérables au vent, même faible.
- ***Domènn*** : Domaine. Coup de main donné pendant une demi-journée. Le bénéficiaire donne à boire et offre quelques litres de rhum pour récompenser le “***compè*** ” (compère).
- ***Kioc*** : Coup de poing.
- ***Palaviré*** : Gifle. Ce mot vient peut-être de : ***“Pal”*** (aide, coup de main) et de ***“Viré”***, du terme maritime Virer, changer de cap. D’où un coup de la main pour changer de cap = gifle.
- ***Pale*** : Coup de main, aide.

Coupe : La coupe, c’est la récolte de la canne à sucre ou de la banane.

Coupeur *(Coupèw)* : Mot français, qui désigne dans les îles l’ouvrier agricole qui coupe les cannes à sucre ou les régimes de bananes, lors des récoltes, avec un sabre ou coutelas.

Courage *(Kouraj)* : Plusieurs mots ou expressions sont employés pour encourager les amis.

• Expressions populaires :
- ***Fè race*** : Faire la race. Par cette expression très courante, le créole veut dire à son interlocuteur : “montre la valeur de notre race”, “mets notre race en valeur”.
- ***Kymbé raide*** : Tiens dur, courage, résiste.
- ***Kymbé raide pa moli*** : Tiens dur, ne mollis pas.
- ***Kymbé kyè*** : Tiens ton coeur, résiste.

Courant d'air ***(Koudèw)*** : Mot français qui a donné en créole un mot contracté qui a la même signification.

Courbaril : Nom Caraïbe d'un arbre spontané (Hymenaea). Bois d'ébénisterie, qui a conservé (légèrement déformé) son nom caraïbe ***Caourobali*** .

Courelle : C'est le reste du manioc non gragé (râpé), qui sert à faire des dombrés (marinade de manioc assez indigeste).

Cousse-couche : Délicieuse racine comestible.

Court-bouillon ***(Koubouyon)*** : Nom français d'un bouillon épicé servant à cuire le poisson, qui a le même sens aux Antilles; mais il ne s'agit pas du même bouillon que celui de la cuisine française.

Ce plat de poisson traditionnel est un des classiques de la cuisine créole. Les épices sont mises à revenir dans <u>un peu d'huile</u> et après avoir ajouté le poisson, il faut mettre juste <u>une petite tasse d'eau</u>. Ce procédé a l'avantage de concentrer les aromates au lieu de les diluer comme dans le court, pour ne pas dire le "long-bouillon" français.

Couvade : Les sévères restrictions alimentaires observées par les hommes Caraïbes pendant la grossesse de leurs femmes, tout comme après la naissance du premier garçon, ainsi que les scarifications, qu'ils se faisaient sur le corps avec une dent d'agouti, sont imposées par la crainte d'une défaite au combat, d'une mauvaise récolte.

L'incision était également appliqué aux enfants, garçons et filles, à l'adolescence.

"Lorsque les filles commencent à avoir des fleurs (règles), ils les font jeûner un ou deux jours comme aussi les garçons lorsqu'ils atteignent leur adolescence et les font découper (la peau) avec des dents d'agouti". (R.P. Breton : "Dictionnaire du Caraïbe")

Crabe ***(Krab)*** : Le crabe de terre était une des nourritures de base du Caraïbe. Les Antillais en mangent encore beaucoup, sous diverses formes. Il y a de nombreuses espèces de crabes dans les îles.

• <u>Sortes de crabes aux Antilles</u> :

- ***Krab ador*** : Petit crabe de terre.
- ***Krab babêt*** : Crabe de terre poilu qui vit dans la mangrove et les plaines côtières.
- ***Krab boco*** : Gros crabe de terre.
- ***Krab cémafot*** : Crabe de la mangrove (crabe violoniste) ayant une très grosse pince faisant le geste de se battre la coulpe, d'où son surnom local de "C'est ma faute".
- ***Krab cirique*** : Crabe plat vivant au bord de la mer, dans les récifs (son nom vient de l'espagnol : cirrico).
- ***Tourlourou*** : Vient du Caraïbe ***Itourourou*** , petit crabe de jardin de couleur rouge et noire. Ils sont excellents à manger.

• <u>Mots liés aux crabes</u> :

- ***Modan*** : Pince du crabe.
- ***Z'atrape*** : Piège à crabes.
- ***Z'ékal*** : Carapace et écaille. Ce mot vient du créole, ***kal*** : écorce.

• <u>Quelques plats créoles à base de crabes</u> :

- ***Colombo aux crabes*** : Crabes cuits avec du colombo (cari).
- ***Crabes farcis*** : Spécialité culinaire à base de crabes.
- ***Bisque de tourlourous*** : Soupe faite avec des tourlourous.

- ***Paté de crabes*** : Petit pâté fourré à la chair de crabes.
- ***Matété de crabes*** ou ***Matoutou de crabes*** : Crabes cuits avec du riz.

Crabier : Grand échassier qui vit dans la mangrove et mange des crabes.

Crachat *(Kracha)* : Mot français ayant la même signification en créole.

Crapaud de la Dominique *(Poulé montagne)* : Enorme grenouille dite “Poulet de montagne” (Leptodactylus Fallax) de l’île de la Dominique, dont on mange les cuisses, qui sont aussi grosses que celles du lapin.

Crédit *(Akonkangn)* : Le terme créole vient du français : “à cocagne”, tout un programme. Ce mot montre bien le désir du créole (Blanc, Mulâtre, Noir, Malabar) de ne pas rembourser ses dettes.

Créole *(Kréole)* : Vient du portugais criado, signifiant domestique, valet, serviteur, qui a donné le mot créole, pour désigner les personnes blanches ou noires nées aux îles et aussi le nom de la langue des Antillais.

• Qui est créole ? : Les Créoles sont tous ceux, qui sont nés dans les anciennes colonies et aujourd’hui, ceux qui naissent dans les Départements d’Outre-Mer.

• Population des îles : La couleur des gens a de moins en moins de signification. Les différences sociales et culturelles s’estompaient très lentement au fil des générations, mais depuis les années 1960, l’instruction publique généralisée a accéléré ce mouvement. Il y a eu plus d’évolution en trente ans qu’en trois siècles. Aimé Césaire, député de la Martinique, avait été le premier à dire qu’aux Antilles, il y avait “plus un problème social, qu’un problème racial”. Le présent lui donne raison. Le fossé de la culture ayant disparu les Créoles se retrouvent avec la même langue, la même culture, les mêmes coutumes, la même vision du monde, etc ... Leurs différences sont essentiellement sociales.

Croyances populaires : Elles sont nées en Afrique et ont évolué dans le contexte local, sous la pression des colons et du clergé. Dans les grands pays, les colons étaient moins nombreux et le culte du Vaudou a pu se développer comme à Haïti, à la Jamaïque et au Brésil, sous des noms divers. Dans les petites îles, le contrôle des Blancs était trop fort, les esclaves ont du ruser en cachant leurs Dieux derrière les Saints chrétiens. Mais l’érosion de leurs croyances ancestrales a été très forte, au point que de nos jours, il n’en reste presque rien à la Guadeloupe et à la Martinique.

• Les “Vodun” africains : Les Africains du Golfe de Guinée étaient polythéistes. Leurs Dieux ou “Vodun”, plus ou moins puissants, formaient un Panthéon complexe comme ceux des Grecs et des Romains. Certains couvraient plusieurs ethnies et d’autres plus modestes étaient attachés à une seule famille.

Selon Laënnec Hurbon dans “Les mystères du vaudou” : “D’autres “vodun”, comme ***Dambala Wèdo*** et ***Ayida Wèdo***, symbolisés tous les deux par le serpent arc-en-ciel, forment un couple chargé d’assurer le lien entre le tonnerre (le ciel) et la mer, et de faciliter à leurs fidèles l’acquisition du prestige et des richesses matérielles”.

“Chaque groupe dispose ses propres “vodu” ou “vodun”, divinités ancestrales et tutélaires. Le culte des morts, appelé “egun-egun”, permet de rassembler les familles et les ethnies; il assure avec éclat la permanence des traditions religieuses.”

“A sa naissance, l’individu se voyait affecté un “vodun” personnel qui le protégeait. Il devait l’honorer par des rites appropriés, afin de gagner sa faveur et apaiser sa colère.”

• Les esclaves et leurs croyances : Pour des motifs de sécurité, les esclaves n’étaient pas

groupés par ethnies, mais volontairement éparpillés. Dans une habitation (nom créole d'une exploitation agricole), il n'y avait pas d'unité de dialectes, ni de coutumes communes, hormis la langue française et la discipline esclavagiste. Pour les esclaves, leurs points communs étaient l'amour de la musique, de la danse et surtout la croyance dans les esprits des ancêtres, qui les habitaient et les protégeaient jusqu'à leur mort.

A cette époque, il y avait deux sociétés en opposition : celle des dominateurs qui voulait déculturer ses esclaves et celle des dominés qui voulait préserver son héritage culturel et le transmettre à sa descendance. Pour faire face l'esclave avait deux solutions : “Etre ou ne pas être”, résister en s'adaptant ou fuir dans la montagne ou dans la mort.

Quelques-uns ont choisi de ne pas être en optant pour le suicide. Ils pensaient retourner en ***Guinen*** , car selon leurs croyances, l'esprit libéré retournait dans le monde des ancêtres. D'autres ont fui dans les montagnes, en devenant des ***nègres marrons*** , mais la petitesse de nombreuses îles ne facilitait pas les fugitifs.

Les plus nombreux ont préféré vivre et derrière un écran protecteur, fuire dans l'imaginaire, dans la croyance ancestrale et la magie. Dans le quotidien, ils subissaient la forte pression du colon et du clergé. Ils devaient cacher leurs “vodun” ou esprits derrière l'écran du Panthéon chrétien : Dieu et ses Saints. Les esclaves ne faisaient pas le mélange entre des types de croyances incompatibles; volontairement, ils donnaient le change.

• Les Dieux africains déguisés en Saints chrétiens :
- Legba, protecteur du foyer par St Pierre ou St Antoine,
- Zaka, protecteur des récoltes par St Isidore,
- Gédé, dieu de la mort par St Epédit,
- Dambala, principe du bien par St Patrice,
- Aida Wédo, apportant bonheur, richesse et fortune par Notre-Dame de l'Immaculée Conception,
- Ezili ou Alizée ou Erzuli, déesse de l'amour par la Vierge Marie,
- Ogu Feray, qui lutte contre la misère par St Jacques le majeur,
- Agwe, protecteur du commerce par St Ulrich,
- Simbi, Dieu de la clairvoyance par les Rois Mages, etc ...

• Le Panthéon chrétien selon les esclaves : Les esclaves avaient constaté que les Dieux chrétiens avaient été plus forts que leurs esprits africains; ceux-ci n'avaient pas empêché leur capture, leur déportation et leur mise en esclavage. Ils ne pouvaient pas lutter sans user de feintes ou d'artifices. Les colons avaient des Dieux puissants et nombreux :
- un grand Dieu en trois personnes :
    - le Père,
    - le Fils,
    - le Saint-Esprit,

qui étaient environnés de trois hiérarchies avec trois choeurs :
- les Séraphins, les Chérubins, les Trônes,
- les Dominations, les Vertus, les Puissances,
- les Principautés, les Archanges (Michel, le combattant, représentant le Sud; Gabriel, le messager, représentant l'Ouest; Raphaël, le guide, représentant l'Est et Uriel, lumière du Ciel, représentant le Nord) et les Anges.

Il y avait, en plus, des anges déchus, qui étaient :
- Satan, chef des Démons, dont le nom signifie “l'Adversaire”,
- Lucifer, prince des Démons, dont le nom signifie “étoile du matin”,
- Abaddôn, ange de l'Abîme, dont le nom signifie le “destructeur”,
- Belzébuth, etc ....

Très rapidement, les esclaves ont fait le parallèle entre tel ou tel Saint catholique avec leurs

Dieux ou esprits, qui ne s'appelaient plus "vodun", mais ***Loa, lwa, mistè, zanj*** ou saints, selon les régions ou les îles. Ils pouvaient tromper la vigilance du colon et du curé, en honorant le doublet catholique, qui masquait leur ***mistèw*** .

Le clergé avait beaucoup de mal à les contenir dans l'orthodoxie et à freiner l'adoration idolâtre des statues. Le R.P. Labat, dominicain, témoin des premiers temps de la colonie, raconte la lutte du clergé contre le culte africain, qui se faisait le soir dans les cases. D'autres témoins parlent de nombreux sorciers et surtout des poisons dont ils usaient contre leurs maîtres.

Selon Laënnec Hurbon dans son livre "Les mystères du Vaudou" page 72 :

"Au départ, il existe un ***lwa*** considéré comme le chef de file de tous les autres, pour tous les rites, c'est : Legba. Invoqué en premier dans le culte, il a pour fonction d'ouvrir la barrière qui sépare les humains du monde surnaturel, comme l'exprime son chant d'honneur :

"Papa Legba ouvri bayé-a pou mwen" Papa Legba, ouvrez-moi la barrière,
"Pou mwen pasé" Pour me permettre de passer
"Lé ma tounen, ma salyé lwa yo" A mon retour, je saluerai leurs Esprits

"Comme Prométhée dans la mythologie grecque, Legba est celui qui a volé le secret de Dieu pour le livrer au monde. Il garde l'entrée des temples ou des habitations, la croisée des chemins où on le nomme ***mèt-kalfou*** . Vers midi ou vers minuit, Legba se transforme en esprit capable d'actions maléfiques. C'est donc sous ses auspices qu'on procède aux pratiques de la magie. A Cuba, on le nomme Ogu ou Elegba; au Brésil, Eshu, parfois assimilé avec le diable sous l'influence de la prédication."

• La lutte victorieuse du clergé à la Guadeloupe : Dans l'île, l'action du clergé a été plus efficace qu'en Haïti et au fil des générations, le Dieu des chrétiens est entré dans le coeur des gens. Mais la trame africaine demeure vivace dans le culte des morts, dans les veillées, dans les noms cachés, la médecine locale, la magie noire et blanche, les ***zombis***, les ***kimbwa***, les ***kakoué***, les ***soucougnan*** ou ***volan***, etc ... Cet héritage, que les anciens esclaves ont passé à leurs descendants, demeure encore présent, après trois siècles, de domination européenne. Il reste aussi une certaine perception d'un monde invisible, un goût très vif pour la musique et la danse, etc ... tout un ensemble qui fait de l'Antillais, un Français totalement à part, ayant sa propre originalité.

Les sorciers : ***Gadezafé***, ***Kakoué*** et ***Kimbwasé*** sont encore nombreux aux Antilles. Les sortilèges appelés pialles se voient régulièrement, même en pleine ville, pour ceux qui savent regarder.

Il reste dans l'imaginaire des gens que leurs ancêtres africains avaient les attributs des Dieux. Leurs esprits allaient, à leur guise, dans le corps d'un homme ou bien à travers le temps et l'espace. Les anciens pensaient, qu'à leur mort, leur âme retournerait en Guinée ***(Guinen)*** , où elle serait libre et heureuse. Il en reste une expression, qui marque un instant de bonheur : ***"Bien kon Nèg en Guinen"*** (Etre bien comme les Nègres en Guinée).

• Les Morphasés et les Zombis : Dans la croyance populaire, il y a des personnes engagées, appelées ***"morphrasées"*** , qui auraient passé un accord avec les ***zombis*** (en Guadeloupe, il s'agit d'âmes des morts), afin de bénéficier du pouvoir de se métamorphoser, surtout la nuit, en animal : âne, crabe, oiseau, etc ... pour se rendre dans les cimetières, se repaître de cadavres. Il y a aussi des gens, qui vivraient parmi nous, ayant la forme humaine, mais ne seraient que des fauves assoiffés de sang.

La nuit, les zombis rôdent autour des cases et tuent les hommes par maléfice. Quand il peuvent s'introduire dans les maisons, ils mordent les gens au talon ou aux orteils, afin de boire leur âme.

Les zombis se reposent dans les fromagers (Kapokiers), en leur confiant leur âme. Si on veut leur faire sentir la douleur, il faut taper sur le tronc du fromager.

Cet ensemble de croyances vient des campagnes françaises. Elles ont été transmises aux esclaves par les "36 mois" ou "engagés", qui partageaient leur infortune.

• Le Sorcier, le Guérisseur et le Voyant : La pratique du sorcier s'est perpétuée. Celui-ci conforte sa réputation par un mélange de pratiques de sorcellerie, de chants macabres, d'une connaissance des simples et des notions chrétiennes.

Certains guérisseurs faisaient fortune en délivrant les ***"enchaînes"*** (possédés), victimes de la sorcellerie.

Il est le guérisseur et le voyant. il achète dans les pharmacies des ingrédients auxquels il donne des noms créoles amusants :

- ***Caca Dyab*** : Nom créole de l'assa foetida.
- ***D'lo répuyance pou rangé jadin*** : Eau répugnance pour nettoyer le jardin, c'est le sulfite de potasse,
- ***Poudre coulève*** : Poudre de couleuvre pour l'encens,
- ***Poudre zyé cribiche*** : Poudre d'yeux d'écrevisses pour le soufre,
- ***Terre d'Amérique***, etc ...

Plusieurs dénominations viennent de l'ancien parler français, dans les pharmacies, les noms actuels ne datent que des travaux de Lavoisier :

- acide marin déphlogisqué pour le chlore,
- cristaux de Vénus pour le nitrate de cuivre,
- huile de tartre par défaillance pour l'hydroxyde de potassium,
- fleur de Jupiter pour l'oxyde d'étain,
- pierre infernale pour le nitrate d'argent,
- sel d'yeux d'écrevisse pour l'acétate de calcium,
- sucre de Saturne pour l'acétate de plomb, ...

• Les restes des "Vodun" : Dans les cérémonies religieuses, les tendances mystiques de la population mettent en valeur leur sensibilité et leur goût du merveilleux. Le rythme de la musique et les chants religieux permettent à la foule un défoulement, très éloigné de l'évangile.

Chez les gens, nous trouvons dans leur chambre à coucher, un petit autel domestique qui regroupe des chromos de saints et divers objets. C'est ce qui reste du culte des Dieux tutélaires de la famille. Il faut se souvenir que la Vierge est l'homologue d'Elizi, etc ... qui est véritablement prié ? Comme en Afrique, au Brésil et en Haïti, chacun a son lwa ou esprit protecteur. Il n'y a pas si longtemps, les chrétiens croyaient en leur ange gardien.

Les statues sont encore adulées par les fidèles. Certaines sont illuminées jour et nuit, avec les bougies des passants, sans compter les offrandes alimentaires, car comme les esprits, les statues doivent manger.

A sa naissance, l'enfant est trempé dans une eau lustrale. Il reçoit un nom (le nom caché), qu'il est défendu de prononcer le soir, sous peine d'être possédé par un autre esprit. L'enfant doit respecter les vieillards et les sources, où résident ***Manman d'lo*** et les esprits des morts.

Autour de ces croyances se sont développées de nombreuses pratiques magiques. Les guérisseurs (magie blanche) peuvent aussi être des envoûteurs (magie noire); ***ils travaillent alors des deux mains*** . L'opération magique, la plus redoutable, est l'***expédition"***, qui consiste à lancer l'esprit d'un défunt contre une victime, qui doit dépérir.

Dans la langue créole, des termes prêtent à confusion : ***manger quelqu'un*** signifie capturer son âme par sorcellerie; le pouvoir de l'imaginaire est sans limite. Le croyant est convaincu, que l'on peut capter des forces surnaturelles, les enfermer dans des paquets, que l'on appelle ***piailles*** et avec eux jeter des sorts. On trouve ses paquets, en ville, près du Tribunal, près des églises, au cimetière, etc ...

• L'avenir des croyances : Depuis la fin de la colonie en 1946, les créoles cultivés évitaient de parler de ces croyances, qu'ils considéraient comme moyenâgeuses et en voie de disparition. Le Vaudou haïtien était perçu comme un archaïsme dégradant pour la personne humaine. Le premier Festival mondial des Arts du Vaudou, qui s'est tenu à Ouïda, en février 1993, a réuni près de cent

confréries venues d’Afrique, mais aussi de Cuba, d’Haïti, de Trinidad et du Brésil. Il a permis de montrer une autre image du Vaudou; une vision d’un monde où les Dieux, les hommes et la nature parlent le même langage.

De nos jours, les intellectuels antillais ont bien compris, qu’il était urgent de conserver tous les éléments qui constituent l’identité créole, car les peuples sans mémoire n’ont pas d’avenir.

Jusqu’au XVIII° siècle, la société métropolitaine n’était guère plus éclairée que celle des îles; un monde magique existait dans les campagnes de France, en dépit d’une christianisation plus ancienne. De nos jours, nous entendons parfois parler de sorciers et de la sorcellerie. Les journaux français sont remplis des offres de service de marabouts africains. Ils sont nombreux et ont bien une clientèle.

Si vous-même, ne croyez pas à l’irrationnel, pourquoi lisez-vous les horoscopes ?

• Mots liés aux croyances antillaises : La multitude des mots, des proverbes et des expressions populaires qui sont liés à la croyance, montre l’importance de celle-ci pour la population. Il n’est pas innocent d’avoir deux, trois mots, expressions ou proverbes, pour désigner ou dire la même chose.

- ***Bèt a Man Hibè*** : La Bête de Madame Hubert est un esprit malin se présentant sous la forme d’une chienne à trois têtes. Elle trouble le silence de la nuit par ses cris épouvantables et le bruit de la longue chaîne attachée autour de sa taille. Elle peut se métamorphoser en une énorme truie, avec de nombreux gorets, dont les yeux cherchent comme la Méduse, d’autres yeux, pour en faire des victimes.

- ***Cabrit san cone*** : Cabri sans cornes. Enfant destiné à servir au sacrifice du rite africain Mondongue.

- ***Délégasyon*** : Cohorte d’esprits malfaisants.

- ***Fè socié*** : Faire le sorcier. Avoir commerce avec le diable, faire des maléfices.

- ***Gadedzafé*** : Qui regarde les affaires. Sorcier ayant le pouvoir de voyance.

- ***Kimbwa*** : Tiens bois. Philtre, sortilège.

- ***Kakoué*** : Qui croit. Sorcier ayant un pouvoir d’analyse (de koué : croire)

- ***Kimbwasé*** : Sorcier. Vient du verbe “kymbé” (tenir), celui qui tient par la magie.

- ***Lapin blan*** : C’est un esprit malin qui agit surtout la nuit. C’est le diable qui a pris cette forme, par les nuits sans lune. Sa rencontre peut être mortelle pour les humains.

- ***Manman Dlo*** : Mère de l’Eau. Sorte de diablesse, qui vit dans la mer. Elle a un buste de femme et une belle chevelure, mais son corps se termine par une queue de poisson. Cette sirène est redoutée des pêcheurs, car elle noie ceux qui refusent de satisfaire ses caprices. Pour lutter contre elle, il faut lui jeter un peigne, qu’elle accepte avant de disparaître.

- ***Morphrasé*** : Zombifié, métamorphosé. Etre humain mort ou vivant ayant pactisé avec les zombis (âmes des morts). Ils peuvent se métamorphoser en animal, généralement en chien, pour se rendre dans les cimetières, afin de se repaître de cadavres. La nuit, ils peuvent aussi mordre les vivants aux talons et boire leurs âmes. Ils sont pris (paralysés) par un simple geste du vivant ou par la vue de certains objets.

- ***Piaille, Piaï, Pyaï*** : Objet maléfique support d’un sortilège (Piaï, mot Caraïbe ayant un autre sens).

- ***Scapilé*** : Scapulaire, relique chrétienne servant à la sorcellerie.

- ***Soukougnan, Soukouyan*** : C’est une personne qui a pactisé avec l’esprit du mal. Il se transforme en boule de feu, pour aller sucer le sang de ses ennemis.

- ***Ti-monse, Ti-bolom*** : Petit monstre ou petit bonhomme né d’un oeuf pondu le vendredi saint par une poule noire, qui le couve, sous son aile jusqu’à l’éclosion. Il se nourrit de viande crue. il apporte la fortune à celui qui le soigne; mais s’il disparaît ce dernier a les pires ennuis.

- ***Vlinbindingue*** : Sorcier du vaudou.

- ***Voyé*** : Lancer l’esprit d’un mort contre une victime.

- ***Volan*** ou ***Soukougnan*** : Esprit malin, qui se déplace dans les airs. Il est généralement très lumineux.

- ***Zombi*** : Ame d'un mort revenant sur la terre en Guadeloupe et en Martinique. En Haïti, il s'agit d'une personne vivant sous l'emprise des prêtres du Vaudou, grâce aux narcotiques.

Cuisine créole : La cuisine créole est la rencontre de quatre cultures culinaires différentes, celles :

- des Amérindiens : Arawaks et Caraïbes,
- des Européens : Anglais, Hollandais et Français,
- des Africains : tous les peuples d'Afrique du Sénégal au Congo,
- des Indiens de la Côte de Malabar.

• Mots en usage et ustensiles nécessaires à la cuisine créole :

- ***Achard*** : Hors d'oeuvre créole à base de légumes,
- ***Acras*** : Mot africain, qui signifie beignet de légumes,
- ***Agouba*** : Mot créole : petite dose d'un plat pris pour le goûter,
- ***Bâton lélé*** : Mot créole venant de la corruption de bâton à délayer. Petite fourche de bois, qui sert de fouet à mélanger. Sa pratique nous vient des Caraïbes qui s'en servaient dans la préparation de la farine de manioc.
- ***Canari*** : Vient du mot Caraïbe ***Canâlli*** désignant une marmite de terre servant à la cuisine chez les Amérindiens, de "grands vaisseaux de terre dans lesquels les sauvages font leurs vins." (R.P. Breton). Ce mot légèrement déformé est très employé aux Antilles, pour désigner un fait-tout. De nombreux proverbes et expressions utilisent ce mot.
- ***Cari*** : Mot Indien qui signifie mélange, il est venu aux îles avec les Malabars, au XIX° siècle.
- ***Chaudron*** : Il était fait avec une tine de saindoux (récipient de 30 litres environ. La boite de biscuits fait 1/4 de tine).
- ***Colombo*** : Mot Indien désignant une poudre de cari légèrement verte, dite de Colombo, ville de Ceylan. C'est aussi le nom de plusieurs plats de viande préparés avec cette poudre.
- ***Coubouyon*** ou ***Koubouyon*** : Poisson cuit presque sans eau, mais avec un peu d'huile et des épices.
- ***Couï, Couy*** : Mot Amérindien. Récipient fait avec l'écorce d'une calebasse coupée en deux.
- ***Eventail*** : Il était indispensable pour activer le feu de charbon de bois. Il est fait avec des feuilles de palmier-latanier.
- ***Jambèt*** : Vient du nom français d'un couteau de poche (jambet) ayant la forme d'une jambe.
- ***Koko*** : Mot créole désignant aussi une casserole.
- ***Pincèt*** ou ***Men a Nèg*** : Pincette nécessaire pour prendre les braises de charbon et activer le feu.

• Quelques plats créoles :

- **Acras de morue** : Pour six personnes, faire dessaler 150 gr de morue, puis la pocher 20 mn dans l'eau bouillante. Tirez la peau et les arêtes, pilez-la dans un mortier.

Hachez les condiments : 5 cives, du persil, 1 piment et du thym. Mettez les dans la morue, avec 4 gousses d'aïl écrasées, ajoutez 250 grs de farine et un sachet de levure, puis remuez. Dans la pâte, faites un trou dans lequel vous versez un verre d'eau salée en remuant, puis poivrez.

Battez en neige les blancs de 2 oeufs et mettez les dans la pâte, avec un jus de citron. Laissez reposer 15 mn, puis faites cuire vos beignets en friture.

- **Aubergines ou Bélangères frites** : Découpez les bélangères en tranches fines dans le sens de la longueur. Faîtes chauffer de l'huile dans une poële et mettez vos tranches à frire. Faites sécher l'huile sur du sopalin et servez.
- **Avocat à la créole** : Coupez l'avocat en tranches. Dans l'assiette, tirez la peau et écrasez votre tranche avec votre fourchette, ajoutez de la farine de manioc et mettez un peu de piment.C'est comme cela que les Créoles le mangent.
- **Banane jaune ou plantain** : Prenez cette grosse banane, quand ses extrémités sont noires. Faites la cuire à l'eau comme les pommes de terre, mais sans sel. Elle est cuite et bonne à être

mangée quand le couteau pénètre bien.

- Beefsteak à la créole : Mettez votre viande dans une assiette creuse, huilez-la et mettez des épices : piment haché, cive, aïl pilé, oignon ... Au bout d'une heure, tournez la viande dans l'assiette (de recto à verso), attendre encore une heure et faîtes cuire comme d'habitude, à la poële ou au barbecue.

- **Chiquetaille de morue** : Faites griller la morue sur la braise ou sur la cuisinière. Dessalez pendant une nuit, puis nettoyez (peau et arêtes), émiettez-la et pressez-la pour extraire l'eau. Ajoutez une vinaigrette.

- **Colombo de cabri** : Pour 6 personnes, il faut : 1 kg 5 de viande, 1 aubergine, 1 courgette, quelques pommes de terre, 3 citrons verts, cives, thym, 7 gousses d'aïl, 2 piments, 3 cuillerées à soupe de poudre à Colombo, huile, vinaigre, sel et poivre.

Découpez le cabri en morceaux, citronnez la viande et laissez macérer une demi-heure. Rincez à l'eau froide et égouttez. Assaisonnez la viande avec du sel, du poivre, de l'aïl écrasé, 1 piment haché, arrosez avec un peu de vinaigre et laissez reposer 30 mn.

Dans une cocotte, faites chauffer 3 cuillerées d'huile, écrasez une gousse d'aïl et mettez-la dans la cocotte, faites la juste dorer, puis mettez la viande; faites revenir pendant 15 mn.

Coupez les légumes en morceaux et hachez les épices, sauf le thym et le piment. Mettez le tout dans la cocotte, avec un peu d'eau et laissez mijoter 15 mn.

Délayez la poudre à Colombo dans une tasse d'eau, filtrez et recueillez le jus. Otez les légumes de la cocotte et mettez-les de côté. Arrosez la viande avec le Colombo délayé, remuez et ajoutez un peu d'eau. Portez à ébullition et laissez cuire 10 mn. Remettez les légumes et laissez cuire 15 mn. En fin de cuisson, ajoutez le jus du dernier citron et une gousse d'aïl écrasée et laissez cuire encore 5 mn.

A déguster avec du riz à la créole.

- **Colombo de cochon** : Faire comme avec le cabri.

- **Concombre à la créole** : Épluchez et râpez le concombre comme des carottes. Mettez le à dégorger avec un peu de sel. Faites une sauce avec de l'huile, du citron vert, une gousse d'aïl écrasée et du piment haché. Égouttez le concombre et ajoutez la sauce.

- **Court-bouillon de poisson** : Il faut faire mariner le poisson, dans un plat, avec des épices pour le parfumer, pendant une heure de chaque côté. Ensuite faire revenir les épices dans un peu d'huile avant de mettre le poisson et ajouter seulement une tasse d'eau.

- **Crabes farcis** : Faites cuire pendant 15 mn, les crabes, dans de l'eau bouillante salée avec un bouquet et égouttez.

Quand les crabes sont froids, vous les décortiquez. Il faut tout récupérer: toute la chair des pattes, des pinces et de la carapace, même les parties molles. Faites tremper du pain dans du lait allongé d'eau. Hachez les épices, sauf le thym.

Dans une poële, faites chauffer de l'huile et ajoutez les épices. verser la chair des crabes et le pain essoré. Laisser cuire 50 mn et en fin de cuisson, salez et poivrez et ajoutez un jus de citron vert.

Remplissez les carapaces, ajoutez de la chapelure et passez au grill chaud pendant 10 mn avant de servir.

- pain doux sucré - Séparez 12 jaunes d'oeufs de leurs blancs. Mélangez les jaunes avec 1 Kg de sucre en poudre jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Ajoutez de la farine et faites une pâte. Battez les blancs en neige ferme, ajoutez-y un jus de citron vert. mélangez bien la pâte et oeufs battus. Faites cuire dans un moule beurré, à four chaud, pendant 10 à 15 mn, puis à four moyen pendant 10 mn de plus.

- **Pâté de crabes -** Même préparation des crabes et de la chair que ci-dessus.

Prenez une pâte feuilletée, mettez-la dans un moule à tarte. Etalez votre farce de crabes, recouvrez le tout avec de la pâte feuilletée. Piquez légèrement le dessus et dorez à l'oeuf. Mettez au four chaud pendant 40 mn. A mi-cuisson, baissez le feu. Vous pouvez aussi faire avec la pâte, plusieurs petits pâtés.

- **Rougail de mangues vertes** : Prenez des mangues vertes. Pelez-les et moulinez la chair

avec de l'oignon et de l'aïl. Arrosez la pulpe avec un peu d'huile, du poivre, du sel et du piment. Mettez au frigo une bonne heure.

Cuivre : Ciguaterra, intoxication causée par la consommation de poissons ayant absorbé une algue appelée "cooper" en anglais et "cuivre" localement. Cette intoxication est assez grave, la victime peut rester plusieurs mois paralysée. Elle perd ses cheveux et subit une très grande fatigue.

Cul *(Bonda)* : Le mot créole viendrait peut-être du Normand : "bondela".

Culte des morts : Le culte des morts permettait à l'esclave d'affirmer sa dignité humaine. La reconnaissance de la mort avait des effets bénéfiques pour les vivants. L'esclave usait de tous les moyens dont il disposait, y compris le rite catholique, pour rendre hommage à ses morts.

La mort frappe la famille et toute une communauté, au-delà du décédé. Les rites font rendre définitive cette mort, car son âme (esprit) rôde encore autour du cadavre et dans la maison. Elle peut contaminer les vivants, elle est source de danger, car elle peut entraîner d'autres personnes dans la mort.

La veillée mortuaire et les funérailles avait et ont encore pour objectif d'organiser le départ définitif de l'âme du mort. Le soir de la Toussaint, les parents et amis viendront au cimetière, pour lui apporter à manger et la réchauffer avec des bougies. Après une longue période nécessaire à son apaisement, le rite du ***boulézen*** permettra le retrait de l'âme du mort des eaux où elle séjourne. Elle pourra réintégrer la communauté au titre de protecteur. (Voir : Veillée mortuaire)

• Témoignage d'un colon de l'Ancien Régime : Selon H. de Branche :

" Les enterrements offraient un spectacle aussi étrange que les danses, et la funèbre cérémonie ressemblait plutôt à un jeu qu'à l'adieu suprême de l'affection. Le Nègre mort était déposé dans un cercueil, quatre vigoureux camarades le chargeaient sur leurs épaules et marchaient d'abord gravement vers le cimetière. Tout à coup, saisis d'une sorte d'épouvante, tous à la fois, couraient en zigzag, tantôt à droite, tantôt à gauche, prétendant que l'esprit du mort ne voulait pas passer par tel ou tel chemin. Les femmes poussaient des cris affreux, elles pleuraient et conjuraient l'esprit malin de ne pas tourmenter l'âme du défunt. Quelquefois les porteurs s'arrêtaient, disant que le mort ne voulait plus avancer. Bientôt ils recommençaient leurs contorsions et feignaient de laisser le cercueil tomber jusqu'à terre, mais après mille exercices d'adresse, le corps était remis en équilibre et finissait (après un temps considérable) par être déposé dans sa dernière demeure."

Dans ma jeunesse, j'ai vu au Moule une scène similaire, vers 1943.

Culture intercalaire : C'est la plantation sous les bananiers, de caféiers, de cacaoyers ou de cultures vivrières. Les rendements des deux types de plantations ne sont pas moindres que ceux d'une culture en plein, car elles se complètent et n'ont pas les mêmes besoins chimiques.

Cyclone : Les gros cyclones naissent dans l'Atlantique nord près des côtes d'Afrique et se déplacent vers les Antilles. Ce sont des vents violents soufflant en tempête tourbillonnante. Les cyclones ont des effets destructeurs redoutables. En Guadeloupe, deux très gros cyclones ont marqué le XX° siècle : celui de 1928 et celui de 1989 dénommé "Hugo".

• Sortes de cyclones aux Antilles :

- **Cyclones dit antillais ou tornades tropicales** : Ils naissent dans une zone proche des Petites Antilles et sont généralement de faible puissance sur les îles; mais ils se renforcent sur la mer des Caraïbes et deviennent dévastateurs en Jamaïque et au fond du golfe du Mexique.

- **Cyclones dits du Cap-Vert** : Ils naissent au large de l'Afrique et ont une énorme puissance en arrivant sur les îles de la Caraïbe.

• Récit d'un témoin du grand cyclone de 1928 : Le cyclone commença le mardi 11 septembre

vers 11 heures du matin, le paroxysme a été noté le mercredi 12 septembre vers 14 heures et la fin le jeudi 13 septembre vers 12 heures. Monsieur Gilbert de Chambertrand, professeur de dessin au lycée Sadi Carnot de Pointe-à-Pitre en a fait la relation suivante :

"Dès le 11, un peu après midi, le vent se mit à souffler du nord, cependant que le baromètre, qui était à 760, commençait à baisser."

"A 16 heures, il était à 758 et, au moment du coucher du soleil, nous pûmes voir un de ces ciels sinistres aux reflets de cuivre, qui annoncent généralement les grands bouleversements du ciel. A 20 heures, la pression était à 756, cependant que le vent augmentait graduellement d'intensité. A minuit, j'ai jugé utile d'aller consolider quelques portes de la maison que j'habitais; le baromètre marquait 754. Le 12, à 5 heures du matin, 752, puis à 7 heures 750. A partir de ce moment la situation se précipita. Le vent devenait de plus en plus dur. A 10 heures, 745. Un télégramme arrivait de San-Juan de Porto-Rico, situant le centre de la dépression à 300 milles de la Guadeloupe et se dirigeant sur elle. Ma maison qui était assez haute et isolée, me parut peu sûre, et je l'abandonnai vers 10 heures et demie, pour me réfugier dans une maison voisine, plus basse et mieux abritée, emmenant deux enfants et emportant mon baromètre à mercure, la seule chose qui dût me rester. Vers midi, en effet, ma maison s'effondrait et le baromètre marquait 720. Mais le vent devait croître encore de violence, et la dépression se creuser davantage."

"Ce n'était qu'un vacarme épouvantable de tôles et de planches emportées et défonçant les maisons, de murs s'écroulant, la mer envahissant la ville par les quais, éventrant les docks et les magasins. La maison, où je m'étais réfugié, commençait à être démolie à son tour. Sa toiture arrachée pièce à pièce, le plafond de l'étage supérieur s'effondrant sur les planchers s'ajoutaient pour nous au vacarme extérieur. Tout était ruisselant d'eau et le vent atteignit une force prodigieuse. Enfin, vers 14 heures, survint l'accalmie, l'éclaircie zénithale qui dura très peu, dix minutes environ, pendant lesquelles j'eus le temps de noter la pression la plus basse que je pus observer : 707 m/m. Aussitôt le vent qui soufflait précédemment du nord, passa au sud et reprit de plus belle sa rage folle. Jusqu'à quatre heures , ce ne fut qu'un tourbillon d'enfer. A plus d'une reprise, la maison frémit et nous la sentîmes se soulever. Elle resta cependant sur sa base et, vers 16 heures, nous eûmes la joie de constater que le baromètre était remonté à 728. Vers 18 ou 19 heures, il était à 735. A 21 heures, à 745. Enfin, le 13 à 4 heures, il était revenu à 754, tandis que le vent, dont la force avait progressivement diminué, agitait encore ses dernières rafales sur les ruines de la ville. A 7 heures, lorsque nous nous hasardâmes au dehors, le baromètre marquait 756."

"Quel spectacle nous attendait ! Les maisons culbutées, éventrées, les rues encombrées de débris de toutes sortes, les arbres réduits à leurs troncs, pour ceux du moins qui n'ont pas été déracinés. Le pays devenu méconnaissable. Toute une terre dévastée, roussie, sur laquelle les premiers secours commencèrent de s'organiser péniblement. Toutes sortes de choses horribles, de scènes atroces, dont le nombre allait croissant. Des cadavres arrachés aux décombres ... Et maintenant, c'est l'isolement, toutes les communications interrompues, la famine et l'épidémie devant soi, parmi les fers tordus, les poutres rompues, les maisons renversées."

Toutes les communes de l'île furent plus ou moins détruites. Partout on décomptait les morts : 2.000 environ. Les neuf dixièmes des maisons étaient endommagées, sans toits, sans fenêtres, délabrées comme après un bombardement. D'autres complètement détruites formaient un amas de décombres; les usines étaient dévastées, les troupeaux décimés, les récoltes perdues et les habitations (exploitations agricoles) anéanties.

La Guadeloupe avait été durement frappée. Il fallut l'aide de la France, pour refaire surface. Le cyclone de 1928 resta longtemps gravé dans les mémoires.

La vie économique en fut très affectée. La récolte de sucre qui s'était élevée à 32.000 tonnes en 1928 (récolte de février à mai) tomba à 2.300 tonnes en 1929, pour remonter à 26.300 tonnes en 1930.

D

Dâ, Mabô : La bonne d'enfants était affectueusement appelée : Dâ, par les enfants bien élevés (diminutif de Dame), de Mabô, par ceux qui l'étaient moins (déformation de : ma bonne). Quand elle

prenait du service dans une famille, c'était généralement pour toute sa vie.

Dans la famille bourgeoise, la Dâ s'intégrait comme membre à part entière; personne n'avait de secrets pour elle, chacun lui racontait ses petites misères. Après les enfants de la première génération, elle s'occupait des petits enfants et parfois même d'une troisième génération.

Outre la charge de la surveillance des enfants, elle se devait aussi de les distraire. La Dâ, en racontant des contes créoles et des histoires souvent terrifiantes aux enfants, leur enseignait la bonne maîtrise du créole et les croyances populaires. Avec elle, les enfants partageaient la joie de vivre du peuple et son espoir dans un monde plus égalitaire; en leur faisant toucher la misère des humbles, elle leur apprenait leur futur devoir de solidarité.

Quand elle était vieille, elle restait dans la maison où elle avait toujours vécu et qui était la sienne par droit d'affection. A sa mort, la famille lui réservait un enterrement en blanc, comme pour les enfants, et elle était mise dans le caveau de la famille.

Dachine ***(Chou Chine)*** : Racine comestible. Le "dasheen" dit dachine ou chou Chine est originaire de l'Inde et ne fut introduit, aux Antilles, qu'au XIX° siècle, avec la venue des Coolies des côtes de Malabar.

Dalot : Mot français très employé aux Antilles en lieu et place de caniveau. C'est un terme de marine qui désigne les rigoles d'évacuation de l'eau sur le pont d'un navire.

Dame-jeanne ***(Damjeann)*** : Mot français ayant le même sens en créole. Grosse bouteille de grès ou de verre, contenant de 20 à 50 litres, souvent clissée, pour le transport des liquides. Ces bonbonnes servent à transporter le rhum, à l'intérieur de l'île (pour l'exportation, on utilise des fûts ou des containers).

Danquite : Amuse-gueule fait avec de la farine, du saindoux, du beurre, ...

Dans ***(Nan)*** : Mot français déformé. Il en est ainsi pour l'adverbe "dedans" qui devient ***"adan"*** en créole.

Danse : La danse est très importante pour tous les Africains et tous les Noirs d'Amérique. Ce goût prononcé a fortement surpris les premiers colons, qui craignaient surtout que les attroupements facilitent le désordre.

C'est surtout la caleinda, danse lascive et érotique, qui choquait beaucoup les Européens. Ils ont lutté contre elle, mais sans succès.

• Sortes de danses aux îles à travers le temps :

- ***Bamboula*** : le mot vient du Bantoue : babula qui signifie taper, percuter. Danse des esclaves d'origine africaine accompagnée du tam-tam.
- ***Biguine*** : Ce mot vient de l'anglais. Danse syncopée de la Guadeloupe et de la Martinique.
- ***Biguine kombas*** : Variété de biguine créée par le pianiste Henri Debs, dans les années 1960.
- ***Biguine Wabap*** : Variété de biguine empruntant des harmonies de jazz, créée par le trompettiste Al Lirvat, dans les années 1960.
- ***Bloqué-douce*** : Danser collés l'un à l'autre en Guyane.
- ***Boula*** : Tambour fabriqué avec la peau d'un cabri mâle, donnant un son grave.
- ***Boulagyel*** : Rythme musical qui accompagne des funérailles. Les battements des mains remplacent les tambours.
- ***Caleinda, Calenda*** : C'était la danse préférée des esclaves. Elle venait d'Afrique et était très érotique, car elle honore la fertilité et la maternité.
- ***Calypso*** : Mot anglais. Danse syncopée de Trinidad.
- ***Chica*** : Danse des esclaves à caractère érotique.

- ***Dansé bélé*** : Ancienne danse du Bel-Air.

- ***Gaoulé*** : Danse des esclaves pour masquer leurs tentatives de soulèvement.

- ***Graj*** : Danse de travail liée à la culture du manioc et du café.

- ***Haute-Taille*** : Ancienne danse française qui a perduré aux Antilles. Le commandement des figures est resté jusqu'à nos jours, avec ses déformations:

  - "balancez-moi les huîtres" (balancez-moi les huit),
  - "en lavandé" (en avant, les deux),
  - "allez liron" (allez en rond), etc ...

Ces commandements sont encore employés sous cette forme, par des personnes cultivées, qui veulent conserver intacte leur culture.

- ***Houmba*** : Danse cadencée au rythme lent (il ne s'agit pas de la rumba).

- ***Kaladja*** : Danse d'amour au rythme lent, qui exprime une certaine tristesse.

- ***Laghia*** : Danse africaine venue avec les esclaves.

- ***Lérose, Léwoz*** : Chants et danses de la Guadeloupe en quatre morceaux de base, plus trois librement choisis. Le lérose se jouait sur les habitations sucrières, après la paye. Au début du XX° siècle, les soirées lérose ***"sworèléwoz"*** se passaient en plein air, pendant lesquelles, on chantait et on dansait au rythme du gros kâ ***(Gwokâ)***, avec ou sans la présence d'un commandeur ***(Lèwoz au commandement)***. On dit que le léroze c'est quand on bat le tambour et le gros tambour ***(gwokâ)***, c'est le nom de l'instrument.

- ***Limbo*** : Jeu d'adresse accompagné de musique, qui consiste à passer, sans rien toucher, sous un obstacle de plus en plus bas.

- ***Madiana*** : Air de danse qui clôturait tout bal antillais :

Version créole	Traduction
"O Madiana,"	Oh, Madiana,
" Jou à ka ouvé laghié mwen"	Le jour est levé lâche moi
" Jou à ka ouvé laghié mwen"	Le jour est levé lâche moi
" Pou mwen allé kaille manman mwen."	Afin que je retourne chez ma mère.

- ***Maké*** : Tambour fabriqué avec la peau d'un cabri femelle, donnant un son plus aigu.

- ***Mambo*** : Danse syncopée de Porto-Rico.

- ***Mayoleur*** : Lutteur au bâton au cours d'une danse. la tradition s'est conservée à l'Anse Bertrand (Guadeloupe).

- ***Mazurka*** : Danse antillaise inspirée de la musique d'un orchestre polonais de passage aux Antilles au 19ème siècle.

- ***Mendé*** : L'un des rythmes de ***gwokâ*** (Guadeloupe).

- ***Meringué*** : Danse syncopée de la Barbade et de Trinidad.

- ***Pagyanbel*** : Danse de travail liée à la coupe de la canne à sucre.

- ***Quadrille antillais*** : Ancienne danse française qui a perduré aux Antilles. Les commandements du quadrille en Guadeloupe sont en quatre figures.

Le texte des commandements du quadrille de la guadeloupe a été recueilli par Anca Bertrand chez Monsieur François Demant à St François (Revue "Parallèles" n°68) :

<u>1ère figure : le pantalon</u>
Allemande à gauche
La demi-gauche
Croisez-moi les huit
Décroisez-moi les huit
Pantalon ! quatre premiers, en avant
On demande la ritournelle tout de suite
En arrivant moulinez pour les dames
Joignez les mains
Envoyez pour la chaîne des dames
Déchaînez la main

Envoyez pour la promenade
Allez !
La ritournelle !
En arrivant moulinez pour les dames
Joignez les mains
Allemande, à gauche pour tout le monde
La demi-gauche
Croisez-moi les huit !
Décroissez les huit
En arrivant, restez debout !
Saluez les dames !
C'est tout !

<u>2ème figure : l'été</u>
Allemande à gauche
La demi-gauche
Croisez-moi les huit
Décroisez-moi les huit
L'été ! La première en avant
D'autres fois encore
Traversez les dé (les deux)
En arrivant, mettez-vous à la Vendée
D'autres fois encore
On demande la ritournelle !
A votre place !
Mettez-vous à mouliner pour les dames
Joignez les mains
L'été ! Second à la Vendée,
D'autres fois encore
On demande la ritournelle !
A votre place !
Mettez-vous à mouliner pour les dames
Joignez les mains
Envoyez pour la promenade
La ritournelle !
Mettez-vous à mouliner pour les dames
Envoyez pour la chaîne des dames
Déchaînez les mains
Envoyez pour la promenade, allez !
La ritournelle,
En arrivant, moulinez !
Joignez la main
Allemande à gauche, tout le monde,
La demi-gauche
Croisez-moi les huit
Décroisez la main
En arrivant, restez debout !
Saluez les dames !

<u>3ème figure : la poule</u>
Allemande à gauche
La demi-gauche

Croisez-moi les huit
Décroisez-moi les huit
Moulinez-moi la poule, là même,
Présentez la main droite, en passant,
A la main gauche,
Moulinez-moi la poule, là même, là !
Traversez-moi la poule,
En arrivant, mettez-vous à la Vendée,
D’autres fois encore !
Présentez la main, avancez quatre,
Souriez !
La ritournelle à votre place,
Joignez les mains,
Présentez la main droite,
Seconde poule
A la main gauche
Moulinez-moi la poule sur place
Traversez-moi la poule
En arrivant, mettez-vous à la Vendée,
D’autres fois encore
Avancez-moi la poule au milieu
Souriez !
La ritournelle à votre place
Mettez-vous à mouliner pour les dames
Joignez les mains
Envoyez pour la chaîne des dames
Déchaînez la main
Envoyez à la promenade,
La ritournelle
Moulinez pour les dames,
Joignez les mains
Allemande à gauche, tout le monde
La demi-gauche
Croisez-moi les huit !
Décroisez-moi les huit !
En arrivant, restez debout !
Saluez les dames !

4ème figure : la pastourelle
Allemande à gauche
La demi-gauche
Croisez-moi les huit
Décroissez-moi les huit
Avancez la pastourelle, première,
Souriez !
D’autres fois, encore,
Envoyez pour la promenade, allez !
En arrivant, moulinez,
Joignez les mains
Avancez la même pastourelle
D’autres fois, encore
Envoyez pour la promenade,

La ritournelle
Moulinez pour les dames
Joignez la main
Allemande à gauche, tout le monde,
La demi-gauche
Croisez-moi les huit
Décroissez-moi les huit
En arrivant, restez debout,
Saluez les dames !

- ***Rumba*** : Danse des années 1950 venant de Cuba.
- ***Toumblac*** : Danse de la campagne guadeloupéenne.
- ***Woulé*** : Sorte de valse piquée, légèrement saccadée. Cette danse est liée à la fabrication du manioc.

• Mots et proverbes créoles liés à la danse :
- ***Dansé caleinda*** : Danser le caleinda
- ***Dansé krasé pinèz*** (Danser en écrasant les punaises) : Danser en sautillant et en vrillant les pieds comme pour écraser une chose. C'est une façon de se moquer de ceux qui dansent mal en sautillant (***yo ka krasé pinèz*** : Ils écrasent les punaises).
- ***Colé-pressé*** (Collé-pressé) : Danser très collés en Guadeloupe et ***"colé-séré"*** en Martinique,
- ***Colé kon mabouya*** (Collé comme le mabouya - petit lézard qui colle au plafond) : Danser très collés à Haïti.
- ***Touffé nyen nyen*** : Danser très collés. Le ***touffé yien-yien*** est un bal populeux où il y a tellement de monde, qu'on étouffe le yen-yen ou nien-nien (nom d'une petite mouche) de sa cavalière.

Danse des Caraïbes : Ils dansaient, comme nous, dans de nombreuses circonstances de la vie : mariages, naissances, construction d'une pirogue et aussi à chaque changement de lune. Quand l'astre s'éclipsait, les Caraïbes disaient que ***maboya*** (principe du mal) avait mangé la lune et ils affirmaient avoir vu, à terre, le sang de l'astre. Pour faire revenir une autre lune, ***Chemeen*** (principe du bien) leur commandait de danser.

Pour chasser ***maboya*** , les guerriers brûlaient le bout de leur flèche, pour la durcir et ils tiraient à l'arc pour tuer ce diable et l'empêcher de manger l'autre ***cati*** (lune).

Par la danse faite dans le carbet, appelée ***manbana*** , ils faisaient revenir la lune. Elle commençait avec les femmes et les jeunes filles, puis se poursuivait avec les hommes. Par peur d'être battus par ***Chemeen***, les Caraïbes dansaient jusqu'au lever du jour.

Danser *(Ganmé)* : Mot créole peut-être d'origine africaine.

Débarquements des Anglais en Guadeloupe : La Martinique étant le siège administratif est fortement défendue, tandis que la Guadeloupe n'a aucune troupe, sauf la milice formée par les colons pour se défendre. Elle est donc la cible des multiples attaques anglaises, auxquelles il faut ajouter deux batailles navales franco-britannique aux Saintes.

Les Anglais ravagent la Guadeloupe en 1691 et en 1703; mais ils réembarquent à cause de la fièvre jaune. Les Anglais occupent l'île de 1759 à 1763 et fondent la ville de Pointe-à-Pitre. Ils introduisent 20.000 africains ce qui permet à la Guadeloupe de progresser.

En 1794, les Anglais débarquent avec l'appui des colons; mais le Conventionnel Victor Hugues arrive peu après avec 1.200 hommes et les chasse malgré l'infériorité de ses troupes.

De 1810 à 1814, puis de 1815 à 1816, les Anglais débarquent à nouveau et occupent l'île.

Débrouillard *(Débouya)* : Mot français ayant le même sens en créole.

Décollage : Mot français. En créole, ce mot a bien le même sens qu'en Métropole, pour un avion par exemple; mais il désigne surtout le premier punch ou premier rhum sec bu le matin, justement pour bien décoller.

• Petite histoire vécue : Le clergé avait l'habitude de faire venir un prédicateur métropolitain, à l'occasion du carême. Ce dernier était mis au courant de la psychologie des gens du pays, afin de mieux ajuster son discours.

Vers 1950, il y en a un qui avait surtout retenu que la langue créole était très imagée. Afin de mieux frapper l'imagination des fidèles, lors de son prêche dans l'église St Pierre et St Paul de Pointe-à-Pitre, il a dit la phrase suivante : "Mes chers frères, chaque jour, comme l'avion, prenez un bon décollage". A très haute voix, un des paroissiens a crié : ***"Pou on bèl pawol, sé on bèl pawol"*** (Pour une belle parole, c'est une belle parole - C'est vraiment un bon conseil) sous les rires de l'assistance.

Il a dû être surpris d'apprendre le sens local du décollage. Pendant des années, nos compatriotes alcooliques rappelaient ce conseil ecclésiastique.

Dedans (Didan) : Mot français déformé.

Dédé : Nom créole venant de "bébé". Ce terme était employé quand les faisaient les marionnettes aux très jeunes enfants, en leur disant : "coucou dédé".

Délai de savane *(Délé savann)* : Délai supplémentaire accordé par l'ancienne administration, à toutes les personnes de la campagne, pour faire leurs déclarations d'état-civil, du fait de la lenteur, voire l'inexistance des transports.

Délégation *(Délégasyon)* : Mot français ayant en créole un sens particulier. Il s'agit de cohorte d'esprits.

• Terme lié aux croyances :

- ***Délégasyon a lèsprit*** : Cohorte d'esprits malfaisants; troupe de zombis. Nous retrouvons aussi cette expression dans les cohortes de ***Iwa*** (Dieux du Vaudou), qui accompagnent les vivants.

Demander *(Mandé)* : Verbe français déformé ayant le même sens en créole.

Départementalisation des anciennes colonies - Le député de la Martinique, Aimé Césaire joua un rôle déterminant, pour obtenir la loi du 18 mars 1946, qui apporta la départementalisation.

Voici un extrait du discours d'Aimé Césaire :

"La Martinique et la Guadeloupe sont françaises depuis 1635, qui, depuis trois siècles, participent au destin de la Létropole et qui, par une série d'étapes, n'ont cessé de s'inclure davantage dans la civilisation de la mère patrie, ont été le champ de toutes sortes d'expériences politiques, selon que la Métropole passait de la monarchie à la république, de la république à l'empire, du césarisme au libéralisme."

" Nous qui pouvons juger ces expériences avec le recul de l'histoire, nous pouvons affirmer, sans risquer de nous tromper, que la tendances de tous régimes autoritaires qu'à connu la France a été de rejeter la martinique et la Guadeloupe hors de la communauté nationale et qu'au contraire la tendance de tous les régimes libéraux qui ont gouverné la métropole a été d'arracher ces territoires à l'arbitraire des décrets, pour les admettre au bénéfice des générosités de la loi française."

" Rappelons, à titre de précision, que sous le Consulat et l'Empire, les colonies sont déclarées – nous respectons la terminologie de l'époque, qui a le mérite de la franchise – " en dehors du droit national."

...

“Une politique constante a été de considérer les Antilles comme une parcelle de la France et, comme tels, relevant des mêmes lois et des mêmes règlements que la métropole. La Constitution du 5 fructidor an II stipule que “les colonies sreont soumise à la même loi costitutionnelle que le territoire de la métropole.”

“La seconde République, à son tour, manifeste sa volonté de “réintégrer” les Antilles dans la famille française et c’est conformément à l’idéal de 1848 que Schoelcher, définissant la politique coloniale française, devait écrire : “Elle a toujours été la même, toujours basée sur les principes de la France qui n’admet pas plus aux Antilles que dans la métropole de distinction entre ses enfants, qui leur reconnaît à tous les mêmes droits et leur imose les mêmes devoirs.”

“Enfin, la volonté égalisatrice de la III ème République s’est affirmée de manière très nette et le processus “d’assimilation” des Antilles ne s’est arrêté que lorsque la République a commencé à perdre son dynamisme interne et sa foi en elle même.”

...

“Pour dire les choses crûment, le processus d’assimilation s’est arrêté parce qu’entre le peuple de France et les peuples des vieilles colonies s’est dressé un barrage formé par certains intérêts privés.”

“Ce que vous demandent les propositions de loi qui vous sont soumises aujourd’hui, c’est de mener à sa conclusion logique le processus évolutif commencé depuis un siècle et de couronner l’édifice dont la III ème République a jeté les bases.”

...

Nous n’ignorons point que bien des objections ont été faites à lla notion même d’assimililation.”

“La plupart d’entre elles protestent conte toute uniformisation contre nature et reprennent la phrase très connue de l’Esprit des lois : “Les lois doivent être tellement propre au peuple pour lequel elles sont faites que c’est un grand hasard si celles d’une nation peuvent convenir à une autre.”

“Mais nous répondons que c’est ce même Montesquieu qui a écrit des pages conglantes contre l’esclavage des noirs, et que ce dont il s’agit aujourd’hui, c’est par une loi d’assimilation, mieux d’égalisation, de libérer près d’un million d’hommes de couleur d’une des formes modernes de l’esclavage.”

“Quant à ceux qui s’inquièteraient de l’avenir culturel des populations assimilées peut-être pourrions-nous risquer de leur faire remarquer qu’après tout ce qu’on appelle assimilation est une des formes normales de la médiation dans l’histoire et que n’ont pas mal réussi dans le domaine de la civilisation, ce Gaulois à qui l’empereur romain Caracalla ouvrit jadis toutes grandes les portes de la cité romaine.”

“Telles sont, mesdames et messieurs, l’esprit des projets d’assimilation qui vous sont proposés.”

“Leur originalité est de restituer à la représentation nationale des questions qui jusqu’ici ont été abusivement considérées comme des chasses gardées de l’exécutif et de tenir compte de la justice sans rompre cependant avec les réalités.”

“C’est parce que les textes qui vous sont proposés sont à la fois réalistes et humains que nous nous opposons à toute contre-proposition destinée à les modifier considérablement.”

“ Nous savons que certains auraient souhaité des stipulations autres que celles qui vous sont soumises.”

“Les textes qui sont proposés rangent carrément la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française et la Réunion sous le régime de la loi française, sauf disposition contraires de celle-ci.”

Texte de la loi :

“Article 1 - Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane Française sont érigées en départements français.”

“Article 2 - Les lois et les décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués à ces colonies feront avant le 1er janvier 1947 l’objet de décrets d’application à ces nouveaux départements.”

“Article 3 - Dès la promulgation de la présente loi, les lois nouvelles applicables à la métropole le seront dans ces départements sur mention expresse insérée aux textes.”

Cette loi fut très bien accueillie aux Antilles. La France, ruinée par la guerre, ne pouvait en faire plus, le changement se fit très lentement. Il fallut attendre le retour au pouvoir du Général de Gaulle, pour que la V° République fasse un importan t programme de réformes.

Dépendances vis-à-vis de la Martinique - Après la faillite de la Compagnie des Indes Occidentales, “l’île de la Guadeloupe fut rattachée au Domaine Royal en 1664, elle fit partie du gouvernement des îles d’Amérique qui siégeait au Fort Royal de la Martinique, et qui devint le gouvernement des Iles du Vent en 1712.”

“Devenue une capitale, la Martinique fut tout, et les autres îles rien. Son Gouverneur, plus élevé en grade, siégeait à la Martinique. Sa prédilection était et devait être pour le lieu de sa résidence. Il lui importait moins qu’une autre colonie que celle soumise à son administration immédiate fût conquise par l’ennemi : partant, celle-ci était toujours mieux pourvue d’armes, de munitions, de troupes, de vivres.”

“ L’arrêt du Conseil d’Etat de novembre 1688 condamna toutes les îles à la souffrance au profit du bien-être et de la prospérité d’une seule île. Le résultat fut que la Martinique devint l’entrepôt de toutes les denrées coloniales : on ne les trouvait que là. La ville de Basse-Terre fût désertée par les navires de commerce, forçant les colons de la Guadeloupe à transporter leurs sucres à la Martinique.”

“Les autres colonies n’achetant et ne vendant qu’en seconde main, après avoir payé des frais de cabotage et une commission au commerce de la Martinique; par conséquence, le prix des objets de consommation fut par elles plus élevé et celui des denrées fournies en paiement plus bas. Aussi, elles ne faisaient pas de progrès, tandis que le chef-lieu éblouissait par son éclat et sa prospérité.”

“La prospérité de la Martinique appelant plus de faveurs, la Compagnie d’abord, puis les Ministres après, n’entendant parler que de cette île, finirent par ne voir qu’elle seule.”

“D’autorité le préjugé descendit jusque dans le peuple, passa dans le langage commercial : le café, le sucre de toutes les îles en général, “étaient dits : “sucre, café Martinique”.

“Pendant la guerre de Sept Ans, l’escadre anglaise arriva le 23 janvier 1759, deux jours après le fort Saint Charles tomba. Débarquant à nouveau au Gosier, les Anglais attaquèrent à revers le réduit Français de Gourbeyre, prirent successivement Capesterre et Trois-Rivières. Les colons se rendirent en avril 1759. La Guadeloupe devenait anglaise. Les conséquences économiques furent très favorables à l’île. Les Anglais développèrent l’activité sucrière et surtout ils permirent la création de la ville de Pointe-à-Pitre au milieu des marais et l’utilisation de la rade du Petit Cul de Sac. Ce site excellent permit à la colonie d’avoir un véritable port et un abri sûr par tous les temps, bien protégé par les îlots.”

“Ce n’est qu’après l’occupation anglaise que le Gouvernement Français prit conscience de son importance et de toutes les richesses qui étaient renfermées dans son sein.” (Auguste Lacour - Histoire de la Guadeloupe - 1857)

Descendre ***(Dévalé)*** : Le relief tourmenté des îles implique des montées et des descentes continuelles, doù l’emploie du verbe français : dévaller.

Descente de matrice ***(Malvant dérangé, Suit couch)*** : Littéralement : Mal du ventre dérangé, suite de couches. Elle était traitée par des massages, des frictions et des cataplasmes.

Déséquilibrer ***(Décalé)*** : Dans le langage courant, le mot français décaler est employé dans le sens de déséquilibrer.

Deshaies (Ville de) : Cette ville est environnée de très belles plages. Nommée Anse-Ferry, elle doit son nom à la famille Deshaies qui fut la première à s’installer dans ce lieu.

- <u>Baie de Deshaie</u> : C’est un des hauts lieux de la chasse et de la plongée sous-marine.

- Plage de Grande-Anse : Superbe plage au sable blanc.

Désirade (La) : Cette île, de 10,5 km2, est située à 8 kilomètres de la Pointe des Châteaux. Elle fut la première île qu'aperçut Christophe Colomb, lors de son second voyage, d'où son nom de désirée.

Dès 1725, le Gouverneur de Moyencourt exila les lépreux à la Désirade. En 1763, un décret royal permet l'exil à la Désirade des “rejetons indignes” à la demande des familles. De 1728 à 1956, la léproserie de la Désirade reçut tous les lépreux des Antilles françaises.

- Baie Mahault : Plage de la Désirade.
- Baie et pointe du Grand Abaque : Au nord de l'île.
- Grande Savane : Plateau au nord avec des cactus ronds et épineux, appelés : Têtes à l'Anglais.

Dessoucher *(Déchouké)* : Mot français déformé mais ayant le même sens.

• Expression populaire et mot lié :

- ***Cyclon-la déchouké nou*** : Le cyclone nous a déraciné. Nous sommes brisés par le cyclone.
- ***Déchoukaj*** : Destruction

Dessus *(Anlè)* : Déformation du français : en l'air, pour dire aussi bien : sur, au-dessus, dessus, etc ...

• Mot créole dérivé :

- ***Anlèla*** : Au-delà, aux cieux.

Détroit (Canal) : Désignation des détroits entre les îles. Le courant et le vent allant de l'est à l'ouest, la navigation y est souvent difficile. Les galions avaient beaucoup de difficultés à remonter de la mer des Antilles vers l'Atlantique : le déboucage.

Deux-Mamelles (Les) : Ce nom désigne les deux monts presque identiques : Mamelle de Pigeon : 768 m et Mamelle de Petit-Bourg : 716 m, qui sont situées au centre de la chaîne montagneuse de l'île de la Basse-Terre. Une route dite de la Traversée passe au pied de ces Monts; elle relie, depuis les années 1970, la partie au vent à la côte sous le vent.

Devant *(Douvan)* : Ce mot français est repris presqu'en l'état mais il s'est décliné dans le contexte local pour donner :

- ***Douvandouvan*** (Guadeloupe) : Devant-devant, c'est être prétentieux, c'est parader et se pavaner.
- ***Comparézon*** (Martinique) : Comparaison, mot français employé dans le sens de prétentieux.
- ***Douvan Nèg*** : Devant de Nègre, plante bien connue pour sa vertu contre les esprits malfaisants.

Diable *(Dyab)* : Le diable ou démon est un ange déchu opposé à Dieu au sens chrétien du terme.

• Autres diables dans la langue créole :

- **Diables, Diablesses** : Déguisements des hommes et des femmes pendant le carnaval de la Martinique,
- ***Dyab*** : Diable, plat de mouton avec une sauce très épicée.
- ***Sauce Dyab*** : Sauce diable, sauce très forte.

Dibasse : Nom créole d'un gros bâton, d'une massue.

Didiko : Mot créole désignant un petit déjeuner à base de farine de manioc, d'avocat et de la chiquetaille de morue.

Dieu, Bondieu *(Dié, Bondié)* : Mot françai déformé, mais concernant bien le Dieu des Chrétiens.

• Expressions populaires :
- ***Si plè a Dié*** : S'il plait à Dieu. Comme Dieu voudra.
- ***Bondyé ki fè*** : Le Bon Dieu l'a fait.

Dispute *(Babyé, Train, Afè)* : Mots créoles : le premier pour dispute et le second pour ennuies, histoires (chercher train : chercher à faire des histoires).
Le verbe français "babiller" signifie bavarder d'une manière futile, enfantine, mais le verbe créole a un autre sens, il signifie gronder, disputer.

Docteur *(Doktè)* : Mot français ayant le même sens en créole, c'est la désignation du docteur en médecine; mais il a aussi d'autres sens :
- "pas être en bonne forme" comme un docteur en médecine,
- faire l'important, le docteur, celui qui à le savoir.

• Autre docteur créole :
- ***Doktè-fèy*** : Docteur-feuilles, spécialiste des plantes et des herbes médicinales.

Dolent *(Cagou)* : Mot créole pour dire : être sans ressort, être dolent.

Domaine : Mot créole qui désigne un coup de main donné pendant une demi-journée. Le bénéficiaire donne à boire et offre quelques litres de rhum pour récompenser le ***"compé"*** (compère).

Dombré : La poudre de "courelle" cuite en boulette devient le "dombré de manioc". Ce dombré est vraiment un plat de pauvre et de surcroît, il est difficile à digérer. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la population en a mangé souvent, ainsi que des ***"Ti-poyo"***, bananes vertes cuites au gros sel.
Il y a aussi la marinade, faite avec de la farine et parfumée avec du crabe, qui s'appelle le dombré.

Dominique (Ile de la) : Ile découverte par Christophe Colomb lors de son second voyage en 1493; comme c'était un Dimanche (dies dominicus, jour du Seigneur), il lui a donné ce nom. Après une journée de reconnaissance, l'Amiral et sa flotte n'ont pas trouvé un lieu favorable pour le mouillage. Les Espagnols ont fait voiles vers Marie-Galante, pour y passer la nuit.

Domino frappeur *(Domino frapè)* : Les Créoles jouent aux dominos (jeu populaire) en les frappant sur la table, d'où ce nom.

Donner *(Ba, Ban, Bay, Baille)* : Vient du verbe français : bailler. Ce verbe est très usité en créole.

• Mots et expressions créoles dérivés :
- ***Ban-mwen*** : Donne-moi (bailler à moi)
- ***Ban-nou*** : Donne-nous
- ***Ban-nou lè*** : Donnes-nous de l'air, dégage.
- ***Ban-nou van*** : Donne-nous du vent, dégage.
- ***Bay on masco*** : Donner une feinte, tromper, feinter. Le mot créole ***"masco"*** vient du mot français masque.

Dont frappe : Ne pas se faire de bile (expression très courante, qui vient de l'anglais : Do not + frappe)

Dorliss : C'est le nom créole de l'homme au bâton, incube violeur de femmes.

Douce : Mot français qui a un autre sens en créole : masturbation.

• Mots créoles dérivés :
- ***Dousin*** : Caresse
- ***Dousiné*** : Caresser, câliner, faire la cour.
- ***Dousinèw*** : Cavaleur, collant.

Doudou Matadore : Vers 1900, c'est la grande robe chatoyante largement décolletée avec jupons superposés et foulard matadore jeté sur les épaules. Le madras était à trois bouts pour dire : "Les amours ne se comptent plus".

Douillette : L'ancien costume féminin était mauvais pour la santé, il a été remplacé au 19° siècle, par la douillette, qui est le costume actuel en plus long. Il a été raccourci vers 1970; avant la robe était longue et un des côtés était remonté jusqu'à la taille, pour bien montrer le jupon.

Douleur, Contusion *(Blesse, Blès)* : Le mot créole vient du français blessure. Les douleurs diverses : contusions, rhumatismes, tendinites, déchirures musculaires, indigestions, etc ... sont regroupées sous le terme de ***blesse*** . Les signes sont le "forcement de l'estomac", "l'écart de l'estomac", le "forcé cô" (le corps forcé), ... L'estomac (créole) est la région du plexus solaire. La guérison vient après l'intervention d'un ***frotteur*** de blesse (masseur local), qui masse avec des onguents.

E

Eau (Dlo) : L'archipel de la Guadeloupe offre un riche contraste entre les îles sèches comme la Désirade, la Marie-Galante, les Saintes et la Grande-Terre (à la Pointe des Châteaux, il tombe moins d'un mètre par an) et les îles humides comme la partie au vent de la Basse-Terre (de 2 à 10 mètres à la Soufrière). En Grande-Terre, il n'y a que deux petites rivières et une soixantaine en Basse-Terre.

• Diverses sortes d'eaux en créole :
- ***Dlo a koko*** : Sperme. L'eau du coco, sexe de l'homme.
- ***Dlo koko*** : Eau de coco, liquide aqueux contenu dans la noix de coco. Ne pas confondre avec le lait de coco, qui provient du copra (partie blanche du coco) que l'on râpe et dont on extirpe un liquide blanchâtre appelé : lait de coco.
- ***Dlo délivrance*** : Eau délivrance ou eau bénite, qui sert à délivrer c'est-à-dire à désenvouter.
- ***Dlo lustral*** : Eau lustrale. Dans le culte Vaudou, l'enfant est trempé dans une eau lustrale qui est préparée par le ***"houngan"***, prêtre de ce culte. Il reçoit un nom (nom caché), qu'il sera défendu de prononcer le soir, afin que les zombis ne prennent pas son âme. Il devra, par la suite, respecter les vieillards, et les sources, où résident les Esprits (Manman Dlo).
- ***Dlo mabi*** : C'est une boisson fermentée faite à partir de la patate douce; une sorte de bière.
- ***Dlo répugnance*** : L'eau répugnante (sulfite de potasse). Produit pour le jardin.

Echauffure *(Echofi ou chofi)* : En Métropole, il s'agit d'une rougeur de la peau. En créole, c'est la désignation local des mycoses diverses qui se soignent par des badigeonnages à base de feuilles de "paroka", herbe-charpentier, ...

Écorce ***(Kal)*** : Le mot créole ***"kal"*** vient de la déformation d'écale. Ce mot désigne aussi le sexe de l'homme.

• Autres "kal" en Guadeloupe :
- ***Kal a koko*** : Écorce de la noix de coco.
- ***Kal koko*** : Tête de noeud. Insulte
- ***Kal a krab*** : Carapace du crabe.

Écrevisse ***(Cacador, Cribiche, Ouassou, Z'habitant)*** : L'écrevisse des Antilles est en réalité une chevrette d'eau douce. Elle était appelée ouassou par les Indiens Tupi du Brésil, qui vinrent aux îles avec les Hollandais, quand ceux-ci furent chassés par les Portugais. En Guadeloupe, elle est appelée : ***ouassou***, ***cribiche*** ou ***cacador*** et en Martinique : ***z'habitant*** .

Embêtant ***(Anmègdan)*** : Vient du français : emmerdant.

Embêter ***(Anmèwdé)*** : Vient du français : emmerder.

En-bas-bon : Nom créole d'une racine comestible (En bas, c'est bon).

Énervement ***(Chaléré)*** : Vient du français chaleur. En créole, cela veut dire mettre en chaleur, énerver.

• Expressions populaires :
- ***Ou ka fé mwen batt*** : Tu me fais battre - Tu m'énerves.
- ***Ou ka chaléré cô-aw*** : Tu mets ton corps en chaleur - Tu t'énerves.
- ***Pa chaléré-w*** : Ne t'énerve pas.

Enfant (***Timoun*** en Guadeloupe et ***Ti-iche*** en Martinique) : Les enfants sont très bien traités par leur mère; mais aussi par l'ensemble de la population. Selon le niveau social des parents, ils seront, comme en Métropole, plus ou moins bien habillés. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le niveau de vie des Antillais était très bas; on voyait les jeunes enfants, avec un simple tricot, ne couvrant que la poitrine, jusque dans les faubourgs des villes.

Avec la départementalisation, le niveau de vie est plus élevé aujourd'hui et ce triste spectacle a disparu. Les touristes sont étonnés du soin apporté à la tenue vestimentaire des enfants, surtout le dimanche pour aller à la messe.

Mais le plus important est la scolarisation des enfants, qui laissait beaucoup à désirer; sur ce point, un effort important a été fait. L'égalité des chances passe par l'enseignement; la culture est l'une des clés du brassage des hommes.

Engagé ou **36 mois** ou **Vieux-Habitant** : Nom désignant la main d'oeuvre européenne qui arrivait au XVII° et XVIII° siècle, sous contrat de "36 mois " pour travailler la terre au profit d'un colon, qui avait payé le transport. L'engagé était traité comme un esclave. A la fin de son engagement, il était désigné sous l'appellation de "Vieux-Habitant" et il recevait une petite concession de terrain, en côte sous le Vent. Ce lieu où ils étaient concentrés a pris le nom de "Vieux-Habitants".

En parche ***(Enpach)*** : Grain de café non décortiqué avec son enveloppe, mais en dehors de la cerise. Celle-ci contient deux graines, qui se font face. La cerise est brisée, à la machine, puis séchée pour extraire le grain qui a encore sa parche. Pour l'extraire, il faut pilonner les grains dans un mortier et enlever la parche à la main; c'est un travail long et pénible.

Enragé, En colère ***(Anrajé)*** : Mot français déformé.

Enterrement du Caraïbe : Selon le R.P. Breton dans le “Dictionnaire du Caraïbe” : “Aussitôt le décès d’un Caraïbe, les femmes lui lavaient le corps, l’enduisaient d’une magnifique couche de roucou, graissaient ses cheveux avec de l’huile de palmiste, le coiffaient, l’ajustaient comme s’il devait paraître dans une grande assemblée et le plaçaient ensuite dans un hamac, qui n’avait jamais servi. Si le défunt devait être enterré dans la case où il était mort, on creusait une fosse profonde de six à sept pieds, large de quatre. Une bille de bois était placée au fond du trou. Le corps, enveloppé du hamac, était déposé dans la fosse, assis sur la bille, les coudes portant sur les genoux et les paumes des mains soutenant les joues; dans le cas contraire, on bâtissait exprès une case. Si le mort était un guerrier, on plaçait à côté de lui ses arcs, flèches, boutous et des provisions pour le voyage au pays que le Dieu lui réservait. Une planche était mise sur la fosse et recouverte d’un peu de terre.”

“Pendant quelques temps, le soir bien tard et le matin à l’aube, on renouvelait les lamentations. Au bout d’un an, la cérémonie des funérailles solennelles avait lieu. Tous les parents étaient réunis autour de la fosse. Cette réunion avait pour but de faire constater que la mort avait été naturelle. Des parents absents au moment de la mort d’un de leurs proches, étant revenus longtemps après l’enterrement, s’étaient persuadés que le défunt avait été assassiné, et par point d’honneur avaient tué celui qu’ils supposaient être l’auteur du meurtre.”

“Pour éviter ces vengeances qui entretenaient des discordes, on avait établi la coutume de faire des funérailles en présence de tous les parents. A cet instant précis, un silence profond régnait, le plus ancien des chefs de guerre s’approchait de la fosse et improvisait un discours pour célébrer les exploits du mort. Après cette oraison funèbre, les femmes brûlaient toutes les hardes et petits objets ayant appartenu au défunt. On levait alors les planches, on jetait la terre dans la fosse, puis on la foulait aux pieds.”

Envie *(Envi)* : Mot français qui a aussi une signification particulière en créole. C’est la disposition hostile vis-à-vis d’autrui, qui se matérialise par des pratiques magiques et maléfiques.

Envoyé *(Voyé)* : Mot français ayant une autre signification en créole. C’est l’envoyé (personne ou animal) d’un sorcier contre ses ennemis pour leur faire du mal.

• Mot créole dérivé :

- ***Voyé mô*** : Envoyer des morts. Cela consiste à lancer l’esprit d’un défunt contre une victime, qui ne tardera pas à dépérir.

Epaillage *(Epailaj)* : Cela consiste à détacher les feuilles sèches des cannes et à les répandre sur le sol.

Épices au Moyen-âge : Les épices étaient entre autres : la cannelle, la muscade, les piments, l’anis, le gingembre et le poivre, épice la plus chère et qui valait son poids d’or au Moyen-âge. La liste des épices s’est allongée pour inclure le café, le pétun (tabac), l’indigo, le sucre, le rhum et bien après le thé.

• Pourquoi un tel intérêt pour les épices ? Jusqu’au XIX° siècle, les hommes n’avaient aucun moyen pour conserver les aliments, sauf à les mettre dans la saumure, qui transformait le goût. Au Moyen-âge, un premier progrès a été fait avec la création des pâtés par les pâtissiers, qui permettaient de donner à la viande, une durée de vie plus longue. Mais en Europe, les préparations culinaires restaient fades, par manque d’épices. Voir : Guerre des épices.

• La fortune grâce aux épices : Selon “Le commerce de l’épicerie à travers les âges” de Germain William : “Les armateurs nantais, dieppois, bordelais avaient mis sur pied un trafic triangulaire. Les bateaux quittaient l’un de ces ports chargés de verroterie et de colifichets, mais aussi d’armes à feu, qu’ils échangeaient en Afrique contre du bétail humain. En Amérique, ils

échangeaient leur cargaison humaine contre du pétun, de l'indigo, du sucre, du rhum ou du cacao".

"Si pour les victimes, ce commerce d'esclaves était synonyme de malheurs, d'esclavage et souvent de mort, pour les Négriers européens, c'était la fortune, les privilèges et la considération."

"Le commerce des épices apportait aussi la fortune. Les Médicis, ducs de Florence (un Pape Léon X et deux reines de France : Catherine et Marie) commencèrent leur fortune dans le commerce des épices."

Selon Brillat-Savarin, le commerce des épices fut un des moteurs de l'économie en Europe : "Si vous tardiez à planter au coin de la rue principale un épicier, comme vous avez plantez une croix au-dessus du clocher, tout déserterait. Le pain, la viande, les tailleurs, le prêtre, les souliers, le gouvernement, la solive, tout vient par la poste, par le roulage ou le coche, mais l'épicier doit être là, se lever le premier, se coucher le dernier, ouvrir sa boutique à toute heure, aux chalands, aux cancans, aux marchands."

"Sans lui, aucun de ces excès qui distinguent la société moderne des sociétés anciennes, auxquelles l'eau de vie, le tabac, le sucre était inconnus."

• <u>Les épices à la Guadeloupe</u> : Selon "Le commerce de l'épicerie à travers les âges" de Germain William : "En 1644, la fabrication du sucre commence à la Guadeloupe."

"En 1671, une ordonnance fixe à un pour cent l'impôt sur les marchandises d'épicerie."

"En 1674, la Guadeloupe est prospère, elle possède 113 sucreries (97 à la Basse-Terre, 12 à Marie-Galante et 4 à la Grande-Terre) qui fabriquent 4.375.000 livres de sucre par an. Le coton, le gingembre et le tabac sont produits à raison de 80 à 100.000 livres chacun."

"Le 10 octobre 1679, le vaisseau du Roi "Le Triomphant" apporte à Louis XIV le chocolat préparé avec le cacao des premières plantations."

"En 1705, la charge de chocolatier de la Reine est créée."

"Mme de Sévigné écrit sur les mérites et les désagréments du chocolat : "il vous flatte pour un temps, et puis vous allume tout d'un coup d'une fièvre continue qui nous conduit à la mort; ... la marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat l'an passé, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable, qui mourut !"

"En 1720, il y a 3.650 pieds de cacaoyers à la Guadeloupe; en 1777, il y en aura 45.000."

"En 1782, le corps des épiciers verse la somme de cent mille livres sur les cent cinquante mille nécessaires pour la construction d'un navire de guerre, à la suite de la défaite de l'amiral de Grasse."

Épreuves pour devenir un guerrier Caraïbe : Selon l'inconnu de Carpentras : "Vers quinze ou seize ans, le père d'un garçon lui demande de se préparer à l'épreuve. Il doit attraper un oiseau de proie en vie, qui est assez commun et que les Caraïbes nomment ***"mansfenil"*** à ***Karukéra*** et ***"anana "*** à ***Joannacaira*** ou ***Madinina*** . Il doit le nourrir jusqu'à ce qu'il soit bien gros et en état pour la cérémonie. Après il se bâtit, tout seul, à l'entrée du bois au sortir du village, une petite cabane aussi solide que s'il devait y vivre toute sa vie.. Ces deux choses étant faites, son père fait un caouynage (réunion pour boire), où tous les invités sont assemblés. Son père le présente comme un brave, en tenant son oiseau sur le poing ou sur un bâton. Il le présente à un vieux cacique, qui l'ayant pris entre ses mains le tue sur le dos du garçon."

"D'autres de mes compagnons ont vu qu'ils le tuent sur la tête, d'autres qu'ils lient la tête sur le croupion, ou entre les deux cuisses, et qu'après ils battent tant le garçon qu'ils font mourir l'oiseau, qui dans cette posture, est bientôt étouffé."

"Quand l'oiseau est mort, on lui tire le coeur et on le donne à manger cru au garçon, croyant par ce moyen être rendu fort et courageux. Le reste du corps, il le fait bien sécher au feu, de sorte que l'oiseau paraisse comme en vie. Etant sorti de sa cabane, il porte l'oiseau séché au caouynage comme un trophée, une marque de privilège et de degré d'évolution qui lui est un de ses plus riches trésors."

"Après la cérémonie, on lui ôte tous ses joyaux et brassières et on l'emprisonne dans sa petite cabane, où il demeure pendant la période de jeûne. Les cinq premiers jours, il ne mange pas

du tout, après ce délai, un petit garçon captif lui apporte une cassave de laquelle il ne faut manger que le milieu. Il boit environ une chopine de vin de cassave, qui lui est apportée toute chaude (pendant son jeûne, il garde soigneusement les bords des cassaves comme témoignage de l'épreuve). Il demeure ainsi, sans voir personne que celui qui lui apporte des vivres et qui n'ose lui parler, ni lui tenir compagnie; pour lutter contre l'ennui, il travaille à faire des flèches, des arcs, des lignes à pêcher et d'autres choses, selon la provision qu'il a faite avant d'entrer. Il ne sort, que la nuit, pour satisfaire la nature. personne n'ose aller le voir, ni ses parents, ni ses frères et soeurs."

"Le jeûne étant terminé, son père fait un caouynage général, qui dure cinq jours. Et chacun étant arrivé, le père accompagné de garçons va le chercher. Le plus vieux de l'assemblée lui fait une harangue, puis il le lave et le frotte. Ensuite, il prend une douzaine de peaux de tigres (jaguars) et lui donne huit coups avec chaque peau, sous les aisselles, au gros des cuisses et au mollet et la lui jette.; il doit prendre la peau avant qu'elle touche le sol. Ensuite, on suspend son hamac et on continue cette procédure durant cinq matins. Le cinquième est pour son élargissement, on lui donne un arc et une quantité de flèches. On l'emmène au bord de la mer où on lui fait décocher toutes ses flèches, qu'il faut qu'il aille chercher à la nage."

"Ensuite, il est ramené sur la place publique, où en présence de tous, il est peint en rouge, tant sur le corps que sur la visage. Les Caraïbes lui mettent l'épaisseur d'un doigt, qui est détrempé avec de la gomme. Il est alors découpé en longues raies comme les hommes et non plus en losanges comme étant enfant. Après, le capitaine qui l'a fouetté, lui verse un plein couï d'eau sur la tête et ainsi son épreuve est terminée."

"On lui rend tous ses ornements et attirails qu'on lui avait pris le jour de son emprisonnement, et entre autres, on lui pend au col une calebasse de la grosseur d'une noix, où il y a de la poudre de certains oiseaux et serpents séchés. Chacun lui fait des présents, et entre autres le plus proche parent lui donne deux pelotons de fil de coton, dont il donne l'un au capitaine du carbet où il se trouve et l'autre au capitaine qui l'a découpé, et il demande tout haut : "Antennim tuna retem magra bantim matoto oua oua", c'est-à-dire : "apportez-moi à boire et à manger car j'ai faim."

Après cette épreuve, le jeune Caraïbe est contraint d'aller à la guerre avec les premiers qui s'en iront.

Érection *(Rèd)* : Le mot créole ***rèd*** , du français raide, veut dire dur, raide, érection.

• Expression populaire :

- ***Rèd a pisa*** : Érection du réveil liée à l'envie d'uriner.

Érésipèle : Éléphantiasis, maladie parasitaire. C'est un ver qui pénètre la peau et se développe à l'intérieur de la jambe, qui enfle énormément. Il est difficile de se débarrasser de ce parasite.

Esclavage en Guadeloupe : Beaucoup de gens ont la conviction que la modération des maîtres était le cas général et que les excès étaient des faits d'exception de certains colons, les brebis galeuses comme on dit. Malheureusement, comme l'écrivait Victor Schoelcher : "Il est impossible d'introduire de l'humanité dans l'esclavage ...", les Antilles françaises n'ont pas échappé à la règle générale de la violence de ce système.

• Les origines de l'esclavage - Dans la nuit des temps, l'esclavage avait été un progrès de l'humanité, car il permettait de préserver la vie des vaincus. Dans la Grèce antique, l'esclave partageait la vie familiale de son maître.

Dans l'Empire Romain, les guerres de conquêtes et la masse des prisonniers provoquèrent la dégradation du sort des victimes. Leur exploitation devenait un système économique; il fallait rentabiliser leur détention. Les ravages du système étaient biens connus : production à bas prix, concurrence déloyale des ouvriers libres, appauvrissement et marginalisation d'une grande partie de la population (effets que nous connaissons, de nos jours, avec les délocalisations industrielles).

En Afrique, l'esclavage datait de l'aube de l'humanité. L'esclave, prisonnier de guerre, était le

serviteur lié à son maître; mais l'esclave vendu aux Européens devenait une marchandise.

Le système de la traite des Nègres a perverti les Africains. Les royaumes du littoral ont très vite compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de ce commerce. Avec le prix des esclaves, ils achetaient des armes à feu, qui leur permettaient de soumettre d'autres tribus. La guerre de conquête est devenue un système d'enrichissement et de pouvoir. Outre les morts et les blessés sans valeur marchande, les vaincus devenaient esclaves. Ils étaient traînés sur des centaines de kilomètres attachés les uns aux autres, puis vendus à des négriers et transportés aux îles, dans les pires conditions. Ceux qui arrivaient vivants, étaient vendus comme du bétail et mis au travail sur une exploitation agricole.

Selon Guillaume Bosman (1705) : "Les pauvres innocents imaginent que nous les achetons et transportons que pour les engraisser et, ensuite en faire bonne chère." De nombreux esclaves ont dit à leur maître qu'ils étaient contents de leur sort, car prisonniers en Afrique, ils auraient été mangé.

Les esclaves considéraient les négriers et les colons comme des cannibales, ou des sorciers qui disposaient de forces spirituelles plus puissantes que celles de l'Afrique, puisqu'ils avaient réussi à les en arracher. Ils croyaient aussi que, par le suicide, ils pouvaient rejoindre le monde de leurs ancêtres, laissant leur seul corps aux maîtres blancs. Le suicide des esclaves avait été une des préoccupations des premiers colons.

• L'esclavage, une volonté du pouvoir royal - Le royaume de France ne tolérait pas l'esclavage sur son territoire et l'organisait dans ses colonies. Les plus hautes instances de l'état étaient des responsables conscients de l'inhumanité de ce système. Les Rois de France jusqu'à Louis-Philippe étaient les suprêmes garants de l'ordre esclavagiste et ils veillaient au cloisonnement par castes de la société coloniale. Après le Code Noir en 1685, les Ministres du Roi Louis XIV écrivaient en son nom; par exemple, en 1733, à l'adresse des îles du Vent : "L'ordre du Roi, Monsieur, est que tout habitant de sang mêlé, ne puisse exercer aucune charge dans la judicature, ni dans les milices. Je veux que tout habitant qui se mariera avec une Négresse ou mulâtresse ne puisse être officier, ni posséder aucun emploi dans la colonie ... au cas que je sois informé, qu'on ne l'ait pas été, d'un fait aussi important, je casserai, lorsque j'en aurai connaissance, les officiers qui seront dans les milices ou qui auront d'autres emplois."

L'édit de décembre 1723 déclarait en outre : "les Nègres incapables de recevoir des Blancs aucune donation entre vifs à cause de mort, ou autrement". Afin de contenir les gens de couleurs libres ou esclaves, les affranchissements furent réglementés.

Dans un mémoire de la Cour du 30 novembre 1771 adressé aux administrateurs des îles du Vent, il est écrit : C'est des esclaves "que dépendent les succès de la culture, conséquemment de la richesse de nos colonies, mais en même temps, ils peuvent en opérer la ruine, parce que l'esclavage est un état violent et contre nature, que ceux qui y sont assujettis sont continuellement occupés du désir de s'en libérer, et sont toujours prêts à se révolter. Il est donc de la plus grande importance de tenir les esclaves dans la plus entière dépendance de leurs maîtres, dans la plus grande subordination à l'égard des Blancs; de veiller à la rigide observation des règlements faits à leur sujet ... mais aussi les administrateurs doivent toujours avoir les yeux ouverts sur la conduite des maîtres. Une dureté cruelle en fait périr beaucoup; l'avarice, en refusant le nécessaire aux esclaves dont elle force le travail, les porte au marronnage."

• Les révoltes et les répressions - Dès 1656, les esclaves se révoltèrent à Capesterre, sous la direction de Pèdre, né au Cap-Vert et de Jean-Leblanc, originaire de la côte d'Angole, qui voulaient fonder à la Guadeloupe deux royaumes, l'un à Capesterre et l'autre à la Basse-Terre.

Les conjurés n'étaient pas tous au rendez-vous, Jean-Leblanc et ses hommes se sont battus, pendant quinze jours. Ils pillèrent les propriétés et égorgèrent les Blancs, qui leur tombaient sous la main.

Vingt colons dirigés par Despinay trouvèrent les révoltés dans les bois, où ils furent tous tués ou pris. Les deux chefs, Pèdre et Jean-Leblanc furent écartelés.

L'esclavage était accompagné d'un important appareil de répression, d'une police dont s'occupaient la milice, la maréchaussée et les chasseurs de Nègres marrons. La gamme des supplices était horrible. La justice permettait de mettre les esclaves à la question (ordinaire ou extraordinaire), de les torturer, de leur couper des membres et de les tuer par pendaison ou par le feu, après avoir brisé leur corps.

En Métropole, le système judiciaire de l'Ancien Régime était féroce pour tous (sauf pour les Grands Seigneurs) et conforme aux moeurs de l'époque. En matière d'instruction criminelle, l'accusé était mis au secret et torturé, s'il ne voulait pas avouer. Pendant le procès, il ne bénéficiait d'aucune garantie. Les peines étaient très lourdes et souvent précédées de tortures. Un simple vol pouvait conduire à la potence. Il y avait, en outre, le fouet, le pilori, la marque au fer rouge, l'emprisonnement, les galères et le bagne.

Sur les plantations, les esclaves complotent, se rebellent, s'enfuient. Les fugitifs ou Nègres marrons se regroupent dans les bois. Ils sont aidés par les libres, qui leur procurent des armes, des munitions, des aliments, voire de l'argent. Les bandes de Nègres marrons cheminent dans les forêts de la Basse-Terre et dans les Grands-Fonds de la Grande-Terre. Les insurrections d'esclaves se multiplient avec le développement de la culture sucrière.

• L'origine du racisme - L'historien guadeloupéen Auguste Lacour a bien expliqué l'origine du racisme qui vient de la structuration de la société française en castes fermées les unes aux autres. Le Roi renforce sa position dominante en créant deux nouvelles castes aux îles : l'une au-dessus, Blanche, qui valorise les colons, hommes issus du tiers état, et, l'autre, en dessous, qui renferme les Noirs, Mulâtres et Amérindiens. Cette division permet au Roi de régner tranquillement pendant que les castes s'épuisent entre elles en luttes stériles. Piégée dans ce système qui génère des sous-castes, la société locale est totalement morcelée entre la caste “du dessus” qui comprend trois divisions : les nobles, membres du gouvernement local, les membres du clergé soumis au prince et les colons, petites gens du dernier étage, et, celle “du dessous” qui regroupe les Mulâtres qui luttent pour franchir la barrière, les Noirs libres qui luttent pour maintenir leur liberté et les esclaves.

Selon Auguste Lacour dans son “Histoire de la Guadeloupe” : “De blanc à blanc, la noblesse n'existait pas. Ce qui constituait l'aristocratie était non les parchemins, mais la couleur. Aux blancs, aux individus de race européenne étaient exclusivement réservées les fonctions publiques, lucratives ou honorifiques.”

“Dans l'échelle sociale, après le blanc venait l'homme de couleur. A lui étaient laissés les métiers. Il pouvait s'enrichir par le négoce, acquérir des habitations, des esclaves; mais c'était tout. Il n'aurait pas pu exercer la profession de médecin, tenir une pharmacie. Il servait dans la milice, mais dans des compagnies séparées, et sous des chefs blancs. Le blanc n'avait pour lui aucune antipathie; au contraire, il était disposé à lui rendre tous les services en son pouvoir, pourvu que la nature de ces services ne sortît pas de la sphère des faits qui descendent du patron au client.”

“ La bienveillance n'allait pas jusqu'à permettre à l'homme de couleur de franchir le seuil de la porte et de venir s'asseoir au foyer. Le blanc qui aurait contracté une alliance avec une fille de couleur, reçu un mulâtre à sa table ou dans son salon, aurait été mis au ban de la société.”

“Pourtant, au début de la colonisation, le préjugé de couleur n'existait pas, des blancs contractaient des unions légitimes avec des noires et des mulâtresses.”

“Comment est venu le préjugé ?”

“Un des premiers actes que nous rencontrons en Guadeloupe, touchant l'homme de couleur, est l'ordonnance du Sieur Tracy, qu'il publia à son arrivée aux Antilles.”

“En attachant une note d'infamie au fait de procréer un mulâtre, en rendant l'auteur de ce fait passible de peines afflictives et infamantes, le lieutenant général dût brouiller les idées. Il n'était pas possible qu'à la longue, on ne regardât pas comme d'une nature différente l'enfant, dont la naissance était pour le père une cause de déshonneur.”

“Le blanc, qui contractait de semblables alliances, était déchu de ses droits; le noble qui dérogeait, ne pouvait plus réclamer les privilèges résultants de ses titres, ni les transmettre à ses descendants.”

“Les lettres, les instructions, les ordres ministériels venaient tour à tour tracer à cet égard le devoir des gouverneurs et des conseils supérieurs.”

“Voici une lettre du ministre de la marine, en date du 27 mai 1771; elle est adressée au Gouverneur de Saint-Domingue :

“... Sa Majesté n’a pas jugé à propos de la leur accorder; elle a pensé qu’une pareille grâce tendait à détruire la différence que la nature a mise entre les blancs et les noirs, et que le préjugé politique a eu soin d’entretenir comme une distance à laquelle les gens de couleur et leurs descendants ne doivent jamais atteindre; enfin qu’il importait au bon ordre de ne pas affaiblir l’état d’humiliation attachée à l’espèce, dans quelque degré qu’il se trouve, préjugé d’autant plus utile, qu’il est dans le coeur même des esclaves, et qu’il contribue principalement au repos des colonies : Sa Majesté a approuvé en conséquence que vous ayez refusé de solliciter pour les sieurs ... Sa Majesté est déterminée à maintenir le principe qui doit écarter à jamais les gens de couleur et leur postérité de tous les avantages attachés aux blancs.”

“Cette position équivalait à une prohibition, qui ne se bornait pas uniquement aux classes privilégiées.”

“Ainsi c’est dans un intérêt gouvernemental qu’en France, on entretenait le préjugé de couleur, qu’était défendu tout rapprochement entre le blanc et le mulâtre. Lorsque le sang aura coulé, on répudiera ce funeste système de division, mais le préjugé, s’étant déjà infiltré dans les moeurs, restera, et le colon en sera rendu responsable.”

• La première abolition de l’esclavage - La Convention montagnarde par son décret du 16 pluviôse an II (4 février 1794) abolit l’esclavage dans les colonies françaises. Elle dépêcha en Guadeloupe, le conventionnel Victor Hugues, avec mission de reprendre l’île aux occupants anglais et d’abolir l’esclavage.

Victor Hugues et ses soldats gagnèrent de nombreuses batailles : au Gosier, à Pointe-à-Pitre et à la Baie-Mahault. Les Anglais vaincus, signèrent un armistice. Ils abandonnèrent l’île et leurs alliés les blancs guadeloupéens qui furent tous exécutés à la Pointe de Jarry (environ 1.000 personnes).

Maître de la Guadeloupe, Victor Hugues proclama l’abolition de l’esclavage en 1794. Les noirs incultes restèrent en grand nombre dans les exploitations agricoles. Les mulâtres et les libres ayant une certaine instruction, formèrent l’encadrement de l’île sous la révolution (administration, commerce, industries, etc ...).

La classe de négociants de couleur enrichis dans le commerce étranger avec la Nouvelle-Angleterre et la guerre de course (corsaire) s’affirme sous le Gouvernement de Victor Hugues (1794-1798).

• Le rétablissement de l’esclavage sous Bonaparte - Les noirs formèrent une armée insurrectionnelle qui s’opposa au rétablissement de l’esclavage par Bonaparte en 1802. Elle dut affronter le corps expéditionnaire, commandé par le général Antoine Richepance.

Les forces en présence étaient des troupes métropolitaines du général Richepance contre celles locales créées par Victor Hugues. Ces dernières furent vaincues en partie à cause des hésitations des deux chefs Magloire Pélage et Louis Delgrès, officiers d’origine martiniquaise, qui ne voulurent pas franchir le pas et faire la guerre révolutionnaire comme à Haïti.

Les troupes locales se divisèrent : le général Pélage se rendit, avec ses régiments. Ils furent déportés en masse sur les côtes américaines.

Après de nombreux combats, Delgrès et ses 800 soldats se firent sauter, au Matouba, plutôt que de se rendre à Richepance.

• La seconde abolition de l’esclavage - “Il faut détruire l’esclavage, non seulement pour les esclaves, mais pour les maîtres, car il torture les uns et déprave les autres.” C. Schnakenbourg

Le 4 mars 1848, le Gouvernement provisoire (avant la proclamation de la Seconde République) adopta à l’unanimité le principe de l’abolition de l’esclavage dans les colonies. Une

commission d'abolition fut formée sous la présidence de Victor Schoelcher, qui signa le décret d'abolition le 27 avril 1848.

L'ensemble de la traite aurait fait des millions de victimes.

• Vers la fin des préjugés raciaux - Si l'esclavage avait disparu, ses séquelles dont le racisme perdurait dans la société coloniale finissante. Il faudra attendre la Départementalisation et sa mise en oeuvre, par la Vème République, pour créer les conditions nécessaires à une totale assimilation, dans tous les sens du terme.

• Témoignages sur l'esclavage aux îles : Le R.P. Labat dans son livre “Voyage aux Isles de l'Amérique” (1693-1705) décrit son arrivée aux îles : “Il vint beaucoup de nègres à bord. Ils n'avaient pour tout habillement qu'un simple caleçon de toile, quelques uns un bonnet ou un méchant chapeau. Beaucoup portaient sur leur dos les marques des coups de fouet qu'ils avaient reçus. Cela excitait la compassion de ceux qui n'y étaient pas accoutumés. Mais on s'y fait bientôt.”

Lettre du baron de Wimpffen à un de ses amis (fin XVIII° siècle) :

“Les claquements de fouet, les cris étouffés, les gémissements sourds des nègres qui ne voient naître le jour que pour le maudire, qui ne sont rappelés au sentiment de leur existence que par des sensations douloureuses, voilà ce qui remplace le chant du coq matinal. C'est aux accords de cette mélodie infernale que je fus tiré de mon premier sommeil à Saint-Domingue. Je tressautai ... je crus me réveiller au fond du Tartare, entre Ixion et Prométhée, et j'étais chez des chrétiens.”

Le suisse Girod-Chantrans, en visite à Saint-Domingue en 1892, en décrit l'atmosphère : “Ils étaient au nombre de cent, hommes ou femmes de différents âges, tous occupés à creuser des fosses dans une pièce de cannes, la plupart nus ou couverts de haillons. Le soleil dardait à plomb sur leurs têtes; la sueur coulait de toutes les parties de leur corps; leurs membres appesantis par la chaleur, fatigués du poids de leurs pioches et par la résistance d'une terre grasse, durcie au point de faire rompre les outils, faisaient cependant les plus grands efforts pour vaincre tous les obstacles. Un morne silence régnait parmi eux; la douleur était peinte sur toutes les physionomies. Mais l'heure du repos n'était pas venue. L'oeil impitoyable du gérant observait l'atelier, et plusieurs commandeurs armés de longs fouets, dispersés parmi les travailleurs, frappaient rudement de temps à autre ceux même qui, par lassitude, semblaient forcés à se ralentir, nègres ou négresses, jeunes ou vieux, tous indistinctement.”

• Statistiques sur l'esclavage : Moreau de Saint Méry donne une statistique sur l'évolution de la population dans les îles :

en 1788/89 :	**blancs**	**affranchis**	**esclaves**
Saint-Domingue	40.000	28.000	452.000
Martinique	15.000	4.851	83.416
Guadeloupe	13.466	3.044	85.461
Guyane	1.307	494	10.748
Ste Lucie	2.159	1.588	17.221
Bourbon	7.833	918	30.000
Ile de France (Réunion)	6.386	6.386	25.154

En 1842 :	**blancs**	**affranchis**	**esclaves**
Martinique	10.000	31.500	76.000
Guadeloupe	11.000	24.000	93.000
Guyane	1.200	4.000	15.800
Bourbon	20.000	17.000	66.000

• Mots liés à l'esclavage :

- **Atelier** : L'ensemble des esclaves d'une habitation rurale employés aux cultures.

- **Bazou** : Roi légendaire des Kongos d'Afrique.
- **Bois d'ébène** : Ancien terme administratif pour désigner les esclaves.
- **Bossale** : Mot ancien qui désignait l'esclave nouvellement arrivé d'Afrique.
- **Commandeur** (ou contremaître) : Il avait la charge de la surveillance des esclaves et était généralement lui-même esclave.
- **Fons** : Esclave de l'ancien royaume du Dahomey.
- **Kongo** : Esclave venant du Congo.
- **Mondongue** : Esclave venant du pays Mondongue au Gabon. Ils étaient connus pour leur férocité. Les Mondongues avaient les dents taillées en pointe. C'est toujours le cas au Gabon.
- **Pièces d'Inde** : Ancien terme administratif désignant les esclaves. les premiers colons réclamaient des "pièces d'Inde" pour leurs habitations.
- **Turbiner** : Travail pénible fait par les esclaves dans les cuves à mélasse, pour activer la cristallisation du sucre.

• Expressions populaires restées de l'esclavage :
- ***Bien kon Nèg en Guinen*** : Cette Guinée est un pays mythique d'Afrique où retournent les âmes des esclaves après la mort.
- **Libre de savane** : Ancien esclave, généralement âgé, libéré du travail, mais qui n'est pas déclaré comme "homme libre".
- ***Pran fè*** : Au sens propre : prendre du fer, expression créole pour signifier souffrir. C'est un rappel du temps de l'esclavage et de la mise aux fers.
- ***Samdi a Nèg*** : Samedi des Nègres. Jour laissé aux esclaves pour cultiver leurs jardins, à leur profit. Cette pratique était interdite par le Code Noir.

Espérer *(Espéré)* : Verbe français qui est employé en créole dans le sens d'attendre.

Esprit *(Lèsprit)* : En français, il s'agit soit du principe de nos idées, soit une substance incorporelle (ange), ou imaginaire (revenant). En créole, ce mot a une autre signification, qui vient des croyances Vaudou. C'est l'esprit, le dieu ou ***Iwa*** qui est attribué à chacun à la naissance. Lors de la mort, l'esprit, qui est attribué au mort, peut s'échapper et devenir malfaisant, c'est un ***zombi*** .

• Expression populaire :
- ***Lésprit diven*** : Esprit divin ou du vin, jeu de mots pour désigner l'alcool.

Estomac : Mot français ayant un autre sens aux îles. Dans la vision créole du corps, l'estomac est la région du thorax et comprend le coeur, les poumons et le foie. L'estomac est le siège du "chaud" dans son sens créole.

Excité(e) *(En chalè, Ochan)* : Etre en chaleur, être aux champs sont des mots français. Le premier a conservé en créole le même sens et pour le second, nous comprenons très bien qu'un esclave aux champs devait y être en chaleur.

Expédition *(Espédisyon)* : Ce mot français a un autre sens en créole. C'est l'envoi des âmes des morts contre des ennemis, pour les tourmenter, voire les tuer.

F

Faire *(fè)* : Verbe français ayant la même signification en créole.

• Expressions populaires :
- ***fè chyen*** : Faire chien, c'est faire beaucoup, énormément.
- ***fè dezod*** : Faire du désordre, c'est faire du bruit.
- ***fè dièze*** : Faire des dièses pour dire faire le beau. Vient de faire des dièses sur un piano,

pour jouer un ton au-dessus.

- ***fè doctè*** : Faire le docteur, c'est faire l'homme supérieur, le malin.
- ***fè labou*** : Faire de la boue, pour dire avoir à profusion.
- ***fè lèd*** : Faire laid pour mal faire, mal se comporter.
- ***fè mannèv*** : Faire des manoeuvres, pour dire bouge-toi, dépêche-toi.
- ***fè mannèv ban mwen*** : Fais des manoeuvres pour moi, aide-moi.
- ***fè philosophe*** : Faire le philosophe, c'est faire le beau parleur. Cette expression créole sert à se moquer des pédants.
- ***fè train*** : Faire le train, c'est faire des ennuis, chercher querelle.
- ***fè vié jè*** : Faire un vieux jeu, c'est faire une mauvaise blague, une mauvaise plaisanterie.
- ***fè zafé*** : Faire des affaires, c'est faire des maléfices. Expression créole pour qualifier un être malfaisant (homme ou bête) qui a le pouvoir de se transformer (se métamorphoser) pour aller faire du mal aux autres.
- ***Ka ou fé*** : Qu'est-ce que tu fais ? Comment cela va ? Que deviens-tu? Expression très courante quand les gens se rencontrent.

Fale *(Fal)* : Mot du vieux français, qui signifit "gorge". Il a conservé ce sens en créole.

Farine *(Farin')* : Mot français ayant le même sens. Pendant des siècles, les créoles ont mangé, comme les Caraïbes, la farine de manioc à la place de la farine de froment.

• Autres farines :

- ***Farin' koko*** : Farine faite avec du coco râpé et cuit.
- ***Farin' Fwans*** : Froment (farine de France).

Félicité : Mot français qui désigne le bonheur suprême. Le sens créole est la bonne santé.

Femelle *(Fimèl)* : Mot français ayant le même sens aux Antilles. Comme les mots créoles n'ont pas de genre, il n'y a pas de précisions particulières pour les mâles et pour les femelles, on dit : ***Fimèl-bèf***, ***fimèl-chatt***, etc ... pour désigner la vache, la chatte, etc ...

Par contre, quand on précise ***Mal-mulèt***, ou ***Mal-bèf***, il ne peut s'agir que du mulet de mer ou de rivière, car le mulet (solipède) est infertile, ou du taureau car le boeuf est castré.

Femme *(Fenm)* : L'Antillaise est courageuse et son dévouement, pour ses enfants, est remarquable. La condition de la femme est dure, car rien ne la protège, les mariages restent l'exception, dans les campagnes. L'homme est très volage, il abandonne souvent femme et enfants.

Pour cette raison la mère, reste le centre de la famille et le seul point d'attache des enfants. Ceux-ci conservent toute leur vie une grande dévotion pour leur mère et souvent une indifférence pour leur père.

La mère a souvent plusieurs enfants de pères différents. Les hommes passent, les enfants restent et la femme assume les responsabilités. En cas de difficulté, c'est auprès d'autres femmes qu'elle trouvera de l'assistance : sa mère, sa grand-mère, ses soeurs, ses amies, ...

La femme a la charge du potager, des poules, du cochon, de l'entretien de la maison et du champ, dont elle vend l'excédent de sa production. Elle charge un ***tray*** (plateau de bois) ou un panier, sur sa tête, et en avant !

Pour faire la lessive, elle va à la rivière en portant le linge chargé dans une cuvette sur sa tête. Sur place, elle retrouve ses amies, qui sont agenouillées, les bras nus, vêtues d'une simple chemise. Toutes, elles battent leur linge vigoureusement comme le faisaient, jadis, nos lavandières au lavoir communal. Le linge est mis à égoutter sur les galets de la rivière. Le travail fini, elles remontent le sentier avec la charge de linge mouillé.

La femme prend soin de ses enfants, ensuite de ceux de ses filles. Cette fée du logis est aussi celle qui réconforte et soutient ...

Ferrer les chiens *(Féré chyen)* : Expression créole pour désigner un paresseux, dont le métier est de ferrer les chiens. Faire un métier qui n'existe pas, n'avoir rien à faire.

Fesses *(Bonda)* : Mot créole ayant le même sens que le mot français. Il vient peut-être du Normand : Bondela.

Fête *(Fèt)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Expressions populaires :
- ***Fêt Nat*** : Prénom qui était donné à ceux qui étaient nés le 14 juillet.
- ***Li fèt*** : Il est né. Vient de : il est fait.
- ***Mwen fèt*** : Je suis fait pour dire : je suis né.

Fête des cuisinières - Elle n'existe qu'à Pointe-à-Pitre et dûre de juillet à la fin du mois d'octobre. La confrérie des cuisinières a pour patron Saint-Laurent. Plusieurs messes sont dites tant pour les cuisinières mortes que pour les vivantes. La messe des vivantes ouvre le cycle des cérémonies à Pointe-à-Pitre, avec défilé et réception. Ce jour-là chaque cuisinière met son costume avec un tablier brodé aux armes de St Laurent (les initiales SL). Chaque année, la confrérie achète 200 à 300 mètres de tissus, pour la tenue identique de ses adhérentes.

Une corbeille contenant tous les ustensiles de cuisine miniatures, est apportée c'est "l'Assortiment". Une étagère à plusieurs étages ornée pour l'occasion de guirlandes, de rubans et d'ustensiles de cuisine, est portée à l'église dans le défilé. Des plats y seront exposés pour être bénis. A la fin de la cérémonie, l'"étalage" est défait et chaque cuisinière (autrefois, on disait "cuisinaise") reprend son plat.

L'après-midi, les cuisinières vont rendre visite à leurs parents et amis; elles feront goûter leur plat fait spécialement pour cette fête, et auquel elles ont donné un nom. Le soir, il y a un bal qui est connu pour sa gaîté. Les cuisinières ont mis leur belle tenue avec le tablier brodé. Deux fois dans la soirée, elles chanteront les chansons de la confrérie.

Le lundi qui suit le bal, elles servent au dîner le "kalalou du lundi" (soupe de feuilles de siguine, madère, crabes, viande salée, queue de cochon, jambon salé), avec du riz à la créole et un plat de chiquetaille de morue.

Pendant cette période de fêtes, elles se rencontrent chaque samedi soir sur les plages, pour participer aux concours de cuisine. C'est l'occasion de danser la "biguine des cuisinières" au rythme du gwo-kä. Cette biguine est interrompue par une sonnette qui annonce des "amendes" données à certains danseurs. L'argent récolté sert à financer les nombreuses fêtes organisées par les cuisinières.

Les plats préparés pendant le concours sont typiquement créoles. Ils servent à l'amélioration et à la divulgation de la cuisine antillaise.

Les fêtes du dimanche étaient autrefois organisées autour d'un souper de 10 à 12 couverts donné chez la Présidente de la Confrérie, où il y avait peu d'hommes. Léonie Mélas resta longtemps Présidente et son action permit le développement de cette Fête des cuisinières (vers 1950). Aujourd'hui, une rue porte son nom à Pointe-à-Pitre.

La Fête des cuisinières reste très vivace et constitue un des charmes de Pointe-à-Pitre.

Fête de Pâques - Le Vendredi Saint est une importante fête religieuse pour les Antillais. Il n'y a pas si longtemps, de longues processions étaient organisées dans toutes les villes et même dans Pointe-à-Pitre. Les cloches ne sonnant plus pendant le Carême, des crécelles de bois dites ***"rara"*** ou ***"rara Simain Sainte"*** servaient à ameuter les fidèles.

Les enfants agitaient les "rara" pour annoncer le chemin de croix.

Le Samedi Gloria, au réveil des cloches, les gens se lavaient et arrosaient leurs maisons pour favoriser la chance pendant toute l'année. Le Dimanche de Pâques était réservé aux cérémonies

religieuses habituelles et le Lundi de Pâques était réservé aux réjouissances, au bord de la mer ou des rivières. Il y a encore peu d'années, des charrettes à boeufs transportaient des familles entières au bord de l'eau. Les gens et les boeufs se baignaient de concert, dans un flot de musique. Ensuite, ils mangeaient le féroce et un matété crabes, chacun bien pimentés.

Fête du Pongol - (Voir : Bon Dieu Coolie). C'est la grande fête des Hindous qui se réunissent à dates régulières, pour exercer leur culte et offrir aux Dieux des animaux en sacrifice.

Fête de la Toussaint - Chaque année, dans la nuit de la Toussaint, les créoles envahissent les cimetières, pour ***"éclairé"*** leurs morts. Pour réchauffer l'âme des morts, ils allument de nombreuses bougies, sur les tombes. Ils se recueillent en silence, pendant de longues heures.

Fête Nationale - La fête du 14 juillet, aux Antilles, se passe comme en Métropole; mais elle n'a pas la même symbolique qu'en France.

Gérard La Viny, chanteur compositeur guadeloupéen, épingle cette Fête Nationale, qu'il nomme : **14 juillet Carnaval**, dans une de ses chansons :

Texte créole	**Traduction**
Dé macomèw té ka dansé,	Deux pédérastes dansaient,
Bal public en ba maché.	Au bal public, sous le marché.
Gwo madribol té ka rimyé,	Les grosses prostituées remuaient,
Bonda yo pa su coté,	Leurs fesses de tous les côtés,
On vol kouyon té ka gadé,	Un groupe (vol) d'imbéciles regardaient,
Pou yo, sa té tellement bèl,	Pour eux, c'était très beau.
E misik té ka fè chyen,	Et la musique était déchaînée (faisait des chiens)
Messiés, mi on bèl 14 juillet.	Messieurs, voilà un beau 14 juillet.
Refrain :	
Pou toutt moune, sé on fête national,) bis	Pour tout le monde, c'est une fête Nationale,
Ouaï, min pou mwen, sé on carnaval.) bis	Oui, mais pour moi, c'est un carnaval.
Nèg ka fè cirag en ba la mairie Bastèw,	Les noirs sont comme du cirage, sous la Mairie de Basse-Terre (il y a foule),
Missié li Mèw bisouin palé,	Monsieur le Maire éprouve le besoin de parler
En ba statue a Schoelcher,	Sous la statue de Schoelcher (abolitionniste),
"Wonm, dlo cho, ké tini,	"Il y aura du rhum et de l'eau chaude,
Pou tou sa ki ké di oui"	Pour tous ceux qui me diront : Oui".
"Communist ou améikin,	Que tu sois communiste ou pro-américain,
M'en fou pou sa piske gorge aw sec."	Cela n'a aucune importance, puisque tu as la gorge sèche (plus soif)."

Feu *(Difé)* : Le mot créole est formé de la contraction de : "du feu".

Feuillets *(Catiche)* : Mot créole désignant le trou sommaire servant aux besoins naturels.

Ficher le camp *(Foucan)* : Cette expression française déformée a donné un mot créole qui a le même sens : partir, déguerpir.

Fifine lapli : Pluie qui bruine. Expression créole qui vient d'une ancienne expression française du pays gallo (Rennes) : "La pluie farine".

• Mots et expressions populaires :
- ***Lapli la ka fifiné*** : La pluie se "fifine", est très fine - Il bruine.
- ***Fifiné*** : Bruiner, pleuvoir à fines gouttes.
- ***Sé fifine lapli*** : C'est la pluie qui bruine.

Figue ***(Fig)*** : Figue est le premier mot français qui désignait les bananes (fruit du figuier d'Adam). Aux îles, ce mot est conservé pour la banane qui se mange crue; le mot banane désigne celle qui se mange cuite. Il y a environ 200 espèces de bananes, dont 50 aux Antilles.

• Surnoms des bananes ayant une connotation sexuelle, de la plus petite à la plus grosse :
- ***Doux Jésus,***
- ***Rhabillez-vous jeune homme,***
- ***Passe encore,***
- ***Dieu m'en garde,***
- ***Ouaïe, Maman*** .

• Quelques figues ou bananes à manger crues :
- ***Fig café*** : Petite banane dite figue café.
- ***Fig ponm*** : Excellente petite banane ou figue pomme.
- ***Fig sikré*** : Très petite figue très parfumée ou figue sucrée.
- ***Fig wos*** : Figue rose, banane dont la peau est rosée.

Filao : Arbre résineux, originaire de Madagascar.

Fille ***(Fi)*** : Mot français déformé qui désigne, en général, les personnes du sexe féminin. Pour les fillettes, on dit : ***Ti-fi*** : petite fille et pour les femmes de mauvaise conduite : ***Bôbô*** .

Finir de battre ***(Fini bat)*** : Expression créole pour dire que quelqu'un est mort ou proche de la mort. Il a fini de se battre pour vivre.

Flambant : Ancienne appellation française des flamants roses, qui étaient nombreux au début de la colonisation. Ils ont disparu depuis.

Flambard ***(Flamban)*** : Mot français déformé qui qualifie un vaniteux.

Flambeau ***(Chaltouné)*** : Il est fait d'une bouteille remplie de pétrole lampant avec une chaussette introduite à l'intérieur qui sert de mèche. Le mot créole vient de ***"chal"***, fanal, flambeau et de ***"touné"*** , retourner. Car, il faut assez souvent retourner la bouteille pour réimbiber la mèche.

Le chaltouné servait dans les campagnes pour les déplacements nocturnes et pour la chasse aux crabes, dans les plaines côtières. Le crabe sort de son trou, pendant la nuit quand ses prédateurs dorment : les crabiers, les canards et les hommes.

Le chasseur a besoin d'un flambeau et d'un grand sac de jute. Il est préférable de porter au moins un gant. Arrivé sur le lieu de chasse, on allume le chaltouné. Les crabes sont là, par centaines, aveuglés. Ils ne bougent pas, ils font face à la lumière, les pinces bien ouvertes. Il faut les prendre par l'arrière du corps, où ils sont dans l'impossibilité de pincer et hop ... dans le sac.

Flamboyant : Arbre (césalpiniacée), qui donne l'impression de flamber avec ses fleurs d'un rouge vif, alors qu'il n'y a aucune feuille pendant la floraison.

Flèche ***(Flèch)*** : Projectile lancé avec un arc. Les Caraïbes arrivaient à tirer deux flèches à la fois, selon le R.P. Du Tertre. Leurs flèches étaient équipées d'un émerillon fixé à l'avant, qui se cassait dans la chair des victimes. Cet émerillon, impossible à enlever rapidement, était empoisonné avec le suc mortel (sève concentrée) de mancenillier.

• Autres flèches aux îles :
- ***Flèch a cabrouet*** : Flèche de la charrette, pièce de bois qui relie la charrette au joug à

l’avant.

- Flèch a cabwa : Flèche sur le jouet (petite charrette d’enfant).

- ***Flèch a kann*** : Flèche de canne à sucre, c’est la hampe qui porte la fleur de la canne.

Flibustier : Ce mot vient de l’anglais : freebooter, dérivé du hollandais : Vrisbueter, qui veut dire : libre faiseur de butin, autrement dit : Pirate (du latin : Pirat, venant du grec : peiratès : tenter la fortune de mer) ou forban (de fors et ban : hors du ban, hors la loi).

Un pirate était un capitaine propriétaire de son navire armé. Il n’avait aucune autorisation pour commettre ses actes de guerre. S’il était capturé, il était jugé pour piraterie et condamné à être pendu haut et court. Le pirate agit sur toute les mers et le flibustier était le pirate de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique.

• Témoignage du R.P. Labat : “Le vendredi, nous fûmes occupés toute la matinée à confesser les flibustiers. Les navires qui étaient mouillés devant l’église firent des décharges de tous leurs canons au commencement de la messe et à l’élévation. Après que j’eus dîné, j’allai à bord de la corvette et des prises. Je ne pouvais comprendre comment ce petit bâtiment avait osé attaquer ces deux vaisseaux dont le plus gros avait cinquante-huit hommes d’équipage et le plus petit quarante-cinq. Ils avaient tous deux des gaillards d’avant et d’arrière retranchés avec des sabords pour les canons, des meurtrières, des coffres à feu, des grenades et un grand nombre de mousqueteries. Un flibustier, avec qui je m’entretins, me dit que toutes ces défenses ne méritaient pas qu’on y fît attention, qu’il leur suffisait de voir un bâtiment et de pouvoir s’en approcher pour compter sûrement sur sa prise, que le canon de leur corvette était plus par cérémonie que par nécessité, puiqu’ils n’employaient presque pas les deux pièces de chasse quand ils battaient un vaisseau par l’avant ou par l’arrière, leurs fusils leur suffisant pour le désoler jusqu’à ce que leur capitaine jugeât à propos de sauter à l’abordage.”

• Deux grands flibustiers dans la mer des Caraïbes :

- **Jean-François Nau dit l’Olonnois** : L’Olonnois se distingua, en mai 1667, par la prise de la ville de Maracaïbo, au fond de la grande lagune (270 kms de long sur 110 kms de large) fermée par un goulet étroit et obstruée par deux îlots fortifiés. Avec ses flibustiers, il réussit à entrer dans la lagune et à s’emparer de la ville, qu’il rançonna. Puis, il prit, par la terre, la ville de Gibraltar, située à quelques kilomètres de Maracaïbo, malgré les fortifications espagnoles.

Il réembarqua de Maracaïbo, avec son trésor (250.000 piastres en liquide, plus 100.000 piastres d’objets divers).

- **Henri Morgan** : Il réalisa plusieurs expéditions contre des villes espagnoles, dont des pillages :

- avec une centaine d’hommes, de Villa Hermosa, sur l’embouchure du Rio Tabasco, dans le golfe du Mexique;

- avec trente hommes, du petit port de Roi Garta à Béliz;

- avec une centaine d’hommes, il remonta la rivière San Juan, pendant une semaine en pirogue, jusqu’au lac Nicaragua, avec l’aide des Indiens. De l’autre côté du lac, il y avait la ville de Granada, qu’il pilla avec ses hommes. Il retourna à la Jamaïque en 1667, avec une véritable fortune et il y reçut le titre d’Amiral;

- en 1668, de Porto Bello; petite ville, où chaque année arrivent les richesses du Pérou, de Colombie, du Chili et du Mexique, pour être embarquées sur les galions, pour l’Espagne. Le fort de Jeronimo est prix à revers et la ville est envahie. La population enfermée dans l’église est rançonnée. les flibustiers s’emparèrent d’un important butin;

- en février 1669, Morgan trouva la ville de maracaïbo vidée de ses habitants. Mais ses hommes retrouvèrent petit à petit les gens qui avaient fui et ils en tirèrent un très important butin.

Mais la flotte espagnole était venue, à la sortie de la lagune pour capturer les flibustiers. Par surprise, Morgan l’attaqua et fit sauter le “Magdalena”, navire amiral et le San Luis se fit capturer. Restait le fort sur l’île qui bloquait la sortie.

Morgan revint devant Maracaïbo, qu'il menaça de bombarder contre la remise d'une rançon de vingt mille piastres et cinq cents boeufs. Après avoir reçu la rançon, Morgan partit, le 22 mai, vers la sortie de la lagune.

Il organisa un faux débarquement, à l'autre extrémité de l'île, pendant plusieurs jours. Don Alonso eut peur de perdre son fort, pris à revers. Il fit déplacer les canons pour résister à cette attaque par la terre. Les flibustiers en profitèrent pour quitter tranquillement la lagune.

En 1670, Morgan décida d'attaquer la ville de Panama. Cette ville est située sur l'océan Pacifique et la traversée de l'isthme était très difficile, du fait de la végétation (marais et jungle), du terrain escarpé et de nombreux lacs.

Une armada de 28 navires anglais et de 8 navires français (1.585 tonnes, 239 canons et 1.846 hommes) mit à la voile le 16 décembre 1670. On n'avait jamais vu une telle flotte sur la mer des Caraïbes.

Le 11 janvier 1671, le fort de San Lorenzo est pris par une avant-garde au prix de 110 morts et 80 blessés. Trois cents hommes sont laissés sur place, pour garder les navires devant l'embouchure de la rivière Changres.

1.400 hommes, 7 chaloupes, 36 canots et pirogues remontèrent la rivière Changres, avec des guides Indiens. Le lendemain, Juan Callero était prise, mais les habitants avaient fui avec les vivres.

L'expédition se poursuivit à pied dans la jungle et ses serpents. Elle tomba dans deux embuscades espagnoles et des escarmouches, mais elle poursuivit sa route.

Le 18 janvier, le gouverneur de Panama, don Juan Perez du Guzman avança avec son armée de 1.200 soldats à pied, 200 cavaliers et une troupe d'esclaves armés. Ils avaient en plus un troupeau de 1.500 boeufs à lancer sur les flibustiers.

Morgan avai organisé sa troupe : à l'avant un triangle de 300 hommes, au centre un rectangle de 600 hommes et à l'arrière un second triangle de 300 hommes (le tout formant un losange). Les flibustiers avançaient lentement entre une colline et un marais. La cavalerie espagnole chargea trop vite, dans cet espace restreint. A la seconde charge, il n'y avait plus de cavalerie.

Les boeufs, lâchés sur les arrières, eurent peur du feu et se dispersèrent. Devant le spectacle, l'armée espagnole se débanda et les plus rapides purent s'enfuir dans des embarcations.

Morgan resta à Panama jusqu'au 14 février 1671. Le butin fut colossal, selon les estimations entre 400.000 et 750.000 pièces de huit. La caravane de retour comportait 175 mulets. Selon Exmelin, le butin total a été chiffré à 6 millions de couronnes et la part de Morgan a 400.000 pesos.

Flirt *(Bàs)* : Mot créole désignant la cour faite à une femme, un flirt.

Flum ou Flim : Mot créole. Ce sont les encombrements des voies respiratoires et des glaires. Pour rendre les flums, il faut prendre des "thés d'oignons de lys" (Hymenocallis caribaea, Amaryllidacées), c'est-à-dire des tisanes.

Fois *(Fwa)* : Mot français ayant la même signification en créole.

• Mots dérivés :
- ***Fwa lasa*** : Cette fois.
- ***Fwa tala*** : Cette fois-là

Forêt hygrophile : Vaste forêt humide de 36.500 ha du Parc National de la Guadeloupe, sur les pentes au vent de la chaîne montagneuse de la Basse-Terre.

Fort, Vaillant : Mots français qui ont un tout autre sens en créole. Ce sont les noms des grands sorciers qui possèdent la ***"science"*** (connaissance des forces occultes) et qui travaillent à ***"deux mains"***, c'est-à-dire avec les forces du bien et du mal.

Foubin : Mot créole désignant un foutriquet, un jean-foutre, une personne sans consistance.

Foudre : Mot français désignant l'énorme récipient en bois (environ 10.000 litres) qui sert à entreposer le rhum, avant la mise en fûts de chêne (250 litres).

Foufou : Nom créole de l'oiseau-mouche ou colibri.

Fougères arborescentes *(Fougèw)* : Les fougères arborescentes (2 à 5 mètres de hauteur) sont très nombreuses dans la forêt hygrophile de la Guadeloupe. Avec le tronc des fougères, on fait des pots pour les plantes, qui ont l'avantage de conserver l'humidité.

Foulard *(Foula)* : Mot français qui a le même sens en créole. C'est l'élément indispensable du costume typique. Le mouchoir noué autour de la tête s'appelle le Madras, car à l'origine le tissu venait de la ville de Madras aux Indes.

Fourchette *(Fouchèt)* : Mot français qui désigne en créole une fourche-bèche. C'est l'instrument de base, pour travailler la terre.

• Mot créole dérivé :

- ***Fouchèté*** : Travail d'aération de la terre, autour des touffes de bananiers, fait avec une fourchette.

Fourmi *(Foumi)* : Mot français ayant le même sens en créole. Elle sont nombreuses dans les îles et font un travail d'élimination des déchets naturels.

• Diverses sortes :

- ***Foumi fol*** : Fourmi folle, dont l'agitation donne l'impression de désordre par sa démarche débridée.
- ***Foumi manioc*** : Espèce de grosse fourmi qui ravage les plantations de manioc.
- ***Foumi papaye*** : Petite fourmi qui vit dans les papayers et qui en a l'odeur forte.
- ***Ti-foumi*** : Espèce si petite qu'elle est à peine visible à l'oeil. Le mot créole signifie : Petite fourmi.
- ***Foumi wouj*** : La petite fourmi rouge est quasiment invisible, mais sa piqûre est douloureuse.
- ***Foumi tac-tac*** : Grosse fourmi noire avec une mandibule proéminente et dont la morsure est douloureuse.

Foutre *(Fouté)* : Mot français qui a les même sens en créole.

• Mots créoles dérivés et expressions populaires :

- ***Fouté fè*** : Foutre le fer et mettre les fers. Faire l'amour à une femme, lui mettre le ferlo (sexe de l'homme) et aussi mettre les fers au temps de l'esclavage.
- ***Fouté mwen lapé*** : Fichez-moi la paix, foutez-moi la paix.
- ***Foutépanmal*** : S'en ficher, s'en foutre.
- ***Fouyaya*** : “Fouteur de merde” (Littéralement : Foutre la vérole **- *yaya*** en Caraïbe).

Frais *(Fré)* : Mot français qui a un autre sens aux îles; car en créole, il s'agît des nouvelles, des informations. Le mot créole vient peut-être de la simplification de “nouvelles fraîches”.

Frères de la Côte : Les boucaniers s'associaient par deux ou trois, en matelotage, pour exercer leur métier (chasse des boeufs sauvages, abattage, dépeçage et boucanage de la viande). Pour faire ce travail pénible, ils s'unissaient. Ils ont formé les Frères de la Côte. Les boucaniers ont précédé la colonisation des îles; mais les termes de matelot et de matelotage seront repris par les colons qui

eux aussi s’unissaient pour prendre et exploiter une concession.

Froid *(Fwèt)* : De même que pour le chaud, il y a des plantes et des fruits qui sont froids. Le froid fait partie de l’imaginaire créole. Il représente la force, celle du Blanc, qui est froid par nature; mais ce n’est pas une notion raciale, un Noir né en France est froid.

Le métropolitain est “plus frais”, car il vient d’un pays “plus froid où le soleil ne réchauffe pas les chairs”. Les Blancs n’ont pas peur des “imprudences” et des “inflammations”. Ils accomplissent des gestes et ils ont des comportements qui seraient dangeureux pour les Noirs. Si le Blanc résiste à cela, c’est parce que son corps n’est pas réellement chaud.

• Vision de l’univers d’un Antillais : Cette vision des planètes se rapproche de celles des Européens au Moyen-Age :

“Le soleil est un globe de feu et la lune, un globe d’eau qui contient un morceau d’or. la plupart du temps, le soleil est plus près de la terre que la lune. La lune est plus forte que le soleil; lorsque les deux astres se rencontrent, la lune éteint le soleil.”

Froidure (Fwédi) : Mot français déformé ayant la même signification.

Fromager *(Fromajé)* : Nom créole du kapokier, dont le fruit produit le kapok, bourre plus légère que le coton. Le fromager est l’arbre des sorciers. A la tombée du jour, dans ses branches, le volan ou le soukougnan se dépouille de sa peau et s’envole vers ses victimes. Il doit être de retour et remettre sa peau avant le lever du soleil, sinon il se consume. L’origine de cette croyance est à la fois européenne et africaine.

Cet arbre est également entouré d’une forte symbolique en Afrique.

Frotteur *(Frotè)* : Mot français, qui désigne chez les créoles le rebouteux. Le frotteur possède une technique de soin qui ne nécessite pas de prières avant les soins. Il n’est pas un guérisseur.

Fruit *(Fruy)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Expression populaire :

- ***Fruy sek*** : Fruit sec. Cette expression française qui désigne un bon à rien.

• Fruits les plus communs aux Antilles :

- **Abricot pays** : Très gros fruit (environ 1 kg) dont la chair a la couleur de l’abricot d’Europe, d’où sa désignation donnée par les premiers colons.
- **Ananas** : Déformation du mot Arawak : ***yayaoua*** . Plusieurs espèces dans l’île, dont l’excellent ananas-bouteille.
- **Barbadine** : Fruit de la famille des passiflores (fruit de la passion), dont les grosses graines agrémentent le punch.
- **Banane** : Plus de 50 espèces en Guadeloupe. (voir à ce mot)
- **Canne à sucre** : Très nombreuses espèces. Des variétés nouvelles sont mises au point pour améliorer les rendements des cultures.
- **Chataîgnes** : Arbre qui fait partie de la famille des arbres à pain. Le fruit ressemble à la chataîgne métropolitaine, d’où son nom. Son goût est proche de celui du marron.
- **Coco** : Fruit du cocotier, dont l’eau est rafraîchissante.
- **Corossol** : Fruit de couleur verte et dont la pulpe est très blanche avec de nombreuses graines noires en forme d’amandes.
- **Goyave** : Fruit local, qui a de nombreuses variétés. On en fait de l’excellente confiture et surtout de la pâte.
- **Icaque** : (Chrysobalamus icaco). Nom Arawak d’un fruit sauvage, à la saveur à la fois âcre et sucrée.

- **Mangue, Mangot** : Plusieurs dizaines de variétés. La mangue est le résultat d'une greffe et le mangot est le fruit naturel.

- **Maracudja** ou **Pomme calabasse** : Nom Caraïbe du fruit de la passion.

- **Maribouja** ou **Pomme liane** : (Passiflore foetida). Liane spontanée dont le fruit est très apprécié dans les punchs.

- **Mombin** : Nom Caraïbe du fruit du maubé, arbre énorme qui produit des petits fruits oranges, gros comme des olives.

- **Papaye** : Nom Amérìdien, fruit du papayer.

- **Prune café** : Variété de prunes locales de la taille d'une cerise.

- **Sapotille** : Fruit délicieux du sapotiller.

- **Tamarin doux** ou **Tamarin des Indes** : Fruit douceâtre.

- **Tamarin sûr** : fruit très sûr, mais rafraîchissant. Il est excellent en confiture.

Fruit à pain *(Fouyapen)* : Ce mot désigne à la fois l'arbre et son fruit. Il a été à la base de l'alimentation des Créoles pendant plusieurs siècles. La production dure neuf mois par an.

L'arbre à pain a été importé de Tahiti aux Antilles.

• Mots créoles dérivés :

- ***Fouyapen blè*** : Fruit à pain blet, fruit très mûr. A ce degré de maturation, sa chair devient jaune pâle, son goût est un peu sucré; beaucoup de Créoles l'aiment ainsi.

- ***Popote a fouyapen*** : Poupée de fruit à pain. C'est la fleur du fruit à pain, dont on fait des confiseries.

Furoncle, Clou *(Klou)* : Mot français ayant le même sens aux îles. Il se soigne avec des cataplasmes de "papaye" verte.

Fût : Récipient de 250 litres en chêne qui sert à transporter et aussi à faire vieillir le rhum.

G

Gagner *(Gangné)* : Verbe français qui a les mêmes significations en créole : gagner, mais aussi acheter.

Gaïac : Nom Arawak (guayaco) d'un arbre spontané au bois très dur.

• Pharmacopée Caraïbe : Les Arawaks et les Caraïbes s'en servaient pour lutter contre la syphilis. A partir de 1510, les Espagnols l'importèrent et lui donnèrent le nom de "bois de vie".

Galibis : Groupe de peuples Amérindiens qui comprend les Caraïbes. Entre 1.000 et 1.500 après Jésus-Christ, une troisième migration part de l'Amérique du Sud et remonte une à une les îles des Petites Antilles. Les Caraïbes subjuguèrent les Arawaks, branche des Igneris. Ils arrivèrent près des Grandes Antilles, une centaine d'années avant l'arrivée de Christophe Colomb.

Les Arawaks et les Caraïbes viennent de la même région : bassin de l'Amazonie, estuaire de l'Orénoque (c'est dans le Venezuela actuel). Ils ont les uns et les autres de nombreux traits culturels communs (conception de l'univers, vision des êtres et des choses).

Les Galibis insulaires (Caraïbes) attribuaient les raisons de leur départ du continent aux nombreuses guerres qu'ils durent soutenir contre les Arawaks, ennemis héréditaires. Ils sont venus aux îles pour les combattre et les anéantir. Leur invasion a été lente et a entraîné l'extinction des Ignéris.

• Installation victorieuse des Caraïbes - Selon leur tradition orale transmise de génération en génération et rapportée par les écrits des missionnaires, les Caraïbes insulaires descendraient des Galibis de la "terre- ferme". Ils s'étaient détachés du continent pour conquérir les îles et selon le R.P.

Breton :

"Le capitaine qui les avait conduits était petit de corps, mais grand en courage, il mangeait peu et buvait encore moins, il avait exterminé tous les naturels du pays à la réserve des femmes, qui ont toujours quelque chose de leur langue pour conserver la mémoire de ces conquêtes; il avait fait porter les têtes des ennemis (que les Français ont retrouvées) dans les antres des rochers qui sont sur le bord de la mer, afin que les pères les fissent voir à leurs enfants et successivement à tous les autres qui descendaient de leur postérité ..."

"Ils m'ont dit qu'ils avaient des rois, que le mot Abouyou était celui de ceux qui les portaient sur leurs épaules : et que les Caraïbes qui avaient leur carbet au pied de la Soufrière de la Dominique, au-delà d'Amichon, étaient descendus d'eux, mais je ne leur demandai pas si leurs rois avaient commencé dès ce capitaine, qui avait conquis les îles et quand ils ont cessé de régner."

D'après cette relation, qui décrit des évènements, qui s'étalent dans le temps, on peut retenir plusieurs faits. La tradition veut que ces populations se soient fixées en premier lieu sur le piton volcanique de la Soufrière de la Dominique (Amichon). C'est seulement alors, qu'elles occupèrent successivement l'île voisine de la Guadeloupe et toutes celles des Petites Antilles. Puis, en souvenir de cette bataille victorieuse où tous les Arawaks furent massacrés, à la réserve des femmes, ces hommes échangeront leur nom de Galibis contre celui de leur chef appelé "Kallinago". Il s'agit de l'ancêtre fondateur du clan Caraïbe insulaire.

Galipote : Sorcier vaudou.

Gamin *(Gason, Tigason)* : Le mot français garçon déformé veut dire gamin ou garçon et le mot petit garçon ***(Tigason)*** est employé pour petit garçon, garçonnet, bambin, gamin, etc ...

Gamine : Mot français qui est employé dans un autre sens en créole. Localement, il désigne la petite amie d'un homme. Pour un gamin, on dit : ***gason*** ou ***tigason*** et pour une fillette, on dit ***fi*** ou ***tifi*** .

Gaoulé : Danse des esclaves destinée à masquer leurs soulèvements.

Garder *(Gadé)* : Mot français déformé : conserver, garder.

Gâteau *(Bonbon)* : Bien que venant du mot français, ***"bonbon"*** en créole signifie gâteau et ***"sik"*** veut dire sucrerie.

• <u>Sortes de gâteaux antillais</u> :
- ***Blanc-manjé*** : Nourriture blanche, gâteau à base de coco râpé.
- ***Chodo*** : Crème faite avec des biscuits.
- ***Gâteau de coco*** : fait avec du coco râpé.
- ***Gâteau de patates*** : Fait avec des patates douces
- ***Marbré*** : Pâtisserie locale ayant plusieurs couleurs.
- ***Paindou*** : C'est un gâteau fait à base de pain.

Gaz *(Mal boudin)* : Mot français qui a un tout autre sens en créole. Dans les croyances médicales locales, les "gaz" (ou le "mal boudin") forment une maladie qui se loge dans une partie quelconque du corps. Le malade a alors "<u>de l'air bloqué</u>". Une femme peut avoir "<u>des gaz dans la matrice</u>", si elle ne s'est pas complètement vidée lors de l'accouchement.

• <u>Pharmacopée locale</u> : Pour soigner les gaz ou le "mal boudin", il faut prendre des thés (tisanes) "d'aiguillette", de "menthe" et de "safran".

Génipa *(Janippa)* : Nom Tupi-Guarani d'un arbre dont le brou noircit la peau et cette teinture tient

pendant près d'un mois. Les guerriers Caraïbes s'en mettaient au visage pour partir à la guerre.

Gens *(Moune)* : Mot créole très employé, qui vient du mot français : monde.

• Mots dérivés :

- Gran moune : Grandes personnes, adultes
- Ti-moune : enfants

Géreur : Responsable salarié (actuel) dans une exploitation agricole.

Giraumon *(Jiwomon)* : Nom Tupi-guarani de la citrouille locale (Cucurbita moschata) qui était cultivée par les Caraïbes. Le giraumon est consommé en potage, en purée et en acras.

Giraumonade : Plat à base de giraumon.

Gligli : Petit rapace de la Caraïbe.

Gluau : Mot français signifiant branche passée à la glu pour attraper les petits oiseaux.

Goinfre *(Agoulou)* : Mot d'origine africaine, qui veut dire vorace.

Golomine : Petit poisson d'eau douce, qui mange les moustiques et autres larves. A Pointe-à-Pitre, dans l'ancien collecteur à ciel ouvert (canal Vatable), qui passait devant la poste actuelle, il y avait des milliers de ces petits poissons, qui éliminaient les déchets et les maringouins (moustiques, vecteurs du paludisme).

Gombo*(Gonmbo)* : Vient du mot angolais : ngombo et africain : kingombo. Plante de la famille des hibiscus, dont le fruit est consommé cuit à l'eau, avec une sauce pimentée, relevée de citron vert.

• Pharmacopée locale : Le fruit est appliqué sur les "klou" (furoncles) et les abcès. Il est prouvé que le fruit a des propriétés antimicrobiennes.

Gommier : Ce mot a deux significations :

1°) Nom d'un arbre énorme dont le bois est riche d'une sève collante. Il est employé en menuiserie.

2°) Nom d'une pirogue faite, selon la technique des Caraïbes, avec le tronc d'un gommier (arbre). Le bateau Saintois, qui avait une meilleure qualité marine, l'a remplacée en Guadeloupe. En Martinique, c'est le nom d'un bateau en planches, qui ressemble aux anciennes pirogues des Indiens.

Gosier (Ville du) : La paroisse de Saint-Louis date du 17ème siècle, elle était connue sous le nom de "Gosier" venant de "Grand-Gosier, nom ancien du pélican. Ces oiseaux étaient très nombreux dans ce secteur où ils nichaient la nuit et péchaient dans le Petit-Cul de Sac marin, qui était très poissonneux.

En 1725, les cultures principales étaient le café et le coton.

Cette commune, proche de Pointe-à-Pitre, est maintenant un des hauts lieux du tourisme.

- Plage du Gosier : Avant le raz de marée de 1965, il y avait une très belle plage qui recevait les Pointois et Pointoises. Le sable a été emporté autour de l'îlet, où se trouve le phare.

- Ilet du Gosier : A proximité de la côte, le petit îlet abrite un phare qui signale l'entrée du chenal conduisant à Pointe-à-Pitre.

- Fort Fleur d'Epée : Le fort actuel date du début du XVIII° siècle. L'ancien fort situé un peu plus bas (sur le même morne) a été repris aux Anglais par Victor Hugues et sa troupe en 1794.

- Fort Saint-Louis, construit en 1695, en face de l'îlet à Cochons, il protégeait le mouillage à la pointe à Peter (près de l'actuelle Marina). Il est démantelé en 1802.

Gourbeyre (Ville de) : Ville très bien située à 334 mètres d'altitude, au point culminant de la route de Pointe-à-Pitre à la ville de Basse-Terre, dans un endroit ventilé et frais. La ville s'appelait "Dos d'Ane" et servait de point de refuge et de défense pendant les invasions.

Lors de tremblement de terre du 8 février 1843, qui détruisit une grande partie de la colonie, l'amiral Gourbeyre, gouverneur de la Guadeloupe, s'installa dans les décombres de la ville de Pointe-à-Pitre particulièrement ravagée par le séisme et l'incendie qui brûla de nombreuse victimes encore vivantes priosnnières des ruines. Des restes de la ville, il organisa l'alerte générale, la demande d'aides, l'organisation des secours et la répartition des fonds collectés. Il décède le 7 juin 1845. La ville du Dos d'âne prit de nom de Gourbeyre.

La ville était peu accessible, les routes qui y conduisaient étaient sinueuses et pentues. Jusqu'en 1970, la route : Capesterre, Trois-Rivières, Gourbeyre était pleine de virages en épingles à cheveux.

- Cascades de Dolé : Deux chutes d'eau tombent en bordure de la route; une froide et l'autre chaude.
- Station thermale de Dolé : Les bains chauds (35°) ont été pendant longtemps très fréquentés.

Gourmand *(Agoulou)* : Mot africain qui veut dire goinfre, vorace et gourmand.

Goût *(Gou)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Mots créoles dérivés (Selon "Le créole sans peine" par Hector Poullet et Sylviane Telchid - Assimil) :

- ***Agou*** : Au goût,
- ***Agou mwen*** : A mon goût,
- ***Agou nou*** : A notre goût,
- ***Agou aw*** : A ton goût,
- ***Agou zot, Agou a zot*** : A votre goût,
- ***Agou ay*** : A son goût,
- ***A gou a yo*** : A leur goût.

Gouvernement des Isles au XVII° siècle - Le R.P. Du Tertre nous donne sa vision de ce gouvernement : "Le gouvernement de toutes les îles, (sis à St Christophe), depuis l'année 1625 que l'on commença d'établir des Colonies, jusqu'en l'année 1649, a été aristocratique. La Compagnie des Indes Occidentales a gouverné les habitants par des Lieutenants, auxquels elle donnait des commissions pour trois ans. Elle les honora ensuite de la qualité de Gouverneur, et pour les rendre plus considérables, elle joignit la qualité de Sénéchal à celle de Gouverneur, avec pouvoir de présider à tous les jugements."

"Elle donnait à ces Lieutenants ou Gouverneurs un droit capital (de capus : la tête) de vingt-cinq livres de tabac à prendre sur chaque habitant, et autant pour l'entretien des forts nécessaires à la conservation des îles : elle exemptait en outre, un certain nombre de leurs domestiques, des droits Seigneuriaux, et leur donnait la préférence pour acheter des Nègres, quand il en arrivait dans leur île."

"L'on eut pris, en ce temps-là le Gouvernement des Iles, pour une image du siècle d'or, car les Gouverneurs ... gouvernaient les habitants plutôt en pères, qu'en Seigneurs et en Maîtres ..."

"La Compagnie ayant vendu les îles de la Martinique et de la Guadeloupe à Messieurs Du Parquet et Hoüel, le Gouvernement devint en quelque façon monarchique, et chaque île ne dépendit plus que d'un Seigneur."

"Les Gouverneurs étaient absolus, ils commandaient avec toute sorte d'autorité, ... ils avaient

aussi l’autorité d’en chasser (de l’île) ceux qui ne leur agréaient pas.”

“ ... Chaque quartier forme une ou deux compagnies, selon que le quartier est peuplé, de sorte que tous les habitants sont soldats, et obéissent aussi exactement à leur capitaine, qu’à Mr le Gouverneur, ...”

“Il n’y a point de garnison dans les îles, mais les habitants sont obligés de monter la garde chacun à son tour. On la monte huit jours de suite dans la Guadeloupe, ... Les maîtres de cases y peuvent envoyer un de leurs gens, mais pas un de leurs esclaves, à qui on ne permet pas de manier des armes.”

“L’on ne se mariait point dans les îles sans en avoir demandé la permission au Gouverneur; et quiconque eut passé outre après sa défense, en aurait été honteusement chassé ...”

“Personne ne peut sortir d’aucune île sans un congé par écrit, du Gouverneur, et scellé du cachet de ses armes ... On l’obtient facilement, mais celui qui veut sortir, est obligé de faire publier sa permission au Prône, pour avertir qu’il s’en va, afin que ceux qui lui doivent, ou à qui il doit, viennent compter avec lui, si bien que personne ne s’en va sans payer, et les capitaines des navires n’oseraient embarquer qui que se soit sans congé ...”

Goyave, Goyavier : Nom Arawak. L’arbre aurait été apporté d’Amérique du Sud aux Antilles par les Espagnols en 1598. Le fruit est bon à manger, soit nature, soit en confiture ou en pâte.

Goyave (Village de) : Fondée en 1660, la paroisse s’appelait “Sainte-Anne de la Petite Rivière à Goyave” et le bourg s’appelait Petite Goyave. Elle se situe entre Petit-Bourg et Capesterre.

- Plage de Viard avec du sable gris.

Grain : Terme maritime français désignant un coup de vent, bref et violent. Aux Antilles, ce terme désigne une brève averse et le grain venteux est employé pour parler du coup de vent avec de la pluie.

Dans le canal des Saintes, l’eau de mer est parfois si échauffé qu’il se forme une mini dépression qui fait monter une colone d’eau qui retombe avec violence sur les environs accompagnée d’un vent violent que l’on appelle “grain venteux”.

• Sortes de grains aux îles :

- **Cyclone dit antillais ou tornade tropicale** : Il naisse dans une zone proche des Petites Antilles et est généralement de faible puissance sur les îles; mais il se renforce sur la mer des Caraïbes et devient dévastateur en Jamaïque et au fond du golfe du Mexique.
- **Cyclone dit du Cap-Vert** : Il naisse au large de l’Afrique et a une énorme puissance en arrivant sur les îles de la Caraïbe.
- **Grain venteux** : Pluie violente avec de gros coups de vent et parfois des éclairs. Les grains venteux sont nombreux et dangereux dans chaque canal entre deux îles. Ils sont causés par les différences thermiques entre l’Atlantique et la mer des Caraïbes.
- **Tornade** : Vent tourbillonnaire et dévastateur, mais portant sur une surface assez réduite.

Graine *(grenn)* : Mot français qui en créole signifie graine, semence et surtout testicule.

Grand, Grande *(Gran)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :

- ***Granbonèw*** : Grand bonne heure; de bon matin, de bonne heure.
- ***Granmanman*** : Grand-mère.
- ***Granmoun*** : Grande personne.
- ***Granpapa*** : Grand-père.

Grand Cul-de-Sac Marin : Vaste baie au nord de la rivière Salée; elle est presque totalement

bordée par la mangrove. La navigation y est difficile à cause du manque de profondeur et de nombreux hauts fonds. C'est un lieu de pêche très fréquenté surtout la nuit.

Grand-Gueule ***(Gran-Gueule)*** : Poisson de mer.

Grande-Terre (Ile de) ou ***Kousaaloua*** pour les Caraïbes : C'est la seconde île de l'archipel. Elle a une superficie de 569 km2. Elle est séparée de l'île de la Basse-Terre, par un bras de mer d'une centaine de mètres de large, appelé la rivière Salée.

Cette île calcaire est plate et a une forme rectangulaire. Sa ville principale est Pointe-à-Pitre, avec son port bien protégé, au fond du Petit Cul-de-Sac Marin. Son aéroport international est le plus important des îles Caraïbes avec celui de Porto-Rico.

L'industrie sucrière a été longtemps sa principale activité. Maintenant, c'est le tourisme qui a pris le relais, grâce à ses nombreuse plages de sable blanc et fin.

Grands-Fonds : Partie centrale de l'île de la Grande-Terre, qui a été longtemps inaccessible. Les routes sont très récentes. Vers 1950, les charrettes à boeufs étaient les seuls véhicules à pouvoir y circuler. Les Matignons se sont réfugiés dans les Grands-Fonds du Moule à l'abolition de l'esclavage, pour y vivre dans la pauvreté, de leur travail manuel. (Voir : Matignon).

Gratte-couï ***(Gratkwi)*** : Énorme sauterelle (jusqu'à 15 cm de long), qui émet un bruit rauque, en frottant ses pattes sur la membrane de son thorax, qui évoque le son d'un couï (demi-calebasse).

Gros-kiap ***(Gwo kiap)*** : Mot créole qui désigne une personne riche et influente.

Guadeloupe (Ile de la) ***(Gwadloup)*** : Le 4 novembre 1493, Christophe Colomb donna à l'île de Karukéra (île aux belles eaux) des Caraïbes, le nom de Sainte-Marie de Guadeloupe conformément au voeu fait au monastère de Notre-Dame de la Guadeloupe en Espagne.

L'Amiral Colomb n'a pas pu voir qu'il y avait en réalité deux îles : Basse-Terre et Grande-Terre, distantes de 100 à 300 mètres.

En 1645, le R.P. Du Tertre écrivait : "La Guadeloupe est divisée en deux, par un petit bras de mer que l'on nomme la rivière Salée, qui faisant une communication de la mer qui regarde l'Orient de cette Isle, avec celle qui regarde l'Occident, sépare toute la Guadeloupe en deux terres, dont une partie s'appelle la Grande-Terre, de laquelle je me contente de vous donner le plan, parce qu'elle n'a été cultivée que de fort peu de François, et seulement pour en conserver la possession."

L'île de la Guadeloupe dite Basse-Terre, car située en bas du vent ou sous le vent, est la plus grande de l'archipel avec ses 943 kms (à elle seule, elle est aussi grande que la Martinique). Cette île est très montagneuse; elle est traversée par une chaîne volcanique dont la Soufrière est le point culminant à 1.484 mètres.

Pendant longtemps, la ville principale de l'île était Basse-Terre, la plus ancienne ville française des Antilles et aussi le chef-lieu du département. Aujourd'hui, la ville de Pointe-à-Pitre est largement la plus peuplée.

Guadeloupéens célèbres par date de naissance : Selon "Les Hommes célèbres de la guadeloupe" de T. Oriol, professeur au Lycée Gerville-Réache.

• **Jacques Dugommier** (1738-1794) : Jacques Coquille devenu Dugommier est né le 1er août 1738 à Basse-Terre. Il commande en chef l'armée française sous Toulon, avec Bonaparte comme chef de bataillon d'artillerie. Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1793, il attaque et emporte la ville contre les Anglais le 18 décembre.

Par la suite, il bat les Espagnols sur le Tech, puis au col du Porteil le 27 mars 1794, d'où il les chasse de la France. La victoire nous laisse la vallée de la Nire et les villes de Bellegarde et de Saint-Sébastien. Il meurt des suites d'une blessure à la tête reçue lors de la bataille.

• **Guillaume Lethière, né Guillon** (1760-1832) : Peintre, membre de l’Institut.

• **François Campenon** (1772-1843) : Académicien.

• **Auguste Lacour** (1805-1869) : Magistrat et historien. Il a écrit : “Histoire de la Guadeloupe”, travail énorme qui fait référence.

• **Louis-Daniel Beauperthuy** (1808-1871) : Médecin, père de l’entomologie médicale. Il fut un des pionniers de la Médecine tropicale. Il découvrit l’agent vecteur de la fièvre jaune. Il fonda le premier hôpital du monde pour soigner les lépreux.

• **Armand Barbès** (1809-1870) : Révolutionnaire surnommé le “Bayard de la Démocratie”. Membre de la société secrète des “Droits de l’Homme”, puis de celle des “Familles”, il prend part à plusieurs insurrections contre le pouvoir de Louis-Philippe. Il fut condamné, puis gracié par le Gouvernement révolutionnaire en 1848.

• **Henry d’Escamps** (1815-1891) : Il fonda à Paris le premier journal colonial : “Outre-Mer” en 1839. Historien, il écrivit de nombreux ouvrages, dont en 1846 : “Histoire et Géographie de Madagascar”.

• **Charles Sainte-Claire Deville** (1814-1876) : Géologue et membre de l’Institut.

• **François, marquis de la Jaille** (1822-1884) : Général, il s’illustra pendant la guerre de Crimée.

• **Charles, vicomte de la Jaille** (1824-1892) : Général, il participa brillamment à la bataille de Magenta, puis à la campagne du Mexique et enfin à la guerre de 1870.

• **Gaston de Sonis** (1825-1887) : Général qui s’illustra dans l’armée pontificale et pendant la guerre de 1870.

• **Henri, Gaëtan, Ernest Bossant** (1826-1894) : Général, il participa aux campagnes d’Afrique, de Cochinchine (dont il fut le gouverneur intérimaire), de Crimée et du Mexique. Il créa et développa l’infanterie de marime.

• **Auguste Le Dentu** (né en 1841) : Membre de l’académie de Médecine. il fut un des grands maîtres de la chirurgie.

• **Félix-Emile de Lacroix** (1844-1924) : Général, il eut une conduite brillante à la bataille de Solférino, puis à la bataille de Sedan, où il fut fait prisonnier. Il fit ensuite la campagne du Tonkin comme général en chef. En 1902, il prit le commandement de l’Ecole Supérieure de Guerre, où il forma tous les officiers de la guerre 1914-1918. Il termina sa carrière comme vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre.

• **Charles Lanrezac** (1852-1925) : Général commandant de la cinquième armée en 1914. A Charleroi, par sa manoeuvre, il sauva l’armée française du désastre, puis il battit les Allemands à Guise sur la Marne. Cette première victoire de la guerre cassa le plan allemand. Partisan de la manoeuvre et opposé au principe de l’offensive à outrance, il fut limogé par Joffre. La suite de la guerre lui donna raison.

• **Félix Eboué** (1884-1944) : Gouverneur du Tchad, il fut le premier à rallier la France Libre. Il facilita l’action du Général Leclerc. Il fut par la suite Gouverneur Général des Colonies Françaises.

• **Le Dentu** : Joueur de bridge célèbre, Champion du Monde. Il inventa avec son partenaire la méthode “Albaran-Le Dentu”.

• **Saint John Perse** né **Alexis Léger** (1887-1975) : Diplomate et écrivain. Prix Nobel de littérature en 1960.

Grittfoot : Mot anglais utilisé aux îles pour désigner le pamplemousse.

Gros, Grosse *(Gwo)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :

- ***Gwo-bec*** : Gros-bec, petit oiseau gris qui vient manger près des maisons.
- ***Gwo-kiap*** : Mot créole désignant une personne riche et influente.
- ***Gwo-koko*** : Gros sexe. Dilatation du testicule (hydrocelle).
- ***Gwo-kyè*** : Avoir gros coeur; du chagrin.

- ***Gwosi*** : Grossir.

- ***Gwo-siwo*** : Gros sirop épais au goût très fort, venant des cuites successives du jus de cannes, avant la distillation pour la fabrication du rhum.

- ***Gwo-siwo*** : Personne mal dégrossie, pas bien élevée.

Guédés : Dieux vaudous de la mort.

Guérisseur : Croyances locales. C'est la personne qui soigne avec l'aide d'un "Saint patron", grâce aux "forces surnaturelles", qu'il contrôle; mais aussi avec l'usage des simples. Ce n'est pas un sorcier.

Guerre *(Lagyè)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole. La société guadeloupéenne a eu une histoire particulièrement violente; les guerres successives avec les Caraïbes et les Anglais (7 débarquements dans l'île), l'esclavage et les révoltes légitimes des esclaves, l'abolition de l'esclavage par le Conventionnel Victor Hugues, puis son rétablissement par le général Richepance sous Napoléon, etc ...

Guerre à la façon des Caraïbes : Selon le R.P. Labat : "On conserve soigneusement la paix avec eux, non pas qu'on les craigne, nos colonies sont trop fortes (1705), et eux trop faibles pour nous faire du mal, du moins considérablement, mais afin que les habitants puissent vivre en repos, et sans crainte d'être brûlés et égorgés dans leurs maisons par les surprises et les descentes qu'ils font dans les terres de leurs ennemis, pendant les nuits les plus obscures et les plus mauvais temps."

"Ils ont l'industrie de se couvrir de petites branches et de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds, et de se faire un masque avec une feuille de balisier, qu'ils percent à l'endroit des yeux. En cet état, ils se mettent à côté d'un arbre, ou d'une touffe de haliers sur le bord du chemin, et y attendent leurs ennemis au passage, afin de leur fendre la tête d'un coup de boutou ou leur tirer une flèche quand ils sont passés, sans qu'on sache d'où elle vient ou peut venir, ni qu'on puisse découvrir à quatre pas qui a fait le coup, parce que dès qu'ils l'ont fait, ils se jettent par terre et se blottissent comme des lièvres dans les haliers."

"Lorsqu'ils attaquent une maison couverte de feuilles de cannes ou de palmistes, ils mettent le feu à la couverture en tirant dessus des flèches où ils ont attaché une poignée de coton qu'ils allument dans le moment qu'ils la décochent. Et comme leurs attaques ne se font guère que la nuit, ils se tiennent cachés aux environs, derrière des arbres ou des buissons, en attendant que le feu oblige ceux qui sont dans la maison d'en sortir. La lumière les leur fait alors découvrir et leur donne la facilité de les percer à coups de flèches, sans que ceux qui sont ainsi blessés puissent se venger de ceux qui les percent, parce qu'ils ne peuvent les découvrir. Non seulement, ils tirent très juste, mais ils tirent si vite qu'ils décocheront dix ou douze flèches pendant qu'on chargera un fusil."

"S'il arrive qu'on se batte, il faut avoir soin de briser les flèches à mesure qu'elles tombent à terre, de crainte, qu'étant obligé de reculer, ce ne soit une nouvelle provision pour eux, car leurs magasins sont épuisés en peu de temps, après quoi, il faut qu'ils se retirent, ou bien on en a bon marché."

Guerre 1914-1918 : Pendant la guerre, la Guadeloupe a eu 11.021 mobilisés, 8.700 envoyés au front et 1.470 morts.

Guerre 1939-1945 : Après la défaite de 1940, la Guadeloupe a été sous les ordres du Gouverneur Constant Sorin, qui imposa la mobilisation des ressources locales pour lutter contre les pénuries. Les forces navales de la Jeanne d'Arc et du Terrible commandées par le contre-amiral Rouyer dépendaient de l'amiral Robert, commandant de la flotte de guerre aux Antilles basée à Fort-de-France. Robert était le représentant de l'Etat vichyste. Après un premier ralliement au Maréchal Pétain, peu à peu l'opinion évolua. De nombreux Antillais partirent dans les îles anglaises pour rallier

la France Libre. Les îles étaient soumises au blocus rigoureux des Anglais et des Américains.

Pour survivre, les Guadeloupéens revinrent aux produits oubliés : farine de manioc, cassaves, poyos, racines et fruits à pain. Le savon fut fabriqué avec des cocos secs. Les bananes vertes furent cuites à l'eau, le "ti-poyo" fut baptisé "ti-Sorin" par dérision, etc ...

En mars 1943, la Guyane passa à la France Libre. Le 14 juillet de la même année, l'amiral Robert abandonna la partie. Le gouverneur Sorin partit pour Porto-Rico, la Guadeloupe adhérait à la France Libre, à côté des alliés.

Guerre des épices : Selon "Le commerce de l'épicerie à travers les âges" de Germain William : "Après l'expansion de l'Islam en Egypte, puis en Afrique du Nord et enfin en Espagne, la route des épices par le sud était aux mains des commerçants arabes; les conquêtes des Turcs en Asie Mineure et dans les Balkans fermaient la route caravanière des épices. La prise de Constantinople le 29 mai 1453 et la chute de l'Empire Romain d'Orient causèrent un choc pour l'Occident, qui prit conscience de la grave menace des Musulmans."

"Pour retrouver une route des épices, il ne restait plus que celle du sud en contournant l'Afrique et celle de l'ouest à travers l'océan Atlantique."

"En 1492, Christophe Colomb, cherchant la route des Indes, découvre le continent américain, dont personne ne soupçonnait l'existence. Une des routes des épices est ouverte."

"En 1497, le portugais Vasco de Gama arrive aux Indes en franchissant le cap de Bonne Espérance. Son second voyage sera "une véritable croisade des marchands de poivre, de gingembre et de cannelle."

"En 1520, à la recherche de la route des Indes par l'ouest, Magellan trouve le détroit qui porte son nom et franchit l'océan Pacifique."

"La découverte de la route des Indes et la possession de colonies productrices d'épices apportèrent à la Hollande, au Portugal, à l'Espagne, à la France et à l'Angleterre, la richesse et la puissance; mais aussi ce furent les causes de nombreuses guerres, de pillages et de violences."

Guildive : Eau-de-vie faite avec la distillation des écumes et des sirops résiduels de la fabrication du sucre.

Guimbo : Nom créole de la chauve-souris, fructivore, qui se mange en potage. On dit aussi "***sourissole*** ", mot qui vient de souriceau, pour désigner la chauve-souris.

Guinée *(Guinen)* : Avec les Soudanais, les premiers esclaves étaient des Guinéens, des Bantous, des Fons et des Yoruba du golfe de Guinée. La terre natale des premiers est devenue pour tous, la patrie des esclaves. C'est aussi un pays imaginaire où vont les âmes des morts. Dans les premiers temps de l'esclavage, les suicides étaient nombreux, les esclaves voulaient retourner "en Guinen". Lors de la révolte de Saint-Domingue, la Guinée a servi d'élément fédérateur des Noirs contre les colons. Les esclaves n'avaient pas peur de mourir, car Toussaint-Louverture leur avait promis de les retrouver tous "en Guinen" après la bataille.

C'est aussi du golfe de Guinée que partent les lwa (esprits) du Vaudou, pour venir aux îles, en passant par les eaux souterraines où séjournent les esprits des morts. Ils viennent aider les esclaves dans leur lutte pour la liberté. Leur point d'arrivée à Haïti est sur la montagne sacrée de Ville-au-Camp.

Guinée contre les Blancs à Saint-Domingue : En février 1792, Malefant se déplaçant pour attaquer un camp de Nègres, près de Port-au-Prince, fait une découverte qui le surprend :

"J'étais toujours des avant-gardes, et choisi par M. le Comte de Boutillier pour ces expéditions. En approchant du camp, nous fûmes bien étonnés de voir, sur le bord de la route, de grandes perches, piquées en terre, sur lesquelles on avait attaché différents oiseaux morts, placés de différentes manières. Sur quelques-unes étaient des oiseaux crabiers; sur d'autres des poules noires. Dans le chemin étaient des oiseaux coupés, jetés de distance en distance, et entourés par

des pierres artistiquement arrangées; enfin, une huitaine d'oeufs cassés, et aussi entourés de grands cercles en zigzag. Cela nous fit beaucoup rire. Malgré tous ces prestiges, je poussai avec cinquante dragons."

"Après un petit quart d'heure de marche, j'aperçus le camp qui était couvert d'ajoupas, rangés comme les tentes des troupes. Quel fut mon étonnement, lorsque nous vîmes tous les Noirs qui sautaient , et plus de deux cents Négresses qui dansaient en chantant en sécurité ! Nous courûmes à toute bride sur le camp; la danse fut bientôt finie; les Nègres prirent la fuite. Nous nous attachâmes à les poursuivre jusqu'à la partie espagnole (de l'île); nous en tuâmes une vingtaine, et ils nous tuèrent trois dragons, entr'autres un brave jeune homme, nommé Montalent; ce qui fit croire au camp que c'était moi."

"A mon retour, les dragons qui étaient restés avec l'infanterie poursuivirent les Négresses; on en fit prisonnières deux cents, auxquelles on ne fit aucun mal. La grande prêtresse du Vaudou n'avait point fui; elle fut prise; au lieu de l'écouter, de prendre des renseignements sur ses desseins, on la tailla en pièces à coup de sabre. C'était une belle Négresse, bien vêtue. Si je n'avais pas été à la poursuite des Noirs, je n'aurai pas souffert qu'on l'eût massacrée, sans au moins avoir pris d'amples renseignements sur ses projets."

"J'interrogeai plusieurs Négresses en particulier, j'en rencontrai de la petite habitation Gouraud, au Fonds-Parisien, qui me connaissaient, elles ne pouvaient concevoir comment nous avions pu passer après les obstacles que la grande maîtresse vaudou avait multipliés sous nos pas. C'est l'assurance que cette Négresse leur avait donnée, qui les avait tenues dans cette confiance et les faisait danser. Comme j'étais resté un peu de temps sur un petit morne à les examiner, ils s'imaginèrent que nous étions fixés là par enchantement. Cette prêtresse était une belle Négresse créole, de l'habitation de Boynes, à ce que je crois, et un excellent sujet d'ailleurs."

Malenfant raconte que dans un combat ultérieur, le chef des esclaves encourageait ses troupes en disant de la mitraille : ***"En avan, sé d'iau, pas gangné peur"*** (En avant, c'est de l'eau, n'ayez pas peur).

H

Habitat : L'habitat a subi des changements profonds au cours des trois derniers siècles.

• **L'habitat des Caraïbes -** Les Arawaks n'ont pas laissé des traces d'habitats visibles pour nous. Par contre, nous connaissons les maisons des Caraïbes, par les relations des premiers colons.

Selon le Père Raymond Breton dans son "Dictionnaire des Caraïbes" : "Ils sont séparés par familles et ces familles sont composées de plusieurs ménages qui demeurent ensemble et sont comme des hameaux sous le Père de famille; les fils et filles duquel sont mariés et chacun a sa case. ils en font premièrement une grande commune à tous de soixante, quatre-vingt et cent pieds de long, plus ou moins, qu'ils appellent KAREBET. Autour de cette grande, ils en font de petites pour chaque ménage."

"Ces cases sont faites de fourches d'arbres plantées en terre, jointes avec d'autres pièces de bois, qui tiennent de l'un à l'autre. Là-dessus, ils mettent des chevrons qui vont jusqu'à terre et couvrent le tout de feuilles de latanier ou de roseau. On n'y voit goutte qu'à la lueur du feu qu'ils font ou par le trou par lequel ils entrent , qui est haut de de deux à trois coudées. Les femmes nettoient les cases et les garçons le Karebet, et la place autour. Le jour, les hommes y mangent et devisent, et la nuit, se retirent dans les petites cases pour se coucher."

Le R.P. Du Tertre dans son "Histoire Générale des Antilles" : "Au milieu de toutes ces cases, ils en font une grande commune qu'ils appellent Carbet, lequel a toujours soixante ou quatre-vingts pieds de longueur et est composé de grandes fourches hautes de 18 ou 20 pieds, plantées en terre. Ils posent sur ces fourches un latanier, ou un autre arbre fort droit qui sert de faîte, sur lequel ils ajoutent des chevrons, qui viennent toucher la terre, et couvrent de roseaux ou de feuilles de latanier; de sorte qu'il fait fort obscur dans ces carbets, car il n'y entre aucune clarté que par la porte, qui est si basse, qu'on n'y saurait entrer sans se courber. Les garçons ont le soin de le nettoyer et

balayer, et même tout autour d'y celui."

• **Les cases des esclaves** - Le R.P. Du tertre dans son livre les décrit ainsi : "Elles n'ont guère plus de neuf à dix pieds de longueur six de large et dix ou douze de haut; elles sont composées de quatre fourches qui en font les quatre coins et de deux autres plus élevées qui appuient la couverture qui n'est que de roseaux, que la plupart font descendre jusqu'à un pied de terre. Ceux qui la tiennent plus hautes, la palissade avec de gros pieux qui se touchent les uns les autres, sans se servir de roseaux comme les Français, qui sont bien aisés d'avoir de l'air; si bien que leurs cases sont closes comme une boite, de peur que le vent n'y entre; ce qu'ils font avec beaucoup de raison, parce que n'y étant presque jamais que la nuit, comme ces nuits sont extrêmement froides, ils seraient trop incommodés du vent et du grand air, ainsi le jour n'y entre que par la porte qui est de cinq pieds de haut."

"Tous les esclaves d'une même famille bâtissent leurs cases en même lieu, en sorte néanmoins qu'ils laissent dix ou douze pas de distance. Quand ils sont beaucoup, ils font ordinairement un cercle et ils laissent une place commune au milieu de toutes les cases, qu'ils ont grand soin de tenir toujours fort nette."

• **La case du petit colon -** Selon un article d'Anca Bertrand dans la revue "Parallèles" n° 68 : "Au XVII° siècle, la case du petit colon ressemblait à celles des Caraïbes ou des Africains. Il s'agit d'un habitat léger, frais et bon marché, fait avec des bois de l'environnement. Le R.P. Breton signale même des cases de défricheurs en roseaux, les tiges servant de parois et les têtes pour les toits. On utilise des bois amers, résistant au climat et aux insectes : le bois marbré, le bois de fer, le courrauça, le figuier d'Amérique, le palétuvier, le bois lézard, l'angelin, le balata, le bois rouge, l'épineux, le palmiste, etc ..."

"Son toit était bas afin d'offrir moins de prise aux coups de vent, elle apparaissait propre, quelquefois coquette, et sa légèreté, l'assemblage des cloisons au moyen de chevilles offrait l'avantage de la déménager aussi facilement que le mobilier qu'elle abritait." (Les défricheurs et les petits colons de la Martinique au XVII° siècle).

"La maison est installée sur une élévation permettant la surveillance aisée du domaine, ainsi que l'aération et l'assèchement du logis."

• **La maison rurale** - Selon un article d'Anca Bertrand dans la revue "Parallèles" n° 68 : "Toujours en bois, car c'est le matériau le plus sain; le plan classique de la maison rurale comporte le logis, la cuisine, l'écurie et le clapier, le tout placé sur une terrasse naturelle et aux ouvertures orientées vers les alizés. Les dépendances (cuisine, écurie, clapier) sont situées sous le vent du logis principal."

"Habitée par des campagnards, dont la vie se partage entre le travail saisonnier de la canne et leur minuscule "jardin à légumes", cette case est située en indépendance totale des chemins de communication. La case comporte deux pièces, dont une complètement aveugle et sert de chambre à coucher, tandis que l'autre, à trois ouvertures (une fenêtre et deux portes) sera la salle à manger et chambre à visites. Extensible à peu de frais, car notamment on peut ajouter de nouvelles pièces selon les besoins de la famille, on y ajoute parfois une galerie, où la famille et les enfants en bas âge y passent leur temps, surtout à la saison des pluies."

"Le toit est très incliné. Jusqu'à ces dernières années, cette case était construite très souvent en gaulettes et couverte de paille de cannes."

• **L'habitation -** Selon un article d'Anca Bertrand dans la revue "Parallèles" n° 68 : "C'est une maison qui a les qualités de confort et un style conformes aux tropiques. C'est une bâtisse rectangulaire en maçonnerie, implantée sur un morne, avec deux galeries, généralement couvertes. Le toit de tôle descend en pente douce. Le grenier est habitable. Les pièces sont spacieuses, hautes de plafond. Les meubles de style colonial, sont en bois massif. Ils donnent une impression de vie patriarcale. Bien orientées, ces maisons sont fraîches, le R.P. Delawarde note : " l'esprit de ces

demeures ... procède de cette décision des premiers colons de demeurer et de faire souche sur place ... Leurs fortes murailles défieront encore longtemps les intempéries et même les cataclysmes. Elles furent construites pour résister aux cyclones et aux tremblements de terre.”

“L’habitation n’est pas seulement une maison, c’est aussi une véritable unité agricole. Elle sera la base de la colonisation et de la prospérité des îles.”

Habitant *(Z’habitant)* : Personne vivant dans une habitation, c’est-à-dire une exploitation agricole. Cette désignation est restée dans le langage courant. Ce mot déformé a donné : ***Bitaco***, pour désigner un paysan inculte.

Habitants (Les Vieux) : Ville de la côte sous le vent, qui a été une des premières a être créée par les colons, après la ville de Basse-Terre. La paroisse Saint-Joseph des Vieux-Habitants a été fondé en 1636 par Nicolas Suyllard dit La Ramée, dans l’année qui suivit l’arrivée des Français.

Habitation *(Bitation)* : Terme désignant un ensemble comprenant la maison, les cases des travailleurs, les bâtiments agricoles et les terres d’une exploitation agricole.

Au début de la colonisation, l’habitation comportait :

- le bâtiment principal, servant de logement,
- les bâtiments de production : distillerie, indigoterie, gragerie de manioc, hangars à pétun, moulins à boeufs, ...
- les bâtiments de logement du personnel : torqueurs, commandeurs, et la ***“rue cases-Nègres”*** ou cases d’esclaves.

Habitation sucrière au XVII° siècle : Le Père Labat donne une description de l’habitation sucrière type dans son livre : “Nouveau voyage aux Isles”, qui permet d’en reconstituer le plan et la répartition des terres. Après les 50 pas du Roi, il faut laisser 300 pas en savane, puis 50 pas en bois debout pour protéger les bêtes et les cultures du vent desséchant de la mer, ensuite la maison du maître avec un jardin qui l’entoure, à quelques distances : le moulin, la sucrerie et les bâtiments annexes, sous le vent, les cases à nègres, très rapprochées les unes des autres, à côté pour la surveillance le parc à bestiaux et les jardins viviers, ensuite les cannes sur une vingtaine d’hectares et le reste de la propriété en “bois debout”.

En lisière des “bois debout”, le R.P. Labat conseillait d’établir une cacaoyère de 100.000 arbres à cacao, pour l’entretien de laquelle 15 à 20 esclaves suffiraient.

Une telle propriété exigeait environ 120 esclaves, 4 cabrouets, 38 boeufs et une vingtaine de vaches, une dizaine de chevaux, un troupeau de moutons et de cabris. Si le moulin était animé par des chevaux, il en fallait 24 de plus.

Selon le R.P. Labat, la répartition des tâches entre les 120 esclaves était la suivante : “6 à la sucrerie; 5 au moulin; 1 pour laver les blanchets; 1 à la vinaigrerie; 8 pour conduire les cabrouets; 2 tonneliers; 2 à la forge; 3 à la purgerie; 3 scieurs de long charpentiers; 2 maçons; 1 menuisier; 1 charron; 1 gardeur de bestiaux: 1 garde-malade; 25 coupeurs de cannes; 6 coupeurs de bois à brûler; 2 pour faire la farine; 1 commandeur; 4 domestiques de la maison; 7 malades qu’on peut avoir; 25 enfants; 10 invalides ou sur-âgés.”

Selon Guy Lasserre : “En 1738, il y avait à la Guadeloupe 255 moulins dont 174 à bêtes, 80 à eau et 1 à vent; en 1790, il y avait 501 moulins dont 228 à bêtes, 133 à eau et 140 à vent et en 1818, il y avait 478 moulins dont 117 à bêtes, 136 à eau et 222 à vent”.

“Après l’écrasement de la canne dans le moulin, le vesou était concentré dans six chaudières successives : la Grande, la Propre, la Lessive, le Flambeau, le Sirop et la Batterie.”

“Le sirop sortant des chaudières était versé dans les rafraîchissoires de cuivre, où il était agité avec une pagaïe “pour en répandre également le grain”; puis on le laissait se reposer; mis dans des bacs, il achevait de se cristalliser. L’enfutaillement du sucre se faisait dans des boucauts, où s’écoulait par des trous ouverts dans le fond, le gros sirop. Les boucauts de sucre brut ou

moscouade étaient transportés en France vers les raffineries. Mais à l'époque du Père Labat, les habitants fabriquaient dix sortes de sucre : le sucre brut, le sucre terré, le sucre passé, trois sucres de sirop et d'écumes, les sucres : raffiné, royal, tappé et candi. Pour valoriser leur produit, beaucoup d'habitants blanchissaient le sucre en le "terrant" : le vesou était purifié avec beaucoup de soin dans les chaudières, puis le sucre sortant des rafraîchissoirs était coulé dans des formes de terre poreuse où il était "mouvé", "purgé" de son sirop, "terré" pour le débarrasser de ses impuretés, "brossé" et "étuvé"; lorsque les pains de sucre étaient au point, ce qui représentait deux mois de travail, ils étaient réduits en poudre dans un bac, et la cassonnade blanche était mise en barriques prêtes à être exportées. Seules les grosses habitations, riches en main-d'oeuvre, étaient capables de blanchir les sucres."

Habitude *(Labitid)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• Mot créole dérivé :

- **Habituée *(Zhabitué)*** : L'habituée est un lieu de culture sur brûlis en forêt à la manière des Amérindiens. Ce mot vient de la traduction du mot Caraïbe ***"Kàbogneti"***, qui voulait dire "qu'il était habitué là". Ce type de culture existe encore en côte sur le vent. Les Caraïbes cultivaient des jardins, en montagne, loin de leurs habitations. Cette pratique leur permettait de survivre en cas d'attaque de leurs ennemis, qui ne pouvaient pas ravager toutes leurs cultures. Régulièrement, ils changeaient l'emplacement de leurs jardins, car la terre était très pauvre en montagne. A la mort du Caraïbe, son jardin était abandonné; légumes et fruits n'étaient pas ramassés.

Haches Caraïbes : Les Caraïbes travaillaient différentes pierres : jade, jaspe, silex, porphyre, roches volcaniques pour en faire des outils tels que les haches en pierre polie, les mortiers, les pilons, les polissoirs, etc ...

Selon le R.P. Labat : "Les Caraïbes se servaient d'une hache faite avec une pierre d'une extrême dureté. Cette hache avait à peu près la forme des nôtres, sauf que la tête n'était pas percée à l'effet de recevoir un manche."

"On est surpris de la dépense de soins et de temps faite par le Caraïbe pour donner à la hache, sa forme et son poli, sans le secours d'outils en fer, n'ayant pour travailler la pierre qu'une autre pierre."

"La hache faite, tout n'était pas fini : l'emmancher était aussi une grande affaire; l'opération se faisait de la manière suivante : après avoir fendu, à hauteur convenable, la tige d'un jeune arbre, on introduisait dans la fente la tête de la hache; puis cette tige était comprimée et serrée au moyen de lianes; avec le temps, l'arbre grossissait, les parties disjointes se soudaient et pressaient tellement la hache qu'elle se trouvait solidement emanchée. Il ne restait plus qu'à couper l'arbre et à le façonner."

• Différents outils en pierres polies :

- **Haches à gorges** (dimensions 9,5 à 18,5 cm) enserrées dans un bâton fendu attaché avec une fibre pour résister. Ces haches servaient pour le travail du bois. Selon Barbotin : "Il est très probable que les Caraïbes mouillaient cette ficelle avant l'utilisation, car ils savaient que de tels liens se contractent à l'humidité."

- **Petites haches appelées "tilles" ou "ciseaux"** (10 à 12 cm) qui servaient pour le finissage et à doler le fond des pirogues.

- **Haches à têtes ornées de saillies** (4 à 12 cm). Un fil de coton attaché sur la saillie permettait son extraction du bois.

- **Autres outils** : les pilons, les mortiers, les polissoirs et les grattoirs.

• Différents outils en pierres taillées : les éclats du silex, des pierres coupantes et des coquillages servaient de grattoirs et de couteaux.

Le R.P. Breton dit que " les sauvages portent toujours des lambis dans leur pirogue pour

corner et avertir ceux du carbet où ils descendent afin qu'ils viennent les aider à débarquer ou qu'ils apportent du feu si c'est la nuit, afin de ne pas échouer ou briser le canot."

Haïti (Ile d') : Des mots Arawak "***Ahitij"*** et Caraïbe ***"Aïtij"*** qui signifient "la montagneuse", référence à la montagne sacrée Canta, et à sa grotte Cacibajague, d'où selon le mythe Taïnos, est sortie la famille humaine.

Halier *(Razié)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole : broussaille, buisson, ...

Halle *(Lahal)* : Mot français ayant le même sens en créole. Place publique où se tient le marché. Aux îles, c'est surtout le lieu de vente des poissons et de la viande. On emploie le mot marché pour la vente des fruits et légumes.

Hamac : Vient du mot Arawak : ***Amacca*** . Couche suspendue, faite en coton tissé et utilisée par tous les Amérindiens.

Hameçon *(Zain)* : Le mot créole vient du mot français : Hain (Larousse 1930-1931).

Haut *(Ho)* : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :
- ***Anho*** : En haut, sur.
- ***Anho la*** : Là-haut.

Haute-Taille : Ancienne danse française qui a perduré aux Antilles. Le commandement des figures reste, après déformation :
- "Balancez-moi les huîtres" (balancez-moi les huit),
- "En lavandé" (en avant les deux),
- "Allez liron" (allez en rond),, etc ...

Ces commandements sont encore utilisés sous cette forme, notamment dans les danses actuelles. Les gens cultivés veulent conserver leur héritage culturel, sans modification.

Héler *(Hélé)* : Verbe français signifiant appeler de loin qui a le même sens en créole. Il ne faut pas le confondre avec ***"rélé"*** : crier de désespoir et ***"rèl"*** : cri de désespoir lié à la mort d'un proche.

Herbe de Guinée *(Zeb Guinen)* : Variété de fourrage très appréciée des bovins (Panicum maximum).

Heure *(Lè)* : Mot français simplifié.

• Mots créoles dérivés
- ***Alè*** : A l'heure,
- ***Alè actuel*** : A l'heure actuelle, maintenant, de nos jours.
- ***Alèkilé*** : Maintenant, à cette heure (à l'heure qu'il est).
- ***A tout-t-hè*** : A toutes heures
- ***A tout-t'à-lhè*** : A tout à l'heure

Hibiscus : Arbuste originaire d'Asie ayant de très belles fleurs aux couleurs aussi diverses que les roses.

Pharmacopée locale : La fleur de la variété double dite "Rose de Cayenne" sert au traitement des difficultés respiratoires, soit en tisane, soit en sirop.

Hivernage : Été boréal. Cette saison, chaude et très pluvieuse, va de mai à novembre. C'est la période redoutée, car les risques de cyclone sont plus importants, notamment à partir du mois de juillet.

Statistiques du Service météorologique : 30% entre le 15 juillet et le 15 août, 45% entre le 15 août et le 15 septembre.

Hollandais : (chassés du Brésil, par les Portugais, se réfugient à la Martinique et, à la Guadeloupe)
- Selon le R.P. Du Tertre :

"Bien que l'expulsion des Hollandais de Récife, et de tout le Brésil, ne soit nullement du sujet de cette histoire, je ne puis pourtant passer sous silence la déroute de ces pauvres exilés, et leur arrivée aux Isles de la Martinique et de la Guadeloupe."

"Les Portugais s'étant donc rendus maîtres du Récife, l'une des plus fortes places du monde, à l'aide de quelques traîtres, obligèrent non les Hollandais et tous ceux qui relevaient d'eux, de sortir de cette place, mais encore de tous les endroits du Brésil, avec pouvoir pourtant d'emporter leurs richesses, et leurs meubles, et d'emmener leurs esclaves. S'étant donc embarqués avec tout ce qu'ils avaient de meilleur et de plus précieux, toute la flotte qui portait ces pauvres bannis fit voile vers nos Isles, et aborda à la Martinique au commencement de l'année 1654, où les Chefs ayant mis pied à terre, ils virent faire révérence à M. du Parquet, et le supplièrent en même temps, d'agréer qu'ils habitassent dans son Isle, aux mêmes conditions et redevances que les habitants Français. M. du Parquet y étant tout disposé, en avait donné quelque parole; mais les RR.PP. Jésuites lui ayant remontré, qu'il avait rien de plus contraire aux intentions du Roi, et qu'en introduisant ces gens dans son Isle, dont la plupart étaient juifs et les autres hérétiques, il y allait introduire l'hérésie et le judaïsme, le persuadèrent si bien, qu'il se résolut, quoiqu'avec bien de la peine, de les refuser, et les congédia le plus civilement qu'il pût."

"Cette nouvelle avait bien réjoui M. Hoüel, parce que se doutant bien que M. du Parquet ne pourrait pas recevoir dans son Isle, tous ces étrangers, il espérait aussi profiter de ce débris, et que le reste viendrait infailliblement à la Guadeloupe. Il ne fut pas trompé dans son espérance, car le lendemain, on vît paraître un grand vaisseau, rempli des habitants de l'Isle de Tamarica, et de leurs esclaves, qui vint mouiller à la rade de son Isle. Aussitôt quatre des principaux de ce vaisseau vinrent lui demander permission d'habiter dans son Isle avec leurs familles, et leurs esclaves, aux conditions des autres habitants. M. Hoüel les ayant fort bien reçus, leur accorda leur demande avec beaucoup de joie."

"Deux autres grands navires vinrent mouiller la nuit suivante au clair de lune dans la même rade ..."

"Le même jour, deux autres grands navires abordèrent encore dans la rade ... le mercredi suivant, il arriva dans la même rade un grand navire des Etats qui portait les garnisons de Tamarica et de Pareïba, qui n'ayant pu s'embarquer avec les autres, s'étaient retirées au nombre de 400 hommes dans le fort d'Orange, jusqu'à l'arrivée de ce vaisseau."

"On ne saurait croire le bien que ces étrangers réfugiés apportèrent à la Guadeloupe, car ils y arrivèrent et y descendirent plus de 900 personnes, tant libres qu'esclaves, avec des richesses immenses ..."

Avec le recul du temps, nous savons que ces hollandais apportèrent leur technique, mise au point au Brésil, pour l'extraction du sucre de la canne. Ils sont à la base de l'industrie du sucre aux Antilles, qui dura trois siècles. De nombreux mots "Tupi", indiens du Brésil, sont entrés grâce à la venue des Hollandais, dans le langage courant des îles d'aujourd'hui : couï, migan, ouassou, agouti, ravet, calalou, etc ...

Homard *(Honma)* : Mot français employé à tort aux Antilles pour désigner la langouste.

Homme *(Nonm)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole. Les hommes (Blancs, Mulâtres et Noirs) sont souvent machistes et volages, d'où des conséquences fâcheuses pour les femmes et pour la solidité des couples. Les hommes du peuple se préoccupent peu de leur

progéniture ***“sé travay a fenm”*** (c’est un travail pour les femmes). Les enfants vénèrent leur mère et ont peu de considération pour leur père. Les hommes sont moins travailleurs que les femmes, qui assument souvent les travaux pénibles des champs.

La femme est le pilier de la famille et le seul vrai point d’ancrage pour les enfants. Si elle déplore ces frasques, l’opinion publique considère les “conquêtes” de l’homme comme des preuves de sa virilité.

• Témoignage du R.P. Labat (1693-1705) : “Tous ont un grand respect pour les vieillards. ils ne les appellent jamais par leur nom qu’ils n’y joignent celui de père ... Les Nègres sont doués pour une certaines éloquence ... Ils aiment le jeu, la danse, le vin, l’eau-de-vie et leur complexion chaude les rend fort adonnés aux femmes ... J’ai déjà remarqué qu’ils sont vains et glorieux. Je dois ajouter qu’ils sont railleurs à l’excès ... En plus, ils sont stoïques et subissent les pires traitements sans laisser échapper une seule plainte. De cette intrépidité et mépris de la mort, naît une bravoure qui leur est naturelle. Ils en ont donné maintes fois la preuve dans maints combats et, en particulier, à la prise de Carthagène.”

• Autres hommes créoles :

- ***Dorliss, Nonm obaton*** : L’homme au bâton est un personnage mythique et sadique. Il déflore les filles avec son bâton. Le monde antillais est un mélange de réalités et de mythes. Celui-ci est si fort, qu’il s’impose comme une réalité depuis des siècles, par des manifestations récurrentes. C’est la version antillaise de l’incube (démon masculin) qui, en Europe, violait les femmes au Moyen âge.

La rumeur publique se déchaîne tous les dix ans environ sur les méfaits de l’homme au bâton (la presse en fait état et la police est mobilisée). Ce mythe sert de prétexte aux femmes et aux filles, surprises par leurs parents, leurs maris ou leurs amoureux; celui qui se sauve, c’est “l’homme au bâton”. La femme n’est pas responsable, car elle a été forcée.

- ***Nonm découlè*** : Homme de couleur est le terme désignant, de nos jours, toutes les personnes noires ou mulâtres, car les mots : Noirs ou Mulâtres sont très mal perçus.

- ***Nonm doubout*** : Homme debout, en bonne santé. Cette expression vient de la période esclavagiste. Celui qui était debout allait au travail.

Huécoïde : Nom donné à une culture amérindienne qui touche les Petites Antilles vers 500 avant Jésus-Christ. Elle tire son nom du site de la Huéca à l’île de Vieques, près de Porto-Rico.

Huràkan : Mot Caraïbe. Les Caraïbes craignaient les punitions de leurs dieux, notamment avec le terrible oiseau ***Huràkan***, qui leur apportait la tempête.

• Mots français et anglais dérivés :

- **Ouragan** : Très violente tempête.
- **Hurricane** : Cyclone tropical de l’Amérique centrale et des Antilles.

I

Idée *(Lidé)* : Mot français déformé signifiant la pensée.

Idiot *(Tébè)* : Le mot créole vient peut être de la déformation de l’expression française : “tu es bête”.

Iguane : Vient du mot Arawak : ***“ioana”*** et le nom caraïbe est **“ouayàmaca”**. Gros lézard, très commun aux Antilles, qui a été décimé depuis l’introduction de la mangouste au XIX° siècle. Sa chair, excellente, ressemble à celle du lapin. Il en reste encore aux Saintes et l’espèce est maintenant protégée.

Depuis quelques années, les iguanes se dévelopent et prennent une place de plus en plus importants grâce à la lutte contre les mangoustes.

I kaï pa ka : Jeu local similaire au trou madame. Littéralement : “il y va, il n’y va pas”.

Iles : Les îles étaient appelées ***“oùbao”*** par les Caraïbes dans le langage des hommes et ***“acàera”*** dans le langage des femmes, souvent des Arawaks captives. D’où la désignation de l’archipel de la Guadeloupe : ***Caloucaéra*** , île aux belles eaux et de la Martinique : ***Ioüanacaéra*** , île aux fleurs.

Illuminer *(Liminé)* : Verbe français qui a le même sens en créole : allumer la lumière; mais aussi les bougies sur les tombes pour honorer les morts.

Immédiatement *(Astè, Vitman)* : Les mots créoles viennent des mots français : “Asteure” qui voulait dire en Pays Gallo (pays à l’est de Guingamp) : aujourd’hui et a donné en créole : Astè et “Vivement” qui a donné : Vitman.

• Autres façons de dire immédiatement :
- ***Adan on touné-viré*** : Dans un aller et retour - En un instant.
- ***An sis-kat-dé*** : En six, quatre, deux - Cette expression française veut dire : en deux temps, trois mouvements.

Imprudence *(Impridans)* : Croyance médicale locale - Mot français employé dans un autre sens pour désigner un refroidissement. Les gens du peuple organisent leurs tâches quotidiennes en prenant des précautions obsessionnelles pour ne pas commettre une “imprudence”. Le refroidissement du corps est perçu d’une façon particulière :
- “le sang tourne en eau et ne réchauffe plus le corps”,
- avec la sueur, “l’eau du sang s’en va”,
- etc ...

Nous retrouvons ces mêmes termes dans l’oeuvre de Maupassant concernant les habitants du Pays de Caux(Seine-Maritime).

Le passage de l’état chaud à l’état froid cause un déséquilibre, qui est soigné par la pharmacopée locale (Voir : Médecine créole).

Indien, Z’indien, Malabar, Coolie : Les coolies Indiens des Côtes de Malabar sont venus aux Antilles, au milieu du XIX° siècle, pour remplacer dans la culture de la canne, les anciens esclaves noirs, qui ne voulaient plus travailler. Ils ont représenté la force musculaire dans l’imagerie métropolitaine : “Fort comme un Malabar”, “un sacré Malabar”.

Individu *(Boug)* : Vient du mot français : bougre. Ce mot désignait à l’origine un hérétique, puis un personne méprisable et enfin un simple quidam. C’est ce dernier sens qu’il a gardé en Guadeloupe.

Inflammation : Croyance médicale locale. Mot français ayant un sens particulier en créole. C’est une maladie qui est due à l’excès de chaleur. Elle est localisée aussi bien à l’intérieur du corps que sur la peau. Dans cette maladie des travailleurs agricoles :
- “le sang s’éclaircit”, c’est-à-dire qu’il se liquéfie,
- “les chairs deviennent chaudes”, etc ...

La pharmacopée locale propose des “thés (tisanes) et des bains rafraîchissants”. (Voir : Médecine créole).

Instruments de musique : Aux instruments européens, ils faut ajouter ceux venant d’Afrique et les maracas des Amérindiens.

• Divers instruments utilisés aux îles :
- ***Chacha*** : Nom créole des maracas. Instrument de musique des amérindiens qui était fait

avec une petite calebasse remplie de petits cailloux. La maraca, instrument sacré des Boyers, prêtres Caraïbes, exigeait du sang et provoquait la guerre.

- ***Kâ*** : Ce tambour guadeloupéen était jadis utilisé par les Nègres Marrons.
- ***Majombé*** : Mot venant des Indes qui désigne une bêche à trois dents. C'est un instrument lié au rite Hindou.
- ***Tambour di bass*** : Tambour antillais dérivant de l'ancien tambour de basque, utilisé dans les quadrilles.
- ***Tambour maringouin*** : Tambour moustique, c'est l'arc musical haïtien.
- ***Triangle*** : Instrument de musique.

Insulter *(Jiré)* : Vient du mot français injurier.

• <u>Insultes courantes</u> :

- ***Ay chié*** : Va chier
- ***Ay ponn*** : Va pondre
- ***Bonda a manman-w*** : Les fesses de ta mère (insulte très courante)
- ***Boscaf*** : Tordu, difforme
- ***Chouchoune manman-w*** : La chatte de ta mère
- ***Kouni a manman-w*** : Le con de ta mère. Vient du mot "yoni" (sexe de la femme) aux Indes. Il a été amené par les Malabars aux Antilles au XIX° siècle.
- ***Échelle poul*** : Échelle à poules, terme de moquerie pour les gens de grande taille comme l'échelle où dorment les poules.
- ***En kyou-aw*** : Dans ton cul.
- ***Fémé gyèl-aw*** : Ferme ta gueule
- ***Foucan*** : Fiche le camp
- ***Mako*** : Maquereau, mot antillais signifiant rapporteur, lèche-cul, homme servile.
- ***Macommè*** : Pédéraste.
- ***Makrel*** : Maquerelle dans le sens créole : rapporteuse, lèche-cul, femme servile. C'est un des rares mots créoles ayant un féminin. (Le masculin créole est "maco").
- ***Solex*** : Noir comme un vélo Solex (insulte des années 1950-1960).
- ***Têt a koko*** : Tête de noeud

Irritations oculaires *(Mal zyé)* : Elles sont traitées avec le plantain.

Ivre, Soûl *(Antravè, Boulé, Grené)* : Vient du français : "en travers", pas droit.

J

Jacot *(Jaco)* : Mot africain désignant le petit perroquet vert des Antilles. Il n'en reste plus qu'à la Dominique.

Jalousie : Mot français ayant le même sens en créole. Treillis de bois à travers lequel on voit sans être vu. Aux îles ces lames de bois articulées servent surtout à faire passer l'air. Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait pas de vitres aux fenêtres, mais des jalousies.

Jambet *(Janbèt)* : Mot français désignant un couteau ayant la forme d'une jambe, très prisé des marins et des premiers colons. Ce mot désigne aux îles tous les couteaux de poche (prononcer : jambette).

Jardin *(Jadin)* : Mot français ayant le même sens aux îles, où il désigne surtout le jardin potager. Le jardin public est appelé : savane.

• <u>Jardin au temps de l'esclavage</u> :

- **Jardin à Nègres** : Terrain laissé aux esclaves pour leurs cultures vivrières, malgré l'interdiction formulée par le Code Noir (1685). Ces terrains sont restés la propriété de leurs descendants, après l'abolition de l'esclavage.

Selon Sidney Daney : "Mais dès la seconde moitié du XVII° siècle, les colons ont donné aux esclaves un lopin de terre à défricher, qu'ils peuvent cultiver et exploiter. Le dimanche, ils ont l'autorisation de porter au marché du bourg, les produits de leur "jardin" - ainsi dénommée la parcelle de terre mise à leur disposition, dénomination restée dans le langage des cultivateurs antillais ... ainsi sont nés ces marchés du Dimanche et des Fêtes patronales, que nous retrouvons dans les campagnes antillaises et qui ne s'ouvrent aux clients qu'après la messe."

Jarry (Pointe de) : Après la défaite à Pointe-à-Pitre en 1794, les Anglais se sont regroupés au camp de Berville (près de Jarry). Les Français sont à court de munitions et ils ne peuvent pas répondre à l'ennemi.

Le général Grey décide par crainte des cyclones, de retourner avec ses vaisseaux à la Martinique. Victor Hugues donne l'ordre d'aller attaquer les Anglais, dans leur camp. Le 26 septembre 1794, après la prise d'un fortin, les Français trouvent des vivres et des munitions, dont 160 barils de poudre. Les combats sont acharnés, mais les Anglais ne reçoivent plus de renforts.

Le général Graham, dont les troupes sont décimées par la fièvre jaune, accepte la capitulation. Les Anglais se retirent sur leurs vaisseaux, en abandonnant leurs alliés colons, aux républicains.

Les colons sont au nombre de 865. Hughes en choisit 365 qui sont fusillés aussitôt. Le général Graham assista à l'exécution de ses alliés colons. Le 7 octobre, les 500 autres sont conduits le long du fossé de la batterie du Morne Savon, attachés par groupes de cinq. Ils sont hachés par les canons, les blessés sont jetés à la mer à la Pointe de Jarry.

Jarry est en face de Pointe-à-Pitre sur l'île de la Basse-Terre; le port de commerce et le grand négoce y ont été transférés depuis les années 1970.

Jeter *(Jété)* : Verbe français ayant le même sens en créole.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :
- ***Jété lajan*** : Jeter de l'argent par les fenêtres.
- ***Jété zyé*** : Jeter les yeux pour surveiller.

Jeu *(Jé)* : Mot français surtout employé aux îles dans le sens de plaisanterie.

Jeu de paume *(Jespôm, Banza)* : Le premier mot créole vient du français jeu de paume, mais il signifie lance-pierres. Le second mot : "banza" est tout à fait le nom créole du lance-pierres.

Jeune *(jenn)* : Mot français déformé.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :
- ***Jennfi*** : Jeune fille,
- ***Jenngason*** : Jeune garçon, jeune homme.

Joie *(Joupa)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole.

• <u>Expression populaire</u> :
- ***Mwen en joupa*** : Je suis en joie, je suis heureux.

Jola : Un des noms créoles du rhum

Jouer *(Jwé, Jouwé)* : Verbe français ayant la même signification en créole.

• Expression populaire :
- ***Ou ka jwébésé*** : Tu joues au plus malin.
- ***Ou ka jwé avé mwen*** : Joues-tu avec moi.

Jour *(Jou)* : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :
- ***Jôdi*** : Aujourd'hui.
- ***Jôdila*** : Ce jour.
- ***Joulasa*** : Ce jour là
- ***Jou a Dyab*** : Le jour des Diables, c'est le mardi gras pendant le Carnaval.
- ***Jou a Dyablès*** : Jour des Diablesses, c'est le mercredi des Cendres, dernier jour du Carnaval. La population est habillée en blanc et noir, pour l'enterrement de Vaval ou ***Vidé*** .
- ***Jou wouvé*** : Le jour ouvert, c'est l'aube, le lever du jour.

Journée *(Jounein, Lajounein)* : Mot français déformé.

• Expressions populaires :
- ***Jounein la bèl*** : La journée est belle,
- ***Lajounein la bèl*** : Cette journée est belle,
- ***Jounein lasa bèl*** : Cette journée -là est belle,
- ***Jounein tala bèl*** : C'est cette journée, qui est belle,
- ***Lajounein bout*** : La fin de la journée.

Jusque *(Jistan)* : Préposition française. En créole, cela signifie : jusque, jusqu'à, jusqu'au.

• Mot créole dérivé :
- ***Jistikan*** : Jusqu'à quand.

Jupe matadore : Vers 1900, c'est la jupe de cotonnade, sans jupons; la chemise plissée dans le bas fait figure de jupon. "Matadore" veut dire femme du peuple prête à provoquer, piquante d'humour et d'esprit, et qui joue déjà à la grande dame.

Justice au début de la colonisation : Selon le R.P. Du Tertre : "La justice laissait au maître le soin de punir son esclave pour toutes les fautes ordinaires et elle n'intervenait que lorsque celui-ci avait commis un crime."

"Il n'y avait qu'un seul juge, à la fois civil et criminel, un procureur fiscal et un greffier. Pour le civil, le juge tenait deux audiences par semaine. les parties se présentaient en personne, sans être assistées, ni d'avocats, ni de procureurs. Comme il ne se faisait aucune écriture, que les plaideurs ne connaissaient point l'usage des exceptions et des moyens dilatoires, que d'ailleurs les questions soumises à la solution du magistrat étaient simples, elles recevaient une solution à l'instant même et sans frais."

"Avant l'établissement du Conseil Souverain, on appelait des sentences du juge au Grand Conseil du Roi à Paris. Si peu de personnes dans la colonie étaient en situation de tenter cette voie de réformation, c'était comme s'il n'y avait pas eu un second degré de juridiction, c'est-à-dire la possibilité de faire appel."

"L'éloignement de la France était un obstacle financier important à cette procédure d'appel."

"Le corps de justice n'était composé dans chaque île, que d'un Juge : qui portait tout ensemble la qualité de juge civil et criminel , ... d'un Procureur fiscal, et d'un Greffier, sans Avocats, ni Procureurs. ... chacun plaidait sa cause lui-même ..."

"Il y avait des Notaires dans chaque quartier des Iles, qui recevaient les testaments et qui

passaient toutes sortes de contrats, comme on faisait en France, mais ils le faisaient à bien meilleur marché.”

“Les Iles ont été longtemps sans prisons, et l’on ne parlait point en ce temps-là de geôlier, ni d’écrou.”

Ce texte est intéressant à plusieurs titres :

- les esclaves sont livrés à l’arbitraire de leur maître, en dehors du droit commun,

- la justice est sommaire et financièrement, les justiciables ne peuvent pas faire appel en Métropole,

- les notaires sont nombreux et dans chaque quartier. Nous sommes à une époque, où les gens n’ont pas bénéficié de l’enseignement et ils sont en général peu ou pas lettrés.

K

Ka : Marqueur indiquant que l’action est au présent.

Ka *(Que)* : Conjonction ayant le même sens en créole.

• Interrogations créoles dérivées :

- ***Ka i ni, Ka i tini ?*** : Qu’est-ce qu’il y a ? La première expression est plus récente et simplifie le verbe créole : ***tini*** (Avoir).

- ***Ka ou fé ?*** : Qu’est-ce que tu as fait pour dire : Comment ça va ? Que deviens-tu ? Cette expression est très courante.

- ***Ka ou vlé ?*** : Que veux-tu ?

- ***Ka ou vlé fé ?*** : Que veux-tu faire ?

- ***Ka sa yé ?*** : Qu’est-ce que c’est ? Interrogation dite au moins vingt fois par jour, à chaque rencontre d’un ami. Cela veut dire aussi bien : “qu’est-ce que c’est “, que “comment vas-tu”.

Kâ : Le mot vient peut-être d’un quart de tonneau pour les salaisons, qui servait à fabriquer le tambour ou bien du mot africain : N’go kâ qui désigne un tam-tam. Jadis utilisé par les Nègres Marrons; il est employé aujourd’hui dans divers genres de musique avec chants et danses appelés “gwokâ”.

• Mots créoles dérivés :

- ***Gwokâ*** : Musique traditionnelle de la Guadeloupe, jouée sur des tambours “kâ” (du français : quart) et comportant des danses et des chants. Au temps de l’esclavage, les tambours étaient fabriqués avec les fûts ayant contenu de la viande salée.

- ***Kalaja*** : Un des rythmes du Gwokâ.

Kakouè (Qui croit) : Sorcier ayant un pouvoir d’analyse, car ses ancêtres morts qui avaient les attributs des Dieux, pénètraient dans les corps des humains.

Kalmanquiou : Selon l’Historien A. Lacour “Expression employée par le bas peuple de la Guadeloupe pour désigner avec mépris un vêtement court. Elle correspond à cette autre locution - blanc à p’tit casaque, - blanc de condition inférieure, qui n’a pas les moyens de s’acheter un habit. L’épithète de kalmanquiou, appliquée d’abord à M. David de l’Etoile, ne tarda pas à s’étendre à tous les autres magistrats. Bientôt un kalmanquiou fut synonyme d’un nouveau juge.”

Kannik : Graines lisses et brillantes (comme des billes) qui se trouvent à l’intérieur d’un fruit a l’enveloppe piquante. On trouve les kanniks à proximité de la mer. Les enfants jouaient avec, en lieu et place des billes.

Karukéra : Nom Caraïbe de l’île de la Basse-Terre, qui signifie île aux belles eaux.

Ké : Marqueur signifiant que l’action se passera dans le futur.

Ké ka : La conjonction de ces deux marqueurs signifie que l’action n’est pas encore réalisée, mais elle le sera au moment où se passera l’action exprimée par la subordonnée.

• Exemple :
- ***Lé ou ké rivé, an ké ka manjé*** : Quand tu arriveras, je serai en train de manger.

Ki : Adjectif interrogatif français déformé, qui veut dire : Qui, quel, quelle.

• Interrogatifs créoles dérivés :
- ***Kibiten ?*** : Quel butin ? pour dire : Qu’est-ce que ?
- ***Kijan ?*** : Quel genre ? pour dire : Comment ?
- ***Kijan ou yé ?*** : Quel est ton genre ? Qui es-tu exactement ?
- ***Kikoté ?*** : Où ? De quel côté ?
- ***Kilè ?*** : Quand ?
- ***Kilès ?*** : Lequel(s) ? Laquelle(s) ?
- ***Kimoune ?*** : Quelle personne ?
- ***Ki nouvèl aw ?*** : Quelles sont les nouvelles de toi ? Comment vas-tu ? C’est une expression très courante.
- ***Kisa ?*** : De quoi ?
- ***Kitan ?*** : Quand ?

Kilibibi : Sucrerie faite avec du maïs éclaté dans une poêle, puis pilé. A la farine obtenue, il faut ajouter du sucre en poudre et un peu de canelle râpée.

Kimbwa : Sortilège. Ce mot viendrait de l’expression française : “tiens bois”.

Kimbwasé : Quimboiseur. Mot créole venant de ***“kimbé”*** (tenir), celui qui tient par la magie et qui fait des sortilèges. Les triples messes au Saint-Esprit, à Saint-Expédit et à Saint-Judes font partie du rite finale du quimboiseur pour tuer un ennemi.

Kôkôlô : Mot créole, désignant un acte sexuel fait à la va vite ou à la sauvette dans la nature.

Kyakya : Petit poisson qui sert d’appât pour la pêche.

Kyakya : Mot créole désignant une femme inculte, qui parle pour ne rien dire.

Kyo : Nom créole du héron de rivière.

Kyolôlô : Café très allongé pour les enfants. Ce mot s’emploie aussi pour désigner le mauvais café, sans goût.

L

Lâcher *(Lagyé)* : Vient du français : larguer. C’est en créole, le synonyme de lâcher.

• Petite chanson qui clôturait tout bal antillais :

Créole	**Traduction**
“O Madiana,”	O Madiana,
“ Jou à ka ouvé Laghié mwen”	Le jour se lève, lâche-moi,
“ Jou à ka ouvé Laghié mwen”	Le jour se lève, lâche-moi,
“ Pou mwen allé kaille manman mwen.”	Pour que je retourne dans la case de ma mère.

Laisser porter *(Lésé poté)* : Expression maritime française, qui veut dire qu'il faut : "aller dans le sens du vent".

Lait *(Lèt)* : Mot français déformé.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :

- ***Lèt a bèf*** : Littéralement : "Lait de boeuf", pour lait de vache. En créole, il n'y a pas de genre masculin et féminin, sauf de rares exceptions.

- ***Lèt a koko*** : Lait de coco, que l'on obtient en râpant un coco sec et en pressant la pulpe. On peut aussi l'extraire par la cuisson.

- ***Lèt a milèt*** : Lait de mulet pour lait de jument.

Lamantin *(Vach lanmé)* : Mammifère marin herbivore vivant aux embouchures des rivières et des fleuves d'Amérique Centrale (sirénien). Les Caraïbes & les Arawaks l'appelaient respectivement ***"Manattoüi"*** et ***"manaty"*** . C'est un gros mammifère paisible de 4 à 5 mètres de long. Appelé vache de mer en Guadeloupe, il broute l'herbe marine qui pousse à l'embouchure des rivières, où il boit de l'eau douce. Il respire à la surface de l'eau. Malheureusement pour lui, il est très paisible et sa chair a un goût de veau. Il n'en reste presque plus dans la Caraïbe.

Lambi *(Lanbi)* : Mollusque, gastéropode, que l'on pêche pour la consommation. Sa coquille servait de conque marine.

Lamentin (Ville du) : Fondée en 1725, la ville était nommée Grande Rivière à Goyave. Elle tiendrait son nom de Lamentin, des lamantins (mammifères marins) qui étaient très nombreux dans la baie voisine du Grand Cul de Sac et qui remontaient la Grande Rivière à Goyaves, à proximité de la ville.

• **Ravine Chaude** : Station thermale (eau sulfureuse à 33°) traitant les rhumatismes et les maladies de la peau.

• **Grande Rvière à Goyaves** : C'est la plus grande rivière de l'archipel. Son embouchure est proche de la ville du Lamentin. Elle est navigable de son embouchure à La Boucan.

• <u>Vieille chanson sur la commune du Lamentin</u> :

Texte

Tini on ti commune yo ka krié le Lamentin,
Le nèg aussi commun que le moustique, le maringouin,
On mèw a ti babiche, ki pa tini lasile,
Main ni on ti bisbom, la z'araignée ka fè fil ay.
Sa ki pli bèl encor', sé le conseil municipal.
Yo toutt sizé a tè, kon ban chyen douvan lahal,
Tini ki ni chaussu, tini ki ni on coté,
Tini ki pa tini, et tini ki pa vlé ni,
Main yo toutt ki adans sa, sé on band de vagabonds.
A chi kitoc, toc, toc,)
Alentou grand tab la, sé la yo ka volè-w, yo ka roulé-w;) bis
Alôs.

Traduction

Il y a une petite commune appelée le Lamentin,
Le nègre y est aussi commun que le moustique, le maringouin,
Un maire, avec une petite barbiche, qui n'a pas d'asile,
Mais il possède un petit chapeau melon, où une araignée tisse sa toile.
Ce qui est le plus remarquable, c'est le conseil municipal,
Ils sont tous assis par terre, comme une meute devant l'abattoir.
Il y a ceux avec des chaussures, ceux avec un seul côté,
Ceux qui n'en ont pas et ceux qui n'en veulent pas;

Mais tous ceux qui en font partie, ne sont qu'une bande de vagabonds.
A chi kitoc, toc, toc,
Autour de la grande table, c'est là qu'ils nous volent, qu'ils nous roulent,
Alors.

Langue *(Lang)* : Partie charnue située dans la bouche, mot français ayant le même sens aux îles.

Langue créole (Naissance de la) : Dans toutes les colonies naissantes, il y a eu une période de trente à cent ans, pendant laquelle, les Blancs ont été plus nombreux que les Noirs.

Il a fallu d'abord créer les infrastructures (routes, ports, ...), avant de développer une culture intensive. L'arrivée massive des esclaves s'est produite environ cinquante ans après la création de la colonie, au moment où l'économie rurale exigeait une main d'oeuvre abondante.

Il y a donc, deux périodes distinctes, dans l'histoire des colonies :

• La société d'habitation - Ce terme colonial : habitation, désigne l'exploitation agricole. A cette époque, les Blancs partageaient avec leurs esclaves peu nombreux, des conditions de vie rudimentaires. Blancs et Noirs, privés de tout, vivaient et travaillaient ensemble.

Ces esclaves arrivaient très jeunes dans la colonie et la majorité des "bossales" (nés en Afrique) avait moins de quinze ans. Les enfants, nés dans le pays, restaient dans la "grande case", pendant que leur mère travaillait aux champs. Sur l'habitation, tout le monde parlait comme le colon et sa famille, un français très marqué par les dialectes. Les esclaves ont appris cette langue française très rudimentaire.

• La société de plantation - Dans une seconde phase, le développement des cultures coloniales a entraîné des besoins de main d'oeuvre, d'où l'arrivée massive des Noirs d'Afrique. Les colons ne sont plus en contact direct avec les nouveaux venus. Ceux-ci sont encadrés par les anciens esclaves, qui sont semi-francisés. La communication entre les esclaves se fait dans un français approximatif, qui est l'embryon du créole.

La francisation s'estompe en faveur d'un langage plus simple à maîtriser, qui est le créole.

Langue créole (Introduction à la) : Le créole est une langue de proximité, entre des gens qui partagent des valeurs communes. Parler français est une marque de respect entre personnes qui se rencontrent pour la première fois. Puis au cours de la conversation, il faut glisser une phrase ou une expression créole; selon la réaction, il sera possible ou non de poursuivre dans cette voie. Entre parents ou amis, la conversation passe du français au créole, pour bien affirmer les liens d'intimité et d'appartenance culturelle.

Après les discours en français, l'homme politique est obligé de dire quelques mots en "gwo kréoyol" (créole vulgaire) pour bien marquer ses attaches populaires.

Jusqu'aux années 1970, la langue créole n'avait pas d'orthographe définie. Quelques écrivains la transposaient approximativement en français. Depuis, elle a été codifiée et elle est enseignée à l'université; mais uniquement un petit groupe de personnes dominent cette modification.

Dans un grand nombre de mots, le "c" a été remplacé par un "k", le "r" par un "w", le "i" par un "y", etc ... , mais le fond ne change pas. Beaucoup d'Antillais sont perturbés par cette nouveauté et ils ont du mal à lire le créole nouveau, quant à l'écrire, c'est une autre affaire. Pour ma part, je ne domine pas cette réforme, mais je pense qu'elle va s'imposer peu à peu, au fil des ans.

Il reste que le créole n'est pas toujours traduisible en français. Comme au Canada, les mêmes mots n'ont pas toujours le même sens, y compris quand les Antillais s'expriment en français. L'imaginaire local a imprégné la langue créole, qui reflète des situations qui n'existent pas en Métropole. Les Créoles utilisent un langage imagé, qui leur est propre, c'est l'expression de leur âme, le rappel du passé esclavagiste, des racines africaines et européennes, d'un vécu commun ...

Les Antillais d'aujourd'hui, c'est-à-dire les descendants d'Européens, d'Africains, d'Indiens d'Amérique et des Indes parlent une même langue créole avec quelques légères différences dans

les îles suivantes : Guadeloupe, Martinique, Dominique, Haïti et Saint-Lucie, ainsi que sur le continent sud-américain en Guyane française.

D'autres langues créoles d'origine française existent en Louisiane, aux îles Maurice, la Réunion et les Seychelles; mais les différences assez importantes ne permettent pas une véritable compréhension des uns avec les autres.

• Quelques notions de grammaire :

- Adjectifs possessifs : ***A mwen*** (ma, mes), ***aw*** (ta, tes), ***ay*** (sa, ses), ***anou*** (notre, nos), ***azot*** (votre, vos) ***ayo*** (leur, leurs).

- Article : Il est toujours placé après le mot et il est toujours au féminin. Le pluriel est marqué par l'absence d'article.

- Masculin et féminin : Les mots créoles n'ont pas de masculin, ni de féminin. Les quelques rares mots féminins prennent une terminaison en “ez” ou en “is”. Exemple : doucinèz, sélibatris.

- Mots créoles : Beaucoup de mots d'origine française sont modifiés par l'adjonction de l'article ou de l'adjectif démonstratif au nom français pour former un autre mot, bien créole.

Par exemple : De l'eau donne ***“dlo”*** , d'où ***“dlo la”*** pour l'eau. Le mot français “rue” donne ***“lari”***, d'où ***“lari la”*** pour la rue.

Exemple d'un mot agglutiné avec son déterminant : ***Lannuit*** (nuit), ***lannuit la*** (la nuit), ***tout lannuit*** (toute la nuit), ***lannuit lasa*** (cette nuit-là), ***lannuit tala*** (cette nuit), ***sé lannuit lasa*** (ces nuits-là).

- Possessifs : ***Biten-amwen*** (ma chose), ***biten-aw*** (ta chose), ***biten-ay*** (sa chose), ***biten-anou*** (nos choses), ***biten-a-zot*** (vos choses) et ***biten-a-yo*** (leurs choses).

- Pronoms personnels : ***Mwen*** (je, me, moi), ***ou*** (tu, toi, te, toi), ***y*** (il, se, soi, lui, elle), ***nou*** (nous, nos), ***zot*** (vous, vos, votre), ***yo*** (ils, elles, eux).

- Temps : Un indicateur marque le temps : **Ka** pour le présent, **Ké** pour pour le futur et **Té** pour le passé.

- Verbe : Il reste toujours à l'infinitif, c'est l'indicateur qui précise le temps de l'action.

Lapin : Nom français d'un petit mammifère rongeur qui a le même nom en créole.

• Autres lapins :

- ***Lapin de gouttière*** : Nom donné au chat, qui est mangé en civet.

- ***Lapin blan*** : C'est un esprit malin qui agit la nuit. En fait, c'est le diable qui a pris cette forme, par les nuits sans lune. Sa rencontre peut être mortelle pour les humains.

- **Poser un lapin *(Kynbé woch)*** : Donner à tenir une roche, c'est donner un lapin, un faux rendez-vous.

Latanier (Palmier-) : Vient du Caraïbe : ***Alàttani***. Petit palmier (thrinase barbadensis) avec la fibre duquel on tresse des paniers ou les cloisons des cases.

Lavalasse : Vient du mot français “lavasse” : soupe dans laquelle on a mis trop d'eau. Le mot créole : lavalasse, désignant une pluie intense d'hivernage qui dure plusieurs jours. Les Guadeloupéens disent alors : “lapli a tè” (pluie à terre).

Lavalasse : Ce même mot créole désigne aussi un pardessus fait avec un sac de jute.

Lavé pieds *(Lavé pyé)* : C'était des fontaines qui étaient à l'entrée des villes à l'usage des paysans, qui voulaient se laver les pieds avant d'arriver au marché. A l'époque, les petits producteurs venaient, en ville, à pied, avec leurs produits soit dans un panier, soit dans un “tray” (plateau de bois) posé sur la tête.

Lebba : Dieu Vaudou de la fécondité.

Légumes-France : Culture maraîchère (choux, tomates, laitues, pommes de terre, poireaux, carottes) par opposition au jardin créole (pois, ignames, malangas, madères, gombos, ...).

Lérose *(Léwôz)* : Chants et danses de la Guadeloupe, qui accompagnaient les travaux agricoles au temps de l'esclavage. Les soirées***"léwôz"*** se passaient en plein air, au son du ***gwokâ*** (tambour ***kâ***).

Lévé-fesse : Lutte rituelle de la Martinique.

Limbo : Jeu d'adresse, qui consiste à passer sous un obstacle très bas et sans toucher le sol.

Lit *(Hamac, kabann, Couche)* : Les diverses civilisations, qui ont occupé les Antilles, ont usé de diverses sortes de lits.

• Sortes de lits aux îles :

- ***Kabann*** : Cabane, terme maritime désignant un lit en planches sur les bateaux et aux Antilles, un lit très simple.

- **Lit à colonnes** : Lit des Créoles aisés, qui est surélevé par quatre colonnes qui supportent un baldaquin. Ces lits, généralement en courbaril, étaient superbes.

Lolo : Dans les faubourgs des villes et à la campagne, il y a de nombreuses petites boutiques, appelées les ***"lolo"*** . Une simple pièce dans la case est réservée au commerce.

Avec le développement du tourisme, les petits commerçants ont compris l'intérêt qu'ils ont à vendre des repas à bon marché et des boissons à emporter. Ils ont aménagé, devant leur boutique, un espace avec quelques tables et des chaises, pour recevoir cette clientèle.

Cette pratique permet aux touristes de rencontrer des gens du pays, dans une ambiance décontractée et amicale; mais aussi de se nourrir à très bon compte.

Les Antillais sont très propres, il n'y a aucune crainte à avoir en allant manger dans les lolos, où l'accueil est excellent. On y mange de la vraie cuisine créole.

Longer *(Longé)* : Verbe français signifiant marcher le long.

Longtemps *(Lontan - Longuealé)* : Mot créole formé avec les mots français : aller et longuement.

• Mots créoles dérivés ou synonymes :

- ***Nanninannan*** : Très longtemps, dans la nuit des temps.
- ***Toulonguealé*** : Depuis toujours.
- ***Dépi lontan*** : Depuis longtemps.
- ***On pile tan*** : Une pile de temps, très longtemps.

Lot *(Lo)* : Mot français, qui désigne un tas. Il peut concerner un ensemble de choses à vendre, par exemple : un lot de mangues.

Luciole *(Bèt a fé, Belclinclinbwa)* : Luciole ou bête à feu; ce sont les désignations en français d'un gros coléoptère, qui est puissamment phosphorescent. Les enfants l'appellent : ***"Belclinclinbwa"***, ce qui veut dire : "la belle qui éclaire les bois".

Les soirs d'hivernage, période des amours, les lucioles sont très nombreuses, à proximité des forêts. Les enfants appellent pour activer sa venue : "la belle, la belle, clinclinbwa".

Les Créoles impatients disent aussi le nom de celui ou de celle qu'ils attendent, suivi de clinclinbwa.

Par exemple : ***"Josépha, clinclinbwa"*** (Josépha, viens vite)

• Témoignage du R.P. Du Tertre : “Je n’ai jamais rien vu dans toute l’Amérique digne à mon jugement d’être admiré, comme les mouches luisantes. Ce sont comme de petits astres animés, qui dans les nuits les plus obscures remplissent l’air d’une infinité de belles lumières, qui éclairent et brillent avec plus d’éclat que les astres qui sont attachés au firmament.”

Lune *(Lalin)* : Mot créole formé du mot français et de l’article agglutinés.

Lutiner *(Douciné)* : Le mot créole vient peut-être du verbe : adoucir ou plus sûrement du verbe : dulcifier.

Lwa, Lao : Esprits du culte Vaudou, dont les principaux sont : Lebba, protecteur du foyer; Zaka, dieu des cultures; Guédé, esprit de la mort; Baron Samdi, chef des Guédés; Dambala, principe du bien; Aida Wedo, épouse de Dambala; Ezili, déesse de l’Amour; Ogu Feray, dieu de la guerre; Agwe, protecteur de la navigation et du commerce; Simbi, dieu de la clairvoyance.

• Expression Haïtienne :
- ***Lwa mèt-tèt*** : Esprit maître de la tête (Vaudou).

M

Mabouïa : Mot créole désignant un plat.

Maboüya : Nom Caraïbe d’un petit lézard à chair translucide. Il apporte le bonheur dans la maison dans laquelle, il réside. Il est très timide et ne se montre que le soir.

Macadam : Mot créole désignant une sorte de court-bouillon de poisson.

Macancal : Ce mot désignait le poison en général pour les colons de Saint-Domingue. C’est le nom d’un esclave (Macandal ou Makandal), qui empoisonna de nombreux colons, ce qui frappa l’imagination des habitants de Saint-Domingue. Il fut arrêté avec ses deux principaux complices Teysselo et Mayombé, jugé et exécuté en 1758. Son exemple fut suivi par de nombreux esclaves, ce qui provoqua une grande peur parmi les colons. Son nom resta dans le langage courant pour désigner le poison en général.

Macaque *(Makak)* : Mot employé en créole à la place de singe. Dans les proverbes et les contes, il figure l’esclave qui trompe le “Béké” (maître), par sa malice. Mésestimé, le “macaque” fait son possible pour tromper les hommes. L’esclave se moque aussi de lui-même à travers le singe.

Macata : Fleur de paradis ou poincillade.

Macho, phallocrate *(Mâle-krab)* : Mot créole désignant le dominant.

Madame *(Madam, Man)* : Mots français simplifiés signifiant pour le premier : Madame et le second est un titre de respect : Mère, dans le sens aînée de la famille.

• Petite biguine de la Guadeloupe : **Man Balicot**
Texte relevé dans “Musique aux Antilles” de Maurice Jallier et de Yollen Lossen

Texte	**Traduction**
Man Balicot ki ni trois jeunes ti fi (Ter)	Madame Balicot a trois jeunes filles
A fos yo fi	A force d’être filles (vierges)

Yo pa sav jambé dallo **(Bis)**	Elles ne peuvent pas enjamber un caniveau
Pandan Man Balicot pa là	Quand Madame Balicot n'est pas là
Sé ti fi a kay dans chamm gason	Ces jeunes filles vont dans des garçonnières
Pendant Man Balicot pa là	Quand Madame Balicot n'est pas là
***Sé ti fi la la domi déro*.**	Ces jeunes filles dorment hors de la maison.

Madère : Racine comestible que l'on cultive (Colocosia).

Madinina : Nom Caraïbe de la Martinique et qui signifie : Ile aux fleurs.

Madras : Selon "Le costume féminin antillais" de Roger Fortuné : "Foulard entourant la tête des femmes antillaises, dont le tissage provenait de Paliaka ou Payaka près de la ville de Madras. Le véritable madras était fait avec de la fibre de bananier teinte aux couleurs vives, ce qui lui donnait un éclat particulièrement lumineux. Le madras actuel, généralement fabriqué à Manchester, n'est qu'une pâle copie du vrai."

• Langage du Madras : Par sa façon de nouer son foulard, la femme s'en sert pour transmettre des messages, à l'attention des hommes :

- pas de pointe : Je suis trop vieille et rangée,
- une pointe en l'air : Mon coeur est à prendre,
- deux ailes de moulin : Mon coeur est déjà pris,
- trois pointes en l'air : Je suis prise, mais il y a de l'espoir, car mes amours ne se comptent plus.

Mahogany : Acajou provenant du Honduras et du Sénégal (2 espèces). Elles ont été introduites en Guadeloupe, par mon père Ernest BONNET, vers 1938. Notre pépinière a donné, pendant des années, des plants aux Eaux et Forêts, pour les premières plantations dans la forêt domaniale.

Majombé : Mot venant des Indes qui désignait une bêche à trois dents, instrument du rite Hindou.

Maintenant *(Astè)* : Déformation du français : A cette heure.

• Expression créole :
- ***Astè mênm*** : A cette heure même

Maïs : Vient du mot Arawak : Maiz.

Maître *(Maît)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Sortes de maîtres :

- **Maîtres de cases sucriers** ou **Habitants sucriers** : Cette appellation désignait les riches propriétaires d'habitations sucrières en Guadeloupe aux XVII° et XVIII° siècles.

- ***Maît têt*** ou ***Maît a têt*** : Maître de la tête. A Haïti, l'initiation au Vaudou renforce la personnalité de l'adepte et le place sous la protection d'un lwa (dieu) protecteur attitré, qui est dit : maître de la tête", car c'est lui qui prend possession de manière privilégiée de son corps au cours des cérémonies du Vaudou.

En Guadeloupe, la signification est moins forte, car il n'y a plus de culte Vaudou; néanmoins, elle revêt un caractère magique.

• Expressions populaires :
- ***Toutt maît sé maît*** : Tous les patrons agissent en maîtres.
- ***Mwen sé mèt a têt ay*** : Je suis son maître, je le domine.
- ***Mwen pran têt ay*** : J'ai pris sa tête.

- ***Mwen cadnasé li*** : Je l'ai cadenassé, je le tiens.

Mal *(Mal)* : Même mot qu'en français y compris dans les nombreuses significations : contraire du bien, souffrance, faire le mal, maladie, etc ...

• Quelques mots créoles dérivés :
- ***Malapri*** : Mal appris,
- ***Malélivé*** : Mal élevé,
- ***Malman*** : Très mal.
  - Exemple : ***I pran sa malman*** : Il a pris cela très mal
- ***Malpalan*** : Médisant,
- ***Malpalé*** : Dire du mal, médire,
- ***Malpoli*** : Mal élevé,
- ***Malpyé*** : Mal au pied,
- ***Maltêt*** : Mal à la tête,
- ***Malvent*** : Mal de ventre,
- ***Malzyé*** : Mal à l'oeil, aux yeux,
- ***Malzorèy*** : Mal à l'oreille, aux oreilles.

Malabar : Coolie indien des Côtes de Malabar, transféré aux Antilles, au milieu du XIX° siècle, pour remplacer, dans la culture de la canne à sucre, les anciens esclaves noirs, qui ne voulaient plus travailler. Ils ont représenté la force musculaire dans l'imagerie métropolitaine.

Malade *(Malad)* : Mot français qui désigne en créole le malade; mais la vision de la maladie est très particulière aux Antilles. (Voir : Médecine créole)

• Expression populaire :

- ***A pa malad ki an malad, sé las an las*** : Littéralement : Ce n'est pas malade, que je suis malade, c'est fatigué, que je suis fatigué. Ce genre de répétition est courant, en créole, pour renforcer l'idée.

Mâle *(Mâl)* : Mot français ayant la même signification en créole, mais il sous-entend, un être fort et vaillant, qui a toute sa puissance sexuelle. Un boeuf n'est pas un mâle, c'est le taureau qui est un mâle.

• Expressions et mots dérivés en créole :
- ***Ka sa yé ti-mâl*** : Comment ça va, petit vaillant ? (Très usité)
- ***Mâl-bèf*** : Taureau,
- ***Mâl-krab*** : Un crabe mâle, c'est un homme macho, un dominant,
- ***Mâl-fenm*** : Femme de tête, une dominatrice,
- ***Mâl-mulèt*** : Mulet de rivière ou de mer. Dans cette désignation, le mot mâle indique qu'il s'agit d'un animal sexué, par opposition avec le mulet (solipède), qui est infertile.

Malfini : Vient peut-être de la déformation du nom Caraïbe : ***mansfeni*** ; un grand oiseau de proie.

• Description du R.P. Du Tertre : "... est un puissant oiseau de proie, qui en sa forme et en son plumage a tant de ressemblance avec l'aigle, que sa seule petitesse l'en peut distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon : mais il a les griffes deux fois plus grandes et plus fortes. Quoiqu'il soit si fort et si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux, qui n'ont presque point de défense, comme aux grives, alouettes de mer, et semblables petits oisillons, et tout au plus aux ramiers et tourterelles. Il vit aussi de serpents et de petits lézards, il se perche ordinairement sur les arbres secs, les plus hauts et les plus élevés au milieu des habitations; et c'est là où les habitants le

tirent à coups de fusils : ses plumes sont si fortes et serrées, que si on ne le prend à rebours, le plomb n’a point de prise sur lui. La chair en est un peu noire, mais elle ne laisse pas d’être excellente.”

Malheur, Malheureux ***(Malhè, Maléré, Anpenn)*** : L’origine française de ces trois mots créoles est évidente; mais si les mots : ***“Malhè”*** et ***“maléré”*** veulent dire respectivement : misère et pauvre; le mot ***“anpenn”*** veut dire malheureux, qui a de la peine.

Maman ***(Manman)*** : Mot français ayant le même sens en créole.

• Diverses mamans en créole :
- ***Manman Dlo*** : Mère de l’Eau est une sorte de diablesse, qui vit dans la mer.
- ***Manman kochon*** : Mère cochon, c’est une urne truquée où même les morts peuvent voter.
- ***Manman lindouce*** : Maman la douce, c’est une sucrerie.

Mambo : Danse de Porto-Rico.

Mambo : Prêtresse du Vaudou.

Mancenillier : Euphorbiacée (Hippomane mancinella). Arbre du bord de mer, dit “arbre de la mort”, dont la sève est caustique et le fruit vénéneux. Les Caraïbes empoisonnaient leurs flèches avec de la sève du mancenillier. Chaque année des touristes étaient intoxiqués par la mancenille, fruit du mancenillier.

• Le R.P. Du Tertre a écrit ceci sur le mancenillier :

“Il se trouve dans toutes ces îles une seule sorte de pomme, qui a du rapport avec celles d’Europe ... quoiqu’en effet ce soit de vraies pommes d’enfer et de mort, autant dangereuses au corps de ceux qu’en mangent, que la pomme d’Adam le fut à son âme. Son odeur est assez semblable à celle des pommes de rainette, et si suave, qu’elle invite les passants à la cueillir, et à en manger : mais son seul attouchement fait élever les pustules et les cloques aux mains : c’est infailliblement avaler la mort, que d’en manger.”

“L’arbre qui porte ce funeste fruit, est tout à fait semblable à un poirier, sauf que l’écorce en est plus épaisse et si laiteuse, qu’à la moindre incision, il en sort une grande quantité de lait, lequel est un venin subtil, caustique, et si dangereux, que touchant sur sa chair nue, il la brûle et y fait des cloques, qui sont incontinent suivies d’une inflammation très dangereuse. S’il arrive, qu’il en tombe la moindre goutte dans une plaie, et qu’on n’y remédie promptement, elle y met infailliblement la gangrène.”

“Non seulement ce fruit et le lait qui sort de son écorce est vénéneux,; mais même les gouttes de pluie qui en tombant touchent les feuilles de l’arbre, contractent les mêmes qualités; de façon qu’il est très dangereux de passer sous cet arbre quand il pleut ...”

“Lorsque les pommes de mancenillier tombent de l’arbre, elles ne pourrissent point ... quand même elles tomberaient dans l’eau; mais elles deviennent ligneuses, dures, et flottent dessus ... Pour le remède du mal intérieur de ceux qui en mangent, il n’y a qu’à avaler promptement un verre d’huile d’olive, avec de l’eau tiède, pour faire tout vomir, et encore il faut que cela se fasse promptement : car une heure après en avoir mangé, il n’y a plus de remède.”

“On a trouvé de mon temps dans l’estomac de quelques personnes qui en étaient mortes, une place ronde, large comme la main, noire, et brûlée. Les Sauvages font des incisions à l’écorce de cet arbre, et recueillent soigneusement le lait qui en découle, pour empoisonner leurs flèches, lesquelles ils oignent d’une certaine gomme visqueuse, comme de la térébenthine, puis les trempent dans ce lait, et les font sécher au soleil, pour s’en servir lors qu’ils vont à la guerre.”

Manger ***(Manjé)*** : Le verbe et le nom français ont en créole les mêmes significations.

• Expressions populaires :
- ***Manjé kréyôl*** : Le manger créole; c'est la cuisine antillaise.
- ***Manjé-lèmo*** : Repas du mort qui réunit les parents et amis du défunt.
- ***Manjé-mélé*** : Plat créole fait avec diverses racines.
- ***Soup a kongo*** : Potage fait avec diverses racines.

Mangle : Forêt de mangliers dans la mangrove.

Manglier : C'est un des arbres de haute taille de la mangrove. Il en existe quatre espèces en Guadeloupe (Voir : Mangrove)

Mangot : Nom local de l'arbre non greffé et de son fruit. Cet arbre fruitier spontané a plusieurs espèces en Guadeloupe.

• Quelques espèces de mangues ***(mango)*** :
- ***Mango bèf*** : Mangot boeuf, grosse mangue peu prisée,
- ***Mangodor*** : Mangue d'or, belle et délicieuse,
- ***Mango fil*** : Mangot à fil. Il est délicieux, bien que très filandreux. Pour le manger, il faut le taper doucement, pour liquéfier sa chair sans percer sa peau. Ensuite, on en suce le jus. Le mangot fil se mange aussi quand il est vert en salade, dite ***"rougail"***. Pour cela, il faut le râper et mélanger la râpure avec de l'aïl et des épices.
- ***Mango ponm*** : Le mangot pomme est sûrement un des meilleurs. Il a la forme et la grosseur d'une pomme d'où son nom.
- ***Mango zé kodenn*** : Mangot oeuf de dinde. Ce très petit mangot est aussi rare que délicieux.

• Chanson ancienne :

Texte	**Traduction**
Roulé mangot	Roule mangot
Sé roulé mwen ké roulé	C'est moi qui roulerai
Pas roulé anlè mwen	Ne roule pas sur moi
Nou an mois de Mai	Nous sommes au mois de Mai
Mois de Mai sé mois chalé	Mai est un mois de chaleur
Pas roulé anlè nou	Ne roule pas sur nous
Nous sommes en mois de Mai	Nous sommes au mois de Mai
Mois de Mai	Mois de Mai
Sé le mois le plus beau	C'est le mois le plus beau
Armés nous sommes	Armés que nous sommes
Sé le mois le plus beau	C'est le mois le plus beau
Nous sommes en mois de Mai.	Nous sommes au mois de Mai.

Mangouste *(Manglous)* : La mangouste a été introduite aux Antilles au cours du XIX° siècle, pour détruire les rats qui ravageaient les champs de cannes (50% de perte de la production). Les rats étaient venus d'Europe avec les navires; sans prédateurs naturels, ils s'étaient multipliés. Grâce à la mangouste, il ne reste maintenant que peu de rats, dans les champs; les survivants nichent dans les arbres.

Les mangoustes ont fait disparaître les iguanes et elles s'attaquent aux poules, aux agoutis et aux tortues de terre. Ces deux dernières espèces sont en voie de disparition.

Mangrove : La mangrove couvre environ 5.000 hectares en Guadeloupe, occupant un front de mer

de 140 kilomètres. Elle est surtout prédominante dans les zones, allant du Grand-Cul de Sac Marin (au nord) au Petit-Cul de Sac Marin (au sud) en passant par l'ensemble de la Rivière Salée.

Des mangliers, riches en tanin et bien adaptés au milieu amphibie et saumâtre, sont dans les zones moins salées, avec d'autres arbustes et arbrisseaux, des plantes herbacées, des lianes des marais ou "lianes à mangles" et quelques épiphytes, dont l'ananas sauvage des marécages.

A l'arrière de la mangrove, il y a souvent des marécages côtiers avec une savane semi-inondée d'eau douce.

La mangrove est très importante pour la reproduction de nombreuses espèces : moustiques, crabes, oiseaux des marais, mollusques et poissons.

Sur les racines des palétuviers se développent naturellement des huîtres. La pénétration est difficile pour l'homme, ce qui protège de nombreuses espèces.

• Les divers palétuviers ou mangles :

- **Palétuvier rouge**, Rhizophora mangle L. Il a des racines aériennes qui s'enfoncent dans l'eau et la boue; il ressemble à une grande araignée posée sur l'eau.

- **Palétuvier blanc**, Avicennia nitada , Jacq. qui s'enfonce dans l'eau et la boue; plus loin, ses racines, les pneumatophores sortent à la surface.

- **Palétuvier gris**, Conocarpus erecta L. est surtout sur la terre ferme.

- **Mangle blanc**, Laguncularia racemosa L. est sur la terre ferme.

- **Mangle rivière**, Pterocarpus officinalis, marque la fin de la zone salée. Ce bel arbre aux puissants contreforts et aux racines traçantes, aux larges feuilles persistantes, aux branches chargées de nombreuses lianes et épiphytes, ressemble surtout aux arbres de la forêt. Cet arbre borde les rivières dans les communes du Lamentin, de Baie-Mahault et du Petit-Bourg.

Mangue *(Mang)* : Mot Tamoul qui est venu aux îles avec les Malabars au XIX° siècle. Fruit du manguier greffé.

• Quelques mangues :

- **Mangue Amélie** : Ancienne mangue.

- ***Mangue Julie*** : Mangue courante.

Manioc *(Mangnoc)* : Mot Tupi (Indien du Brésil). Le manioc est une plante dont les racines sont grattées, puis lavées, pour en faire de la farine de manioc, des cassaves (galettes ou pains) ou du tapioca.

La fabrication de la farine de manioc se fait toujours avec les ustensiles utilisés par les Amérindiens et selon leur technique.

Il y a plusieurs sortes de manioc selon les appellations locales :

- le manioc noir, bleu, violet.

- le manioc beurre - le manioc doux - le manioc cent livres - le camanioc.

Le manioc doux et le camanioc ne sont pas dangereux car ils n'ont pas de poison et peuvent être mangés crus.

• La préparation de la cassave : Aujourd'hui, la fabrication de la farine de manioc se fait avec rapidité. Autrefois, la culture, la récolte et la préparation de la cassave étaient de véritables rites, avec des "coups de main", appel général des travailleurs et la préparation de la terre aux rythmes des chants de labour.

La fabrication du pain de manioc se faisait selon des coutumes bien particulières, les journées de travail s'étalant de ***jou ouvé a la line clairante*** (de l'aube jusqu'à la clarté de la lune) et ceci au rythme saccadé du tambour ***gwokâ*** et du ***belair*** .

Les chants satiriques du gragé apportaient une note divertissante à cette atmosphère de dur labeur. Les musiques des danses alternaient les rythmes : woulé, graj, léwoz, toumblac, boula rond, ... En Guadeloupe, des efforts sont faits pour conserver ces musiques et ces danses, au sein de

sociétés folkloriques.

Après avoir déraciné les tubercules, il fallait leur enlever la peau, puis les laver et enfin les grâger pour les réduire en pulpe. Celle-ci était étendue d'eau, puis on l'écrasait pour la réduire en farine, soit à la main, soit avec des bâtons appelés "hôdes". Le jus extrait de la pulpe est un poison violent; les Caraïbes utilisaient comme contrepoison du jus d'ananas additionné de quelques gouttes de citron et du suc de "l'herbe aux couleuvres".

Le résidu séché donnait la moussache qui, elle-même, donnait : le pain de manioc et la farine de manioc. La moussache obtenue après la décantation du jus de manioc, était mise sur une platine (plaque de cuisson). Selon le mode de cuisson, on obtenait soit la cassave, soit la farine de manioc.

Aujourd'hui encore, ces deux produits constituent la nourriture de base des Caraïbes de la Dominique, du Honduras Britannique, des Indiens de l'Amazonie et de la Guyane. Dans les îles, on utilise de moins en moins la farine de manioc pour accompagner certains plats (pois de bois ou d'Angole, haricots rouges).

Il y a quelques années, le petit déjeuner guadeloupéen qui s'appelait ***"didico"***, se composait de farine de manioc, d'avocats et de chiquetaille de morue.

La farine bien cuite donnait le caquelin, pellicule mince et croustillante. La cassave guillaume ou bôchôque était faite à la maison et servait de repas du soir.

La courelle était le reste du manioc gragé, qui était mise au soleil pendant plusieurs jours, puis réduite en poudre dans un mortier. Cette poudre mêlée avec de la farine de froment, était cuite en boulettes dans de l'eau bouillante, pour faire des ***"dombrées de manioc"***.

Les Caraïbes faisaient une sauce dite "toumalin", avec du jus de manioc, du piment, des oignons, du poisson ou des crabes ciriques. La cuisson prolongée éliminait le poison du jus de manioc.

Le repas de manioc, sucré au sirop de canne épicé, enveloppé dans des feuilles de malanga et attaché pour être cuit, s'appelait le canqui.

A Capesterre, on cultive encore le manioc et la manioquerie fabrique encore la farine, les cassaves, etc ...

• <u>Mots liés au manioc</u> :

- **Baquet** : servant à recueillir le manioc pressé dépourvu de son jus.
- ***Bâton lélé*** : Petit bâton qui sert de fouet aux cuisinières.
- ***Calebasse*** : Nom Caraïbe. On y lave le manioc épluché et on y épure la pulpe.
- ***Carette*** : Nom Caraïbe. Petite spatule appelée aussi palette, qui est utilisée à former le pain de manioc. Chez les Indiens, elle était faite avec une écaille de tortue (Caret).
- ***Cassave*** : Nom Amérindien de la galette de manioc.
- **Cassave guillaume *(Bôchôque)*** : Elle était faite à la maison.
- ***Couelles ou Courelle*** : Gros morceaux de manioc servant à la nourriture des bêtes.
- **Couï *(Couy)*** : Nom Caraïbe du récipient servant à recueillir l'eau de lavage de la pulpe de manioc; cette eau donnera en se décantant la moussache.
- ***Dombrée*** : Farine de manioc et farine de froment mélées sont cuites en boulettes dans de l'eau bouillante, pour faire des ***"dombrées de manioc"***.
- ***Grâge*** : Nom Caraïbe. Râpe pour réduire en pulpe la tubercule de manioc.
- ***Grâger*** : Râper.
- ***Hebichet*** : Nom Caraïbe. Panier d'osier servant à passer la farine de manioc.
- ***Hôde*** : Nom Caraïbe. Sert à presser la farine.
- **Manioquerie** : Unité de fabrication de la farine de manioc et de ses dérivés. Elle comprend habituellement trois platines pour chauffer la pulpe râpée de manioc.
- ***Matari*** : Nom Caraïbe de la terre uniquement bonne pour la culture du manioc. Elle est chimiquement déficiente.
- ***Platine*** : Nom Caraïbe. A l'origine, c'est la pierre plate ou le plateau de terre battue reposant sur trois pierres, qui servait à cuire la pulpe de manioc pour faire de la farine ou de la cassave. De nos jours, c'est la plaque de cuivre ou de fonte qui sert à cuire le manioc ou à l'enfournement de la

cassave. La platine sert aussi à griller le café.

Maboya : C'est le Dieu du mal des Caraïbes, celui qui les bat et les tourmente. Les Indiens avaient très peur de leurs Dieux et principalement de Maboya, qui pouvait les rendre fous et démoniaques.

Maquereau, Maquerelle *(Mako, Makrèl)* : Mots français qui aux Antilles désignent un rapporteur et une rapporteuse. Au figuré, ils indiquent des personnes soumises à d'autres (valet, espion, lèche-cul). Ils font partie des rares mots créoles qui ont un masculin et un féminin. Ces termes peu péjoratifs, sont très employés aux îles.

Marbre *(Mab)* : Mot français qui a deux significations aux îles : d'une part, le calcaire à grain fin et d'autre part, la bille de terre cuite. Les billes de verre sont appelées ***"tatale"***, qui vient du mot français cristal.

Marbré : Gâteau local ayant plusieurs couleurs.

Marchand *(Machann)* : Mot français ayant le même sens aux îles. Les marchandes de fruits et légumes transportaient à pied, de leur maison jusqu'au marché, leurs productions agricoles, dans un ***tray*** (plateau de bois porté en équilibre sur la tête). D'autres marchandes vendaient des plats cuisinés, des pâtisseries, des pâtés et de la confiserie. Elles étaient réputées pour la qualité de leurs productions.

Marcher *(Maché)* : Verbe français déformé.

• <u>Expressions créoles dérivées</u> :

- ***Mache*** : Ordre impératif donné aux chiens pour les faire déguerpir. Tous connaissent très bien ce mot qui précède soit un coup de bâton, soit un jet de cailloux.

- ***Maché doktè*** : Marcher comme un docteur, marcher avec un air hautain et prétentieux comme un docteur.

Mariage *(Mayage)* : Le mariage n'avait aucun sens dans les milieux populaires. Les gens ne comprenaient pas la nécessité d'une union. Le mariage était surtout le symbole du statut social des classes aisées.

Ceux qui franchissaient le pas voulaient avoir une cérémonie marquante, pour bien montrer leur changement de niveau social. Le pauvre répugnait à s'engager dans cette aventure et prétextait la dépense. Il aurait voulu une belle cérémonie marquante, avec sonnerie des cloches et ensuite un repas de noce avec une abondance de vivres et de boissons, sans compter les musiciens.

Il confortait son refus en disant qu'après le mariage, sa femme ne voudrait plus travailler, qu'elle lui réclamerait un autre statut social et une bonne, pour la servir : ***"Aster, mwen sé yon Madame, ban mwen yon bonne"*** (Maintenant que je suis une Dame, donne moi une bonne).

Marie-Galante (Ile de) : Nom de la caravelle de Christophe Colomb, pendant sa seconde traversée de l'Atlantique, qui arriva le 3 novembre 1693 dans l'île, que l'Amiral nomma : Marie-Galante. Les Caraïbe l'a nommaient **"Aïchi"**.

Située à 20 kilomètres de la Guadeloupe, l'île a 150 kms carrés de superficie. Elle a la forme d'un cercle et est très vallonnée, malgré l'apparence plate qu'elle donne vue de loin. Son point culminant est le Morne Constant (204 m). C'est une île sèche.

Ce grand plateau calcaire repose sur un socle volcanique, qui subit des compressions et des fractures. La plus importantes est la ***"Barre de l'île"***, orientée est-ouest que l'on voit très bien de la Guadeloupe. Une partie du nord de l'île est affaissée, au pied du plateau central.

L'activité agricole est uniquement basée sur la canne à sucre. La ville principale est Grand-Bourg. Pour l'instant, l'île n'est pas assez visitée par les touristes. Elle devrait pouvoir développer

l'accueil des vacanciers, car elle possède de très belles plages, bien abritées.

Marie-Galante a conservé de nombreux moulins à vent des anciennes sucreries, qui devraient être rénovés.

• **Grand-Bourg** : C'est la ville principale de l'île, qui a porté les noms suivants : Basse-Terre de Marie-Galante, Marigot, Réunion pendant la Révolution puis Joinville. Le château Murat construit au XVIII° siècle est maintenant un écomusée. Cette exploitation fut une des plus riches au début du XIX° siècle.

• **Capesterre** : Petite ville. Elle possède une belle plage de sable blanc dite de la Feuillère.

• **Saint-Louis** : Petite ville de pêcheurs avec les plages de Moustique et de l'anse Canot, à proximité des falaises du nord.

• **Vieux-Fort** : Première paroisse créée dans l'île, dont le bourg s'appelait Vieux-Fort de Marie-Galante. Les Caraïbes y massacrèrent tous les Français.

A proximité, on trouve Gueule Grand Gouffre, arche naturelle creusée dans la falaise par la mer, puis l'anse du Coq et l'anse Bois d'Inde.

• **Trou à Diable** : Près de Grand-Bourg, une immense grotte de 900 mètres avec une rivière souterraine.

• **Mare au Punch** : A Pirogue, lors de la Révolution, les esclaves ont vidé dans la mare tout le sucre et le rhum de la sucrerie voisine, ils coupèrent les seins aux religieuses et ils plongèrent ensuite pour s'y soûler.

Une chanson relate l'évènement :

Texte	**Traduction**
Yo douci ma a yo,	Ils adoucirent leur mare,
Yo mété sik,	Ils mirent du sucre,
***Yo mété wonm**,*	Ils mirent du rhum,
***Yo mété difé**,*	Ils mirent le feu,
Yo coupé tété a lésè,	Ils coupèrent les seins des (bonnes) soeurs,
***Yo fè labé dansé**,*	Ils firent danser le curé,
***Yo manjé sapoti en dob**.*	Ils mangèrent des sapotilles en daube.

Marigot : Étendue d'eau saumâtre.

Mariner : Mot français. Attendrir la viande ou le poisson en le trempant dans un peu d'huile et des condiments pendant au moins une demi-heure avant la cuisson.

Maringouin : Mot Tupi-guarani. Espèce de moustique.

Marmite *(Canari)* : Vient du mot Caraïbe ***"Canàlli"*** désignant soit une marmite de terre cuite, soit une roche plate servant à la cuisson. Ce mot est très employé aux Antilles.

Marron (Nègre) *(Nèg-marron)* : Vient du mot espagnol : cimarron, qui veut dire "en fuite". Les Nègres marrons ou esclaves en fuite ont formé dans les Grandes Antilles et en Guyane, des communautés autonomes, dans des lieux inaccessibles aux colons. (Voir : Nègre Marron)

Masque *(Mas)* : Mot français déformé. Les masques du Carnaval sont bien connus. (Voir : Carnaval)

• Les masques du Carnaval : Ils y a plusieurs sortes de déguisements traditionnels. Chaque masque (mas) se rapporte à une symbolique liée à l'histoire de l'esclavage :

- ***Mas a Kongo*** (masque de Congos) pour rappeler que de nombreux esclaves sont arrivés du Congo;

- ***Mas gwo siwop*** (masque gros sirop), les gens s'enduisent de sirop de batterie, mélasse de

jus de cannes, qui leur donne une couleur très noire et ils s'attachent des feuilles de bananiers autour de la tête, etc ...

- ***Moco-Zombi*** ou ***Anglé su biqui*** (Maure-zombi, Anglais sur béquilles) : les danseurs masqués et habillés en femmes sont perchés sur des échasses (moco-zombi). Les moco-zombi viennent de l'Afrique pré-saharienne, où les Noirs singaient les Touaregs ou Maures (dominateurs) drapés et montés sur leurs dromadaires.

- ***Mas a fwèt*** (masque au fouet), les acteurs sont habillés de vieux vêtements déchirés et font claquer leur fouet pendant le défilé; c'est un rappel des violences de l'esclavage.

- ***Mas a lanmô*** (masque de la mort). Ils sont recouverts de la tête aux pieds d'un grand drap blanc, avec des trous à la place des yeux.

- ***Mas a kônn*** : Ils sont habillés de feuilles de bananier, avec sur la tête des cornes de boeufs (rappel des travaux comme esclaves, dans les champs, avec les boeufs).

- ***Mas a riban*** (masque à rubans) : Les habits sont très colorés avec beaucoup de rubans de couleurs.

• <u>Expressions populaires</u> :

- ***Mi mas*** : "Voici les masques". Cette expression est employée pour signaler l'arrivée des masques, mais aussi pour désigner une personne très laide.

- ***Mété on figu assu mas-aw*** : Mets une figure sur ton masque. Moquerie adressée à une personne très laide.

Masse cuite *(Mas-kuit)* : Concentration du jus de cannes réduit par des cuissons successives à 10% de son poids d'origine. La masse-cuite sert à la concentration du sucre que l'on extrait par turbinage.

Matador : Vient du français : matamore, personnage fanfaron qui parade. En créole, le mot "Matadore" veut dire femme du peuple prête à provoquer, piquante d'humour et d'esprit, et qui joue à se pavaner comme une grande dame. Avec sa démarche souple et son air un peu hautain, la madador semble dire : "J'ai de quoi, mais je ne peux pas le montrer ..."

Ce terme de matador désigne aussi bien la femme en habit folklorique que la femme délurée.

Matelot, Matelotage : Termes français, qui aux premiers temps de la colonisation (XVII° et XVIII° siècles), désignaient respectivement les petits blancs et leur association pour exploiter une petite concession.

Selon A. Lacour : "Dans les premiers temps, nous l'avons déjà fait remarquer, les femmes étaient rares et peu de colons avaient des serviteurs ou des esclaves. Une foule de travaux faciles pour deux hommes sont impossibles à un seul ...Une concession de terre obtenue, on se mettait deux pour bâtir, défricher et planter ... Ces deux hommes s'appelaient réciproquement mon matelot ..."

Matété : Mot Caraïbe désignant un plat de farine de manioc mélangée à du sirop. De nos jours en Guadeloupe, ce terme est employé pour un plat créole de riz cuit avec des crabes de terre.

• <u>Cuisine créole</u> :

- ***Matété krab*** : Plat de crabes de terre, bien épicés, cuits dans du riz

Matrone : Mot latin désignant une mère de famille.

• <u>Croyance médicale locale</u> : Comme anciennement en France, la matrone est aux Antilles, l'accoucheuse et la dépositaire d'un savoir médical concernant les femmes, les femmes enceintes et les nouveaux-nés.

Mayoleur : Lutteur au bâton. Cette tradition, venue d'Afrique avec les esclaves, ne s'est conservée qu'à l'Anse Bertrand (Guadeloupe).

Mazurka *(Mazurk)* : Musique et danse inspirées par un orchestre polonais de passage aux Antilles au XIX° siècle.

Médecine : Mot français qui a aussi le sens de purge aussi bien en France qu'aux îles, mais en Guadeloupe, c'est aussi le pouvoir de soigner par maléfice.

Médecine créole : "Etre en bonne santé, c'est avoir la chaleur du corps en équilibre" dit-on en Guadeloupe.

• Maladies spécifiques des Créoles :

- ***Blesse*** : Vient du français : blessure. La blesse est provoquée par un mouvement violent comme une chute, un coup ou même un effort important pour soulever une charge trop lourde. Les enfants ont souvent des blesses.

On sait que l'on a une blesse, si tout de suite après un choc, on a "l'impression que quelque chose est rentrée dans le corps." (sic)

La maladie en elle-même, est due à un organe, ou une partie du corps, qui "a perdu sa place" sous la violence du choc. Les côtes et les muscles "sont rentrés", la "matrice est tombée", quant à l'estomac, "il s'ouvre". D'une façon plus générale, on dit en créole que "le corps est démonté".

Comme les "chairs s'échauffent" et le "sang s'agite", il faut se rendre auprès d'un ***frotteur de blesses*** , qui remet les parties atteintes dans leurs positions initiales.

- **Bouleverser *(Bouleversé)*** : Mot français employé à contre-sens. C'est l'action des vers sur l'organisme. Pour les tuer, il faut les saouler. Les vers ont fait des ravages, en tuant beaucoup d'hommes et d'animaux, dans les premiers temps de la colonisation. Pendant longtemps, les colons ont accusé d'empoisonnement les sorciers; mais la maladie n'est pas toujours due aux vers, ni au surnaturel. Aimé Césaire écrivait en 1939 : "Je veux avouer que nous fûmes de tout temps ... d'assez consciencieux sorciers".

- ***Clou*** : Mot français désignant un furoncle et en créole, il s'agit d'une inflammation de la paupière, c'est-à-dire un orgelet.

- **Érésipèle ou Érysipèle *(Pépèl)*** : Maladie parasitaire : éléphantiasis. C'est un ver qui pénètre la peau et se développe à l'intérieur de la jambe, qui enfle énormément. Il est difficile de se débarrasser de ce parasite.

- **Fièvre jaune** ou **Vomito négro** ou **Mal de Siam** : Cette maladie a été appelé d'abord : mal de Siam, puis : vomito négro (vomissement noir) et enfin : fièvre jaune. Ces trois appellations sont connues aux îles. Jusqu'à la fin du XIX° siècle, le s Antillais ont subi la fièvre jaune, qui est venue d'Afrique avec les esclaves. Elle faisait des ravages régulièrement, surtout auprès des nouveaux arrivants. On estime que la fièvre jaune a tué environ un tiers des Européens arrivant aux îles. Trois invasions anglaises de la Guadeloupe ont été vaincu par des épidémies de fièvre jaune.

- ***Gaz*** : Mot français employé dans un autre sens. C'est l'air qui est bloqué dans une partie quelconque du corps. Par exemple, une jeune accouchée peut avoir des "gaz dans la matrice, si elle n'est pas totalement vidée." (sic)

- ***Imprudence*** : Mot français employé dans un autre sens en créole. Il s'agit d'un refroidissement. Les gens organisent leurs tâches quotidiennes, des plus froides aux plus chaudes, pour ne pas commettre une "imprudence". C'est une vraie obsession chez les Créoles, qui ont une vision très particulière du "chaud et froid".

Pour traiter cette affection, il faut "réchauffer le corps" et faire "sortir l'eau qui s'y trouve", la sueur étant considérée comme "l'eau du sang qui s'en va" (sic). Les soins sont des bains aux "thés pays" réchauffants (tisanes).

- ***Inflammation*** : Mot français employé dans un autre sens en créole. C'est une maladie grave, qui est due à un excès de chaleur. Elle provient soit de l'effet du soleil, soit d'une activité

intense aux heures chaudes.

Dans cette maladie, le "sang s'éclaicit", c'est-à-dire qu'il se liquéfie, mais sans jamais "tourner en eau". "Les chairs deviennent chaudes", elles bourgeonnent, les lèvres craquellent, la peau des aisselles et de l'aine rougit, parfois les yeux et les urines deviennent rouges.

C'est la maladie des travailleurs, de ceux qui peinent au soleil, pour ne pas perdre leur récolte. Pour se préserver, les cultivateurs préfèrent commencer le travail très tôt, pour éviter les heures chaudes du jour.

Après l'excès de chaud, il ne faut pas du froid, mais du rafraîchissant. Avec un bain rafraîchissant, il faut absorber des infusions pour rafraîchir le sang, qui est la cause de ce désordre.

Pharmacopée créole : Parmi les plantes rafraîchissantes, il y a : l'agoman, le balai doux, le casse, le chiendent, l'herbe amère, la marie-perrine, la verveine blanche, ... Il y a aussi des aliments rafraîchissants comme le concombre et la christophine.

- **Maladie du foie** : Les gens qui souffrent du foie ont les yeux jaunes, un goût amer dans la bouche et des envies de vomir. Ces malaises ont deux causes : un excès de bile qui engorge le foie ou le "sang trop épais", qui n'irrigue pas bien le corps; contre ces maux, il faut "nettoyer, détacher" le foie et surtout rafraîchir le corps.

Pharmacopée créole : Des "thés pays" ou tisanes servent à soigner les maladies du foie, elles sont faites avec : le cassia-alata, le paoka, ...

- ***Mal boudin*** : Diarrhées sanglantes qui se soignent avec une tisane de bourgeons de goyave.

- ***Mal de caduc (Malkadi)*** : Ancien nom français de l'épilepsie.

- ***Malvant dérangé*** : Le mal du ventre dérangé, c'est la descente de matrice. Cette maladie n'existe plus depuis quelques années.

Pharmacopée créole : On soignait ce mal avec des frictions et des cataplasmes d'herbe à chat, d'herbe à femme ou de matricaire.

- **Paludisme** ou **Malaria** : Fièvre parfois mortelle transmise par les moustiques.

- **Pian** : Venant du mot Amérindien de la Terre-Ferme : Epian, désignant une maladie tropicale infectieuse et contagieuse, due à un tréponème et provoquant des lésions cutanées. La désignation Caraïbe de cette maladie est le : ***Yaya*** . Toutes les tribus indiennes des Antilles : Arawaks, Caraïbes, Ciboneys, Taïnos, ... étaient sujettes au yaya que les Français appelaient l'Epian. Ces peuples souffraient de ce mal endémique, qu'ils ont transmis aux Conquistadors.

Selon le R.P. Labat : "On prétend que cette maladie vient de la corruption de l'air et des aliments aussi bien que du commerce immodéré avec les femmes. C'est une espèce de peste qui se communique aisément, qui fait des ravages, et dont il est bien rare que ceux qui en sont atteints guérissent jamais parfaitement. Quand les Américains n'auraient fait autre chose que de communiquer ce mal et l'usage du tabac à leurs impitoyables conquérants, il me semble qu'ils se sont pleinement vengés de l'injuste servitude dans laquelle on les a réduits."

Selon les Caraïbes, les hommes ont attrapé cette maladie en copulant avec les lamantins ou vaches de mer (cétacé mammifère).

- **Pleurésie *(Pirézi)*** : Mot français qui désigne en créole une maladie grave. Elle est considérée comme une forme dangereuse de l'imprudence. C'est le froid qui a pénétré à l'intérieur du corps et le saisit complètement. Une personne qui a chaud et qui prend un bain froid, peut être saisie par ***"l'air froid de l'eau"*** (sic) ou la "fraîcheur de l'eau" qui s'engouffre dans son corps "échauffé" et le refroidit de l'intérieur.

Dans l'imprudence, c'est la peau qui ressent le froid et dans la pleurésie, c'est l'intérieur du corps qui a froid.

La pleurésie est une maladie grave, qui peut être mortelle : "on meurt dans les trois jours", car le "sang tourne en eau, se fige et ne réchauffe plus le corps".

Pharmacopée créole : Les "thés réchauffants" sont faits à base des plantes suivantes : le japana et le charbon béni.

- **Sang *(San)*** : Mot français. Le sang est parfois "sale, épais et noir", il peut contenir de la "crasse", à la suite d'une imprudence. Le "***sansal***" donne des troubles : furoncles, ***"gratel"***.

Pharmacopée créole : Il faut prendre des bains de : cassia-alata, caca-béké, bonnet carré, fleurs de papayer, etc ... et faire des frictions alcooliques à base de mouron-calebasse.

- ***Suit couch*** : La suite de couches est une maladie qui n'existe plus avec la médecine moderne.

- Pharmacopée créole : On soulageait par un enveloppement d'herbe puante et on favorisait le retour des règles en faisant "fondre le sang" du roseau des Indes, du thym-muraille et de la menthe glaciale.

- **Troubles féminins** : Dans certaines occasions, le corps de la femme perd son équilibre pour devenir plus ou moins chaud. Par exemple, l'organisme chaud de la femme enceinte doit être rafraîchi, d'autant qu'il devient au fil des mois de plus en plus chaud. Il est donc vulnérable à l'imprudence ou à l'inflammation.

Avant d'avoir ses règles, une femme doit se réchauffer afin de liquéfier son sang pour ne pas trop souffrir, puis se rafraîchir pour ne pas perdre trop de sang. Elle doit éviter l'eau froide, qui pourrait arrêter son flux menstruel.

- **Vents** : Gaz intestinaux. Ma bonne d'enfant (ma Dâ) buvait tous les jours un peu d'eau de Cologne pour parfumer ses vents.

- **Vers** : Traditionnellement, on parlait des "grands vers" ou ascaris et des "petits vers" ou oxyures. Maintenant, la population entend à la radio et à la télévision, les noms de bilharzie, de trichocéphale, d'ankylostome, qui sont des "parasites" assimilés le plus souvent aux microbes. Ces parasites invisibles sont une nouveauté et leurs méfaits sont encore imprécis pour la population.

Les vers habituels sont soumis à l'influence de la lune. C'est à la lune montante que les vers se manifestent le plus et provoquent des "crises de vers" chez les enfants. Ils montent jusqu'à l'estomac où ils donnent un "flum", gêne respiratoire, puis ils se dirigent vers la bouche et le nez de l'enfant, où ils risquent de l'étouffer. Les mères redoutent ces crises, qui peuvent paralyser un jeune enfant. Quand il se tord et "se tourne" pour lutter contre l'étouffement, il risque de rester comme cela, c'est-à-dire contrefait. Seul l'ascaris engendre ces crises où les vers sont "en sacs", "en noeud", ce qui rend difficile leur rejet.

Les sucreries et le beurre donnent des vers qui "bouleversent" l'organisme; les aliments amers "saoulent" les vers et même les tuent. Il y a donc une lutte entre l'enfant et les vers. Les produits qui "bouleversent" réveillent et animent les vers sont contre l'enfant; alors que ceux qui les "saoulent", renforcent l'enfant et le rendent plus fort contre les vers.

Superstitions créoles : On immunise un bébé contre les vers en desséchant le premier qu'il vomit et en mélangeant la poudre ainsi obtenue au contenu d'un biberon. Pour enrayer ces crises de vers, le plus simple est de déposer un peu de sel sur la langue de l'enfant. On donne à l'enfant un bain où macèrent de l'acajou amer, de l'abricot-pays, ...

Pharmacopée créole : Les remèdes les plus courants sont : l'herbe-à-vers, le pompon-soldat, le pourpier, la côtelette et le paroka.

Les ténias sont traités par la décoction du fruit du grenadier.

Mélasse *(Mélas)* : Mot français. Résidu des cuites du jus de canne, dont on a déjà extrait le sucre, par turbinage. Sa distillation donne du rhum dit industriel (seconde qualité). La mélasse est vendue aux producteurs d'aliments pour bétail.

• Expression populaire :

- **Etre dans la mélasse** : Au sens propre, être dans la cuve remplie de mélasse, à la faire tourner, avec une sorte de pagaie, pour activer la cristallisation du sucre. Ce travail pénible a disparu avec le progrès : des turbineuses mécaniques ont remplacé l'homme.

Mêler *(Mélé)* : Verbe français ayant le même sens en créole.

• Mots dérivés :

- **Sang mêlé** : Mulâtre.

Mentir *(Manti)* : Verbe français ayant le même sens en créole.

• Expressions populaires et mots créoles dérivés :
- ***Manti-aw*** : Tu mens
- ***Manti a mantè*** : Mensonge de menteur. Formulation qui renforce l'idée du mensonge.
- ***Manti-aw menm*** : C'est bien toi qui ment.
- ***Manti-mantè*** : Mensonge menteur. Désignation du faux quimboiseur et de celui qui se livre à la magie.

Mentor : Ce mot français désigne un guide expérimenté, un sage attentif. En créole, il s'agit du grand sorcier ne faisant que du bien. C'est une personne "froide", donc forte.

Mer *(Lanmè)* : Le mot français, additionné de son article, a donné un mot créole, qui a le même sens.

Mère *(Mamè)* : Mot français qui n'est employé que pour désigner une mère supérieure. Les autres religieuses sont appelées ***"masèw"*** (ma soeur).

Merle *(Kyak, Bull butin)* : Merle des Antilles. Son nom anglais désigne sa fonction : "Butineur de boeufs". Cet oiseau mange les parasites des bovins.

Meringué : Danse syncopée de la Barbade et de Trinidad.

Métis : Mélange des races européennes et amérindiennes.

Milice : Du début de la colonisation jusqu'à la Révolution Française, la défense de l'île était confiée à la milice formée par les colons, sous les ordres du Gouverneur. Selon le R.P. Du Tertre :

"Chaque quartier forme une ou deux compagnies, selon que le quartier est peuplé, de sorte que tous les habitants sont soldats, et obéissent aussi exactement à leur capitaine, qu'à Mr le Gouverneur, ..."

"Il n'y a point de garnison dans les îles, mais les habitants sont obligés de monter la garde chacun à son tour. On la monte huit jours de suite à la Guadeloupe, ... Cette garde de huit jours est assez incommode aux habitants de la Guadeloupe, particulièrement à ceux qui sont seuls, car leur plantation dépérit beaucoup par une si longue absence. Les maîtres de cases y peuvent envoyer un de leurs gens, mais pas un de leurs esclaves, à qui on ne permet pas de manier des armes."

"Du temps que je demeurais à la Guadeloupe, l'on faisait régulièrement l'exercice général une fois par mois, ..."

Miquelon : Lieu de pêche dans le canal entre deux îles où le courant est fort et la mer dangereuse.

Mitan : Milieu, ancien français qui est resté en usage aux îles.

Moi, Me, Je *(Mwen)* : Pronom personnel.

• Expressions et mots créoles dérivés :
- ***Anmwen*** : A moi, au secours.
- ***An mwen*** : Ma, mon, mes, à moi.
- ***Mwen cho*** : Moi chaud. Cela signifie indifféremment : je suis chaud ou j'ai chaud. Les Noirs disent qu'ils sont chauds, car leur couleur noire est chaude. Leurs débordements sexuels sont une résultante de cette complexion chaude. "Etre chaud", c'est aussi être faible et fragile.
- ***Mwen fwèt*** : Moi froid. Comme ci dessus : j'ai froid ou je suis froid. Selon les Noirs, les

Blancs sont froids, car leur couleur blanche est froide. Ce sont des gens forts et puissants. Mais cette vision n'est pas une vue raciste, car le Noir qui vient de France est lui aussi un “être froid”, donc fort et puissant. Il en va de même pour certains sorciers supérieurs, qui sont des “êtres froids” et forts.

- ***Mwen foubin*** : Je m'en fiche. Vient de l'expression française : “Je m'en fous bien”.
- ***Mwen en mélas la*** : Je suis dans la mélasse. Au sens figuré, j'ai des ennuis. Au sens propre, c'était un travail pénible que faisaient les esclaves. Ils étaient nus dans la cuve avec des pelles à tourner la mélasse, pour activer la cristallisation du sucre.
- ***Mwen là*** : Je suis là, j'en suis au même point. Réponse à une interrogation, sur la santé, sur les projets, etc ... pour dire qu'il n'y a rien de neuf.
- ***Mwen maré*** : Je suis attaché. Cette expression a plusieurs sens, selon le contexte :
    - je suis déjà marié(e) : en réponse à une avance,
    - je suis très gêné, en difficulté : en réponse à une question sur la vie courante ou sur le travail,
    - je suis sous dépendance de la magie, d'un sort.
- ***Mwen mênm*** : Moi-même.
- ***Timoun a mwen*** : Mon enfant, mes enfants.

Molokoye : Vient du nom espagnol “morocoyo” de la tortue de terre des îles. Cette espèce est en voie de disparition du fait des mangoustes qui mangent les tortues. Elle est aujourd'hui protégée.

Monbin *(Mombein)* : Vient de son nom Caraïbe : Maubé. Arbre énorme portant des petits fruits oranges, gros comme des olives.

Mondongues : Esclaves venant du pays Mondongues au Gabon. Ils étaient connus pour leur férocité. Les Mondongues, qui arrivaient aux îles au temps de l'esclavage, avaient les dents taillées en pointe. Cette pratique continue de nos jours au Gabon. Il y a des contes créoles qui parlent du Pays des Mondongues.

Moquer (se) *(Gouaillé)* : Verbe français qui a le même sens en créole.

Moquerie, Plaisanterie *(Jé)* : Vient du français : jeu.

Morceau *(Bwin)* : Vient du mot français : brin.

Morne *(Môn)* : Du mot espagnol : morro, qui signifie monticule. Ce sont des collines calcaires d'origine sous-marine.

Morne-à-l'Eau ou **Grippon (Ville de)** : La ville a été fondée en 1827 lorsqu'on creusa le canal des Rotours, qui relie Morne-à-L'Eau au Grand Cul de Sac Marin. La grande plaine ou se trouve la ville s'appelle Grippon.

- <u>Cimetière de Morne-à-l'Eau</u> : Il est remarquable avec ses tombes en damier noir et blanc. Il faut le visiter le soir de la Toussaint, quand des milliers de bougies l'illuminent. La foule, immense et silencieuse, est là pour ses morts.
- <u>Vieux-Bourg</u> : Ancien centre avant la création de Morne-à-l'Eau. Le bourg est sur une petite baie ouverte sur le Grand cul de Sac Marin.

Morphrasé : Métamorphose ou zombification. C'est un être humain mort ou vivant ayant pactisé avec les zombis (âme des morts). Il peut se transformer en animal, généralement en chien, pour se rendre dans les cimetières, afin de se repaître de cadavres. La nuit, il peut aussi mordre les vivants aux talons et boire leurs âmes. Il est pris (paralysé) par un simple geste d'un vivant ou par la vue de certains objets.

Cette croyance viendrait d’Europe, mais elle a été transformée à la sauce créole.

Mort *(Mô, Bazil)* : Le mort est honoré par sa famille et ses amis au cours d’une veillée mortuaire, à l’occasion de laquelle son souvenir est rappelé. Le rhum réchauffe les sentiments : ***Wonm la limé key a yo*** (le rhum réchauffe leur coeur). Le conteur est là pour tenir la foule éveillée en contant des histoires et des légendes.

Morue *(Mori)* : La morue était un des plats de base (morue séchée et salée venant du Canada français) à l’époque de l’esclavage, avec la viande salée reçue en barils de France. Il y a encore peu d’années, la morue arrivait en caisse, d’où son nom populaire de : “poisson planche”. C’est le poisson que l’on mangeait quand il n’y avait pas de pêche (mauvais temps, mauvaise pêche, etc.

• Quelques préparations de la morue aux îles :
- **acras de morue** : Beignets de morue.
- **Chiquetaille de morue** : Plat créole avec de la morue mise en petits morceaux.
- **Féroce de morue** : Salade d’avocat avec une chiquetaille de morue, le tout très épicé.
- **Morue boucanée** : Morue cuite à même le feu.

Mouchoir carré : C’est le premier banc, qui se trouve au large du port de Pointe-à-Pitre, où les navires attendaient le pilote, pour entrer dans le chenal.

Monde (Le) : Mot français qui désignait “les gens”, “la foule”. Ce mot a donné le mot créole : ***moune*** , qui signifie personne, gens, etc ...

Moule (Ville du) : La ville a été créée au XVII° siècle, autour d’u ne anse bien abritée, de la houle du large. Son premier nom était Porlan ou Port Land. Comme son nom actuel l’indique, c’était un lieu de mouillage pour les navires venant chercher la production de sucre et du rhum.

Le Moule fut de 1794 à 1809, l’objet d’attaques répétées des Anglais.

• Musée Edgar Clerc : Ce musée présente des objets précolombiens : Arawaks et Caraïbes. Il a été créé par Edgar Clerc, grand archéologue, sur sa belle propriété. Le parc est très beau, ainsi que la vue sur le large.

• L’Autre-bord : Quartier de la ville avec plusieurs plages, très fréquentées : Autre-bord, Tilotine dite depuis peu Alizé et la Couronne.

• Porte d’Enfer du Moule : Petite anse battue par la mer de peu d’intérêt.

Moulin à cannes *(Moulin a kann)* : Moulin servant à écraser les cannes pour en extraire le jus. Il ne s’agit pas du bâtiment, mais d’un ensemble mécanique de broyage.

Selon Guy Lasserre : “En 1738, il y avait à la Guadeloupe 255 moulins dont 174 à bêtes, 80 à eau et 1 à vent; en 1790, il y avait 501 moulins dont 228 à bêtes, 133 à eau et 140 à vent et en 1818, il y avait 478 moulins dont 117 à bêtes, 136 à eau et 222 à vent”.

Moustiquaire *(Moustikè)* : Voile qui enveloppe le lit et protège le dormeur des piqûres de moustiques.

Moustique *(Moustik)* : Insecte qui est le vecteur de paludisme (malaria) et de la fièvre jaune (Vomito negro).

Mouvement *(Brann)* : Vient du mot français : Branle.

• Mot créole dérivé :
- ***Anbrann*** : En mouvement, en branle.

Mulâtre, Mulâtresse ***(Milât, Milâtres)*** : Mélange des races blanches et noires. Hommes et femmes de ces sus dites races mélangées.

Musique créole ***(Mizik kréole)*** : Terme français déformé. La musique a une très grande importance chez les Créoles, depuis les premiers temps de la colonisation. Un gouverneur de la Martinique disait : “il est facile aux Antilles de dissiper un attroupement tumultueux ou de venir à bout d’une émeute. Il suffit d’avoir sous la main quelques musiciens. On leur ordonne de jouer un air de danse et de traverser la foule en courroux, sans s’arrêter, ni ralentir leur marche. Aussitôt, on voit, au son de la musique, les colères tomber, les visages ‘épanouir ... Aucune émeute ne résiste à un pareil moyen.”

Selon un article d’Anca Bertrand dans la revue “Parallèles” n° 28 fiat suite au revencement des rythmes aux Antilles françaises :

“Récemment, les rythmes créoles ont été recensés en Guadeloupe et en Martinique, dont ci-après la liste. Quand un rythme ne se trouve que dans une seule île, la notation est faite entre parenthèse.”

a) Rythmes à voix (soliste et choeurs)

1 - Chants de contes créoles

2 - Chants de veillée créole (appelés en Guadeloupe : “pour passer le temps”)

3 - Cantiques créoles de Noël : cantiques, chants des lanternes (Basse-Terre, Guadeloupe)

4 - Chants de vidé : Carnaval, élections

5 - Cris : portage de la marchandise dans les rues, coups de main de portage : bois, tuyaux, etc ..., récitatifs du charivari, vidés du Carnaval : cris des Diables du Mardi-Gras, cris des Diablesses du mercredi des Cendres.

6 - Complaintes, romances

7 - Berceuses

8 - Chants d’enfants : jeux, rondes, etc ...

9 - Chants des pêcheurs de Désirade (Désirade, Guadeloupe)

10 - Chants de la farce jouée en Guadeloupe et aux Saintes pendant le Carnaval, dite “Le Prince et l’Assassin” ou “Le Prince et le Misérable”.

11 - Chants de travail : chants pour rythmer la marche des canots (Marie-Galante, Guadeloupe)

12 - Chants des cuisinières de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

b) Rythmes avec tambours

1 - Bélairs (Martinique)

2 - Dansé “clairs de lune” (Martinique)

3 - Damié ou laghias (Martinique)

4 - Kalindas

5 - Ting-bang (Martinique)

6 - Danse à la canne à sucre

7 - Malimbé (Martinique)

8 - Mazouk à trois pas (Martinique)

9 - Lérozes (Guadeloupe)

10 - Mendé (Guadeloupe)

11 - Kalagia

12 - Toumblac (Guadeloupe)

13 - Gragé (Guadeloupe)

14 - Le roulé (Guadeloupe)

15 - Les Mayoleurs

16 - Chants de coups de main dits aussi “bélairs”, veillée manioc, veillée riz (Martinique),

cardage de coton, travaux des champs, pour bâtir une case.

17 - Le Gwokâ, (Guadeloupe) est un genre musical qui remonte au temps de l'esclavage.

c) Rythmes avec orchestres

1 - Quadrille avec commandements (Guadeloupe) ou Haute taille (Martinique)
2 - Quadrille français (sans commandements)
3 - Ti-polka à deux pas
4 - Polka à trois pas
5 - Mazouk à pas piqués
6 - Biguine : dont une variante : la biguine de manège
7 - Valse
8 - les Lanciers"

Mystères *(Mistè)* : Mot français ayant un autre sens en créole, car il désigne les croyances du Vaudou.

Mythe du Bon Sauvage : Selon un article du Dr Chatillon : "Le mythe du bon sauvage" : "Dès le début du 16° siècle, Las Casas a fait une description très élogieuse des Indiens Aztèques et Jacques Coeur écrit son étonnement devant les vertus naturelles des Indiens du Canada."

Rochefort décrit sa vison des Indiens :

"Les Caraïbes sont gens bien faits et proportionnés de leur corps, assez agréables, la mine riante, larges d'épaules et de hanches et presque tous en assez bon point et plus robustes que les Français ..."

"Ils nous reprochent souvent notre avarice et le soin déréglé que nous avons d'amasser des biens pour nous et nos enfants ... ils s'étonnent, quand ils voient que nous estimons tant l'or et disent : "voici le Dieu des chrétiens. Pour ceci, ils nous ont réduit en esclavage, nous ont chassés de nos demeures ..."

" ... ils vivent en grande union et s'entraident beaucoup les uns les autres. Cet amour fait que l'on ne voit que fort peu de querelle et d'inimitié entre eux."

"Depuis que les Caraïbes ont fréquenté les nations étrangères, ils ont beaucoup relâché leurs anciennes pratiques et ont quitté plusieurs façons de faire qui leur étaient auparavant inviolables. De sorte qu'ils se trouvent aujourd'hui en un notable changement de ce qu'ils étaient autrefois. Ce qui est arrivé est en partie de ce que nous, les Européens, les ont déniaisés et en partie aussi de ce que nous les avons corrompus."

"Au XVIII° siècle, Jean-Jacques Rousseau et les philosophes reprennent le thème : "L'homme naît bon, la société le déprave". Cette vision utopique des Sauvages aura néanmoins des retombées heureuses."

"Les écrits et les efforts de Las Casas ont permis, en 1537, uns bulle pontificale reconnaissant la nature humaine des indiens d'Amérique. Les écrits des philosophes français ont permis une prise de conscience dans les droits de l'homme."

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen est la résultante de cette longue lutte contre l'Ancien Régime et ses abus révoltants. L'Abolition viendra ultérieurement libérer les esclaves dans nos colonies.

Il reste que le Bon Sauvage n'est qu'un mythe. Dès le XVI° siècle, dans ses Essais, Montaigne écrivait : "Chaque homme porte en soi la forme entière de l'humaine condition."

N

Navire de guerre : Les navires de guerre à voiles ont fréquenté les îles pendant quatre siècles de 1492 à 1900. De nombreux termes maritimes sont restés dans le langage courant : Terre de Haut, Basse-Terre, etc ...

Voici les divers types de navires selon l'Encyclopédie de d'Alembert :

- Vaisseau : 450 à 500 hommes d'équipage, 64 à 140 canons, calibre de 8 à 36, 3 mâts;

- Frégate : 200 à 350 hommes d'équipage, 30 à 40 canons, calibre de 8 à 18, 3 mâts;
- Corvette : 80 à 100 hommes d'équipage, 12 à 24 canons, calibre de 4 à 6, 3 mâts;
- Brick : 50 à 70 hommes d'équipage, 10 à 20 canons, calibre de 4 à 6, 2 mâts;
- Goélette : 30 à 40 hommes d'équipage, 6 à 18 canons, calibre de 4 à 6, 2 mâts.

Le calibre des canons se mesure au poids du projectile, estimé en livres de 489 grammes; un canon de 4 envoyait des projectiles de 4 livres, etc ...

La portée était proportionnelle à la longueur du canon : 121 mètres de portée par pied (33 cm) de longueur, jusqu'à 10 pieds, ensuite, ils ne portaient pas plus loin, même s'ils étaient plus longs (maximum de portée : environ 1.210 mètres).

Les canons de chasse étaient des pièces d'artillerie placées sur le pont, le plus souvent à l'avant, pour tirer dans l'axe du navire. Les autres canons étaient placés soit sur les gaillards, soit sur les ponts couverts, et tiraient alors à travers des sabords percés dans les flancs du bateau.

Nègre *(Nèg)* : Mot français qui a de nos jours une connotation péjorative aux Antilles.

• Mots liés aux Noirs :

- **Capre, Capresse** : Mélange des races noires et amérindiennes. Le mot capre est peu utilisé. Le terme de capresse désigne généralement une belle femme à la peau mordorée.

  Exemple : ***Sé yon bèl caprès*** : C'est une belle capresse.
- **Marronnage** : Dégâts provoqués par les Nègres Marrons (esclaves en fuite).
- **Mamelouque** : Ce terme des siècles passés, désignait un type de sang mêlé.
- **Marabou** : Terme des siècles passés, qui désignait un type de sang mêlé.
- **Métis** : Mélange des races blanches et amérindiennes.
- **Mulâtre, Mulâtresse** : Mélange des races blanches et noires.
- **Mulâtre sauté barrié** : Terme injurieux par lequel on rappelle à quelqu'un, qu'il n'est pas tout à fait blanc.
- ***Nèg gwo siwop*** : Participant au Carnaval, qui s'est roulé dans le sirop batterie, pour se déguiser.
- ***Nèg marron*** : Nègres marrons, esclaves en fuite ayant formé des communautés autonomes, dans des lieux inaccessibles aux colons.
- **Négrillon** : Jeune homme noir. Terme courant au temps de l'esclavage, qui est actuellement employé dans un sens péjoratif.
- **Négrite** : Jeune fille noire. Terme courant au temps de l'esclavage, qui n'est plus usité.
- **Négritude** : Les hommes de couleur ont pris conscience de la valeur des civilisations négro-africaines, de leur sagesse et de leurs vertus. Le président du Sénégal Léopold Senghor et Aimé Césaire, député de la Martinique ont été les premiers à célébrer dans leurs poèmes le culte de la "négritude".
- ***Peau chapé*** : Peau échappée, c'est-à-dire éclaircie.
- **Quarteron** : Qui a un quart de sang noir. Ce terme n'est plus employé, depuis très longtemps.
- **Sacatras** :Terme des siècles passés, qui désignait un type de sang mêlé.
- **Sambos** : Terme des siècles passés, qui désignait un type de sang mêlé.

Nota - Cette multitude de termes est conforme au système complexe de castes de l'Ancien Régime. Selon Saint Simon, la France de Louis XIV était divisée en plus de 1.800 castes ou sous-castes. Chacun enviait ceux qui étaient au-dessus de lui et méprisait ceux qui lui étaient inférieurs.

Ne pas *(A pa)* :

• Mots créoles dérivés :

- ***A pa*** : Ce n'est pas.
- ***A pa mwen*** : Ce n'est pas moi.
- ***Apapoudi*** : Ce n'est pas pour dire

N’importe *(Nenpôt)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Mots créoles dérivés :
- ***Nenpôt ki*** : N’importe qui.
- ***Nenpôt kibiten*** : N’importe quoi.

Nid d’abeilles *(Nizabèil)* : Mot français qui s’applique à une ruche et aussi à un bijou créole.

Noir *(Nwè)* : Mot français ayant une forte connotation péjorative. Il vaut mieux employer les termes : “personne brune” ou “homme de couleur”.

Bien entendu dans les proverbes, ce terme était utilisé.

Nom - Dans la colonie esclavagiste, les colons avaient leurs noms hérités de leurs ancêtres et leurs esclaves avaient perdu leurs noms africains. A l’abolition de l’esclavage, les responsables de l’état civil de cette époque ont eu la tâche difficile de donner à chacun un nom distinctif.

En France, ce sont les sobriquets, les noms de lieux, de métiers, etc ... qui ont été donnés comme patronymes vers le XII°siècle.

En Guadeloupe, certains ont pris le nom de leur ancien maître disparu sous le gouvernement de Victor Hugues (sur 17.000 colons partis en exil, une bonne moitiée n’est plus revenue). Dans l’île de la Désirade, c’est la liste des métaux qui a servi de base à cette attribution.

Les Hindous de race dravienne, sont arrivés vers 1848 des Indes. Ils ont conservé l’originalité de leur groupe ethnique. Leurs noms perpétuent leur origine indienne : Débilakas, Dinacaroupin, Koutiacavoudin, Moutoussamy Narayaminsamy, Périanin, Davérimoutou, Sidambarom, Sinitambirivoutin, Vingadassalon, Virassamy, etc ...

Nom caché : Prénom qui n’est pas utilisé dans la vie courante, car la nuit les zombis peuvent s’emparer de l’âme de ceux dont ils connaissent le nom caché. Si vous allez aux Antilles, écoutez à la radio du matin, la chronique mortuaire (on enterre ceux qui sont morts avant 8 heures du matin, le soir même), qui avise la population. A cette occasion, les prénoms ne sont plus cachés.

Non *(Awa, Ahak)* : Mot créole pour dire : non, pas du tout, rien.

Nous *(Nou)* : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :
- ***An nou*** : A nous, notre, nos.
- ***Annou ay*** : Allons nous en.

Nouvelle *(Nouvèl, Nyouz)* : Le premier mot créole vient du français et le second de l’anglais (news), mais ils ont un autre sens en créole.

• Expressions populaires :
- ***Ki nouvèl-aw ?*** : Comment vas-tu ? (Quelles nouvelles de toi).
- ***Ki nyouz ?*** : (de l’anglais “new”) Quelles sont les nouvelles ? Quelles sont les nouveautés ?

Nuit *(Lannuit)* : Mot créole formé du mot français agglutiné à son déterminant.

• Exemple du mot nuit avec son déterminant :
- ***Lannuit*** : Nuit,
- ***Lannuit-la*** : La nuit,
- ***Tout lannuit*** : Toute la nuit,

- ***Lannuit-lasa*** : Cette nuit-là,
- ***Lannuit-tala*** : Cette nuit,
- ***Sé lannuit-lasa*** : Ces nuits-là.

O

Occupation progressive de la Guadeloupe :

• Jusqu'au milieu du XVII° siècle : Il n'y avait d'occupé dans l'île de la Basse-Terre, qu'une enclave autour de Deshaies et la frange du littoral qui va de Pointe-Noire à Capesterre en passant par la ville de Basse-Terre. La Grande-Terre était inhabitée. A Marie-Galante, il y avait deux petites enclaves sur la côte ouest de l'île.

• Jusqu'au milieu du XVIII° siècle : Tout le littoral de l'île de la Basse-Terre est habité, sauf entre Deshaies et Pointe-Noire et les zones de mangrove du Grand et Petit Cul de Sac Marin. Le centre de l'île est occupée par la forêt primaire, plus vaste en superficie qu'aujourd'hui.

En Grande-Terre, le littoral en dehors de la mangrove est occupé. Les Grands-Fonds sont toujours inaccessibles et 8.000 ha de la partie nord-est sont réservés aux Caraïbes.

Toute l'île de Marie-Galante est habitée.

Occuper *(Okipé)* : Verbe français déformé signifiant : occuper, s'en faire.

• Expression populaire :
- ***Pa okipé-w*** : Ne t'en fais pas, ne t'en mêle pas.

Oeil *(Zyé)* : Mot français déformé ayant le même sens.

• Mots créoles liés :
- ***Koko a zyé*** : Coco de l'oeil. Globe de l'oeil.
- ***Zyé a krab*** : Yeux de crabe. Plante florale, dont la fleur ressemble à un oeil de crabe.
- ***Zyé a kann*** : Oeil de canne. C'est le bourgeon qui se trouve sur chaque noeud d'une tige de canne. Quand on plante un morceau de canne, on obtient à chaque noeud, la pousse d'une nouvelle canne.

Oeuf *(Zé)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole.

• Autres sortes d'oeufs particuliers aux Antilles :
- **Oeuf de tortue *(Zé tôtu)*** : Oeuf de tortue de mer, excellent à manger avec un goût de fruits de la mer prononcé.
- **Oeuf de molôcoye *(Zé molôcoye)*** : Oeuf de tortue de terre.

N.B. - La collecte et la vente des oeufs de tortue sont strictement interdites, pour la protection de l'espèce.

Oiseau *(Zozio, Ti-zozio)* : Déformation du mot français. Les oiseaux sont malheureusement de moins en moins nombreux aux Antilles. Les Caraïbes et les premiers colons attrapaient les perroquets et les aras à la main. Ils ont disparu au XIX° siècle, sauf dans l'île de la Dominique, où l'on trouve encore des Jacots (petits perroquets verts).

• Quelques oiseaux de la Guadeloupe :
- **Ara guadeloupensis** : (Ara : mot Tupi-guaran) Grand ara de la Guadeloupe, dont l'espèce a disparu au XIX° siècle.
- **Colibri *(Foufou)*** : Le mot "colibri" vient des Amérindiens et le mot créole "foufou" est le nom populaire de l'oiseau mouche. Il en existe plusieurs variétés en Guadeloupe. C'est un oiseau familier qui vient très près de l'homme.

- **Crabier** : Gros oiseau des marais, mangeur de crabes.
- **Flamant** : Oiseau, dont l’espèce a disparu.
- **Gligli** : Nom Caraïbe d’un petit rapace.
- **Grive fine** : (Allenia fusca) Oiseau peu farouche.
- **Grive pied jaune** : Oiseau des bois.
- **Gros-Bec** : Petit oiseau qui vient manger près des maisons.
- **Kyak** ou **Bull butin** : Merle des Antilles, qui mange les parasites des boeufs, d’où son nom de butineur des boeufs.
- **Kyo** : Héron des rivières.
- **Mansféni** : Nom Caraïbe d’un oiseau de proie, que l’on appelle aujourd’hui : Malfini.
- **Orénoque** : Gros canard sauvage.
- **Pélican** ou **Grand Gousier** : Cet oiseau était en voie de disparition, mais depuis deux décennies, il se développe à nouveau, car l’espèce est protégée.
- **Perroquet** : (Amazona violacea). Espèce disparue et dont la chair était recherchée.
- **Perruche** : Elle a disparu. Sa couleur dominante était le vert.
- **Pipirit** : Oiseau se nourrissant de guêpes et d’abeilles. Il chante dès l’aube.
- **Sarcelle** : Petit canard sauvage.
- **Sisi z’herbes** : Oiseau vivant dans les savanes.
- **Sucrier** ***(Sycrié)*** : Oiseau au poitrail jaune aimant le sucre, qu’il vient manger sous les vérandas des maisons.
- **Tourterelle** : (Zenaïda aurita aurita). Tourterelle de passage qui émigre d’Amérique du Nord vers l’Amazonie. Elle est aussi appelée z’ortollan, à cause du dessous de ses ailes rouges.

• Ancienne chanson créole :

Texte	**Traduction**
Ti zozio to tini malhè	Petit oiseau, tu es malheureux
Papa mwen la riviè Salée,	Mon père est à la rivière Salée,
Manman mwen ka péché paloud,	Ma mère pêche les palourdes,
Ba mwen pran on woch,	Laisse-moi prendre un caillou,
Pou mwen kyè ou .	Afin de te tuer.

Ongle ***(Zong)*** : Mot français déformé.

• Expression populaire :
- ***Bay yon ti zong*** : Donnes un petit ongle. Ajoute un peu de longueur.

Orchidées : Elles sont très nombreuses dans la forêt hygrophile (Dichaea, Elleanthus, Stelis, Pleurothallis, etc ...).

Oreille ***(Zoreille)*** : Mot français qui désigne l’organe de l’ouie, mais aussi le Métropolitain.

Orénoque : Gros canard sauvage qui passe sur les îles lors de ses migrations.

Origine des Sauvages :

• Selon le R.P. Raymond Breton : “On ne saurait rien colliger (réunir, collectionner) de tous leurs songes et mensonges touchant leur origine, sinon qu’ils sont descendus des peuples les plus voisins des îles qui sont à la terre ferme. Ce qui est tout certain. L’amitié qu’ils conservent avec eux, et le commerce des uns avec les autres en sont des marques, aussi bien que l’uniformité du nom dont les uns et les autres s’appellent, savoir Kallinago selon le langage des hommes et Kalliponam selon le langage des femmes. Quoique par quelque distinction entre eux et ceux de terre ferme, ils appellent ceux-ci Balouöori, du mot Ballouö qui signifie terre ferme, comme qui dirait un Français

Parisien ou Langrois, ils disent aussi un Kallinago de terre ferme. Nous appelons ceux de terre ferme qui sont amis de nos sauvages Gallybis et nos sauvages Caraïbes. Si vous leur demandez comment ils se sont retirés d'eux et se sont transportés dans les îles, ils n'en sauraient rendre de raison."

- Selon le R.P. Du Tertre : "Nos Sauvages sont remplis de tant de rêveries touchant leur origine, que ce n'est pas une petite difficulté de tirer même une vraisemblance de la diversité de leurs rapports. Toutefois, parmi tant de différentes opinions, ils ont tous cette croyance, qu'ils sont descendus des Galibis, peuples qui demeurent dans la terre ferme, et qui sont leurs plus proches voisins : mais ils ne peuvent dire ni le temps, ni le sujet, qui les a porté à quitter cette terre natale, pour s'épandre dans les Isles assez reculées; ils assurent seulement que leur premier père nommé Kallinago, ennuyé de vivre parmi sa nation, et désireux de conquérir de nouvelles terres, fit embarquer toute sa famille, et après avoir vogué assez longtemps, qu'il s'établit à la Dominique (qui est une Isle où les Sauvages sont en assez grand nombre) mais que les enfants perdant le respect, qu'ils devaient à leur père, lui donnèrent du poison à boire, dont il mourut; de telle sorte qu'il changea seulement de figure, et devint un poisson épouvantable, qu'ils appellent Atraioman, et qui vit encore aujourd'hui (1660) dans la rivière. Cette métamorphose n'est approuvée que par les plus simples, les autres l'estimant pure rêverie."

"Mais comme l'on ne saurait rien tirer de cette fable, qui nous puisse pleinement satisfaire sur cette matière, il faut que le lecteur se contente de ce que nous en a donné le R.P. Raymond Breton dans son "Dictionnaire des Caraïbes" : car je ne crois pas qu'il y ait présentement personne en Europe, qui ait de plus certaines connaissances que lui, ayant passé une bonne partie de sa vie avec ses insulaires, desquels il a appris tout ce que l'on peut en savoir."

"Voici ses propres paroles : "J'ai enfin appris des Capitaines de l'Isle de la Dominique que les mots de Galibi et de Caraïbe, étaient des noms que les Européens leur avaient donnés, et que leur véritable nom était Callinago, qu'ils ne se distinguaient que par ces mots Oubaobanum, Boloüébonum, c'est-à-dire des Isles, ou de terre ferme; que les insulaires étaient des Galibis de terre ferme, qui s'étaient détachés du continent pour conquérir les Isles; que le Capitaine qui les avait conduits, était petit de corps, mais grand en courage, qu'il mangeait peu et buvait encore moins, qu'il avait exterminé tous les naturels du pays à la réserve des femmes, qui ont toujours gardé quelque chose de leur langue, que pour conserver la mémoire de ses conquêtes, il avait fait porter les têtes des ennemis (que les Français ont trouvées, dans les antres des rochers qui sont sur le bord de la mer), afin que les pères les fissent voir à leurs enfants, et successivement à tous les autres qui descendraient de leur postérité. Ils m'ont dit qu'ils avaient eu des Rois, que le mot Aboüyou était celui de ceux qui les portaient sur leurs épaules et que les Caraïbes qui avaient leur carbet au pied de la Soufrière de la Dominique, au delà d'Amichon, étaient descendus de ces Rois."

"Mais ce bon Père (Breton) ne s'est pas enquis d'eux du temps auquel avait cessé cette Royauté, qui était une chose digne d'être sue. L'on peut ajouter deux ou trois choses, qui font voir clairement, que ces peuples sont descendus des Galibis : dont la première est la tradition commune de tous les Sauvages qui le croient ainsi, et qui assurent que les Galibis, leurs ancêtres, virent dans les siècles passés combattre les Ignéris, qui étaient les naturels du pays."

"La seconde chose, qui le confirme, et de laquelle nous parlerons ailleurs, c'est la diversité du langage des hommes et des femmes, qui dure encore aujourd'hui; car ils disent que cette diversité a pris son origine dans le temps de cette conquête, d'autant que les Galibis ayant tué tous les mâles de ces Isles, et n'ayant réservé que les femmes et les filles auxquelles ils donnèrent de jeunes hommes de leur nation pour maris, les uns et les autres conservèrent leur langage originaire. A quoi si vous ajoutez la conformité de la religion, de moeurs et de langage, il n'y a pas lieu de douter, qu'ils ne tirent leur origine des Galibis de terre ferme."

Origine des serpents de la Martinique : Selon le R.P. Du Tertre : "... l'opinion des Sauvages sur cette matière. Quelques uns d'entr'eux nous ont assuré, qu'ils tenaient par tradition très certaine de leurs pères, que cela venait des Arroüages, nation de terre-ferme, auxquels les Caraïbes de nos

Isles font une très cruelle guerre. Ceux-là, disent-ils, se voyant tourmentés et vexés par les continuelles incursions des nôtres, s'avisèrent d'une ruse de guerre non commune, mais extrêmement dommageable et périlleuse à leurs ennemis; car ils amassèrent un grand nombre de ces serpents, lesquels ils enfermèrent dans des paniers et calebasses, les apportèrent dans l'Isle de la Martinique, et là leur donnèrent la liberté, afin que sans sortir de leur terre, ils pussent par le moyen de ces funestes animaux, leur faire une guerre immortelle."

Le trigonocéphale fer de lance ne se trouve qu'en Martinique et à Sainte-Lucie et nulle part ailleurs. Les bothrops de Guyane, du Costa-Rica et de l'ensemble de l'Amérique centrale et du Sud sont des espèces différentes (selon Guy Stélhé).

Orphy : Nom Caraïbe d'un petit poisson de mer, tout en longueur.

Os *(Zo)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole.

Où *(Oti)* : Le mot créole est la contraction de : "ou es-tu"

Ouassou : Nom Tupi (Amérindien du Brésil) de la chevrette d'eau douce dite écrevisse (***Cribiche*** en créole).

Ouragan : Vient du mot Caraïbe : ***Houragano***, qui désigne la déesse provoquant les tempêtes.

Oursin *(Chadron)* : Mot Hollandais utilisé aux îles pour désigner les oursins. Il y a deux espèces aux îles : la blanche, facile à prendre à la main, qui est comestible; et la noire, qui est venimeuse.

Pharmacopée créole : En cas de piqûres d'oursin, mettre de la chandelle chaude sur la peau. Avec la chaleur, les dards sortent tous seuls; il suffira de retirer la chandelle froide et solidifiée, pour être débarrassé des dards.

P

Pacte colonial : Régime économique qui dura jusqu'en 1860, qui réservait à la France les matières premières de ses colonies et le droit de fournir celles-ci en produits manufacturés.

1°) Les colonies ne peuvent exporter leurs produit s qu'en France;

2°) Elle ne peuvent importer de produits européens que par des achats à la France;

3°) le transport des marchandises est réservée à l a marine de la Métropole.

Ce système d'exclusivité avait l'inconvénient de fausser le marché. Les colonies ne pouvaient pas vendre librement leurs productions et ne pouvaient pas acheter librement ou produire des produits manufacturés.

De nos jours (2010), les Antillais ne peuvent exporter ou importer qu'avec une seule et unique compagnie maritime, aux tarifs prohibitifs.

Pagre : Poisson de mer

Pain doux sucré *(Paindou sikré)* : Pâtisserie créole, qui comme son nom l'indique est très sucrée.

• Expression populaire :

- ***Ti paindou sikré a mwen*** : Mon petit pain doux sucré - Phrase affective que les mères réservent à leurs jeunes enfants.

Palaviré : Mot créole désignant une gifle. Littéralement : aide (pale) à virer (tourner).

Palétuvier : Nom d'origine Tupi, qui désigne des arbres de la mangrove.

Palmier *(Palmié)* : Vient du mot Caraïbe : ***"Pàlma"*** qui désignait les palmiers et les cocotiers. Arbre

portant des palmes (palmacées). Il y a au total 1.200 espèces, qui comprennent les cocotiers. Une faible partie de ces palmiers poussent sur les îles.

• Sortes de palmiers courants aux Antilles, hors les cocotiers :
- **Palmier frisé** : Palmier de taille moyenne ayant des feuilles frisées.
- **Palmier latanier** : Petit palmier aux larges feuilles qui servent en vannerie.
- **Palmier royal** : Immense palmier au tronc énorme et très haut (30 à 35 mètres). Ses fleurs sont comestibles.
- **Palmiste** : Sorte de palmier sauvage, dont le coeur est recherché.

Palourde *(Paloud)* : Mot français. Les palourdes antillaises sont assez grosses et délicieuses.

Panier Caraïbe *(Pangnié)* : Mot français qui sert à désigner divers paniers qui sont faits à la manière des Caraïbes. Ils ont été très utilisés jusqu'à la dernière Guerre Mondiale.

• Témoignage du R.P. Labat : Les Caraïbes "se servent de queues de latanier ou de roseaux pour faire leurs paniers, leurs matatous, catolis, couleuves et autres meubles. Ce qui est fait de roseaux est plus ferme et dure plus longtemps, mais le latanier se travaille mieux et plus facilement. Le latanier est une espèce de palmiste; il vient fort haut et fort droit, et également gros partout. Sa tête est enveloppée d'une grosse toile naturelle, rude et raboteuse, de laquelle sortent quinze, vingt, et quelquefois jusqu'à quarante branches toutes droites, vertes, lisses, sans noeuds et assez souples, de trois ou quatre pieds de longueur, qui portent à leur extrémité une feuille plissée, qui, venant de s'épanouir, se partage en plusieurs pointes qui sont comme une étoile à plusieurs rayons. C'est de ces queues dont les Caraïbes se servent pour faire les meubles ..."

• Différents paniers et objets tressés par les Caraïbes :
- Le ***matoutou (matutu ou matoùtou)*** espèce de corbeille carrée sans couvercle de grandeur variable. Le matoutou est fait en feuilles de palmiers ou en joncs tressés; "c'est un travail si serré qu'on peut y mettre de l'eau sans qu'elle s'écoule" (R. Pane). Le matoutou servait - aux Caraïbes - de table à manger et en même temps de plat, pour mettre la nourriture.
- La ***catoli, cataoli*** est une hotte servant à porter les racines, les fruits, les poissons et autres objets. Il est fait de roseaux, de joncs et de queues de latanier peint de plusieurs couleurs.

Selon le R.P. Labat : "on les attache sur les épaules avec deux galons de coton larges de deux pouces et assez épais. Cet instrument est tellement à l'usage des femmes qu'on regardait un Caraïbe comme un infâme, s'il l'avait porté; de sorte que si, dans un très pressant besoin, un homme est obligé de porter ce qui est dedans, il laissera le catoli et il aimerait mieux faire plusieurs voyages pour porter" (le contenu).
- Le ***bacalla*** est un panier de longueur double de sa largeur et à fond plat. Il est fait avec du latanier ou des roseaux tressés très serrés, en carrés ou en compartiments, et doublé de manière à être imperméable, avec des feuilles de cachibou ou de balisier, amorties au feu ou au soleil.
- L'***ocaocac*** et l'***oullougoullou*** sont des paniers à gros yeux.
- L'***ollocamboüi oüarroüli*** est une corbeille ronde pour mettre le linge.
- Le ***samboura*** est un petit panier de vingt-cinq à trente-six centimètres qui sert à transporter les poissons de rivière et les écrevisses.
- Les ***maroutonni*** sont des nattes faites en fibres diverses : palmier, bananier corde (acaba), latanier, carata, gombo, mahaut-piment, ...
- Le ***matabi*** est la couleuvre ou presse à manioc, cylindre de 2 mètres de long. Elle est faite de roseaux tressés.

"On foule, on presse le manioc, à mesure qu'on le fait entrer dans la couleuvre, ce qui augmente son diamètre en même temps que sa longueur diminue : mais le poids qu'on attache à son extrémité le fait allonger en diminuant son diamètre, ce qui ne peut arriver qu'en comprimant ce qui est dedans et en exprimant le suc. On peut se convaincre de cette expérience par l'exemple d'un

bas de chausse dont on augmenterait considérablement le diamètre en l'emplissant de beaucoup de pâte ou d'autre matière semblable, et dont on diminuerait en même temps la longueur, mais à qui on restituerait toute sa longueur, en diminuant son diamètre, si en le suspendant en l'air on attachait un poids à son extrémité, parce que la pesanteur du poids comprimerait la matière qui y serait renfermée, et la réduirait en un moindre volume." (R.P. Labat)

Pantalon : Une des figures du quadrille antillais.

Papayer : Mot Taïno. Son nom Caraïbe est : ***"Abàbai"*.** Petit arbre fruitier de 3 à 10 mètres, dont la multiplication se fait par les graines contenues dans les fruits. Il y a des papayers mâles et femelles, qui ont chacun des fleurs. Le fruit est la papaye.

Parent "café au lait" : La rareté des femmes poussa les premiers colons a prendre des esclaves pour concubines. "A cette époque, le mulâtre né d'une négresse esclave ne suivait pas la condition de sa mère. Les gouverneurs le déclaraient libre et autorisaient la recherche de la paternité. Le blanc que désignait la négresse était condamné à une amende, à nourrir l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans, et à des dommages-intérêts envers le maître, à cause de la perte de l'enfant.." (Auguste Lacour)

La volonté du Roi de traiter les esclaves comme des "biens meubles" et non des hommes, créa le préjugé qui perdure jusqu'à nos jours. Avec la chute de l'Ancien Régime, puis l'abolition de l'esclavage, la situation a évolué lentement jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Néanmoins, il y a toujours eu des relations entre les individus et de très nombreuses naissances en sont le témoignage. Pour ne parler que des générations proches, toutes les familles "békés" ont de nombreux parents "café au lait" non officiels, qui résultent des amours hors mariage de leurs pères et grand-pères.

Paresser, Ne rien faire *(Féré chyen)* : Ferrer les chiens est une expression bien créole, mais il y en a d'autres pour caractériser la paresse.

Parler *(Palé)* : Verbe français ayant la même signification en créole.

• Expressions populaires :
- ***Palé gwa*** : Parler gras, parler avec assurance.
- ***Palé gwo kwéyol la*** : Parler le gros créole - Parler vulgairement.

Parole *(Pawol)* : Mot français déformé.

• Expressions populaires :
- ***Bwè pawol*** : Boire les paroles - écouter avec attention et aussi avec crédulité.
- ***Démokatpawol*** : Deux mots, quatre paroles. Court message à délivrer.
- ***Ti-pawol*** : Petite parole pour désigner les proverbes, les dictons ou les adages.

Partage *(Pataj)* : Mot français déformé.

• Expression populaire :
- ***Piti pou-w, gwo pou-mwen*** : Petit pour toi, gros pour moi.

Partir, Virer *(Pati, Viré)* : Verbes français déformés en créole. Le verbe : virer était surtout employé dans la marine à voile. Il fallait virer de bord pour changer sa route et partir.

• Expressions populaires :
- ***Li viré kon li vini*** : Il est parti comme il est venu - Personne sans importance; son arrivée

comme son départ, ne change rien.

- ***I pati kon i vini*** : Il est parti comme il est venu. Il est venu pour rien, il n'a rien obtenu.

- ***Pati ou pati*** : Littéralement : partir, tu es parti, pour dire : "aussitôt que tu es parti". La répétition remplace le mot aussitôt.

Partout ***(Patout, Tout-patout)*** : Partout, tout partout. Mot français

Pas : Unité de mesure utilisée aux Antilles jusqu'en 1825. Il valait : 3 pieds et demi à la Martinique, soit 1,137 mètre et en Guadeloupe, 3 pieds, soit 0,974 mètre. Le "pas du Roi", qui a servi à délimiter la partie du littoral de 50 pas appartenant au Roi, valait 5 pieds, soit 1,64 mètre. Ces 50 pas ont été appelés ultérieurement les "cinquante pas géométriques".

Pas ***(Pa)*** : Négation française reprise en créole.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :

- ***Pa'a*** : Ne pas.
- ***Pa ka*** : Pas, au temps présent.
- ***Pa ké*** : Pas, au temps futur.
- ***Pa té*** : Pas, au temps passé.
- ***Pôkô, Pô'ô*** : Pas encore.
- ***Pon*** : Aucun, aucune. Pour renforcer la négation, on emploie le mot : ***"pa"*** avec le mot : ***"pon"***. Exemple : ***I pa ni pon biten i pa konnèt.*** (Il n'y a rien, qu'il ne sache).
- ***Ponyonn*** : Pas un, aucun, aucune.
- ***Pôtékô*** : Pas encore.

Passe-pété ***(Paspété)*** : Définition créole de la fente arrière d'une veste. La veste courte était appelée en France : "pet-en-l'air".

Passe-pied ***(Paspyé)*** : Mot français désignant une danse, mais en créole, il désigne un croc-en-jambe.

Passer ***(Pasé)*** : Verbe français ayant le même sens aux îles.

• <u>Expressions populaires</u> :

- ***Pasé saindoux*** : Passer du saindoux, pour dire flatter.
- ***Si i pasé, i bel*** : S'il passe (sous-entendu l'obstacle, la difficulté), il est beau. Le succès sourit aux audacieux.

Passionné ***(Pasionné)*** : Mot français ayant un sens particulier en Guadeloupe. C'est une personne qui a accès à la sorcellerie grâce aux formules magiques transmises de mère en fille ou de père en fils. Les passionnés deviennent des "volans" ou des "soukougnians" (voir à ces mots), qui vont sucer le sang de leurs victimes.

Pastourelle : Une des figures du quadrille antillais.

Patate ***(Patat)*** : Vient du mot Caraïbe : patati, qui désigne la patate douce.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :

- ***Patat*** : Patate, sexe de la femme.
- ***Patat manman-aw*** : Le sexe de ta mère. Injure.

Paté ***(Paté)*** : Mot français.

• Spécialités culinaires créoles :
- ***Paté kochon*** ou ***paté cho*** : Pâté fait avec de la chair de cochon.
- ***Paté krab*** : Pâté aux crabes, c'est un feuilleté à base de crabes.
- ***Paté koko*** : Pâté fait avec du coco râpé et sucré.

Patte ***(Pat)*** : Mot français ayant le même sens en créole et désignant la patte d'un animal quelconque ou un groupe de fruits.

• Mots créoles dérivés :
- ***Pat a banann*** : Patte de bananes. C'est le groupement de bananes, dont l'ensemble des pattes forme un régime.
- ***Pat enpot*** ou ***Paté enpot*** : Pattes en pot. C'est une spécialité culinaire martiniquaise, soupe faite avec des pattes de mouton, divers légumes et racines.

Pauvre ***(Maléré)*** : Mot d'origine française, mais signifiant : pauvre en créole. Le mot créole : ***"Anpenn"*** veut dire malheureux, qui a de la peine.

Paysages de la Guadeloupe : La Guadeloupe est composée de magnifiques paysages naturels, qui font le plaisir de ses habitants et celui des touristes qui la découvrent.
- Pointe des Chateaux,
- Porte d'Enfer,
- Pointe de la Grande Vigie,
- Grands-Fonds de la Grande-Terre,
- Grand-Cul de Sac Marin,
- Petit-Cul de Sac Marin,
- Rivière Salée,
- Chutes du Carbet,
- La Soufrière : Bains jaunes, Citerne, Echelle et ses fumerolles,
- La côte sous le vent : Galion, Bouillante, Pigeon, ...
- La côte au vent : Vieux-Fort, Trois-Rivières, Capesterre-Belle-Eau, Allée Dumanoir, ...
- La route traversière avec les Deux Mamelles, le Parc National, la ravine aux Ecrevisses, ...
- Les Saintes : la Baie, le Chameau, le Pain de Sucre, les Roches percées, ...
- Saint-Bathélemy : l'Anse des Flamands, l'Ance du Grand Cul de Sac, ..

• Poême de Dominique Guesde : **Paysage**

Je vois, devant mes yeux, le tableau tout entier,
Des cases, au milieu d'un fouillis de verdure,
D'où jaillit, ça et là, quelque vert latanier
Dont la cime s'étale aux minces découpures;

Sur la croupe d'un morne où grimpent des cultures,
Un palmier orgueilleux dresse son front altier;
Des cannes, brandissant leurs hampes de guipures,
Se groupent en carrés en un vaste échiquier.

Par les sentiers, des boeufs lentement s'acheminent
Vers la mare écartée où rit l'azur du ciel,
Mugissant, par instants, vers les eaux qu'ils devinent.

Près des manguiers, là-bas, paré comme un autel,

Se dresse un tertre noir où pleure et se lamente
Un filao songeur que la brise tourmente.

Peau *(Po)* : Mot français ayant le même sens aux îles.

• Expressions populaires :
- ***Po chapé*** : Peau échappée; peau éclaircie, qui échappe aux préjugés de race.
- ***Ti-jésu an po a krab*** : Un petit Jésus dans la carapace d'un crabe - C'est un hypocrite.

Pèche - La pêche se fait à la nasse (casier), à la ligne, à l'épervier ou au filet. Il y a deux types de filets : la senne de 400 mètres et le filet flottant, dit "filet à balaou", long de 100 mètres.

• Pêche à la senne - Les coups de senne mobilisent de nombreuses personnes. Le canot porteur de la senne avance, et à l'arrière, le filet est mis à l'eau, pour cerner le banc de poissons. Puis le filet est tiré sur le rivage, pour capturer le poisson aisément. La pêche est partagée entre le guetteur, qui a signalé le banc de poissons (il reçoit 5 à 7% des prises, les bénévoles reçoivent quelques miettes), le propriétaire de la senne et du canot, et l'équipage ont chacun 50% du solde.

• Pêche au volant - Les poissons d'appât sont utilisés à la pêche à la traîne; la pêche au chalut permet de prendre des balaous volants. A la période du frai, les femelles sont prises d'une sorte de folie. Par nuées, elles voltigent au-dessus des vagues, à la recherche d'un lieu pour y déposer leurs oeufs. Le pêcheur agite un "volant" de la main gauche, ce qui attire les balaous autour du canot, de la main droite, il manie un "cahu", filet en forme de cerceau. Les femelles viennent y pondre. Le pêcheur d'un revers de la main, les renverse dans le canot, par dizaines.

Les bateaux pleins arrivent au rivage. Les femmes viennent en charger de grands paniers tressés. Elles partent vendre les balaous dans le village en criant : ***"Balaous, balaous rivé"*** (Les balaous, les balaous sont arrivés).

Les balaous (famille des hemiranphidae), comme les coulirous (carangues, famille des trachurops crumenophtalmus) sont délicieux en friture. Les filets se détachent très bien de l'arête centrale.

• Pêche à l'épervier - L'épervier sert essentiellement à la capture des pisquettes, des cailleux (famille des sardines), des coulirous (carangues) au bord du rivage.

• Pêche à la ligne - La pêche au thon se fait au large. On appâte avec du poisson volant ***"Oüatànaloü"*** (en Caraïbe), aux ailes transparentes : on en pique un à l'hameçon; quand le thon est pris, il plonge au fond. Le pêcheur doit donner du fil pour ne pas casser la ligne. Ensuite, il faut ramener le thon vers le canot, mais il se défend toujours à grands coups de queue. On l'attrape avec une gaffe et on le bascule au fond du canot.

Parfois, il pèse trop pour être hissé dans l'embarcation; il faut alors le tuer à coups de gourdin, puis le découper dans l'eau, pour l'embarquer par morceaux. Le thon peut atteindre une tonne. En pêchant à la ligne, il arrive au pêcheur d'attraper un espadon ou grand écaille.

La pêche à la ligne de fond exige une ligne montée d'une grappe (cash) d'une bonne dizaine de crochets.

• Pêche aux lambis - Le lambi est un mollusque, qui vit dans une grande coquille pointue, blanche à l'extérieur et dont la partie interne est rose, comme de la porcelaine. Chaque spirale comprend de nombreuses pointes, comme des petites cornes. L'ensemble a une taille de l'ordre de vingt centimètres. Le mollusque est une bête charnue, dont on fait un plat délicieux. Dans la partie molle du corps, on trouve très rarement une perle rose mate.

Les lambis vivent dans des eaux peu profondes, de deux à quinze mètres. En plongeant, on peut en ramasser. Les pêcheurs les repèrent du bateau, avec un cylindre dont le fond est garni d'une vitre.

Quand les lambis sortent de l'eau, la partie colorée de la coquille est presque rouge; la couleur se dégrade au soleil. Le calcaire, qui la compose, sert à faire de la chaux. Les conques peuvent également servir de décoration, notamment pour border les tombes dans les cimetières.

La conque sert également de trompe. Si on souffle dedans, elle produit une sorte de mugissement que l'on entend de loin. Les Caraïbes s'en servaient pour annoncer au carbet leur arrivée ou que la pêche avait été bonne. Autrefois dans les campagnes, le son du lambi servait dans des sérénades grotesques données pour le remariage des veufs ou des veuves.

On trouve plus rarement un mollusque similaire, dont la conque est aplatie dans sa partie haute; il est appelé casque.

• Pêche aux titiris et aux piquettes – Ce sont des larves de poissons d'eau douce nommées "titiri" par les Caraïbes et les "pisquettes" sont des alevins de poisons de mer.

La pêche n'est possible qu'à l'embouchure des rivières. Avec des serviettes ou des draps, les pêcheurs ratissent le bord du rivage et recueillent les titiris ou les pisquettes qui nagent dans les eaux peu profondes.

Les "titiris" et les "pisquettes" se mangent, soit en beignets, soit cuits à la vapeur avec une sauce pimentée.

Pédéraste *(Macommè)* : Mot créole venant du français : ma commère. Terme insultant.

Peindre, Peinturer *(Pentiré)* : Verbes français ayant le même sens en créole.

• Expression populaire :

- ***Pentiré syel*** : Peindre le ciel, c'est être paresseux. L'équivalent français est : peigner la girafe.

Pélage Magloire : Général révolutionnaire; ce métis martiniquais révéla ses qualités de chef militaire sous la dictature du conventionnel Victor Hugues. Lors de l'avènement de Napoléon, il prit la tête du mouvement esclavagiste et obtint le contrôle de l'île. Pour éviter un bain de sang, il se rallia au général Richepance, qui venait avec des troupes rétablir l'esclavage en Guadeloupe; il fût exilé aux Bahamas. Son lieutenant Delgrès préféra la lutte armée et fut vaincu.

Pelote *(Plôt)* : Mot français employé en créole dans un autre sens; il exprime une quantité, une multitude.

Pelpète *(Pelpèt)* : Mot local du tétrodon (poisson globe ou poisson lune). Ce poisson gonfle quand il se sent en danger, ce qui fait ressortir les dards qui couvrent sa peau.

Pendant *(Anmenm, Paden)* : Déformation du français : en même, pour : en même temps que, pendant que.

• Petite chanson très populaire pendant la Seconde Guerre Mondiale :

Pandan mwen dans l'armée (Pendant que je suis à l'armée)
Texte relevé dans "Musique aux Antilles" de Maurice Jallier et de Yollen Lossen

Texte	**Traduction**
Pandan mwen dans l'armée (ter)	Pendant que je suis à l'armée (ter)
Madam a mwen ka gragé koko	Ma femme râpe les noix de coco *
Pandan mwen dans l'armée (ter)	Pendant que je suis à l'armée (ter)
Madam a mwen ka fouillé patate	Ma femme enfouit les patates **
Roï Roï Yoï Yoï	Roï Roï Yoï Yoï
Fout mwen ni an bel déveinn	Foutre, quelle malchance
Mwen ka défenn la patrie	Je défends la patrie
Et bourell la ka minnin la vie	Et la vaurienne mène la belle vie.
Pandan mwen dans l'armée (ter)	Pendant que je suis à l'armée (ter)
Madam a mwen ka pliché lapin	Ma femme écorche les lapins

Mandat asou mandat, coli asous coli,	Mandat après mandat, colis après colis,
Voyé let' asou let', Madam a mwen,	J'envoie lettre après lettre, ma femme
Pa ka minme réponn.	Ne me répond même pas.

* Cette chanson a des paroles à double sens. On peut comprendre : "ma femme râpe des cocos" ou bien : "ma femme frotte des sexes d'hommes".

** On peut comprendre : "ma femme enfouit les patates" ou "fouille dans des sexes de femmes".

Pendant que *(Atoupannan)* : Mot créole, venant du français.

Péquenot *(Boloco)* : Terme créole insultant, qui désigne un paysan arriéré.

Père *(Pè)* : Mot français déformé en créole. Le qualificatif flatteur est donné au plus ancien de la famille. C'est un honneur qui lui est rendu, contrairement à l'image dévalorisée de ce mot en Métropole. Aux Antilles, le père d'une nombreuse lignée est admiré, pour sa puissance reproductive.

Père *(Pè, Monpè)* : Mot français désignant un religieux faisant partie d'un ordre. Aux Antilles, ce titre de père, dans le sens spirituel, est donné à tous les prêtres de l'église catholique, même séculier. Au début de la colonisation, il n'y avait que des prêtres réguliers aux îles. Ils jouissent d'un grand prestige, mérité par des siècles de dévouement.

Perroquet *(Zarouge)* : Gros poisson de mer aux couleurs : bleue et jaune abricot. L'oiseau du même nom en France est nommé jacot en créole.

Perroquets de la Guadeloupe *(Jacot)* : A l'arrivée des premiers colons, il y avait une multitude d'oiseaux, qui n'avaient pas peur de l'homme. Pour leur malheur, ils étaient comestibles. Les derniers perroquets ont disparu de l'île, au milieu du XIX° siècle.

• <u>La description des perroquets de la Guadeloupe</u> par le R.P. Du Tertre :

L'Aras : "L'ara est une sorte de perroquet plus grand que tous les autres - car quoique ceux de la Guadeloupe soient plus grands que tous les autres perroquets, tant dans les îles que de la terre ferme - celui-ci les surpasse d'un tiers en grandeur. Il a la tête, le col, le ventre, et le dessus du dos, de couleur du feu - ses ailes sont mêlées de plumes, jaunes, de couleur d'azur, et de rouge cramoisi - sa queue est toute rouge, et longue d'un pied et demi; les sauvages se panachent de plumes de sa queue, et en font grande estime - ils s'en fichent dans les cheveux, s'en passent dans le gras des oreilles, et dans l'entre-deux des narines pour leur servir comme de moustache, et ils s'imaginent tout de bon qu'ils en sont beaucoup plus gentils et dignes d'être admirés des Européens."

"Les Sauvages se servent d'un plaisant stratagème pour les prendre vifs - ils épient l'occasion de les trouver à terre, mangeant des fruits qu'ils ont fait tomber ... ils s'en approchent doucement à la faveur des arbres, puis tout à coup, ils se prennent à courir, frappant des mains et emplissant l'air de cris et de hurlements, capables non seulement d'épouvanter les oiseaux, mais de jeter la terreur dans les coeurs les plus hardis. Alors ces pauvres oiseaux surpris et éperdus, comme s'ils avaient été inopinément frappés d'un coup de foudre, perdent le souvenir de leurs ailes, ... se couchent sur le dos, se mettent sur la défensive, et se font tous blancs des armes que la nature leur a données, c'est à dire, du bec et des ongles, desquels ils se défendent si vaillamment, que pas un des Sauvages n'oserait mettre la main dessus - si bien qu'ils sont contraints de se tenir tout autour d'eux, criant et hurlant comme des enragés, jusqu'à ce qu'un d'eux apporte un gros bâton, lequel il applique sur le ventre de l'oiseau, qui ne manque pas aussitôt de le saisir du bec et des griffes - mais pendant qu'il s'amuse à mordre, les Sauvages le lient et le garrottent si étroitement sur le bâton, qu'ils en font après tout ce qui leur plaît, et bien souvent les rendent privés, et leur apprennent à parler ..."

Le Perroquet : "Le perroquet de la Guadeloupe est si beau et si particulier dans les couleurs de

ses plumes, qu'il mérite que je choisisse entre les autres pour le décrire. Il est quasi gros comme une poule, il a le bec et les yeux bordés d'incarnat - toutes les plumes de la tête, du col, et du ventre sont de couleur violette,un peu mêlée de vert et de noir, de changeantes comme la gorge d'un pigeon - tout le dessus du dos est d'un vert fort brun, trois ou quatre des maîtresses plumes de ses ailes sont noires, toutes les autres sont jaunes, vertes et rouges. Il a sur les deux gros des ailes, deux belles roses composées des mêmes couleurs. Quand il hérisse les plumes de son col, il s'en fait comme une fraise autour de la tête, (belle à merveille) dans laquelle il se mire, comme le paon fait dans sa queue. Il a la voix forte, parle très distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. Il fait son nid tout de même que l'ara. J'en ai vu deux privés qui firent leur nid dans un grand arbre, à cent pas de notre case - le mâle et la femelle couvaient alternativement leurs oeufs, et venaient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où ils amenèrent leurs petits, quand ils furent en état de chercher leur vie."

"Cet oiseau vit de fruits sauvages qui croissent dans les forêts, excepté qu'il ne mange point de mancenillier. La graine de coton l'enivre, et opère en lui tout ce que l'excès de vin fait en l'homme, et alors on le prend avec beaucoup de facilité."

"Le goût de sa chair est excellent, mais changeant, selon la qualité de la nourriture qu'il prend - car s'il mange de la graîne d'acajou, sa chair a un goût d'ail assez agréable; s'il mange de la graîne de bois d'Inde, elle sent le clou de girofle et la cannelle; si ce sont des graînes amères, il devient amer comme le fiel - quand il mange de la pomme de génipa, sa chair devient toute noire, mais elle ne laisse pas d'être de très bon goût - mais alors qu'il se nourrit de prunes de mombin, de cachimas, et de goyaves, il devient si gras qu'il semble n'être qu'un morceau de graisse, et alors nos Français qui en font un étrange dégât, sont contraints de tirer la graisse de la marmite avec une cuillère à pot, afin que l'on en puisse manger le potage."

Les Perruches : "Ce que nous appelons perriques, sont de petits perroquets tous verts, gros comme des pies, et qui à vrai dire, ne sont que de petits cajoleurs, qui ne peuvent non plus garder le silence que le cliquet d'un moulin. Ils volent en bande, et se branchent toujours sur les arbres les plus feuillus et les plus verts, de sorte qu'on ne les peut que difficilement apercevoir ... ils ne font que cancaner continuellement, ce mot signifie un certain mumure nazonant, que les habitants n'ont pu exprimer autrement. J'en ai vu portant parler distinctement avant que d'avoir quitté le cancanage."

• La capture des perroquets par les Caraïbes selon le R.P. Labat : "La manière dont nos Caraïbes prennent les perroquets est trop ingénieuse pour ne pas la décrire ici. Je ne parle pas des petits, qu'ils prennent dans le nid, mais des grands. Ils observent sur le soir les arbres où ils s'en perchent le plus grand nombre, et quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert; cela fait une fumée épaisse qui étourdit de telle sorte ces pauvres oiseaux qu'ils tombent à terre comme s'ils étaient ivres ou à demi morts. Ils les prennent alors, leur lient les pieds et les ailes et les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête."

"Pour les apprivoiser et les rendre plus traitables, ils ne font que les laisser jeûner pendant quelque temps, et quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur présentent à manger; s'ils mordent et qu'ils se montrent revêches, ils leur soufflent la fumée du tabac au bec, ce qui les étourdit de telle manière qu'ils oublient leur naturel sauvage; ils s'accoutument à voir les hommes, à s'en laisser toucher et deviennent tout à fait privés, ils leur apprennent même à parler."

Persienne : Mot français. C'est une fenêtre faite de lamelles de bois, pour laisser passer l'air. La persienne est fixe et les jalousies sont mobiles.

Personne *(Moune)* : Mot créole, très employé, qui désigne les gens et les personnes. Ce mot vient du français : monde.

• Mots créoles dérivés :

- ***Moune a mwen*** : Mes gens, mon monde, mes amis.

- ***Moune bitation*** : Personnes vivant sur les habitations, paysans.
- ***Moune Fwans*** : Français, Française.
- ***Moune lacanpag*** : Personne de la campagne.
- ***Moune laville*** : Gens de la ville.
- ***Moune mô*** : Une personne morte, un mort, une morte.
- ***Timoun*** : Enfant.

Pet de lapin *(Pèt a lapin)* : Terme désignant un lâche qui a peur de tout. Il est brave comme un pet de lapin.

Petit, Petite *(Piti, ti)* : Mot français déformé. Préfixe affectif qui peut être diminutif. Quand dans une famille, le grand-père, le père et le fils portent le même prénom, on les distingue comme suit :

- le grand-père est appelé : Pè-Antoine (Père Antoine),
- le père : Antoine, sans qualificatif,
- le fils : Ti-Antoine (Petit-Antoine).

• Divers petits en créole :

- ***Piti a piti*** : Petit à petit.
- ***Ti-banann*** : Plat créole fait avec des bananes vertes cuites au gros sel.
- ***Ti-bèf*** : Petit boeuf, c'est le veau.
- ***Ti-bêt*** : Petite bête, c'est un insecte.
- ***Ti-blan*** : Petit blanc ou pauvre blanc.
- ***Ti-bwa*** : Bambou percuté par deux baguettes (petits bois).
- ***Ti-bougue*** : Petit bougre, pour parler d'un jeune garçon ou d'un jeune homme.
- ***Ti-café*** : Petit café, c'est le café arabica (coffea arabica).
- ***Ti-côk*** : Petit coq, c'est une personne vaillante et batailleuse.
- ***Ti-concombre*** : Fruit d'un arbre légumier.
- ***Tifi*** : Petite fille.
- ***Ti-gason*** : Garçon, garçonnet ou jeune homme.
- ***Ti-goutt*** : Petite goutte, pour dire un petit peu.
- ***Ti-kabrit*** : Petit cabri pour dire chevreau.
- ***Ti-kochon*** : Petit cochon pour désigner (uniquement) un porcelet et non un enfant malpropre.
- ***Ti-koko*** : Palmier à petit tronc (comestible) ayant 8 à 10 m de haut.
- ***Ti-mafi*** : Petite ma fille. Terme péjoratf, qui montre le peu d'estime que l'on a pour cette jeune fille ou jeune femme.
- ***Ti-mâl*** ou ***Timal*** : Petit mâle, c'est une personne valeureuse que l'on admire ou que l'on apprécie. Mot très employé dans le langage courant, pour valoriser son interlocuteur.
- ***Ti-magnini*** : Sale petit voyou
- ***Ti-misié*** : Petit monsieur, terme insultant.
- ***Ti-mouton*** : Petit mouton, c'est un agneau.
- ***Ti-Nèg*** : Négrillon, terme insultant.
- ***Ti-non*** : Petit nom, c'est le prénom.
- ***Ti-po sauvé*** : Enfant à la peau très claire qui sera considéré comme blanc ou comme mulâtre.
- ***Ti-punch*** : Petit punch fait avec le rhum et le sucre ou sirop.
- ***Ti-Sorin*** : Petit Sorin. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le nom du gouverneur Sorin a été donné par dérision au plat de "ti-banann".
- ***Ti-teigne*** ou ***Haut-bois*** : Plante parasite des arbres de la forêt hygrophile.

Petit-Bourg (Ville de) *(Ti-Bou)* : La ville était nommée Petit-Cul-de-Sac, car elle se situe à l'entrée du Cul-de-Sac. Avant l'ouverture de la route (en fin du 19° siècle) à travers la mangrove et le pont

sur la rivière Salée, il fallait prendre une liaison maritime de Pointe-à-Pitre à Petit-Bourg.

• Parc floral de Valombreuse : Beau parc, qui présente des centaines d'espèces de fleurs et de plantes tropicales.

• Prise d'Eau : Hameau sur la Grande Rivière à Goyaves, où diverses villes, dont Pointe-à-Pitre, captent leur eau potable.

• Saut de la Lézarde : Belle chute près de Vernou.

• Route de la Traversée : Route récente qui traverse le massif montagneux, au pied des Deux Mamelles.

• Vernou : Lieu de résidence des Pointois aisés.

Petit-Canal (Ville de) : La ville date de 1680 et fut appelée pendant longtemps : Mancenillier.

Petit Cul de Sac Marin : Grande baie au sud de la rivière Salée, elle était totalement bordée par la mangrove, à l'arrivée des colons. Elle est fermée sur l'océan Atlantique, par une rangée d'îlets, qui casse la houle du large. Le plan d'eau de la rade de Pointe-à-Pitre, qui se trouve au centre de la baie, est bien abritée. Les bancs de sable qui gênaient la navigation ont été dragées, dont le fameux "banc des couillons" où se sont échoués de nombreux bâtiments. Vers 1950, un hydravion Catalina s'est posé dessus, il a fallut évacuer les voyageurs avec des barques.

Pétroglyphes : Gravures faites sur les roches. les pétroglyphes précolombiens sont nombreux en Guadeloupe, notamment près de la ville de Trois-Rivières.

Peupas : Mot créole désignant de vieilles chaussures. Littéralement : ne peut pas (en acheter d'autres).

Peur des esprits - Le comportement des Romains au temps du polythéisme est assez instructif. Ils avaient peur des Dieux, particulièrement de ceux qui avaient un comportement ambivalent, faisant le bien comme le mal. Les Romains ne se préoccupaient pas des Dieux qui étaient bons; leurs soins étaient réservés à ceux qui pouvaient faire le mal.

Les Caraïbes disaient que Chemeen, Principe du Bien, pouvait être aussi maboya, Principe du Mal. Ils prenaient soin de ne pas déplaire aux Dieux, qui pouvaient faire le mal.

Les Noirs sont venus d'Afrique avec leurs croyances polythéistes. A Haïti, le Vaudou a développé un monde de Dieux, les ***Lwa*** , groupés en nations plus ou moins puissantes, qui menacent ou protègent les hommes selon les circonstances.

En Guadeloupe comme en Martinique, la présence constante des esprits n'est palpable que dans la langue créole. Les morts sont bien présents et pèsent sur les vivants, dont ils dictent la conduite. En contrepartie, ces croyances permettent aux hommes malheureux, de supporter les épreuves de la vie en s'évadant dans un monde imaginaire. Il en va de même de la langue créole, qui permet le support d'une culture locale, qui échappe à la pression de la langue française dominatrice.

L'Antillais s'est construit sur une superposition de races, de cultures, de religions, de langues, de modes de pensées et de comportements. Le jugement, qu'une culture porte sur une autre, est souvent faussé. Le dominé se défend très subtilement en jouant à paraître plus idiot qu'il ne l'est en réalité. Comme on dit aux îles : ***pôté-w tébè*** , joue l'imbécile. N'oublions pas cette phrase merveilleuse de Courteline : "Passer pour un idiot aux yeux d'un imbécile est un plaisir de fin gourmet."

Pharmacopée Caraïbe : Selon le R.P. Du Tertre : "Du commencement de la paix, les Sauvages apportèrent à Monsieur Aubert, une plante qu'ils appelaient dans leur langue, l'herbe aux flèches; les feuilles sont longues d'une paume, larges de trois pouces, d'un vert gai, lissées, polies, et douces comme du satin - elle porte de petites fleurs longuettes, comme celles du "lizet" mais à feuilles séparées - elles sont violettes par dehors et blanches par dedans, fermées de jour et ouvertes de

nuit. Les Sauvages font grande estime de cette plante, et non sans beaucoup de raison; car nous découvrons tous les jours par expérience les rares et admirables qualités dont elle est douée - sa racine pilée et appliquée sur les plaies des flèches empoisonnées de mancenillier, amortit entièrement le venin, et même arrête la gangrène commencée, ôte toutes sortes d'inflammations, comme aussi les enflures que cause l'aiguillon des guêpes de la Guadeloupe, lequel est assez dangereux."

"Il croît dans toutes les habitations de ces îles, une herbe qui a quelque rapport avec la "pariétaire", mais elle est plus trapue et plus basse, ses feuilles sont petites, dentelées, velues; d'un vert naissant, et deux à deux le long de leurs petites branches - entre deux feuilles, il croît un petit "umbel" de fleurs vertes et rouges, toutes velues; et c'est ce qui lui a fait donner un vilain nom; les plus discrets l'appellent "poil de chat", d'autres l'appellent "la mal nommée" - elle se sème de soi-même, et se perd entièrement dans les jardins, si l'on n'est pas soigneux de la sarcler - c'est un trésor qui n'a été que trop longtemps caché, particulièrement aux habitants de la Martinique, dont plusieurs ont péri faute de secours, foulant tous les jours aux pieds l'antidote contre le venin qui les faisait mourir - car cette plante est toute remplie d'un lait qui coule à la rupture de ses branches, et qui tue les serpents. Le R.P. Feuillet m'a assuré qu'il en avait vu faire l'épreuve sur un petit serpent, qu'une seule goutte de ce lait fit mourir à l'instant; la plante broyée et appliquée avec son suc sur la morsure, attire le venin et guérit absolument la plaie; et si le coeur était atteint du venin, un peu de poudre de cette plante séchée, le fortifie, et lui rend les forces qu'il a perdues."

Les Caraïbes étaient bien constitués et exempts de maladies endémiques et épidémiques à virus. Ils étaient d'une grande propreté corporelle, passant la majeure partie du temps à se baigner dans les rivières.

Ils utilisaient un certain nombre de drogues simples, d'origine végétale, minérale ou animale, pour combattre toutes espèces de maladies. Ils faisaient usage de l'écorce du ***chipiou*** et des joncs de ***maboulou*** réduits en cendres pour soigner les pians et les boutons de toutes sortes. Le R.P. Breton indique qu'ils avaient un autre remède pour lutter contre ce mal : "ils gragent des lambis, qu'ils avalent avec de l'eau; ils se frottent de génipa, ou de feuilles de roseaux brûlés avec de la liane appelée ***mouchao*** ou ***miby*** ..."

Ils employent également l'écorce du ***marbri*** ou "bois bandé", gros arbre aux feuilles larges et épaisses. Il a des propriétés antisyphilitiques et aphrodisiaques. La liqueur de ***riboulichi*** facilitait les accouchements difficiles et les décoctions de ***chiboulène*** soulageaient la constipation. L'écorce de palmiste en compresses était employée contre les maux de tête. Les furoncles et les inflammations étaient percés avec une dent d'agouti ou une aiguille de raie et les applications d'huile de requin étaient faites sur les échardes. Les Caraïbes se servaient de l'huile chaude de tortue (caret) pour soigner les sciatiques, les gouttes froides, les crampes et les engourdissements des nerfs (selon Du Tertre). Ils appliquaient un morceau de chair brûlée de la raie mêlée avec du vinaigre pour soigner la piqûre de cet animal.

Piaye ou **Piaille** ou **Piaïe** : C'est le nom du sorcier chez les Caraïbes. Ce mot a un autre sens chez les Créoles, où il désigne les sortilèges. Généralement, ceux-ci sont de petits paquets enveloppés dans des feuilles et liés avec un fibre végétale. Parfois, il s'agit d'animaux sacrifiés : coqs, crapauds, etc ...

Pichemimi : Surnom local d'un serpent martiniquais, dont la morsure est mortelle.

Pied *(Pyé)* : Mot français déformé en créole. Il indique à la fois l'extrémité de la jambe, mais aussi le tronc d'un arbre.

• <u>Divers pieds en créole</u> :

- ***Pyé a grenn*** : Arbre à graines. Riche héritier ou héritière ou un bon parti.
- ***Pyé a poul*** : Pied de poule, graminée dont l'épi a la forme d'une patte de poule. Le "pyé a poul" est souvent utilisé pour les sortilèges.

- ***Pyé banann*** : Pied de bananes pour dire : bananier
- ***Pyé bwa*** : Pied de bois pour dire : arbre
- ***Pyé fouyapen*** : Pied de fruits à pain, pour désigner l'arbre à pain
- ***Pyé gwayav*** : Pied de goyages pour désigner le goyavier
- ***Pyés kann*** : Pieds de cannes, pour dire champ de cannes
- ***Pyé koko*** : Pied de cocos pour désigner le cocotier
- ***Pyé mango*** : Pied de mangues, pour désigner le manguier
- ***Pyé papaye*** : Pied de papaye pour dire : papayer
- ***Pyés poyo*** : Pieds de bananes, pour désigner la bananeraie
- ***Pyé zaboka*** : Pied d'avocats, pour dire l'avocatier
- ***Pyé zanana*** : Plant d'ananas

Pierre à trois pointes : Objet de forme triangulaire sculpté en pierre ou en coquillages. Ces pierres sont nombreuses dans les sites archéologiques de la Guadeloupe, à la différence des autres Petites Antilles; mais les plus belles viennent de Haïti. Elles symbolisent la montagne dans laquelle se trouvait la grotte primordiale, d'où sortirent les hommes; le bec de l'oiseau "Pic Vert" (héros des légendes Taïnos transformé en pic vert); les yeux de l'homme transformé en statue de pierre et les feuilles des arbres pruniers dans la grotte sacrée et la disparition des femmes selon les mêmes légendes.

Les Taïnos croyaient que les pierres à trois pointes enterrées dans les jardins faisaient pousser les plantes. Ils croyaient aussi qu'elles facilitaient les accouchements.

Pieuvre *(Chatou)* : Nom créole des petites pieuvres que l'on mange. Leur préparation culinaire à la créole est similaire à celle des lambis.

Pigeon (Village de) : Petit village de pêcheurs.

- **Anse à Sable** où se trouve une fontaine d'eau chaude volcanique.

Piler *(Pilé)* : Vient de la zone d'oïl de l'Ouest et signifiait : piétiner, fouler aux pieds. En créole, ce verbe s'emploie pour dire : "concasser", notamment au mortier.

Piment *(Piman)* : Nom caraïbe : ***Àti*** . Les Caraïbes mettaient des piments coupés en morceaux avec du suc de manioc dans une terrine appelée "toumalacai". L'ensemble était cuit pour en faire une sauce un peu collante, qui servait à agrémenter les plats.

C'est une des épices de base dans la cuisine créole.

• Quelques piments des Antilles :

- ***Bonda a Man Jacques*** : Les "fesses de Madame Jacques" est très connu pour sa force. Il est trapu et large à la base comme l'évoque son nom.
- **Piment café** ou **Piment cerise** : Petit piment rond et rouge, très peu fort.
- **Piment sept courts-bouillons *(Piman sèt coubouyon)*** : Piment très puissant, qui peut servir dans sept courts-bouillons de suite.
- **Piment d'Indiens *(Piman Z'indien)*** : Piment de forme allongée et recourbée, qui est très fort.
- **Piment des oiseaux *(Piman Zozio)*** : Fin et effilé comme une langue d'oiseau.

Pimentade *(Pimantad)* : Plat de patates douces cuites à la vapeur dans une sauce faite de jus de citron, d'huile d'olive avec du piment.

Pipiri, Pipirit : Oiseau guêpier qui chante à l'aube.

Pirogue : Le mot vient de ***"piragua"***, bateau des Amérindiens de Porto-Rico. Les Caraïbes

l'appelaient : ***canaoa, couliala*** ou ***oucouni*** selon la dimension de leur canot; les grandes pirogues étaient nommées : ***canobe*** et les petites : ***cohala*** . Les grandes servaient pour aller d'une île à l'autre et même jusqu'au Venezuela ou en Colombie. Ces pirogues faisaient jusqu'à 60 pieds (20 mètres) de long et 5 à 6 pieds de hauteur.

"Leur patiente industrie se manifestait avec éclat dans la construction de leurs embarcations, oeuvre gigantesque, qui prenait parfois des années entières pour être achevées. Ils disposaient de pirogues monoxyles ouvertes au feu selon un procédé très perfectionné, munies de bordées robustes, et pouvant contenir jusqu'à cinquante à soixante hommes et plus ..." (Ballet).

On raconte que Christophe Colomb a vu un de ces canots contenant cent cinquante personnes. Selon le R.P. Breton : "Ce sont les galions des sauvages, ils sont longs de soixante pieds plus ou moins, rehaussés de planches, qui contiennent des équipages de cinquante à soixante personnes et plus."

Pour obtenir cette embarcation faite d'une seule pièce, il fallait d'abord abattre un arbre. C'était généralement un gommier blanc ou ***chibou*** , un des géants de la forêt des Antilles. Comme il n'avait pas d'outils en fer, le Caraïbe mettait le feu au pied de l'arbre, qu'il empêchait de monter en mettant de la mousse humide.

Après un premier équarrissage, le tronc était descendu de la montagne jusqu'au village situé à plusieurs kilomètres. Là, le centre du tronc était évidé avec du feu et les côtés peu à peu élargis avec du bois.

Pisquette *(Piskèt)* : Mot créole désignant des alevins que l'on mange sous diverses formes.

Pitt à coqs *(Pitt a kok)* : Ce mot vient de l'anglais : cockpit (petit emplacement fermé où se tient l'homme de barre dans un bateau ou le pilote dans un avion). Aux Antilles, ce mot désigne l'arêne de combat pour les coqs. Ils y avait beaucoup de "pitts à coqs" dans les îles.

Plantations agricoles :

• Plantation d'ananas - Il y a eu au début du XX° siècle, des plantations d'ananas, dans les environs de Ste-Rose et du Petit-Bourg. Deux conserveries des familles Marsole et Besson à la Boucan fabriquaient quelques dizaines de milliers de boites d'ananas en tranches par an.

Pour satisfaire la demande des touristes, la production artisanale d'ananas est à nouveau en développement.

• Plantation de bananiers - Il est rare qu'une bananeraie soit replantée, sauf après les dévastations d'un cyclone. La plantation est précédée d'onéreux travaux de défrichement, sur les pentes des montagnes, où les bananiers poussent bien sans maladie.

Le travail se fait à la fourche, dite fourchette et à la houe, selon la méthode du "trou carré", c'est à dire que le terrain n'est défoncé qu'à l'endroit où sera mis le plant. Le travailleur ménage des trous de 50 cm de côté, tous les 2 m 50 environ. Il s'assure de la qualité de la souche, procède à son "habillage", dépose ce plant dans le trou et le recouvre d'une terre bien tassée.

L'habillage consiste à équarrir une souche au coutelas, de façon à vérifier son état sanitaire et à ne laisser subsister qu'un oeil ou rejet. On ne plante habituellement que des souches appelées "mères". On utilise les rejets ou baïonnettes que pour les recourages, lorsqu'on manque de mères.

Le recourage consiste à remplacer les plants mal venus ou morts, de façon à obtenir une bananeraie de densité régulière. Il faut aussi étançonner les bananiers, afin de les empêcher de déchausser sous le poids du régime.

Les régimes de la première génération viennent en deux mois. En connaissant le temps que mettent les rejets de deuxième, troisième et quatrième générations à produire des régimes, il est possible de rationaliser l'oeilletonage, afin de récolter à l'époque de vente la plus favorable.

Les régimes récoltés en période pluvieuse sont particulièrement sensibles à une pourriture de la hampe, connue en Guadeloupe sous le nom de dégrain. La coupe, l'emballage et le transport des

régimes vers le port se font avec le plus grand soin, car la banane est un fruit fragile.

Lorsqu'un bananier a “jeté” son régime, il est abattu au coutelas, haché et enfoui, tandis qu'un rejet poussant de la souche le remplace. On peut parler de culture pérenne puisqu'il est possible de récolter pendant trente ou quarante ans sans replanter, à la seule condition de lutter contre les maladies parasitaires.

L'oeilletonnage consiste à conserver les rejets les plus vigoureux d'une touffe et à supprimer les autres. Cette opération doit être faite avec beaucoup de compétence et de grands soins, car elle a pour but d'assurer l'équilibre de la touffe et d'obtenir le rendement le plus élevé possible. Elle est au bananier ce que la taille est aux arbres fruitiers.

Pour une souche plantée, il faut dans les régions de basses altitudes, neuf mois pour avoir un régime; en deuxième génération, il faut seize mois à deux rejets pour amener leur régime au point de coupe et 17 mois pour les générations suivantes.

Il y a deux types de plantation : soit la culture “en plein”, la pièce de terre ne comportant que des bananiers; soit la culture “intercalaire”, avec sous les bananiers : des caféiers, des cacaoyers ou des cultures vivrières. La culture “en plein” concerne toutes les grandes et moyennes propriétés et la culture “intercalaire”, les petites plantations familiales.

Depuis les années 1995, la culture bananière a été profondément modifiée, avec la concurrence internationale. Des laboratoires recherchent et sélectionnent les meilleurs bananiers, qui sont clonés et adressés aux planteurs. Ceux-ci doivent renouveler constamment leurs plantations pour améliorer les rendements. Les plantations sont équipées de treuils pour le transport des régimes des bananeraies au local de conditionnement. Il faut réduire le coût de la main d'oeuvre.

• Plantation de cacaoyers - Dans les îles, la plantation de cacaoyers est un héritage du passé. Vers 1775, il y avait environ 1500 pieds de cacaoyers à l'hectare, qui produisaient environ 341 livres de cacao. Maintenant, les cacaoyères sont rares et il n'y a plus de chocolaterie depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Actuellement, la production est nulle, à cause de la concurrence africaine, qui produit à moindre coût.

Le cacaoyer aime les sols profonds, riches en humus, fertiles et bien drainés. Il doit être abrité contre le vent et exige un climat chaud et humide. Il pousse surtout dans les coulées (fonds de vallée). Il est moins exigeant en main d'oeuvre que le bananier. La plantation est délicate à faire, mais l'entretien est facile et la récolte aisée.

La principale récolte est celle de Noël et la seconde celle du Carême. Un arbre commence à donner des fruits au bout de trois ou quatre ans et produit pendant des dizaines d'années.

Les fruits ou cabosses sont cassés à la main et vidés des fèves qui sont à l'intérieur. Accumulées en tas et recouvertes de feuilles, les fèves doivent “fermenter” au soleil pendant trois jours. Une fermentation mal faite laisse la fève enveloppée de mucilage(la gomme). Séchées et triées, les fèves sont ensuite vendues.

Ancienne chanson sur le chocolat et la collecte du cacao.

Chocolat de Moune de Rivel

Texte	**Traduction**
Chocolat la dou gouté	Le chocolat est doux au goût
Sé sa tout jeun fi aimein.	C'est ce que toutes les jeunes filles aiment.
Kan pa ni parfum humé,	Quand il n'y a plus de parfum à humer,
Wonm limé key a yo,	Le rhum va réchauffer leur coeur,
Ho yo yo	Oh la la.
La récolte est bonne ?	La récolte est bonne ?
Oui, oui, oui,	Oui, oui, oui,
La récolte est bonne ?	La récolte est bonne ?
Ein, ein, ein.	Oui, oui, oui.

• Plantation de caféier - Le café a longtemps été la principale production de la côte sous le

vent. La seule variété réellement cultivée est le caféier “Coffea Arabica”. Il se plaît dans les terres volcaniques riches en humus, à des altitudes variant entre 200 et 500 mètres, où la pluviométrie est élevée, l’humidité de l’air forte et les températures moins chaudes que sur le littoral. Il se développe également bien dans les milieux ombragés comme les “coulées”.

Les caféiers peuvent être étêtés et mis “en parasol” pour faciliter la récolte, soit laissés en hauteur sur leurs tiges flexibles; d’où l’appellation de “café gaulette”.

Touffues, ne laissant pas de place à l’herbe, n’exigeant pas de taille, ces plantations ne demandent que peu d’entretien. La récolte se fait en novembre et en décembre. Les travailleurs récoltent les cerises de café, qui sont mises dans des bidons de 20 litres, appelés “pannes”. Chaque panne donne environ deux kilos de café marchand. Il ne faut cueillir que les grains qui sont bien mûrs à point; cela oblige de nombreux passages dans la plantation, d’où le coût élevé de la récolte.

Les baies ou cerises de café sont passées dans un dépulpeur à cylindre, immédiatement après la récolte. La machine déchire les cerises et les grains sont séparés de la pulpe. Les grains sont encore souillés de matières visqueuses et doivent subir une fermentation pendant 12 à 14 heures, puis être lavés.

Ce café “en pache” est ensuite séché au soleil, puis il faut le décortiquer au pilon et au mortier, afin d’enlever la pellicule (pache) qui recouvre le grain.

Le produit est vendu sous l’appellation de “café habitant”, classification de la cotation : café H.

Si le café en pache est traité dans une “bonifierie”, il est débarrassé de la fine pellicule, qui recouvre encore le grain, et lustré; il s’appelle alors “café bonifié”. Cette denrée obtenue est d’excellente qualité; les cours des cafés de la Guadeloupe étaient parmi les plus élevés au monde.

Les cafés “bonifieurs”, classification B, sont utilisés en mélange pour valoriser les arômes des autres cafés.

• Plantation de cannes à sucre - La canne est plantée pour plusieurs années; après la première coupe, il y a les rejetons qui poussent jusqu’à l’épuisement du sol. La durée de vie de la canne à sucre est de l’ordre de 10 à 15 ans.

Le plant est une canne qui est mise en longueur dans le sillon. Chaque noeud comporte un oeilleton, qui sera la future pousse.

Le recourage consiste à remplacer les plants morts et ceux dont le développement est mal assuré, quelques semaines après la plantation.

Quatre mois avant la récolte, l’épaillage consiste à détacher les feuilles sèches des cannes et à les répandre sur le sol. La récolte se fait à la fin de la saison sèche, le “carême” de mars à juin.

La coupe se faisait uniquement à la main avec un “sabre” (coutelas) jusqu’à une période très récente. le coupeur coupait la canne en tronçons, l’attacheuse (“amareuse” en Martinique) réunissait les bouts en paquets et les paquets en piles et le surveillant vérifiait le contenu des piles et des paquets.

La donneuse d’eau apportait de l’eau aux travailleurs. Ce travail était pénible, il fallait aller chercher de l’eau, parfois assez loin, et circuler sans cesse entre les ouvriers qui réclamaient à boire.

Les cannes à sucre étaient anciennement transportées à l’usine en charrettes à boeufs et le sont maintenant en camions.

Quinze jours après la coupe, le cycle des travaux agricole reprend avec la préparation du terrain, l’entretien des rejetons, etc ...

• Plantation de manioc - Le manioc a été la nourriture de base des Caraïbes et de tous les Amérindiens de l’Amérique tropicale. Vers 1760, il y avait environ 5000 fosses à manioc à l’hectare (500 fosses par nègre), qui produisaient 15 à 20 barils (100 litres/baril).

L’arbuste se contente de sols pauvres. Les argiles rouges plus ou moins latérisées lui conviennent parfaitement, la terre “matari”, ce sol profondément altéré et chimiquement très déficient est, par excellence, la “terre à manioc”.

La plantation exige ni soins spéciaux, ni engrais. Les travaux d’entretien sont très réduits. Il

suffit d’appareils simples pour extraire de la racine toxique de manioc (Manihot esculante) la farine et la moussache (amidon de manioc), que les Caraïbes nommaient : ***Eùkeheu***.

Voici la description d’une manioquerie artisanale d’Ilet-Pérou à Capesterre. L’atelier est un vaste hangar couvert de tôles installé près d’une rivière. Les femmes accroupies enlèvent la peau brune et fendillée de la racine de manioc par grattage. Les racines ainsi épluchées sont mises dans des bassines, puis transportées dans des baquets de bois remplis d’eau où elles sont lavées. Les peaux de manioc, appelées grattis sont conservées pour la nourriture des cochons. Une fois lavées, les racines sont déchiquetées dans un moulin, sorte de râpe en bois munie sur son pourtour de plaques de cuivre et actionnée par un moteur (ou à la main).

La pulpe sortant de la râpe est mêlée à l’eau. Cette pâte est ensuite tamisée : l’eau entraîne l’amidon ou moussache qui est recueillie au fond des baquets, après élimination d’une partie de l’eau, et évaporation du reste.

Quant à la pulpe, elle est mise dans des sacs en toile grossière et l’eau est expurgée sous la pression d’une vis à volant. La pulpe est à nouveau tamisée, ce qui sépare la farine des gros morceaux de manioc; ceux-ci appelés couelles seront donnés en nourriture à la volaille et aux cochons.

Afin d’éliminer le principe toxique du manioc par la chaleur, la farine est placée sur une plaque de métal dite “platine”, chauffée dans une chaudière Père Labat.

La farine est d’abord distribuée par petites fractions et on l’agite constamment avec un racloir en bois. La farine sèche est mise dans un baquet. L’ensemble est à nouveau remis sur la platine pour dissication définitive.

Les manioqueries artisanales comprennent habituellement trois platines. La main-d’oeuvre est féminine et le travail se fait parfois la nuit, ce qui ralentit la fermentation du manioc.

Les producteurs vendent soit leur manioc en tubercules, soit sous forme de farine et de moussache.

La cassave est une galette de manioc, dont la recette est variable. Elle est faite souvent avec de la farine de manioc, de la farine de coco et de la vanille; comme liant on met de la moussache.

Dans les campagnes, on amidonne le linge à la moussache.

• Culture de vanillier - Elle reste une activité de jardinage. Il existe deux sortes de culture de vanilliers : la plus importante est “vanilla planifolia”, qui donne la vanille du Mexique, gousse longue et fine au parfum délicat et le vanillon de Guadeloupe, “vanilla pompona”, qui donne un fruit plus court et plus charnu, dont l’odeur est entêtante.

La liane du vanillier utilise comme tuteur les arbres. Bouturée au pied de l’arbre, la liane grimpe jusqu’au sommet de son tuteur et retombe ensuite dans le vide, jusqu’au sol, où elle se bouture à nouveau.

Lorsque le vanillier est en fleurs, celles-ci sont souvent cachées, et la fécondation est difficile à effectuer. La floraison a lieu en février-mars et la récolte vers janvier.

La préparation de la vanille comporte trois opérations :

- les gousses sont d’abord peignées dans le sens de la longueur, à l’aide d’une scie à métaux, d’épingles ou d’un bec d’orphie, qui creusent de petites fentes parallèles.
- puis elles sont séchées au soleil pendant une à deux heures,
- enfin, elles sont enroulées dans une couverture, où elles “transpirent”, noircissent et affirment leur arôme. On dit en Guadeloupe, que la vanille doit “suer sous les laines”.

Une telle méthode donne un produit de qualité.

Plantes médicinales locales : Tous les peuples, à l’exception des Esquimaux, ont utilisé les simples, pour se soigner. A partir du XX° siècle, les médicaments à base de chimie ont petit à petit remplacé les plantes médicinales, qui sont difficiles à doser.

• Quelques plantes médicinales (Selon les “100 plantes médicinales de la Caraïbe” de Jean-Louis Longuefosse) :

- **Abricot-pays** : Les graines servent en frictions pour détruire les parasites; les feuilles en décoction servent de vermifuge.

- **Ananas** : Pour préparer une boisson abortive, on fait bouillir dans de l'eau, ou du vin rouge, un peu d'ananas pas mûr et râpé, des "herbes à femme", du "thym à manger", du "gros pompon", de la citronnelle et un peu de miel.

Quand on a "chaud", il est interdit de manger de l'ananas mûr car ce fruit est "froid" et contient des gaz.

- **Arada** dite ***Racine de pipi*** ou ***Douvan Nèg*** : Les Caraïbes la considéraient comme une plante magique, bonne à chasser les esprits maléfiques. Aujourd'hui, elle reste une plante de protection magique.

- **Avocatier** : Pour faire baisser la tension, on prépare une tisane de feuilles d'avocat avec du blanc de christophine et du ***"koklaïa"***. Elle sert aussi dans le traitement de la blesse. Le fruit est recommandé aux diabétiques.

- **Balai doux** : Les Caraïbes s'en servaient en tisane après les accouchements. La plante favorise la montée du lait. C'est une plante rafraîchissante qui sert dans le traitement de l'inflammation, des gaz et de la blesse.

- **Balai-onze-heures** : La racine sert comme antidiarrhéique.

- **Barbadine** : Le fruit est excellent dans les punchs. La racine est très toxique. Elle bloque les reins.

- **Bois-bander** : Pour préparer un aphrodisiaque, on met l'écorce à macérer dans du vin rouge.

- **Bois-canon** : Le suc servait aux Caraïbes pour soigner les blessures.

- **Bois d'Inde** : Les feuilles, très "réchauffantes", servent à préparer des "thés"; en décoction sont bonnes contre la toux et distillées dans du rhum, entrent dans la fabrication du Bay-rhum.

- **Café** : Pour préparer un vermifuge, on fait bouillir des petits bourgeons de manioc et des pieds de "cives blanches" dans de "l'eau café", c'est-à-dire du café très léger.

Pour cicatriser une coupure, on la recouvre d'un peu de café grillé et pilé (café en poudre).

- **Calebassier** : Les Caraïbes se servaient de la pulpe du fruit comme purgatif, voire comme abortif (Attention c'est un toxique).

- **Canne à sucre** : Pour apaiser la toux, on fait bouillir un peu de canne à sucre avec des fleurs de "surio", de "rose Cayenne", de "gombo", de "sonnette", de "l'herbe à cornette" et du "pertoral".

- **Citron (pays)** : Dans un bain aux propriétés "réchauffantes", on met à tremper des feuilles de citronnier, celles du corossolier et de la "savonnette". Une cuillerée de jus de citron, le matin à jeun fait baisser la tension; ce remède est encore plus efficace si on y ajoute de l'eau de coco.

Lorsqu'un enfant a une violente crise de vers, on partage deux citrons, chaque moitié est enveloppée dans un linge avec de l'aïl et du sel, puis attachée solidement aux poignets et aux chevilles de l'enfant.

- **Corossol** : Pour éliminer les "gaz" chroniques (au sens créole : voir Médecine locale), on boit une tisane de trois feuilles de corossol tous les soirs pendant une semaine.

Pour faire mûrir un orgelet, on applique une jeune feuille de corossol enduite d'un peu de chandelle (graisse de porc). Si un nourrisson souffre de diarrhées, on remplace un de ses biberons par une tisane de feuilles de corossol. Cette préparation facilite le sommeil. Mises dans un bain chaud, les feuilles de corossol ont une action calmante.

La tisane de corossol de feuilles de corossol favorise le sommeil. Les feuilles, mises dans un bain chaud, ont une action calmante.

- ***Figue*** (Banane) : C'est un aliment "froid" qu'il est déconseillé de manger quand on a "chaud".

Pour arrêter une hémorragie due à une coupure, on recouvre la blessure du lait qui s'écoule du bourgeon terminal du bananier, une fois celui-ci entaillé; si le sang continue à se répandre, on dépose directement sur la plaie, des morceaux de ce bourgeon terminal.

- **Fromager *(Zabe a zombi)*** : L'arbre à zombi est le kapokier ou fromager. Le bain de feuilles

de fromager sert contre la bourbouille.

- **Gaïac** (Bois de vie) : Les Amérindiens s'en servaient contre la syphilis. C'est aussi un antirhumatismal.

- **Giraumon** : La décoction de la fleur est bonne pour la ***"blesse"***, pour les ***"suitchouche"*** (suites de couches) et la rougeole.

- **Goyage** : Depuis les Caraïbes, les feuilles en décoction sont contre les diarrhées sanglantes (mal boudin). Les bourgeons sont mis en bains de siège, servent à resserrer les organes des femmes, après l'accouchement.

- **Graine en bas feuille *(grenn anba fèy)*** : Les Caraïbes s'en servaient en infusion abortive. C'est surtout un antidiarrhéique.

- **Guérit tout *(Tabac Dyab)*** : Remède réputé contre le venin des serpents. C'est aussi un antigrippal et un antitussif.

- **Herbe charpentier** : La plante était inscrite au Codex 1818 et entrait dans la fabrication d'un sirop pectoral : sirop charpentier. La plante est considérée comme "chaude" et sert dans le traitement de la blesse.

- **Herbe à femme** : Elle sert pour le ***mal dérangé*** c'est-à-dire la descente de matrice.

- **Herbe à pique** : Cette plante possède des propriétés vermifuges. Sa macération dans le rhum est bonne contre la bilharziose : il faut boire un verre à punch, le matin à jeun, une cuillerée à café suffit pour les enfants. Préparée en tisane, l'herbe à pique est fébrifuge.

- **Herbe soleil** : Les Caraïbes l'utilisaient pour expulser le placenta, après l'accouchement.

- **Herbe à vers** ou **Semen contra** : Cette plante très populaire est connue pour ses propriétés vermifuges, on l'utilise en tisane légèrement salée.

- **Karata** : Grande herbe. Dépuratif et hypotenseur.

- **L'envers Caraïbe** : Les Amérindiens s'en servaient pour soigner les blessures des flèches empoisonnées. Sa racine en fécule est mangée en bouillies contre les diarrhées et coliques.

- **Malnommée (Poil à chat)** : Petite plante herbacée, originaire d'Afrique où elle sert à soigner la dysenterie amibienne. Les Caraïbes s'en servaient comme antidote au venin des serpents et pour soigner les taies de la cornée. Elle est bonne contre la bronchite, la fièvre, ...

- ***Maracudja*** : La pomme calebasse, est un des fruits de la passion. Consommé en grande quantité, il fait baisser la tension.

- ***Maribouja*** : Vient du mot caraïbe ***"Merécoya"***. Fruit de la passion (Passiflore foetida). Cette plante est très vermifuge, on l'utilise en tisane ou en lavement. Pour régulariser la tension, on absorbe une tisane de trois feuilles de cette liane, trois soirs de suite. La "maribouja" favorise le bon fonctionnement du foie.

- **Papaye** : Les graines et le latex du fruit sont excellents contre les vers : ascaris, oxyures, trichocéphales et ténias. Pour la même médication, certains préconisent les graines séchées, puis moulues dont on saupoudre les aliments. Le fruit consommé très mûr et avec ses graines, combat la constipation et calme les douleurs intestinales.

- **Piment** : Les Caraïbes l'utilisaient contre les ophtalmies. Ils trempaient un fil de coton dans du jus de piment, puis ils le passaient sur l'oeil.

- **Pomme-cannelle** : C'est un cardio-tonique.

- **Pomme Cythère** : C'est un aliment "froid", qu'il ne faut pas manger quand le corps est "chaud".

- **Pomme liane** : Passiflore laurifolia L. Pour extraire le pus d'un panaris, ou d'un gros bouton, on utilise la feuille de cette liane.

- **Qui aura voudra** : (Araliacée) Plante utilisée par les sorciers.

- **Qui mourra saura** : (Euphorbaciée) Plante utilisée par les sorciers.

- **Qui vivra verra** : (Euphorbaciée) Arbre cultivé. Cette plante est utilisée par les sorciers.

- **Ricin *(Karapat blan)*** : Le ricin ou "palma christi" pousse spontanément aux Antilles, les Caraïbes l'appelaient ***karapat***, terme qui a été conservé en créole. En tisane, cette plante est antidiarrhéique; en sirop, elle est vermifuge. Les massages, avec l'huile de ricin, servent à calmer certaines douleurs. Lorsqu'un accouchement (***suit couch***) est difficile, on frotte les reins de la

parturiente avec l'huile de "carapate blanc" pour détendre les muscles et pour les ***"mal vant dérangé***" (descente de matrice). En cas de grippe, c'est tout le corps qui est frictionné avec cette huile.

Le ricin sert aussi contre le ***"mal di mè"*** (mal de mer), les ***"flum"*** (glaires), etc ...

Attention, les graines du ricin sont toxiques et peuvent entraîner la mort.

- **Rose Cayenne** : Hibiscus rasa-sinensis. La fleur en sirop ou en tisane sert contre les "flums" et également contre les règles douloureuses.

- **Roucou** : Les graines du roucou écrasées et additionnées d'huile de palma-christi (ricin) servaient à la préparation de la teinture rouge des Amérindiens. Les graines sont anti-bactériennes.

- **Sapotille** : Fruit "froid", qui contient des "gaz", à ne pas manger quand le corps est "chaud".

- **Tamarinier sûr** : (Tamarindius indica). Les feuilles s'emploient en "thés" et en bains "réchauffants". Le fruit entre dans la composition d'une tisane destinée aux femmes enceintes. La pulpe du fruit est un excellent laxatif et a été réintroduite dans la pharmacopée française depuis 1975.

- **Vétiver** : La racine de vétiver servait à parfumer le linge et à chasser les insectes.

Planteur : Paysan propriétaire de la terre, qu'il exploite.

Plats créoles : Voir les recettes dans l'article : Cuisine créole.

• <u>Quelques plats créoles</u> :

- ***acras*** : Mot africain qui veut dire beignets de légumes. Les acras créoles sont des beignets de morue, de giraumon, etc ...

- ***Achards*** : Hors d'oeuvre antillais, qui est un mélange de légumes.

- ***Bélélé*** : Plat à base de tripes

- ***Blaff*** : Plat fait avec des chadrons (oursins) macérés au citron vert et juste saisis au court-bouillon.

- ***Chaudo*** : Mot créole. Crème faite avec du lait, des oeufs, avec ou sans biscuits. Le chaudo est servi au repas de première communion.

- ***Chiquetaille*** : Plat à base de morue en morceaux avec de l'aïl.

- ***Colombo*** : Plat de viande (boeuf, cochon, poulet, cabri, ...) cuite avec de la poudre de Colombo, sorte de carry.

- ***Danquite*** : Amuse-gueule fait avec de la farine et du saindoux, du beurre, etc ...

- ***Féroce*** : Plat créole très épicé à base d'avocat, de farine de manioc, de morue et de piment.

- ***Giraumonade*** : Purée de giraumon.

- ***Macadam*** : Court-bouillon de poisson.

- ***Mangé-mélé*** : Plat fait avec diverses racines.

- ***Marinade*** : Sorte de beignet.

- ***Matété crabe*** : Crabes cuits dans du riz.

- ***Migan*** : Mot Tupi-guarani d'une sorte de purée de racines.

- ***Pâté crabe*** : Feuilleté à base de crabes.

- ***Patte en pot*** : Spécialité martiniquaise; soupe faite avec des pattes de mouton, divers légumes et des racines.

- ***Pimentade*** : Patates cuites à la vapeur et servies dans une sauce faite de jus de citron, d'huile d'olive et de piment.

- ***Rougail*** : Plat composé de mangues vertes râpées avec de l'aïl. Également composé de morue frite, d'oignons et de piment.

- ***Sauce-chien*** : Sauce très épicée.

- ***Soupe à Congo*** : Soupe à base d'igname, de malanga, d'haricots verts, de concombres, de giraumon, etc ...

- ***Soupe à gimbo*** : Soupe à base de chauves-souris.

- ***Soupe z'habitants*** : Soupe à base de légumes tropicaux. Sorte de julienne.

- ***Tom-tom*** : Mot africain désignant un plat à base de bananes vertes cuites.
- ***Touffée titiris*** : Marinade de “titiris”.
- ***Toumalin*** : Mot Caraïbe désignant une sauce très forte. Celle-ci était faite à partir de la cuisson du jus de manioc dans lequel on a ajouté peu à peu du piment, des oignons, du poisson ou des crabes ciriques.

Pleurésie *(Pirézi)* : “Le chaud et froid qui atteint l’intérieur du corps, peut provoquer cette maladie grave, qui est mortelle : “on en meurt dans les trois jours. La pose de ventouses permet d’extraire l’eau de l’organisme, afin que le sang ne tourne pas en eau, ne se fige ou ne se congèle et ne réchauffe plus le corps” selon Christiane Bougerol dans “La médecine populaire à la Guadeloupe.

Deux plantes sont réputées pour soigner la pleurésie : le “japana” et le “chardon béni”

Pleurnicher *(Chigné)* : Mot français déformé venant du verbe “rechigner” qui veut dire pleurnicher. Il a la même signification en créole. En langue d’oïl de l’Ouest, le verbe “pigner” veut dire pleurnicher.

Plomber *(Plombé)* : Verbe français, mais qui a un autre sens en créole. C’est l’action préventive pour atténuer les effets de la sorcellerie, qui est réalisée par un quimboiseur.

Pluie *(Lapli)* : Le mot français pluie, agglutiné avec son article, forme le mot créole : lapli, qui a le même sens.

Les pluies sont très régulières en Guadeloupe avec des écarts importants selon la saison et selon les lieux. Dans les parties sèches et plates de la Grande-Terre (est de l’île), à Marie-Galante et à la Désirade, il tombe moins d’un mètre par an. Partant de l’est, plus on se rapproche de la chaîne montagneuse, plus il pleut :

- 1,5 m à Pointe-à-Pitre,
- 2,1 m au Petit-Bourg,
- 8 m à Moscou, au pied de la Soufrière.

A partir des sommets en allant à l’ouest, sous le vent, il pleut moins :

- 3,7 m à Saint-Claude,
- 1,6 m dans la ville de Basse-Terre,
- 1,1 m aux Vieux-Habitants.

A la Soufrière, il pleut environ 350 jours par an, pour 252 jours à Pointe-à-Pitre et 176 jours à la Désirade. Mais la pluie ne dure jamais longtemps, sauf en “hivernage”; malgré cela, il fait soleil presque tous les jours (environ 2.800 heures par an).

• Mots utilisés aux îles qui sont liés à la pluie :

- ***Avalasse*** : Pluie intense d’hivernage.
- ***Grain*** : Pluie brève et violente, sans vent, mais un quart d’heure après, il fait à nouveau soleil.
- ***Grain venteux*** : Pluie importante avec de gros coups de vent et parfois de l’orage. En mer, les marins redoutent les grains venteux, qui peuvent faire chavirer les embarcations. Toutes les voiles sont affalées le plus rapidement possible, dans l’attente de l’accalmie.

Plus *(Pli, Plis)* : Adverbe français ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :

- ***Plibon*** : Plus bon pour dire meilleur.
- ***Plis en chyen*** : Plus en chien qui signifie le pire.
- ***Plifô*** : Plus fort.
- ***Plikou*** : Plus que, préférable.
- ***Plimein*** : Plus mieux, meilleur.
- ***Plimové*** : Plus mauvais, pire.

- ***Plipiti*** : Plus petit.
- ***Plisimyé*** : Plus aimer, Préférer.
- ***Pliss*** : Puisque.
- ***Plita*** : Plus tard.
- ***Plito*** : Plutôt.

Poban : Terme péjoratif désignant aux XVII° et XVIII° siè cles, la population blanche laborieuse des villes. A la campagne, ils s'appelaient les "Petits Blancs".

Poigner *(Pongné)* : Verbe français qui n'est plus usité en France et qui signifie attraper, prendre. Un vieux proverbe français dit : "Poignez vilain, il vous oint; oignez vilain, il vous poing".

En créole, le verbe : ***"pongné"*** est très employé pour dire : attraper, prendre.

Pointe-à-Pitre (Ville de) *(Lapwent)* : Monsieur Pitt, hollandais, demeurait à la pointe située à l'entrée de la rade, où les bateaux venaient au mouillage. Les marins nommaient cet endroit : la Pointe-à-Peter.

Le fort Saint-Louis, situé en face de l'îlet à Cochons, fermait l'entrée de l'ancien mouillage (avant le port actuel). Au milieu de la passe, il y avait deux écueils : le Mouton, concrétion calcaire sous l'eau et le Loup, rocher à fleur d'eau. Ces deux obstacles n'existent plus depuis le drainage de la rade de Pointe-à-Pitre et l'aménagement de l'entrée du port.

Pendant la Révolution Française, la ville était nommée : Port de la Liberté.

Les bateaux déchargeaient, puis chargeaient grâce à des chalands, sous le vieux fort Saint-Louis. Les colons des quartiers proches du fond du Cul de Sac préférèrent construire des chaussées à travers les marécages. En 1748, ils élevèrent une chaussée allant de Vieux Bourg Abymes (Ancien Morne Miquel) à la mer (rue Peynier appelée alors rue de la Gabare). C'est là que les péniches et barques assuraient la liaison entre les navires mouillés à l'entrée de la passe et le littoral. Cette chaussée ne faisait d'ailleurs que longer un canal creusé par le gouverneur Hincelin en 1674 pour drainer vers la mer les eaux de ruissellement des Mornes des Abymes. Cette situation de fait amena le projet de création d'une ville à cet endroit.

Plusieurs projets pour la construction d'une ville dans le Cul de Sac, se succedèrent en vain de 1728 à 1759. La même année, les Anglais entrèrent, en bateau, jusqu'au fond du Cul de Sac.

La construction de la ville commença alors sans désemparer jusqu'en 1763. A l'époque des Anglais, la ville s'étendait au nord vers le morne Perret (appelé aussi Légitimus) ou Bellevue, où s'y trouvait une sucrerie Picon Miquel, éperon du cimetière actuel; à l'est, le morne Frey ou morne de l'Archevêque Thibauld (chemin des Petites Abymes); au sud-est, le morne à Caille; au sud-ouest, le morne de l'Hôpital (emplacement du lycée Carnot); au centre le morne Renfermé (emplacement de la gendarmerie, de l'église et du presbytère); le reste c'est la mangrove et la forêt de palétuviers.

Les Anglais comblèrent les marais compris entre la rue de Nozière actuelle et la rue Frébault, entre les quais et la rue Barbès, entre les mornes : Renfermé et Frey. Ils construisirent des magasins sur les cayes (coraux), au pied des mornes et sur ceux-ci, quelques maisons en dur et des entrepôts.

• <u>Population : les Pointois et les Pointoises</u>. Selon un article : "Pointe-à-Pitre, son passé, son état actuel, son avenir" de Raymond GREVEAUX et Jacques TESSIER, architectes urbanistes : "La fondation de la ville est entérinée en 1769 par un édit qui lui donne officiellement son nom. A cette date, la population était inférieure à 1.000 personnes et en 1830, inférieure à 10.000 habitants. La croissance continue lentement pour atteindre 20.000 habitants en 1939 et 60.000 habitants en 1965, pour l'agglomération. On estime qu'en 2.000, on aura une population de 120.000 à 150.000 personnes pour toute l'agglomération, soit environ le tiers de l'île."

• <u>Destructions de la ville de Pointe-à-Pitre</u> : Les constructions ont d'abord été en bois, mais à la suite de nombreux incendies, dont celui de mars 1780, qui consuma la presque totalité de la ville,

on reconstruisit en pierre.

Le tremblement de terre de 1843 fut un inimaginable désastre pour la ville. Il se produisit aux environs de midi, alors que les foyers au charbon de bois étaient allumés, pour la préparation du repas. Les maisons de pierre s'effondrèrent. les planchers, les cloisons, les meubles s'enflammèrent. les personnes ensevelies furent grillées par les flammes.

La reconstruction se fit en bois et le 16 juillet 1871, un nouvel incendie, qui dura plusieurs jours, détruisit 643 maisons. L'énorme cyclone du 13 octobre 1928 ravagea l'ensemble de l'île et rasa presque complètement la ville. Les techniques nouvelles en béton et en béton armé ont permis de mieux construire, depuis ce cyclone. Mais les catastrophes successives ont donné, à la partie de l'ancienne ville, un aspect hétérogène.

Beaucoup d'habitants disent : "Nous n'avons pas d'objets d'arts, pas de bibliothèques, pas de papiers de famille ici, ni même de meubles anciens. Trop de catastrophes sont la rançon de la vie heureuse, qu'on mène aux îles, la rançon du climat paradisiaque."

• Dans la vieille ville : Les cyclones, les tremblements de terre et les incendies ont effacé bien des traces du passé. Il reste :

- **Basilique Saint Pierre et Saint Paul** : L'église a été reconstruite avec une armature métallique pour mieux résister aux cyclones et aux tremblements de terre.

- **Carénage** : Le long d'une petite anse, les charpentiers de marine construisent et réparent les bateaux.

- **Darse** : En 1970, c'était le port du cabotage, lieu d'embarquement dans les goélettes qui reliaient les différentes îles. Le grand voilier "Trois Ilets" transportait ses passagers vers Fort de France, via le Roseau (la Dominique) en une nuit et au retour dans les même conditions. D'autres ralliaient Marie-Galante, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ... ou bien revenaient d'Haïti avec des boeufs pour la boucherie. Ces boeufs énervés par le voyage se sauvaient parfois dans la ville. On entendait les cris : ***"Mi bèf chapé"*** (Attention aux boeufs échappés). C'était un autre folklore que celui d'aujourd'hui.

Juste à côté des goélettes, les canots de pêche à voiles apportaient, tous les jours et à toutes heures, leurs prises au marché à poissons, qui aujourd'hui a disparu.

- Ilets de Pointe-à-Pitre : Ces petites îles ont été, pendant longtemps, très prisées par les Pointois aisés, qui pouvaient se rendre rapidement à leur travail, en canot à voile. C'étaient de petits paradis aux portes de la ville. Depuis le développement de la zone industrielle de Jarry, il est moins agréable d'y vivre.

Pendant le cyclone de 1928, un raz de marée a déferlé sur les îlets emportant plusieurs maisons et anéantissant des familles entières. Certains habitants ont pu se réfugier sur les barges de l'usine Darboussier, qui avaient dérivé jusqu'à eux. Ils ont eu néanmoins plusieurs morts et blessés parmi eux.

- Marché Saint-Antoine : La grande distribution a modifié son affectation. C'est là que les Pointoises achetaient leurs fruits et légumes. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les produits destinés aux touristes.

- Place de la Victoire : L'ancienne place Sartines a vu la victoire du Conventionnel Victor Hugues et ses troupes, sur les Anglais, trois fois plus nombreux. Il fit guillotiner de nombreux colons sur cette place et fit planter des sabliers, arbres énormes et magnifiques, qui ont disparu il y a peu.

- Place Gourbeyre : Petite place entre l'église et le Palais de Justice, qui porte le nom d'un ancien gouverneur de la Guadeloupe, qui se distingua lors du tremblement de terre du 8 février 1843.

- Quais et port de Pointe-à-Pitre : Jusqu'aux années 1970, toutes les activités portuaires et le commerce de gros étaient concentrés sur le port et les quais de la ville. Ils sont maintenant à Jarry de l'autre côté de la rade. Ce quartier autrefois très animé est actuellement désert, dans l'attente d'un nouvel essor.

- Musée Saint John Perse : Situé dans la maison coloniale Souques, ancien fondateur de l'usine Darbousier, ce musée est proche du port de Pointe-à-Pitre.

• Aux environs de la ville :

- **La Marina** : Au sortir de la ville, vers le Gosier, il y a une marina qui est très connue grâce à la “Course du Rhum”, qui s’y termine. C’est une création récente, en lieu et place de l’ancienne mangrove. Elle est bien située près de la passe d’entrée de la rade (à proximité de l’ancienne habitation de Peter, qui a donné son nom à la ville).

- **L’Aquarium** : Près de la Marina, il y a un bel aquarium présentant les poissons de la région, dont un tunnel à requins.

- **Le Fort Fleur l’Epée** : Le fort actuel date du début du XVIII° siècle. L ’ancien fort situé plus bas a été repris aux Anglais par le Conventionnel Victor Hugues et sa troupe en 1794. Le panorama y est splendide. On voit très bien la chaîne montagneuse de l’île de la Basse-Terre.

Pointe des Châteaux : A l’extrémité orientale de la Grande-Terre se trouve un des plus beaux sites de la Guadeloupe. Du sommet des falaises (la pointe des Colibris), on a une vue à 180° : à l’est sur la Désirade, au sud sur Marie-Galante, à l’ouest sur la Grande-Terre : les Salines et les îles de la Petite-Terre.

• A proximité :

- **Plage de la Pointe** : Très dangereuse, car ouverte à la houle du large.
- **Plage de Tarare** : Elle est réservée aux nudistes.
- **Plage des Grandes Salines** : Belle plage bien protégée de la houle.
- **Anse à la Gourde et sa plage** : Sauvage et protégée par les récifs coralliens. La plage de la Gourde est bien abritée.
- **Anse à la Baie** ou **Anse à l’Eau** : Plage retirée avec un plan d’eau calme.

Pointe de la Grande Vigie : C’est la pointe située au nord de la Grande-Terre avec de très hautes falaises de plus de 80 mètres, battues par la houle du large. Près de ce lieu, vécurent les derniers Caraïbes restés en Guadeloupe; ils avaient une réserve de 8.000 hectares.

Par beau temps, on voit à l’est la Désirade, au nord Antigua et à l’ouest Montserrat.

Pointe du Vieux-Fort : C’est la pointe sud de l’île de la Basse-Terre, à proximité de l’ancien fort construit par le sieur de l’Olive, premier gouverneur de la Guadeloupe, pour résister aux attaques des Caraïbes.

Pointe-Noire (Ville de) : La ville est fondée en 1696. Les nombreux rochers volcaniques noirs ont donné leur nom à la ville. Il reste des ruines du fort et de ses canons.

La ville de Pointe-Noire a été isolée pendant longtemps, car il n’y avait pas de route allant à Deshaies et celle qui la reliait à la ville de Basse-Terre était caillouteuse et difficile jusqu’au Baïllif. C’est vers 1960, que la route de Deshaies à Pointe-Noire fut ouverte et vers 1970, que celle de la Traversée fut achevée.

Le développement du tourisme permet la mise en valeur de ce site et de son bel environnement.

• **Plage Caraïbe** : Il n’y a pas de sable, mais des galets noirs.
• **Cascade de l’Acomat** : Une des plus belles cascades de l’île.
• **Route de la Traversée** : Cette route récente, à travers la montagne, a permis le désenclavement de la magnifique Côte sous le Vent.
• **Plage de Malendure** : Une des belles plages de la Côte sous le Vent, malgré le sable noir.
• **Réserve Cousteau** : C’est une zone riche en coraux et en poissons. La pêche y est interdite, des vedettes à fond de verre permettent la visite de la réserve.

Pointois, Pointoise : Habitant et habitante de la Pointe-à-Pitre.

Poirier *(Poirié)* : Arbre local (tabeluéa pallida dominicensis), bois d'ébénisterie très clair. Ce bois, qui a un grain très fin, se sculpte facilement.

Pois *(Pwa)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• Sortes de pois créoles :

- **Pois rouge *(Pwa wouj)*** : Haricot rouge, très prisé aux îles. Les Caraïbes les nommaient : ***"Mibipi"***.
- **Pois Angole *(Pwa dangôl)*** : Fève locale très consommée.
- **Pois de bois *(Pwa di bwa)*** : Fève locale légèrement amère, très prisée des Créoles.
- **Pois-yeux-noirs *(Pwa zyé nouai)*** : Fève locale.

• Quelques spécialités culinaires créoles :

- **Acras de pois-yeux-noirs** : Les pois sont cuits, puis passés en purée. Celle-ci sert à faire des beignets ou acras.
- **Pois-de-bois de Noêl** (Pois d'Angole) : C'est un des plats du réveillon de Noël.
- **Pois-de-bois et riz** : Quand les haricots rouges sont presque cuits, on ajoute du riz (même poids que les haricots) et on remue sans cesse. Bien pimenté, ce plat a la consistance du béton d'où son nom de "maçonne" (l'estomac est maçonné).
- **Pois rouge créole** ou ***Maçonne*** **:** Plat d'haricots rouges.

Poisson *(Pwason)* : Mot français qui a le même sens en créole. La viande locale n'a jamais été excellente. Le boeuf salé a été une des nourritures de base pendant des siècles. La population préfère le poisson, qui a l'avantage d'être très frais, compte tenu de la proximité du rivage.

• Quelques poissons de mer et de rivières :

- **Baracuda *(Bécune)*** : C'est un poisson carnassier, agressif et dangereux.
- **Brûle-gueule** : Plat de petits poissons que l'on mange en pimentade.
- ***Balaou*** : Poisson de mer très apprécié des Créoles et mangé en friture.
- **Capitaine** : Poisson de grands fonds, très recherché, pour sa saveur.
- **Carangue** : Poisson de mer.
- **Chirurgien *(Dirigien)*** : Petit poisson de mer.
- ***Coulirou*** : Nom Caraïbe d'un poisson (sorte de maquereau) qui est très apprécié en friture.
- **Golomine** : Tout petit poisson d'eau douce, qui se nourrit de larves de moustiques. il est presque transparent. Jusqu'en 1960, on en voyait beaucoup à Pointe-à-Pitre, dans le canal Vatable, qui passe devant la Mairie et la Poste et qui était avant à ciel ouvert.
- **Grande écaille *(Gratékaïl)*** : Gros poisson de mer (espadon) à la mâchoire allongée en éperon.
- **Langouste *(Honma)*** : Homard, mot français employé à contresens aux îles pour désigner la langouste.
- **Mulet *(Mal-mulet)*** : Poisson de rivière, qui en créole, est désigné avec le qualificatif de mâle, pour le distinguer du mulet (solipède) qui est stérile.
- **Pagre** : Poisson de mer.
- **Perroquet** : Poisson de mer.
- **Pisquettes** : Alevins que l'on mange sous diverses formes. Ils sont un peu plus gros que les titiris.
- **Poisson planche** : Nom donné à la morue séchée que l'on reçoit en caisse.
- **Sarde** : Poisson de rivière.
- ***Taktak*** : Petit poisson qui sert d'appât.
- ***Tazard*** : Grand poisson de mer (Espadon).
- **Tétrodon *(Pelpette)*** : Poisson qui gonfle et faisant sortir ses dards quand il se sent en danger. Le dard frontal du pelpette contient un venin qui plonge la victime dans une rigidité

cadavérique. Les prêtres du Vaudou s'en servaient pour "zombifier" leurs victimes, qu'ils présentaient mortes, puis ensuite réssuscitées sans mémoire, ni réaction.

- **Vieille** : Poisson de mer.
- **Vivanos** : Poisson de grands fonds, très recherché pour la qualité et la finesse de sa chair.
- **Vive** : Poisson de mer.

Policier *(Lalwa)* : Mot créole (la loi) désignant un agent de police.

Pomme *(Ponm)* : Mot français, qui désigne tous les fruits à pépins. Les premiers colons ne connaissant pas les noms des fruits, les ont baptisés avec leurs repères européens.

• <u>Quelques "pommes" créoles</u> :

- **Pomme-calebasse *(Ponm-kalbas)*** : Variété du fruit de la passion connue aussi sous son nom Caraïbe : ***"maracudja"***. Son goût est assez acidulé. Très parfumé, ce fruit est excellent dans le punch.
- **Pomme-cannelle *(Ponm-Kannel)*** : C'est le fruit d'un arbuste local à la peau cannelée. La pulpe est légèrement parfumée et sucrée; elle enveloppe une multitude de graines noires.
- **Pomme Cythère *(Ponm-Cytèw)*** : Fruit très parfumé ayant un noyau central épineux et dur. Ce fruit est excellent en confiture. On dit aussi bien : "pomme-cythère" que ""prune-Cythère".
- **Pomme France *(Ponm Fwans)*** : La pomme venant de France.
- **Pomme-liane *(Ponm-liann)*** : Variété de fruit de la passion, qui a un goût doux et agréable.

  • <u>Pharmacopée créole</u> : Pour extraire le pus d'un panaris ou d'un gros bouton, on utilise la feuille de cette liane comme celle de la "liane brûlante". Les feuilles jaunies ont en tisanes des propriétés vermifuges.
- **Pomme-Malaca** : Fruit rouge et juteux.
- **Pomme-rose *(Ponm-wôz)*** : Nom d'une grosse baie peu consistante.
- **Pomme surelle *(Ponm surèl)*** : Fruit local très acide qui se mange en fruit confit.
- **Pomme surette *(Ponm surèt)*** : Nom local de la jujube.

etc ......

Pont de la Gabare : C'est le pont, au-dessus de la rivière Salée, qui relie les deux îles : Basse-Terre et Grande-Terre. En fin du XIX° siècle, une chaussé e a traversé la mangrove jusqu'à la rivière Salée, où un bac a été installé pour joindre les deux îles. Vers 1914, un pont de gabares articulées avec un tablier mobile fut un premier progrès. Pour ouvrir le passage maritime, une petite barque tirait les gabares, puis les remettait en place.

Un vrai pont pivotant (pour le passage maritime) a été construit juste après la Seconde Guerre Mondiale. Il a conservé le nom de "Pont de la Gabare". Ce pont a été remplacé par un autre plus moderne.

Population - Les anciens habitants, les Caraïbes n'existent plus aux Antilles, sauf dans l'île de la Dominique. De nombreux créoles affirment avoir des ancêtres amérindiens.

La population se répartit en six groupes principaux : les "Blancs-France", les "Blancs-Pays", les "Syriens", les "Noirs", les "Indiens" (des Indes) appelés localement "Hindous" ou "Z'indiens" et les "Gens de couleur".

• <u>Blancs-France ou "Z'oreilles</u>" - Ce sont les métropolitains venus travailler aux Antilles. Certains restent définitivement dans les îles et leurs enfants, qui y naissent, deviennent des créoles. Depuis peu, il y a aussi des retraités qui cherchent le soleil et restent à demeure.

• <u>Blancs-Pays</u> - Ce sont les descendants des colons venus d'Europe. Ils sont divisés en : "Grands-Blancs", les riches industriels du sucre et du rhum; "Petits Blancs", les petits producteurs agricoles; "Matignons", quelques familles pauvres retirées dans les Grands-Fonds; "Saintois" et "Saint-Barth", pour les originaires de ces îles.

• <u>Syriens</u> - Leurs parents étaient d'origine libanaise. Bénéficiant de l'ancien protectorat

français, ils sont arrivés aux Antilles entre les deux Guerres Mondiales (vers 1930). Dès la première génération, ils ont réussi dans le commerce, après un travail de colportage difficile dans les campagnes (il n'y avait ni les routes, ni les transports actuels). Ensuite, ils se sont établis en ville dans l'équipement de la personne (textile, chaussures, etc ...). Leurs enfants, bien intégrés dans la communauté créole, ont poursuivi les efforts des parents.

• Noirs - Ils sont les descendants des esclaves venus d'Afrique. Jusqu'aux années 1960, ils étaient surtout cantonnés dans les campagnes. Il y avait beaucoup d'illettrés parmi eux, et la grande majorité ne parlait que le créole.

La départementalisation a permis une promotion spectaculaire de ce groupe, dont le retard culturel est en voie de comblement. L'instruction publique, la radio, la télévision et les contacts amicaux avec les touristes français leur ont permis de sortir du ghetto de la langue créole et d'entrer dans la grande communauté française.

• Z'indiens ou Malabars - Les Indiens originaires des Côtes de Malabar aux Indes, d'où leurs ancêtres sont venus travailler sous contrat vers 1850. Une minorité est restée en Guadeloupe. Travailleurs et industrieux, ils prennent une place de plus en plus importante dans l'économie de l'île.

• Gens dit de couleur - Ils forment, depuis plusieurs générations, l'élite cultivée de l'île.

Lors de la période esclavagiste, il y avait trois groupes :

- Mulâtres venant du croisement de Blancs et de Noirs,
- Capres résultant du croisement de Noirs et d'Amérindiens,
- Chabins venant du croisement de Mulâtres et de Blancs.

Le terme de : chabin ou chabine, vient du mot français chérubin. Il est employé pour désigner les blonds parmi les Blancs et les clairs parmi les hommes de couleur.

Au temps de l'esclavage, il y avait plusieurs sous-groupes: quarterons, octavons, mamelouques, sangs-mêlés, griffes ou sambos, sacatras, marabous, etc ... , termes honteux qui ont disparu du langage courant.

Toutes les couches de la société antillaise souhaitent vivre une autre époque, où les hommes sont égaux en droits et en devoirs, et ne valent que par leurs qualités et leurs compétences. Avec la généralisation de l'enseignement et le brassage des idées et des hommes, nous espérons tous arriver à cette nouvelle société.

Porte d'Enfer : Près de l'Anse Bertrand, une anse entre deux falaises où la mer vient se briser avec force. Au fond de l'anse, il y a une petite plage calme et sans danger. Sur la falaise de droite, se trouve la grotte dite : Trou de Madame Coco, où les vagues viennent se heurter. L'accès de la grotte est difficile et dangereux sans cordages.

Porter *(Poté)* : Verbe français repris en créole.

• Expressions populaires :

- ***Poté tébé*** : Littéralement : "se porter imbécile". Jouer l'idiot.
- ***Poté-y respè*** : Porte lui du respect. Respecte le.

Port-Louis (Ville de) : Pendant la Révolution Française, la ville porta le nom de Port Libre. La ville a été détruite par les Anglais en 1809. Elle est située au nord de la Grande-Terre sur la mer des Caraïbes.

• Plage du Souffleur : C'est une très belle plage, avec un sable blanc très fin et une eau transparente.

• Pointe d'Antiques : Au nord de la ville, à la Pointe d'Antiques, on a une belle vue sur la Grand Cul de Sac Marin et l'îlet à Karouane.

Pot *(Poban)* : Mot créole désignant un pot, un récipient, une fiole; le "poban" servait aussi de mesure pour l'achat d'huile de ricin.

Poteau : Mot français ayant le même sens aux Antilles.

• Autre mot créole lié au culte Vaudou :

- ***Poteau-mitan*** : Le pilier central a une autre désignation liée au culte Vaudou. Dans le temple (le oufô) il y a un péristyle qui est l'espace consacré aux cérémonies. Au milieu du péristyle s'élève le "poteau-mitan", qui est l'axe de liaison entre le monde des esprits et le monde terrestre. C'est aussi la voie qu'empruntent les "lwa" (esprits) pour rejoindre les humains.

A Haïti sur les "poteau-mitan" les Dieux Dambala et Aïda Wèdo sont symbolisés en peinture par deux serpents. ***Dambala***, premier lwa rada du principe du bien, habite les sources et les rivières. Son doublet catholique est Saint Patrice et ***Aida Wèdo***, épouse de Dambala, lwa de la richesse, de la fortune et du bonheur, habite les sources et les rivières. Son doublet catholique est Notre-Dame de l'Immaculée Conception. L'expression "poteau-mitan" (poteau du milieu) veut dire le : pilier central, c'est celui qui soutient l'édifice.

• Expression populaire :

- ***Fenm poteau-mitan*** : Maîtresse femme qui comme un pilier central porte toutes les responsabilités de la famille.

Poterie des Caraïbes : Les Caraïbes étaient moins avancés que les Arawaks qui les ont précédés dans les Petites Antilles. Leur vaisselle en terre cuite est moins belle et moins décorée que celle de leurs devanciers. Le R.P. Breton indique plusieurs sortes de poterie. Les ***canalli*** (devenu canari pour les Créoles) "grands vaisseaux de terre dans lesquels les sauvages font leurs vins". Les ***chamacou*** et ***ialigali*** sont plus petits et servent à la cuisson.

Potiche *(Potich)* : Carafe à eau faite en argile cuite. Toutes les familles antillaises en avaient pour avoir de l'eau fraîche, avant l'arrivée des réfrigérateurs.

Potiron *(Jiwomon)* : Mot Amérindien qui a été conservé en Guadeloupe en français comme en créole. Le fruit est mangé en purée et en acras.

• Pharmacopée créole : La décoction des fleurs est employée contre la "blesse" et les "suitcouche".

Poudre *(Poud)* : Mot français déformé.

• Diverses poudres créoles :

- ***Poud coulèv*** : Poudre de couleuvre, nom créole de l'encens.

- ***Poud zyé cribiche*** : Poudre d'yeux d'écrevisse; désignation créole du soufre, qui sert au guérisseur. Avant les travaux de Lavoisier, on appelait en Métropole, l'acétate de calcium : sel d'yeux d'écrevisse.

Poule *(Poul)* : Mot français déformé.

Poule : Une des figures du quadrille antillais.

Poulet montagne : Énorme grenouille de la Dominique, dont on mange les cuisses.

Poupée *(Popote)* : Nom créole d'une poupée. C'est aussi le nom de la fleur de l'arbre à pain ***(popote a fouyapen)*** .

• Mot dérivé et expressions populaires :

- ***Popote a fouyapain*** : Fleur du fruit de l'arbre à pain.
- ***Popote lachau*** : Poupée de chaux (poupée enfarinée). Terme de moquerie des blancs de l'Ancien Régime qui se poudraient abondamment tant la perruque que la figure.
- ***Ou kon popote*** : Personne sans volonté et sans courage qui n'agit pas comme le ferait une poupée.

Pour *(Pou)* : Mot français déformé.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :
- ***Poubon*** : Pour de bon, vraiment.
- ***Pouki*** : Pourquoi.
- ***Poukisa*** : Pourquoi cela.
- ***Pouquô*** : Pourquoi.

Pouvoir *(Pé)* : Verbe français ayant le même sens en créole

Poyo : Nom Caraïbe de la banane. Ce mot désigne aujourd'hui, l'espèce la plus commune de la Guadeloupe. Elle est très résistante et est exportée. Le bananier vient d'Asie, d'où il a été amené aux Canaries, puis Christophe Colomb l'a introduit aux Antilles.

Précaution *(Pocaution)* : Mot français déformé qui est employé aux îles surtout dans le sens de prévention médicale, de bons soins.

Préférer *(Simié)* : Le mot créole vient de : “suis mieux”, qui a donné : si mieux, puis simié.

Préjugé : Selon Tocqueville : “Il y a un préjugé naturel qui porte l'homme à mépriser celui qui a été son inférieur, longtemps encore après qu'il soit devenu son égal. A l'inégalité réelle que produisent la fortune et la loi succède toujours une inégalité imaginaire qui a ses racines dans les moeurs”.

Cette analyse décrit une réalité dans les îles. Il faut du temps pour effacer les inégalités, surtout celles qui sont ancrées dans les esprits.

Prendre *(Pran)* : Verbe français déformé, mais avec le même sens.

• <u>Parmi les multiples expressions populaires</u> :
- ***Pran dévein*** : Avoir de la malchance. Prendre de la déveine.
- ***Pran douvan avan douvan prann-ou*** : Prends les devants avant que les devants ne te prennent. Il vaut mieux devancer les événements
- ***Pran fè*** : Expression du temps de l'esclavage : prendre les fers pour dire être mis aux fers. Aujourd'hui, cette expression a surtout une connotation sexuelle : “être baisé”, “prendre du ferlo” (ferlo : nom du sexe de l'homme).
- ***Pran fwé*** : Prendre le frais pour dire se rafraîchir, prendre l'air frais.

• <u>Verbes dérivés de prendre</u> :
- ***Pran pléré*** : (prendre pleurer) se mettre à pleurer
- ***Pran kouri*** : (prendre courir) s'enfuir
- ***Pran ri*** : Prendre le rire, pouffer de rire, s'esclaffer.

Prénom : Jusqu'à une époque récente, le choix des prénoms dépendait du calendrier, sans distinction de sexe. C'est ainsi qu'il y avait des filles affublées de prénoms masculins : Ernest, Guy, Joseph, Robert, ... et des garçons prénommés : Marie, Berthe, Léonce, Marguerite, ...

Pendant des générations, les employés de l'état-civil ont souvent abusé de la naïveté des braves gens, lors des déclarations de naissance. Il y a encore beaucoup de prénoms ridicules :

Circoncis (abréviation de circoncision dans le calendrier), Pie V Pape (pour Pie 5 Pape), Fêt Nat (pour Fête Nationale), Septua (Septuagésime), Tertullien, Sosthènes, Popote (poupée en créole), ...

Il y a des prénoms qui évoquent diverses choses : Sulfate, Biture, Mixture, Malgrétoute (pas désiré), Chimène (Né dans le chemin), ...

Dans la société coloniale, les employés agricoles donnaient, sans distinction de sexe, les prénoms de leurs maîtres, à leurs enfants. C'était pour eux un signe de respect ou de reconnaissance, que leurs patrons appréciaient. Cette pratique renforcée par les nombreux parrainages, soudait les communautés.

Depuis quelques décennies, les prénoms sont les mêmes qu'en Métropole.

Préparer *(Paré)* : Verbe français très modifié.

• Expression populaire :
- ***Paré-w a manoeuvré*** : Prépare-toi à bouger, au déplacement.

Près : Terme maritime. Naviguer ou courir au près ou au plus près, c'est aller dans le lit du vent pour remonter le bateau dans la direction d'où vient le vent, sans tirer de bordées (sans louvoyer).

Prêt, Prête *(Paré)* : Vient du verbe français : parer, pour dire tenir prêt.

Prisonniers des Caraïbes : Lors d'une expédition guerrière, les Caraïbes ramenaient des captifs dans leur village. Chaque prisonnier était attribué à celui qui l'avait capturé. Il lui liait les pieds et les mains solidement, puis il l'enfermait dans un hamac hissé au sommet de sa ***toubana*** (maison), où il jeûnait pendant trois jours;

Le guerrier vainqueur invitait les villages amis à la fête de mise à mort de son ennemi. La victime était amenée au milieu de l'assemblée, sans aucun lien. A sa vue, les invités poussaient des hurlements de joie. Alors, ils essayaient de lui arracher des cris de douleur, en lui faisant des incisions avec une dent d'agouti, qu'ils arrosaient de jus de piment. Ils lui lançaient des flèches pour le blesser sans le tuer, lui brûlaient le corps avec des tisons ardents.

La victime stoïque provoquait ses bourreaux en citant ses exploits et ceux de sa tribu. Quand la rage arrivait à son comble un Caraïbe lui brisait la tête avec son ***boutou*** (massue). Son corps était dépecé et chaque participant recevait un morceau, qu'il dévorait rôti.

Ce sont les restes de ce genre de repas que Christophe Colomb trouva dans un village Caraïbe en arrivant à la Guadeloupe.

Privilège du pavillon français : Jusqu'à l'effondrement de la marine marchande, l'Etat a toujours imposé aux Colonies le privilège du pavillon français, c'est-à-dire que les importations et les exportations entre la France et les Colonies, puis les D.O.M. (qui ont fait suite) se faisaient obligatoirement par des navires français.

Ce principe du refus de la concurrence se traduit par des prix excessifs, pour les usagers et par un relâchement dans la gestion pour le bénéficiaire du monopole. Les échecs successifs de la Compagnie des Indes Occidentales sont la résultante de cette politique.

Pronoms possessifs : Les pronoms créoles viennent du français, mais ils sont très déformés.

• Pronoms :
- ***Ta-w*** (Ta toi) : Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.
- ***Ta-mwen*** (Ta moi) : Le mien, la mienne, les miens, les miennes.
- ***Ta-yo*** (Ta eux) : Le leur, la leur, les leurs.
- ***Ta-y*** (Ta lui) : Le sien, la sienne, les siens, les siennes.
- ***Ta-nou*** (Ta nous) : Le nôtre, la nôtre, les nôtres.
- ***Ta-zot*** (Ta vous autres) : Le vôtre, la vôtre, les vôtres.

Prostituée *(Bôbôr, Madribol, Matador)* : Mots créoles.

Punch *(Bêt, Péta, Pété pyé, Sec)* : Mot Hindi qui signifie cinq, car les punchs anglais avaient : du rhum blanc, du sucre, du citron vert, de la glace râpée et un soupçon de muscade râpée. Si le mot est Hindi, le punch est anglais d'origine. Aux îles, ce mot désigne le mélange de rhum (2/3) et de sirop de canne (1/3), qui se boit glacé. En créole, les gens emploient diverses appellations pour désigner un punch ou un rhum sec sans sirop :

- ***Bêt*** (Bête) : Petit verre de rhum sec.
- ***Péta*** (Pétard) : Gros coup de rhum.
- ***Pété pyé*** : Pête pieds. Rhum très fort de Marie-Galante.
- ***Sec*** : Petit verre de rhum blanc, sans sirop.

• <u>Sortes de punchs</u> :

- **Alexandra au rhum** : Mélanger du rhum blanc (50%), du lait concentré sucré (25%) et de la crème de cacao (25%). Ajouter un peu de cannelle râpée, des glaçons et secouer bien.
- ***Cocoyage*** : Rhum ayant macéré dans une noix de coco sec.
- **Daïkiri** : Cocktail inventé à Cuba, dans la ville de Daïkiri, est en fait un punch normal pour les 2/3 du volume, plus 1/3 en jus de citron vert et aromatisé d'un peu de vanille et de cannelle.
- ***Décollage*** : Premier rhum sec ou punch du matin, pour bien décoller (se réveiller).
- ***Mabillage*** : Vient du mot Caraïbe : ***mabi***, qui désigne la patate douce. Aujourd'hui, c'est une boisson fermentée faite avec de la patate douce, c'est une sorte de bière (que les Caraïbes faisaient déjà).
- **Planteur** : Le principe est de mélanger : une dose de punch et une dose de deux jus de fruits différents. Les deux jus de fruits (50% chacun) peuvent être selon les goûts : ananas, orange, goyave, fruit de la passion, pamplemousse, etc ...
- **Punch avec du rhum blanc** ou ***Ti-punch*** : Le punch est facile à faire avec 2/3 de rhum blanc, 1/3 de sirop de sucre, un zeste de citron vert et quelques glaçons.
- **Punch avec du vieux rhum** : Avec le vieux rhum, la recette est la même : 2/3 de rhum, 1/3 de sirop, plus 2 à 3 gouttes de bitter angoustoura. Ne pas mettre de glaçons.
- **Punch à l'ananas** : Éplucher l'ananas, retirer les “yeux” et couper en fines rondelles. Metter ces rondelles dans un gros bocal avec du sirop de canne (1/3) et du rhum (2/3), bien remuer, fermer et laisser macérer 15 jours environ avant l'utilisation.
- **Punch à la barbadine** : Metter la barbadine dans un récipient et le maintenir “debout”. Couper le haut du fruit sans enlever la tige. Vider le contenu du fruit dans un saladier, ajouter du sucre (2 cuillerées à soupe de sucre roux), bien remuer bien pour le dissoudre, puis verser 1/2 litre de rhum vieux et 1/2 litre de rhum blanc. Mélanger et tamiser. Verser le mélange dans la barbadine vide. Ajouter trois cuillerées à soupe de graines dans le mélange. Metter au frais jusqu'au moment de servir.

  Le reste des graines de barbadine peut servir pour préparer un sirop de sucre, faire chauffer quelques instants le sucre et un peu d'eau avec les graines. On obtient ainsi un excellent sirop pour les autres punchs.
- **Punch coco** : Il faut une boite de lait de coco, une boite de lait concentré sucré et un litre de rhum. Verser le lait de coco dans un récipient, ainsi que le rhum. Laisser macérer pendant une nuit. Le lendemain, ajouter le lait concentré sucré. Remuer bien.
- ***Punch maracudja*** : Préparer un punch selon la recette habituelle et ajouter une ou deux pommes calebasses (maracudja).
- ***Sec*** ou ***Sans dou*** : Rhum sec bu sans sirop (doux). Cette façon de boire le rhum est la plus courante dans les milieux populaires.
- ***Schrubb*** : Mot Anglais. Liqueur à base de rhum et d'écorces d'oranges et de mandarines.

• <u>Mots liés au rhum</u> :

- **Angoustoura** : Marque de bitter fabriqué à Curaçao qui sert à agrémenter les punchs.

- ***Bâton lélé*** : Petite fourche de bois qui servait aux Caraïbes à délier la pulpe de manioc dans l'eau. Elle sert dans la cuisine créole pour faire les sauces et pour mélanger les ingrédients des punchs.
- ***Ti-citron*** : Petit citron vert qui a un goût particulier.

• Expression populaire liée au punch :
- ***Ba mwen ta mwen sans dou*** : Donnes moi le mien sans sirop, c'est à dire du rhum sec.

Q

Quadrille *(Kadril)* : Mot français désignant une danse d'origine européenne transformée à la sauce créole.

Quarante : Terme qui désignait anciennement les voyous ou les gens peu fréquentables. Cela vient des voyageurs qui étaient mis en quarantaine, dans tous les ports du monde, quand il y avait des malades contagieux ou des morts à bord des navires.

Quart ou **Roquille** : Vieille mesure française valant 1/8 de litre, qui servait à mesurer les liquides : rhum, huile, ...

Quartier : Division administrative à l'intérieur des îles. Ce terme sera usité jusqu'au XIX° siècle.

Quenette : Fruit du quenettier.

Querelle *(Tren)* : Le mot “train” est créole.

Quoi *(Koué)* : Mot français ayant le même sens en créole.

R

Rabiot : Sucrerie à base de coco râpé cuit et très sucré.

Rabiot : Terme militaire français qui désigne les vivres restant après la distribution. En créole, c'est un supplément de nourriture.

Racine *(Racin)* : Les racines comestibles sont à la base de l'alimentation locale.

• Sortes de racines comestibles :
- ***Cousse-couche*** : Vient du nom Caraïbe : ***“Couchou”***. Petites racine de la famille des ignames.
- ***Dachine*** ou ***Chou Chine*** : Racine comestible. Le “dasheen” est originaire de l'Inde et ne fut introduit, aux Antilles, qu'au XIX° siècle, avec la venue des Coolies des côtes de Malabar.
- ***Igname*** : (Dioscorea). Grosse racine (jusqu'à 40 kgs) cultivée pour sa qualité. Il y a de multiples variétés.
- ***Madère*** : (Colocosia). Excellente racine.
- ***Malanga*** : (Xanthosoma). Racine légèrement sucrée.

Radio bois patate *(Radio bwa patat)* : Rumeur publique. Le bois patate est la ramure de la patate douce. Ces longues lianes courent sur le sol comme des fils téléphoniques.

Railler, Plaisanter *(Gouaillé)* : Vient du verbe français : gouailler.

Raisinier du bord de mer *(Réziniè bôdmè)* : Arbre fruitier vernaculaire à grosses feuilles rondes, qui pousse uniquement au bord de la mer. Il a des grappes de fruits qui ressemblent aux grappes de raisins. Les fruits rouges-violets du raisinier ***(rézin bôdmè)*** sont excellents à manger.

Râpe *(Grage)* : Mot Caraïbe désignant une râpe à manioc. Ce mot est resté localement pour parler des râpes en général.

• Mots créoles dérivés :
- ***Gragé*** (Verbe) : Grâger pour dire râper.
- ***Gragé*** (Nom) : Nom d'un des rythmes du gwokâ, qui accompagnait les esclaves chargés de râper le manioc.

Raquette *(Rakèt)* : Mot français déformé et qui désigne aux Antilles, la tige aplatie du nopal, dont le fruit est la figue de Barbarie. C'est un cactus (opuntia) à larges feuilles épineuses.

Raquette volante *(Rakèt volant)* : (Opuntia triancatha). C'est un cactus dont les larges feuilles épineuses suivent le déplacement d'air et piquent ceux qui passent trop près.

Rara : Nom créole de la crécelle de bois qui remplace les cloches pendant la semaine Sainte. Au sens figuré, c'est un bavard fatigant.

Rare *(Raw)* : Mot français déformé mais ayant le même sens.

Raseur *(Rasè)* : Mot français mais ayant un autre sens en créole. Etre ***"rasè"***, c'est être fauché, sans argent.

Rasoir du diable *(Razwa a dyab)* : Nom de l'herbe coupante à Marie Galante.

Rat *(Rât)* : Mot français ayant le même sens. Les rats sont venus aux îles dans les navires des Conquistadors.

Raton laveur *(Racoon)* : Nom Hollandais du raton laveur, qui est employé aux U.S.A. et dans toute l'Amérique Centrale. En Guadeloupe, il vit dans la mangrove. Il peut vivre en semi-liberté chez les particuliers, mais il repartira dans son milieu naturel, à la saison du rut et reviendra peut-être, s'il est bien traité.

C'est aussi la désignation aux îles d'une personne avare, comme l'est le "rat" en français.

Ravet : Nom Tupi-guarani du gros cancrelat local.

• Petite chanson très populaire dans les années 1940 :

Ravet modé (Le cancrelat a mordu)

Texte créole	**Traduction**
Nana descenn Lapwent a Pitre,	Nana est descendue à Pointe-à-Pitre,
***Nana achté savon cadum**,*	Nana a acheté du savon cadum,
Nana lavé dé main a li,	Nana a lavé ses deux mains,
***Nana pas lavé chouchoune a li**.*	Nana n'a pas lavé sa "chouchoune" (sexe)
Refrain	**Refrain**
Ravet modé, ravet modé, **) bis**	Le cancrelat a mordu, le cancrelat a mordu,
Ravet modé choune a Nana **)**	Le cancrelat a mordu la "chatte" de Nana.

A si Nana té ka lavé, Si Nana se lavait
A si Nana té ka propeté, Si Nana se nettoyait,
Ravet pa té ké modé choune ay. Les ravets n'auraient pas mordu sa "chatte".

Ravine *(Ravin)* : Mot français qui désigne un petite torrent. Aux îles, il s'agit du lit d'un torrent, qui est à sec pendant le Carême (saison sèche).

Ravine Chaude : Source thermale d'eau chaude près de Grosse-Montagne au Lamentin qui est excellente pour les maladies de la peau.

Reagge : Danse de la Jamaïque.

Recourage *(Recouraj)* : Travail agricole qui consiste à remplacer les plants de cannes ou de bananiers morts, ainsi que ceux dont le développement est mal assuré, quelques semaines après la plantation.

Regarder *(Gadé, Gay)* : Verbe français déformé, mais ayant le même sens en créole; il signifie aussi : écouter.

• Mots créoles :
- ***Gadé vouè*** : Regarder voir, qui signifie : surveiller, épier.
- ***Gadedzafé*** : Mot créole. Regardeur d'affaires; c'est un sorcier qui voit dans les âmes.

• Une petite chanson qui fut très populaire :
"Gadé Hélène passé en la ri-la,
Ka woulé, ka woulé,
Hélène, mafi, pa kuyé cô,
Sé tout sa kon sa ka baw linflamation."
Regarde Hélène qui passe dans la rue,
En roulant, en roulant, (des hanches)
Hélène, ma fille, ne te tues pas,
C'est toute cette gesticulation qui t'excite.

Régime *(Régim)* : C'est l'assemblage en grappes ou en pattes des bananes dans le bananier.

Regrétan : Mauvais temps de l'hivernage. Ce mot vient peut-être de : "temps du regret, du chagrin", à cause du risque élevé de cyclone dans cette période.

Rèl : Mot créole qui désigne le cri qui annonçant un décès au voisinage.

• Mot créole dérivé :
- ***Rélé*** : Crier de désespoir.

Relâcher, Relaxer (se) *(Dont frapp, Lésé poté, Poté tébè)* : Le Créole aime bien rester détendu, d'où de nombreuses expressions dans ce sens :

• Expressions populaires :
- ***Adoumanman*** : Etre dans la douceur de sa mère.
- ***Dont frapp*** : Do not frappe. Mélange franco-anglais pour dire qu'il ne faut pas se frapper, ne pas se faire de la bile.

Religion chrétienne vue par les esclaves : Selon Pierre Pluchon dans : Vaudou, sorciers empoisonneurs de Saint-Domingue à Haïti page 47 :

"Le catholicisme colonial, surtout dans les campagnes où les Noirs sont les plus nombreux, ne dépose qu'un léger vernis, enseignant la magie protectrice des signes, des sacrements, des prières, des cérémonies et des cantiques."

Il cite F. Carteaux, Histoire des désastres de Saint-Domingue, Bordeaux, an X (1802), pages 81 & 82 :

"Les Nègres, comme le gros peuple en France, étaient passionnés par l'extérieur de notre culte, grand'messes, cérémonies, chants, décorations, images, habillements sacerdotaux, processions, etc ... La confession ne leur plaisait pas, et les vieilles dévotes seules fréquentaient les sacrements; mais ils remplissaient les églises, couraient les grand'messes, se côtisaient pour en faire chanter, entonnaient des hymnes et suivaient en foule les processions..."

De nos jours en Guadeloupe, le peuple a le même comportement. Vers 1950, l'entrée en fanfare des "Sonis" (association sportive des jeunes) dans l'église de Pointe-à-Pitre, chaque dimanche, attirait une foule énorme. Les processions religieuses dans la ville rassemblaient presque autant de monde que le carnaval.

Remède *(Rimèd)* : Mot dérivé du français ayant le même sens au Antilles.

• Autre mot dérivé :
- ***Rimèd razié*** : Remède des halliers pour désigner les plantes médicinales.

Remuer *(Rimyé)* : Verbe dérivé du français ayant le même sens en créole.

• Expressions populaires :
- ***Rimyé bonda*** : Remuer des fesses
- ***Rimyé cô aw*** : Remue ton corps. Remue-toi, secoue-toi.
- ***I ka rimyé kon matador*** : Il remue comme une prostituée.

Rencontre : Lors d'une rencontre, voici quelques expressions courantes entre amis ou connaissances.

• Expressions populaires :
- ***Di mwen, mwen ké di-w*** : Dis-le moi, je te le dirais - Tu connais mieux que moi le sujet. Si tu veux m'en parler, tu commences par m'informer.
- ***Ki nouvèl ?*** : Quelles nouvelles ? Quoi de neuf ?
- ***Kyip*** : Expression créole, très courante, qui montre l'agacement ou la colère.
- ***Ou ka fè jé avé mwen*** : Tu te moques de moi. Tu n'es pas sérieux.
- ***Sa kalé ? Sa kay ?*** : Cà va ?
- ***Sa ka maché ?*** : Cà marche ?
- ***Sé jé ou ka fè*** : Tu te fiches de tout, tu t'en moques.
- ***Sé nou menm ki la*** : C'est bien nous qui sommes là, nous sommes entre nous. Cette phrase clé indique à l'interlocuteur que l'on est entre amis, entre compatriotes, entre créoles. La discussion peut donc prendre un ton plus personnel et plus amical.
- ***Vagabons, ba nou lè*** : Vagabonds, donnez-nous de l'air, le passage. Le mot de vagabond n'est pas péjoratif; il s'applique à quelqu'un qui erre.

Renouveau : Mot français qui signifie le retour du printemps. Aux îles, c'est le début des plantations avec les premières pluies de mai.

Répartition des terres au début de la colonisation : Contrairement à l'Angleterre, qui a fait payer la terre à ses colons, pour les inciter à la mettre rapidement en valeur; la France a opté pour le principe de la gratuité, ce qui a donné des résultats médiocres.

Selon Guy Lasserre : "Dans un premier temps dans l'île de la Basse-Terre, on donna à

chaque colon une concession de 200 pas de large sur 1.000 pas de long (le pas = 0,974 m), soit un terrain de 24 ha 20 ares. Ensuite, les nouvelles concessions eurent 200 pas de large sur 500 pas de long, soit 12 ha 10 ares."

"La première bande de terrains de 50 premiers pas géométriques était réservée au Roi pour la défense de l'île; ensuite débutaient les attributions de concessions, qui variaient en fonction des pentes montagneuses et des cours d'eau," qui formaient une limite."

"Dans les autres îles plus plates, le partage géométrique s'est poursuivi dans l'intérieur des terres, sauf pour les zones morneuses incultivables."

"Le cadastre de 1732 pour la Grande-Terre est accompagné de matrices donnant le nom du propriétaire et la surface du domaine. 651 propriétés étaient installées dans l'île, dont 119 habitations-sucreries. Celles-ci couvraient une surface variant entre 100 et 200 hectares. Trois avaient entre 300 et 600 hectares et quelques petites avaient entre 20 et 30 hectares."

"En conclusion, les terres cultivables étaient revenues aux grandes propriétés des Maîtres de "cazes" sucriers; les terres sèches, marécageuses, morneuses restaient à la disposition des petits propriétaires. La côte sous le vent peu propice à la grande culture de la canne à sucre restait réservée aux petits blancs héritiers des 36 mois."

Répartition actuelle des terres : Selon les Archives des Services Agricoles en 1952, la répartition des propriétés était :

Surface des propriétés :	Nombre :
De 500 à 10.000 ha	11
De 200 à 500 ha	75
De 50 à 200 ha	280
De 25 à 50 ha	1.000
De 10 à 25 ha	1.600
De 5 à 10 ha	1.700
De mois de 5 ha	3.000
Ensemble :	7.666

En ce qui concerne la culture de la canne à sucre, à cette époque, les 13 usines sucrières étaient :

- Groupe S.I.A.P.A.P. :	
- usine Darboussier :	7.903 ha
- usine Blanchet :	3.121 ha
- centre agricole de La Retraite :	1.124 ha
- Groupe Sucreries d'Outre-Mer :	
- usine Bonne-Mère :	6.000 ha
- centre agricole du Marquisat :	2.585 ha
- Usine de Beauport :	8.371 ha
- Groupe Bon-de Retz :	
- usine de Courcelles :	1.700 ha
- usine de Grand-Anse à Marie-Galante :	4.900 ha
- Usine Gardel :	3.188 ha
- Usine du Comté de Lohéac :	3.000 ha
- Usine Ste Marthe :	2.400 ha
- Usine du Robert :	1.800 ha
- Usine Grosse-Montagne :	1.500 ha
- Usine Roujol :	800 ha
Total :	46.692 ha

Les terres des usines sucrières couvraient plus du quart de la surface totale de l'archipel et 47 % du territoire agricole. Un seul groupe d'usines (Bon-de Retz) appartenait à une famille d'anciens colons Guadeloupéens; l'usine du Robert a été reprise par le Département; toutes les autres étaient la propriété de Métropolitains (S.I.A.P.A.P, Sucreries d'Outre-Mer et Beauport) ou de Martiniquais (Gardel, Comté, Roujol, Ste Marthe et Grosse-Montagne).

• Répartition de la production de cannes à sucre en tonnes :

Années	**Usines**	**Colons** (métayers)	**Planteurs**
1938	315.280	100.023	81.827
1952	783.323	181.646	289.492
1964	803.387	324.443	673.467

La production de colons s'est développée avec la politique de location de terres en colonage partiaire. Le colon partage les fruits de sa récolte (loyer en nature) avec le propriétaire du terrain.

• Répartition des tonnages de cannes des planteurs en 1960 :

Tonnage par planteur :	Nombre de planteurs :
Moins de 25 T	14.000
25 à 50 T	1.800
51 à 100 T	700
101 à 250 T	250
501 à 1.000 T	40
1.000 à 2.000 T	20
plus de 2.000 T	5
Nombre de planteurs :	16.830
Total des cannes :	536.911 Tonnes

De ces chiffres, on voit immédiatement que face aux "latufundia" sucriers, il n'existait plus que des "microfundia" de planteurs, dont l'unité de culture était de l'ordre d'un hectare.

Depuis la disparition des usines sucrières, le morcellement des grands domaines devrait être possible en faveur des ouvriers agricoles sans terres.

La concentration des terres agricoles est beaucoup moins grande dans les autres cultures : banane, café, cacao, vivres, ... Les exploitations ont un caractère familial qui dépasse rarement plus de 10 ha.

En conclusion, les immenses propriétés étaient le monopole de 13 usines sucrières. Les grandes propriétés de plus de 100 ha étaient encore au nombre d'une cinquantaine. Il y avait 510 moyennes propriétés et 16.000 petites exploitations d'environ 2 ha.

Reprendre ses esprits *(Rifè cô)* : Refaire son corps pour dire reprendre ses esprits

Requin *(Réquin)* : Vient du mot latin "requiem", prière des morts.

Responsabilité de l'Ancien Régime - Le système esclavagiste sur lequel repose la société coloniale de 1635 à 1848 a des dimensions politiques, économiques, sociales et religieuses. Le roi de France, jusqu'à Louis-Philippe, est le garant de l'ordre esclavagiste en veillant sur le cloisonnement des castes. C'est Louis XIV qui promulgue l'édit de 1685 dit Code Noir. Il fait écarter de la vie publique, "de toutes espèces de fonctions et charges publiques dans les colonies", non seulement les affranchis, mais leurs descendants à quelques degrés qu'ils se trouvent : en un mot

les “sangs-mêlés”, tous “ceux qui sortent d’une race nègre”.

Sa position est formulée pour la première fois en 1733 dans un ordre du Roi à l’adresse des îles du Vent :

“L’ordre du roi, Monsieur, est que tout habitant de sang mêlé, ne puisse exercer aucune charge dans la judicature, ni dans les milices. Je veux que tout habitant qui se mariera avec une négresse ou mulâtresse ne puisse être officier, ni posséder aucun emploi dans la colonie ... au cas que je sois informé, qu’on ne l’ait pas été, d’un fait aussi important, je casserai, lorsque j’en aurai connaissance, les officiers qui seront dans les milices ou qui auront d’autres emplois.”

L’édit de décembre 1723 déclare en outre : “les nègres incapables de recevoir des blancs aucune donation entre vifs à cause de mort, ou autrement.”

La couronne, enfin, règle les affranchissements et veille à contenir le groupe des hommes de couleur libres ou esclaves.

Ressembler *(Sam, Samblé)* : Mot français déformé.

• Expression populaire :
- ***Ki sam jounou dévôte*** : Qui ressemble aux genoux des dévôts (chose très usée)

Rester *(Rété)* : Verbe français qui signifiait “habiter, demeurer”. Il a conservé ce sens en Guadeloupe; mais il veut dire aussi “vivre en concubinage”:

• Expression populaire :
- ***Mwen ka rété avé li*** : Je vis avec lui.

Retard *(Rita)* : Mot français déformé.

• Mot créole dérivé :
- ***Enrita*** : En retard

Retour des règles : Après les couches, les femmes cherchaient “à faire fondre le sang” par des thés (tisanes) de roseau des Indes, thym-muraille, etc..

Retourner *(Déviré - Routounein)* : Les verbes créoles viennent des verbes français : dévirer qui signifie, tourner en sens inverse (de nos jours, peu ou pas usité en France) et retouner. Ces verbes créoles ont le même sens qu’en français.

• Expressions populaires :
- ***Déviré an case-aw*** : Retourne chez toi.
- ***Ou routounein adans caze-aw*** : Tu es retourné dans ta maison (case), tu es revenu chez toi.

Révolution Française en Guadeloupe : Le gouvernement de Victor Hugues a eu des conséquences dramatiques pour la Guadeloupe. En 1794, le Conventionnel fait exécuter près de 1.000 colons en une journée et les autres prennent le chemin de l’exil. Sur les 17.000 colons, une faible partie reviendra sous l’Empire. L’esclavage est aboli, mais le travail obligatoire est instauré.

En 1802, Napoléon décide de rétablir l’esclavage aux îles. Le général Richepance débarque avec ses troupes; il y aura ceux qui refuseront de se battre comme Magloire Pélage et ses troupes qui seront exilés sur les côtes américaines et ceux qui se battront comme Louis Delgrès et ses 800 soldats qui se firent sauter, au Matouba (terme caraîbe signifiant : endroit fertile), plutôt que de se rendre.

L’esclavage est rétabli pour près de 50 ans encore; les élites blanches ou de couleur de la Guadeloupe sont mortes ou exilées et l’économie est ruinée. Les antagonismes raciaux sont exacerbés pour longtemps.

La crise sucrière de 1848 achèvera l’oeuvre destructrice de la Révolution Française, l’économie locale n’appartient plus aux Guadeloupéens.

Rhum *(Wonm)* : Mot anglais désignant l’alcool fabriqué à partir du jus de canne.

• Contingentement de la fabrication du rhum - De 1913 à 1921, la production du rhum fut :

Années	**Production en hectolitres d’alcool pur**
1913	2.887.730
1915	1.829.307
1917	2.900.189
1919	3.854.443
1921	5.000.815

La loi du 31 décembre 1922 limite à 160.000 hectolitres d’alcool pur les importations de rhums coloniaux. Les quotas suivants furent imposés :

- 80.000 hl pour la Martinique,
- 60.000 hl pour la Guadeloupe,
- 18.000 hl pour la Réunion,
- 2.000 hl pour la Guyane.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la consommation de rhum évoluait à la baisse dans les années 1950/1960 :

Années	**Consommation en hectolitres d’alcool pur**
1953	192.519
1956	159.390
1958	142.161
1960	123.376
1962	126.513
1964	132.013

En 1997, la production a été de :

- 22.214 hl de rhum agricole
- 33.559 hl de rhum industriel
- 11.710 hl de rhum léger

• Fabrication du rhum agricole : C’est un produit noble de la canne à sucre, dont le prix de revient est assez élevé. Les cannes à sucre sont mises sur un tapis roulant, qui les entraîne vers les trois rolls du moulin. Les cannes sont broyées sous aspersion d’eau. Après tamisage, le jus ou “vesou” est envoyé dans un bassin, puis dans la cuverie. Après fermentation avec des levures naturelles, le jus s’appelle “moût” ou “grappe”. Quand la cuve est “mûre” ou “tombée”, le moût est envoyé au-dessus de l’appareil à distiller. Le technicien avec un densimètre surveille la qualité du produit à la sortie du refroidisseur.

• Fabrication du rhum industriel : C’est un sous-produit de la fabrication du sucre, dont le prix de revient est faible. Après le turbinage fait pour extraire le sucre, la mélasse résiduelle est envoyée à la distillerie. Après fermentation, ce jus sucré est passé dans la colonne de distillation pour obtenir du rhum à environ 63°. Mis en cuves de chêne, il vieillit quelques mois pour perdre son âcreté et prend son arôme.

• Sortes de rhums et de sous-produits :

- **Bay-rhum** : Friction fabriquée par décoction des feuilles de bois d’Inde dans de l’alcool de canne.
- ***Bèt*** : Bête, petite quantité de rhum. ***Ba mwen yon ti bèt*** : Donne-moi un peu de rhum.

- **Grappe blanche** : Rhum agricole qui n'est pas encore coloré par le séjour dans un fût de chêne.

- **Guildive** : Eau-de-vie faite avec la distillation des écumes et des sirops résiduels de la fabrication du sucre.

- **Rhum agricole** : Il est produit par la distillation du jus de canne.

- **Rhum industriel** : Il est fait avec la distillation de la mélasse, après extraction du sucre.

- ***Sec*** ou ***Ti-sec*** : Rhum bu en l'état sans sucre.

- **Tafia** : eau-de-vie de canne.

• <u>Mots liés à la fabrication du rhum</u> :

- **Dame-Jeanne** : Grosse bouteille de grès ou de verre, contenant de 20 à 50 litres, souvent clissée (enveloppée d'osier) pour le transport des liquides.

- **Distillerie** : Petite usine spécialisée dans la fabrication du rhum.

- **Foudre** : Énorme récipient en bois (environ 10.000 litres) qui sert à entreposer le rhum, avant la mise en fûts.

- **Fûts** : Ils sont en chêne pour faire vieillir le rhum et contiennent 250 litres.

- **Gros sirop** : Épais sirop au goût très fort qui sert à la distillation pour faire le rhum.

- ***Pété pyé*** : Rhum très fort (+ 60 °) qui “brise les jambes”.

- **Sirop batterie** : Épais sirop très sucré avant le turbinage pour avoir le sucre. Ce sirop est très prisé des enfants, mais aussi des adultes. Riche en sels minéraux, certains disent qu'il a des vertus aphrodisiaques.

- **Vesou** : C'est le jus de canne qui a fermenté et a déjà été épuré. Le vesou sert à la fabrication du rhum agricole.

Rien *(Ayen ou Ryen)* : Mot créole venant du français : “il n'y a rien”.

• <u>Expressions populaires</u> :

- ***Ayen pou ayen*** : Rien pour rien. On n'a rien sans effort.

- ***Ayen a ridi*** : Rien à redire.

Rien que *(Anni)* : Mot créole.

Risée : Terme maritime désignant une petite brise.

Rivière *(Rivyè)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole. Presque toutes les îles de l'archipel guadeloupéen n'ont pas ou ont très peu de rivières, à l'exception de l'île de la Basse-Terre qui en compte une soixantaine.

• <u>Les principales rivières de l'île de la Basse-Terre</u> :

- **Grande Rivière à Goyave** : C'est la plus longue qui coule depuis le centre de la chaîne montagneuse au Morne Moustique et aux pitons de Bouillante, jusqu'au Grand Cul de Sac Marin. A la Prise d'Eau, plusieurs communes (Pointe-à-Pitre, Lamentin, Gosier, ...) y captent leur eau potable.

- **Lézarde** : Elle va du Morne Moustique jusqu'au Petit Cul de Sac Marin. Le saut de la Lézarde à Vernou mérite le détour.

- **Moustique** : Elle part du Morne Moustique et se jette dans l'Atlantique.

- **Grand-Carbet** : Elle prend naissance à la Soufrière et se jette dans l'Atlantique. Ses trois chutes sont très visitées.

- **Galion** : Elle doit son nom au fait que les galions espagnols venaient y faire l'aiguade (eau) et aussi des vivres (chasse du gibier), avant de prendre la route de l'Espagne. Elle part du massif de la Soufrière et se jette près de la ville de Basse-Terre dans la mer des Caraïbes.

- **Des Pères** : Elle traverse la ville de Basse-Terre.

- **Sence** (***Maniou-Kani*** des Caraïbes) : Son nom actuel vient soit du capitaine caraïbe

YANCE, qui était chef du village et présent sur les lieux lors de l'attaque de l'Ollive, soit de la famille SANCE, qui était installée près de Pigeon. Son embouchure est située entre les villes de Basse-Terre et du Vieux-Fort. Ce fût un lieu très prospère au début de la colonisation. En 1640, d'Aubert, second gouverneur de la Guadeloupe, y avait établi sa résidence; ainsi que Houël, qui lui a succédé.

- **Vieux-Habitants** : Elle descend du Morne Incapable (1.088 m) et se jette dans la mer des Caraïbes.

Rivière Salée : C'est un canal naturel long de six kilomètres et large de 30 à 120 mètres, qui sépare deux îles très distinctes : l'une de formation ancienne, montagneuse, volcanique et arrosée de nombreuses rivières et l'autre de formation plus récente, plate, sèche et calcaire. La rivière Salée se trouve au milieu de la mangrove. Au nord, elle est ouverte sur le Grand Cul de Sac Marin et au sud, sur le Petit Cul de Sac Marin.

Riz *(Diri)* : Mot créole formé avec les deux mots français : “du riz”.

- ***Ri doubout'*** : Riz debout, pour désigner à Marie-Galante, un riz bien cuit dont les grains ne collent pas.

Robe à corps *(Rob à cô)* : C'était une robe faite pour les femmes qui n'avaient pas les moyens d'acquérir un soutien gorge. Dans l'intérieur du corsage, la couturière cousait sur les petits côtés, deux rectangles d'étoffe; ceux-ci se joignaient au milieu de la poitrine par trois boutons. Cette technique permettait de maintenir les seins bien relevés.

Robe “Petites esclaves” : Selon la revue “Pas à pas” de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture” - 57, Ave de Neuilly à Neuilly sur Seine : “Le colon achetait un tissu de grosse toile. L'esclave faisait une tunique percée de trois trous : l'un pour la tête, les deux autres pour les bras. Une corde à la taille, tête nue et cheveux en tresses ...”

Roche *(Woch)* : Mot français ayant un sens plus large aux îles. Le terme englobe aussi bien les roches (au sens métropolotain) que les rochers en mer, etc ...

Roches Caraïbes : Ensemble de rochers volcaniques gravés par des Précolombiens et situé près de la ville de Trois-Rivières. Pendant longtemps, elles ont été attribuées aux Caraïbes, d'où leur nom. Il est probable qu'elles ont été gravées par les Arawaks, avant l'arrivée des Caraïbes.

Rogatoire : Lors des processions dites les “rogations”, les fidèles chrétiens s'arrêtent pour prier et chanter des hymnes religieux devant plusieurs chapelles édifiées à cet effet.

Le culte des dieux africains se fait en Guadeloupe devant un petit autel situé dans la chambre à coucher qui est nommé le “rogatoire”. Il y a là quelques chromos de saints chrétiens doublets des esprits du vaudou (St Espedit pour le dieu de la mort; la Sainte Vierge pour Elizi, déesse de l'amour, etc ...). Petit-à-petit, la signification vaudou s'est édulcorée pour faire place à la croyance chrétienne.

Personnellement, j'ai vu ces rogatoires chez de nombreuses personnes, à la campagne et aussi en ville.

Dans “Les mystères du Vaudou” Laënnec HURBON nous dit en parlant d'Haïti :

“ Le culte du vaudou suppose un rapport individuel aux Lwa que l'on vénère alors chez soi devant un rogatoire, mini-autel domestique ... on aperçoit un chromo de la Vierge ou du Lwa Elizi, une pierre sacrée, des offrandes de nourriture et de boisson”

Romarin du bord de mer *(Rmarin bôdmè)* : Cette plante du bord de mer est un remède contre la cinguaterra. Les poissons herbivores mangent la cinguaterre, appelée aussi “cuivre” et ils ingèrent la sève toxique, dont ils sont immunisés. Quand l'homme consomme le poisson, l'intoxication a des effets paralysants qui durent plusieurs mois.

Roquille *(Roki)* : Mot français qui désigne une ancienne mesure de capacité pour les liquides, valant un huitième de litre. Aux Antilles, la roquille sert à mesurer l'huile, le sel en vrac, le rhum, etc ... dans les lolos (petites boutiques).

Rose Cayenne *(Roz kayenn)* : (Hibiscus rosa-sinensis - Malvacée). Arbuste cultivé. En Martinique, la rose Cayenne est appelée coquelicot. A Haïti, l'hibiscus sert de cirage pour les chaussures noires, d'où sont nom local de : ***choublak*** ou ***shoeblack*** .

Roucou : Nom Caraïbe de la plante dont les fruits contiennent une poudre rouge. C'est à cause de cette couleur rouge que les Amérindiens ont été appelés "Peaux rouges".

Rougail : Plat composé de mangues vertes râpées avec de l'aïl, de morue frite et de piment. Le mot rougail vient du tamoul : uru-kay, préparation de légumes

Rouille (la) : Maladie qui ravageait les caféières.

Rouler *(Woulé)* : Passer les cannes au moulin pour en extraire le jus. Le mot vient du Hollandais : rolls (ou rouleaux) de moulin, énormes roues en fonte qui écrasent les cannes.

Roulaison : Epoque où les cannes sont portées au moulin

Route de la Traversée : Il a fallu vingt ans d'efforts pour réaliser cette route de 24 kms qui traverse le massif montagneux aux pieds des Deux-Mamelles. Elle a permis le désenclavement de la Côte sous le vent. Du hameau de Mahault, la route de la Traversée franchit la montagne près des Deux Mamelles, pour arriver à la Prise d'Eau. Cette route récente a permis le désenclavement de la magnifique Côte sous le Vent.

Les touristes qui la traversent peuvent voir de près une véritable forêt primaire, qui n'a pas été remodelée par l'homme.

• **Cascade aux Ecrevisses** : Sur la rivière Corossol, à dix minutes de la route, une cascade qui tombe dans un bassin, où on peut se baigner.

• **Maison de la forêt** : Elle présente les sentiers de découverte de la forêt.

• **Mamelles : de Petit-Bourg** (716 m) et **de Pigeon** (768 m). Deux mornes voisins comme une paire de seins au milieu de la chaîne montagneuse.

• **Morne à Louis** (743 m) : Très beau point de vue par temps clair, près du relais de télévision.

Route de Pointe-à-Pitre à Basse-Terre jusqu'à la fin du XIX° siècle : Au bout de la rue Achille-René Boisneuf à Pointe-à-Pitre, il y avait un petit appontement qui servait de point de départ aux petits bateaux de la Compagnie Thomy Papin, qui desservaient le Petit-Bourg; de là, la diligence assurait le service jusqu'à la ville de Basse-Terre.

Dans "La Guadeloupe Pittoresque", éditée en 1863, Budan décrivait le même itinéraire :

"A celui qui est désireux de faire un des plus intéressants voyages que l'on puisse imaginer à travers le plus souverainement pittoresque des pays tropicaux, je conseillerai de se lever un matin de bonne heure, d'aller s'embarquer sur le quai de Pointe-à-Pitre dans la pirogue de Petit-Bourg. Il traversera la rade dans toute sa largeur, ce qui lui permettra de voir et de l'admirer sous ses différents aspects. Une demi-heure après, il côtoiera l'îlet Amïc, et au bout d'une heure, les portes du Petit-Bourg s'ouvriront devant lui. Et puis, pour quiconque ne connait pas ce mode de locomotion qu'on appelle la pirogue, c'est un voyage à faire ..."

"... Au Petit-Bourg, il trouvera la diligence; il y prendra place, commodément s'il peut et se laissera voiturer ainsi jusqu'à Basse-Terre."

"... à la Capesterre, il lui sera permis de réparer ses forces par un excellent déjeuner que tient

toujours à la disposition des voyageurs une hôtelière justement renommée."

Rue Case-Nègre : Grandes maisons toutes en longueur se faisant face, avec une cour dite ***"licou"*** en leur milieu et où étaient logés les esclaves.

En France, les corons (construits ultérieurement) répondent aux mêmes besoins pour les travailleurs.

Ruine des colons de l'Ancien Régime : Après avoir été occupée par les Anglais, en 1793, la Guadeloupe est libérée, après de violents combats, par Victor Hugues, qui débarqua avec des troupes métropolitaines. Ce Conventionnel sanguinaire est responsable de la mort de plus de 1.000 colons et de l'exode des autres. Ceux qui revinrent avec l'Empire, avaient à peu près tout perdu et n'avaient plus les moyens financiers pour réactiver leurs exploitations.

Il aurait fallu un immense effort et beaucoup de temps pour redresser l'économie de l'île. Les cours du café et du coton étaient en chute et la production métropolitaine de sucre de betteraves pesait sur les cours.

L'abolition du honteux système de l'esclavage en 1848, acheva l'économie coloniale de la Guadeloupe. Les derniers colons ruinés, n'étaient plus en mesure d'assurer une reconversion.

Dès 1826, deux chimistes des Ets Derosne et Cail améliorèrent les procédés de fabrication du sucre et firent adopter les machines à vapeur qui augmentèrent le rendement. Il fallait remplacer les nombreux petits moulins peu rentables par quelques centrales modernes. Les exploitations agricoles devaient se spécialiser dans la production de la canne et les centrales dans la fabrication industrielle du sucre.

Cette profonde mutation était réalisable, mais les terribles crises sucrières successives de 1882-1884, 1892-1894 et 1900-1905 achevèrent de ruiner les habitants. La France était excédentaire en sucre et devait exporter sa propre production.

Le gouverneur Noël Pardon écrivit à son Ministre en 1894 : "Nos sucres qui avant 1884, valaient 64 frs, se sont maintenus longtemps aux environs de 45 frs, et avaient baissé l'année dernière vers 37 frs et 36 frs, se sont effondrés cette année à 30 frs et 27 frs les cent kilos."

Pour résister, la concentration industrielle se poursuivit jusqu'à la chute totale; des 501 moulins du XVII° siècle, on était passé à 21 petites centrales en 1882, puis à 11 grandes unités en 1960 et 2 en 1990 (qui résistent grâce aux subventions).

Au plan agricole, les planteurs ne peuvent plus résister sur leurs exploitations, qui sont trop petites. Le prix de vente des cannes à l'usine suit, à la baisse, le cours du sucre.

Au XIX° siècle, les exploitants ne purent pas vendre leurs terres. Les banques créancières, dont le Crédit Foncier, se trouvèrent propriétaires sans acquéreurs. Elles se firent planteurs et usiniers.

C'est ainsi que disparurent les anciens colons de la Guadeloupe.

S

Sabre *(Sabe)* : Mot français. Le sabre d'abattis ou coutelas est un outil agricole indispensable aux îles.

Sacrifice humain : Selon Pierre Pluchon dans son livre : "Vaudou, sorciers empoisonneurs" : "En 1736, 464 marrons (cimarrones : esclaves en fuite) de la Guadeloupe, constitués en bandes s'agitent plus que de coutume. Les colons estiment qu'un soulèvement général se prépare et organisent des battues. Le 21 mai 1737, 24 inculpés comparaissent devant le Conseil Supérieur de la Guadeloupe, qui en juge 15 par contumace. Au cours du procès, l'auditoire écoute avec horreur le martyre, que des esclaves révoltés avaient fait souffrir à un gamin blanc, le fils Vauché, dans la journée du 10 août 1737."

"Cet enfant, qui depuis les tremblements de terre avait perdu la parole et était devenu imbécile, cherchant l'endroit où son père travaillait sur son habitation, s'égara et fut rencontré par ces malheureux qui le saisirent, l'enlevèrent et le conduisirent dans les bois à un lieu distant de leur

grand camp ou ajoupas d'environ 300 pas. Ils l'attachèrent sur un morceau de bois avec des lianes, allumèrent un grand feu, autour duquel ils se rassemblèrent tous, tant Nègres que Négresses, en chantant et luttant, à la mode de leur pays, et après avoir fiché leurs piques en terre, La Tulipe, leur chef fit plusieurs tours autour dudit enfant, lui coupa la tête, la mit au bout de son sabre et fit le tour du bûcher avec des grands cris de joie. Ensuite, ils fendirent en deux le corps de cet enfant, en mirent la moitié sur le feu qu'ils firent cuire, l'arrosèrent avec du sel et du piment, le coupèrent par morceaux et le mangèrent au même endroit. Ils portèrent les restes de cet enfant à leur grand camp ou ajoupas où le lendemain matin, ils les firent cuire dans les chaudières et là consommèrent leur horrible festin."

"Qui sont ces marrons qui se seraient vantés "de boire le sang des Blancs", qui sont ces Africains, "réputés anthropophages", qui, dans le supplice du petit Vauché, ont manifesté "tous les traits marqués de la joie, dont ils usent dans leur pays, dans de pareilles sacrifices" ? La justice répond qu'ils sont "la plupart des Nègres Mondongues"...

"Cannibales déterminés, non seulement, ils mangent leurs ennemis, mais encore leurs propres morts ... Leur air de sauvagerie étonnée, leurs incisives taillées en pointe et alignées en deux rangées leur donnent une physionomie de carnassiers."

"Ces marrons Mondongues sont d'origine Bantoue, ce qui exclut de ranger le calvaire du jeune Vauché dans le système Vaudou. C'est un sacrifice rituel qui exprime la force et la victoire des uns, la faiblesse et la défaite des autres. Cette immolation s'inscrit dans un complexe africain de croyances et de rites que domine une même pensée ou vision magique."

A Saint-Domingue, il y a eu plusieurs affaires de sacrifices d'enfants dits "***cabrits sans cone***" liés au rite du Vaudou. "L'individu qui entre dans une association secrète est à la poursuite de satisfactions que ne lui donnent pas les divinités de la famille, d'héritage (les loas-racines), et dont il demande la réalisation à des génies étrangers, les "loa achetés", en échange de quoi il souscrit de lourds engagements dont, assure-t-on, des sacrifices humains. Qu'elles s'appellent zobôp, vlinbindingue, bizango, sans poils, galipote, macadadal, etc ... ces bandes de sorciers mettent l'ethnologue dans un cruel embarras. J. Kerboull s'emploie, cependant, à répondre. "Les crimes des sectes, estime-t-il, s'ils ne sont pas plutôt des phantasmes d'imaginations malades et des fruits de l'auto-intoxication, n'ont rien à voir avec le vaudou familial orthodoxe, sont isolés et anormaux, attribuables à des monstres sociologiques. Rompant la solidarité de son clan, brisant l'Héritage, le membre de la secte peut être amené alors, pour faire face à des engagements ou aux pressions de ses camarades, à livrer quelqu'un de sa propre famille, voire un ami - à moins qu'il n'ait sous sa main un ennemi notoire." (Pierre Pluchon)

En 1941, la police délivre un prisonnier à Haïti chez un zobôp et trouve des restes humains et un écriteau : "Celui qui mange ma chair, celui qui boit mon sang fera vivre notre religion."

Saint-Barthélemy : L'île de 24 km2 n'a qu'une seule agglomération : Gustavia. La population, très homogène, est composée d'anciens Normands venus à la fin du XVII° siècle. L'île a été cédée à la Suède en 1784 par Louis XIV et elle est redevenue française en 1878.

Cette très belle île est actuellement un très haut lieu du tourisme international et aussi un petit paradis fiscal.

- **Gustavia** est l'unique ville.
- **Anse des Flamands** : Belle plage.
- **Anse du Grand Cul de Sac** : Lieu touristique considéré comme le plus beau site de l'île.

Saint Barth : Habitant de Saint-Barthélemy.

Saint-Christophe : L'île de Saint-Christophe fut la première a être occupée par les Français conjointement avec les Anglais. Comme elle était trop petite, il fallut s'étendre en prenant pied en Guadeloupe et en Martinique.

Selon A. Lacour dans son Histoire de la Guadeloupe : "Les choses en cet état, un jour un gentilhomme français, d'Esnambuc, équipe dans le port de Dieppe un brigantin. Son petit navire est

monté de quarante hommes d'équipage, armé de quatre canons et quelques pierriers. Il part. Où se rend-il ? Lui-même l'ignore. Comme autrefois les chevaliers errants allaient sur terre à la recherche des aventures, d'Esnambuc, sur l'Océan, va à la recherche d'une île, d'un continent, d'une terre quelconque située dans le Nouveau-Monde, et sur laquelle on supposait que l'or croissait comme l'herbe sur les terres déjà connues. Rendu dans la mer des Antilles, il rencontre un galion espagnol. Le galion l'attaque. Pendant trois heures d'Esnambuc se défend avec fureur. Par cet opiniâtre courage il force son ennemi, bien plus fort, à l'abandonner; mais il a perdu le tiers de ses intrépides compagnons; son navire, désemparé, ne peut plus tenir la mer; il voit une terre et l'aborde : c'était Saint-Christophe. Là se trouvent quelques Français vivant avec les sauvages dans le meilleur accord."

"Ces événements se passaient en 1625."

"Au moment où d'Esnambuc posait le pied sur la terre de Saint-Christophe, par une singulière coïncidence, de l'autre côté de l'île débarquait Sir Warner. Cette fois l'Anglais et le Français s'entendirent. Sans un trop grand luxe de notes diplomatiques les deux chefs partagèrent l'île, fixèrent des limites."

Le 27 juin 1635, les premiers colons Français débarquent, près de la Pointe-Allègre, à la Guadeloupe. Quelques mois plus tard, d'autres colons arrivent à la Martinique.

Saint-Domingue

• Histoire : Au traité de Ryswick (1697), la partie occidentale d'Haïti fut cédée à la France. Les abus de l'esclavage provoquèrent la révolte des Noirs, dirigés par Toussaint Louverture (1791). Le décret d'affranchissement de l'esclavage a été signé en Août 1793 par la Convention.

Voici le texte créolisé qui fut affiché dans l'île :

" Toutes nègues et milates, qui zesclaves encore, nous déclaré io toutes libe. Io gagné même droit que toutes autres citoyens Français; mais, io va suive zordonnances que nous va fait."

Saint-Claude (Ville de) : Nommée d'abord le Parc, la ville prit par la suite son nom actuel. Située au pied de la Soufrière, à 600 mètres d'altitude, la ville de Saint-Claude bénéficie d'un climat frais et sain. La vue est généralement très belle sur la mer des Caraïbes. L'emplacement fut choisi par l'amiral Jacob, pour y établir un camp dit "camp Jacob" (qui existe toujours) pour ses troupes décimées par la fièvre jaune.

Selon les Saint-Claudiens, il n'y a dans cette ville que "de la pluie, des mormes et des couillons".

- **Matouba** : Sur la propriété Danglemont, le général Delgrès et ses 300 soldats restants se firent sauter, le 28 mai 1802, plutôt que de se rendre aux troupes françaises et de redevenir esclaves.

- **Bains jaunes** : Eau chaude soufrée par le volcan de la Soufrière.

- **Cascade Vauchelet** : Juste au-dessus de Saint-Claude en allant à la Soufrière.

- **Gorge de la rivière Noire** : Du pont permettant d'aller à Matouba, on voit la rivière Noire au fond de sa gorge.

- **Chute du Galion** : En dessous de la savane à Mulets (au pied de la Soufrière), un sentier conduit à la grande chute du Galion.

- **Volcan de la Soufrière** : De Saint-Claude, on peut monter en voiture jusqu'à la savane à Mulets, puis gravir le cône du volcan ou poursuivre jusqu'au cratère de la Citerne.

Sainte-Anne (Ville de) : Fondée à la fin du XVII° siècle, on donna à la ville, le nom d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, décédée en 1666. Elle fut pendant longtemps le siège de l'Amirauté.

Pendant la Révolution Française, la ville nommée alors "Fraternité" subit de nombreuses agitations et des massacres. La répression fut terrible.

La ville et sa région sont très fréquentées par les touristes.

• **Nombreuses plages réputées** : Plage du Bourg, Petit-Havre, Anse à Jacques, Anse à

Saint, Anse Bourdelle où se trouve l'hôtel de la Caravelle.

Saint-François (Ville de) : La ville daterait de 1759 et était d'abord nommée Saint-François de la Grande-Terre. Elle fut ravagée par les Anglais en 1759. Pendant la Révolution Française, elle était appelée : “Egalité”.

C'est aujourd'hui un des hauts lieux du tourisme, grâce à ses nombreuses plages renommées : Plage des Raisins Clairs, Anse du Mancenillier, Anse Karouane.

• **Pointe des Châteaux** : A l'extrémité est de l'île, un des plus beaux sites de la Guadeloupe.

SAINT-GEORGES (chevalier de), né à Basse-Terre, le 25 décembre 1745. Cet extraordinaire personnage, rimeur, bretteur et musicien, comme Cyrano, était célèbre, au XVIII° siècles, pour son incomparable supériorité à l'escrime, et ses succès féminins. Il laissa plusieurs opéras-comiques : Ernestine, La Chasse, La Fille-Garçon, des concertos et un Menuet de Saint-Georges. Colonel d'un régiment de chasseur à cheval, il se battit contre les Prussiens pendant la révolution, avec le plus grand courage. Emprisonné sous le Gouvernement de Robespierre, de sa captivité, il eut un ulcère dont il mourut le 12 juin 1799.

Sainte-Rose (Ville de) : La ville a été nommée d'abord Grand-Cul-de-Sac, puis Comté de Lohéac, Tricolor après 1794 et enfin Sainte-Rose du nom de la Paroisse. Le 28 juin 1735, les premiers colons qui débarquèrent à la Pointe Allègre, près de Sainte-Rose, étaient 700 engagés pour 36 mois. Très rapidement les vivres manquèrent, la Compagnie avait oublié de ravitailler l'expédition. La mésentente divisa les deux chefs de l'expédition : Duplessis d'Aussonville, homme pacifique qui resta jusqu'à sa mort l'ami des Caraïbes et, Liénard d'Olive, qui voulait la guerre pour s'emparer des jardins des indigènes. La mort de Duplessis fut catastrophique, car l'Olive déclencha une guerre qui dura de 1635 à 1660.

Lors de la vente de l'île de la Guadeloupe au Domaine Royal en 1694, les seigneurs-propriétaires gardèrent toute la contrée de Sainte-Rose, qui devint le Comté de Lohéac, par lettres patentes de Louis XIV.

• **La Boucan** : Le hameau est situé sur la Grande-Rivière à Goyave. Les boucaniers venaient y fumer leurs viandes sur des boucans, d'où son nom.

• **Le Musée du rhum** : Les touristes peuvent visiter cette distillerie et avoir des explications sur la fabrication du rhum.

• **Les hauteurs de Sofaïa** : Une route conduit dans la montagne où à 486 m d'altitude, on trouve la source sulfureuse de Sofaïa et un belvédère avec une vue magnifique sur la Grand Cul de Sac Marin.

• **La Pointe-Allègre** : Pointe située au nord de l'île de la Basse-Terre. C'est près de ce lieu que débarquèrent Duplessis et l'Olive avec les premiers colons.

• **Anse du Vieux-Fort** : Premier fort édifié par les colons. Vue sur l'îlet Karouane et l'îlet de la Tête à l'Anglais.

• **Plage de Cluny** : Belle plage aux eaux claires, mais dangereuse quand il y a de la houle.

• **Plage de la Perle** : Belle plage, parfois dangereuse.

Saintes (Iles des) : Nom donné à l'archipel par Christophe Colomb, car il le découvrit le jour de la Toussaint (Los Santos). Le nom caraïbe était **“Caàroucaéra”**.

“Le 18 de novembre 1648 Mr du Mé, capitaine en prit possession, par l'ordre de Mr. Hoüel, Gouverneur de la Gardeloupe (sic); le R.P. Mathias du Puis, Missionnaire des nôtres y planta la Croix” selon R.P. Breton dans son ”Dictionnaire Caraïbe-français”

L'archipel se compose de deux îles principales : Terre de Haut (452 ha), située au vent (haute dans le vent) et Terre de Bas (945 ha), située sous le vent (basse dans le vent) et quelques îlots non habités : l'ilet à Cabris, le Grand Ilet, les Roches Percées, la Redonde, le Pâté, les Augustins et la Coche.

La baie des Saintes offre un magnifique panorama et un excellent refuge aux bateaux à voile.

Ces îles, qui sont à une heure de mer de la Basse-Terre, sont un des hauts lieux du tourisme à la Guadeloupe.

• Les batailles des Saintes : La situation géographique des Saintes entre la Guadeloupe et la Dominique a transformé cet archipel en poste stratégique, dans les nombreuses luttes entre les Français, les Anglais et les Caraïbes.

- Le 5 août 1665, la flotte anglaise, forte de 18 navires, débarque une troupe d'invasion. Le soir même, un violent cyclone dévaste l'île et le lendemain, la flotte anglaise a disparû. Deux voiliers seulement s'en réchappent. Le 15 août, les Français délogent les troupes anglaises, qui se rendent.

- En 1782, l'amiral Rodney avec 36 navires attaquent l'amiral de Grasse qui a 33 bateaux. Le désastre est complet pour les Français.

• Mots liés aux Saintes :

- **Canal des Saintes** : Bras de mer entre l'archipel des Saintes et la Guadeloupe. Le courant très fort va de l'Atlantique à la mer des Caraïbes, ainsi que le vent (alizé), qui souffle également dans le même sens.

- **Canot saintois** dit **Saintois** : Barque de pêche construite à l'origine aux Saintes, qui a une forme très adaptée à la navigation locale.

- **Chameau** : Point culminant de l'archipel avec 309 m.

- **Fort Napoléon** : Forteresse, édifiée sous le Premier Empire, qui domine la baie des Saintes. Les batteries de canons des Saintes et ceux du Vieux-Fort gênaient les vaisseaux ennemis, qui s'aventuraient dans le canal des Saintes.

- **Pain de Sucre** : Eminence volcanique qui ferme une des entrées de la baie.

- **Roches Percées** : Rochers qui ferment l'anse de Pont-Pierre.

- **Saintois, Saintoise** : Habitant et habitante des Saintes. Les Saintois sont des pêcheurs remarquables, les meilleurs de la Caraïbe.

Saint-Martin (Ile de) : Après la conquête du Mexique par Fernand Cortez, les Espagnols abandonnèrent les Petites Antilles. Des marins français et hollandais guettaient leur départ. Leur prise de possession fut simultanée. Quand ils constatèrent ce fait, ils décidèrent sagement de partager l'île entre la France et la Hollande. Elle a une superficie totale de 93 km carrés, dont les 2/3 sont Français. La ville de Marigot est une sous-Préfecture et Grand-Case est la seconde ville.

Le statut de zone franche a permis un très gros développement de l'île, qui reçoit beaucoup de touristes.

Salako : Chapeau conique à très larges bords en toile sur chassis tressé des Saintois. Les troupes françaises ramenées de Cochinchine (Indochine) pour participer à l'expédition du Mexique, ont été mises en repos pendant un certain temps aux Saintes, après leur très longue traversée. Ce sont ces militaires qui ont appris aux Saintois à réaliser ce type de chapeau.

Saladoïde : Culture amérindienne originaire du haut delta de l'Orénoque, qui touche les Petites Antilles, un peu avant le début de l'ère chrétienne. Elle tire son nom du site de Saladero au Vénézuela.

Saloperie : Mot français employé aux îles en lieu et place de salaud

Sang *(San)* : Mot français ayant le même sens en créole. Mais selon les croyances locales, le sang devient parfois “épais et noir” et il peut contenir de la “crasse”, par exemple à la suite d'une “imprudence”. Parfois le sang est “bas” ou “faible” si la nourriture est insuffisante. Une alimentation trop riche rend le sang “haut” et occasionne des saignements de nez.

• Mots dérivés en créole :

- ***Sancho*** : Le sang chaud est un échauffement dû au soleil qui peut donner “l’inflammation”
- ***Sansal*** : Le sang sale vient après une inflammation mal soignée.

Sang-Dragon : Plante servant à faire des haies et des coupe-vent dans les bananeraies.

Sans mère *(San manman)* : Expression créole : sans la présence de sa mère, c’est-à-dire librement, sans retenue.

Sarcelle : Canard sauvage de petite taille qui passe aux îles, lors de sa migration annuelle.

Sarde : Poisson de rivière.

Sassafras : Nom que les Anglais et les Hollandais donnent à l’acajou rouge.

Sauce *(Sôs)* : Mot français déformé.

• Diverses sauces créoles :
- ***Sôs chyen*** : La sauce-chien est très épicée.
- ***Sôs piman*** : La sauce au piment est faite avec un peu d’huile, du jus de citron vert, de l’ail écrasé et beaucoup de piment.

Sauterelle *(Krikèt)* : Le criquet des Antilles est très gros, il fait jusqu’à 15 cm de long.

Sauvage : Terme, très usité aux premiers temps de la colonisation (17° et début du 18° siècle), qui ne s’appliquait qu’aux Amérindiens non civilisés : Arawaks, Caraïbes, Arouagues, etc ... Ce vocable ne désignait pas les Taïnos, les Aztèques, les Incas, etc ... qui avaient une civilisation élaborée.

Savane *(Savann)* : Mot Arawak, qui aux îles désigne le pré, le pâturage, mais aussi les espaces verts des places publiques dans les villes.

Savant *(Savan, Gran-grec)* : Ce mot français est surtout employé dans le sens de cultivé, instruit; mais en créole, ce terme désigne surtout une personne rusée.

Le qualificatif “gran-grec” (grand grec) désigne une personne cultivée et érudite.

Savonnier *(Savonié)* : Arbre riche en “saponine”, dont les feuilles peuvent servir de savon.

Science : Mot français qui est employé aux îles pour désigner la grande sorcellerie. Il n’y a que les “vaillants” et les “forts” qui ont la science pour la pratiquer. Ce sont des être “froids” et peu vulnérables, selon la croyance populaire.

Schoelcher Victor (1804-1893) : En 1833, le Parlement britannique vote la suppression de l’esclavage. En 1834, Le duc de Broglie préside la “Société pour l’abolition de l’esclavage”. A partir de 1837, chaque année, Charles Alexis CLÉREL de Tocqueville (auteur de “De la démocratie en Amérique) pose la question de l’émancipation des esclaves au Parlement.

En 1842, Victor Schoelcher publie : ”Des colonies françaises : Abolition immédiate de l’esclavage”. A partir de cette date, il devient le principal animateur du mouvement abolitionniste, avec Perrinon et Gâtine. Le 4 mars 1848, le Gouvernement provisoire proclame : “Nulle terre française ne peut plus porter d’esclaves” et nomme Victor Schoelcher sous-secrétaire d’Etat chargé spécialement des colonies et des mesures relatives à l’abolition de l’esclavage. Victor Schoelcher et ses amis obtiennent le 27 avril 1848 le décret, voté à l’unanimité, qui abolit définitivement l’esclavage, dans les colonies françaises.

Schwob *(Chwôb)* : Liqueur à base de rhum et d'écorce d'orange.

Séancié : Praticien de magie blanche

Sein *(tété)* : Du mot français : téton, transformé et qui a le même sens en créole.

• Mot créole dérivé :
- ***Tôtôt*** : Les jeunes enfants emploient ce mot, pour désigner les seins.

Semaine des quatre jeudis : En créole, il y a plusieurs expressions pour désigner ce type de temps imprécis.

• Expressions créoles :
- ***Lanné-kannèl*** : L'année de la cannelle. (A la Saint Glinglin).
- ***Dépi nanninannan*** : Depuis très longtemps
- ***Lé côk ké ni den*** : Quand les coqs auront des dents.

Semen contra ou **Herbe à Vers *(Chimenkontra, Zèb a vè)*** : Herbe médicinale (Chenopodiacée) de l'Amérique Centrale connue en Métropole sous le nom d'ambroisie. Cette plante est un vermifuge.

Serein : Mot français venant de soir. Pluie fine et de courte durée le plus souvent constatée au cours de soirs d'été. En France, prendre le serein, c'est prendre froid au contact de cette humidité.

Aux Antilles, les premiers colons ont constaté que le vent d'alizé souffle trois fois par jour : à l'aube, vers midi et le soir. Ils ont nommé ce vent rafraichissant soufflant à la tombée de la nuit, le serein.

Serpiller la mer *(Sépiyé lanmè)* : Expression courante pour dire que celui qui serpille la mer, n'a pas beaucoup d'occupation.

Serrer *(Séré)* : Mot du Pays Gallo qui signifie cacher, ranger. Il est employé aux Antilles dans le sens de ranger, mettre en place.

Servir *(Sévi)* : Verbe français déformé et à la même signification aux îles.

• Expression populaire :
- ***Sévi souyé*** : Servir et essuyer pour dire flagorner, faire le lèche- bottes.

Seul, Seule *(Sèl)* : Adjectif français déformé, mais ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :
- ***Sèlbiten*** : Seule chose, toutefois.
- ***Selmen*** : Seulement

Sexe : C'est le centre de la vie des Créoles, bien plus que la musique. Un nombre important de mots pour désigner une chose, indique son importance pour la population.

• Quelques mots créoles désignant le sexe :
- ***Bonda*** : Fesses
- ***Côk*** : Coq, sexe de l'homme.
- ***Gwo koko*** : Gros coco ou gros testicule, c'est la dilatation du testicule.
- ***Chouchoune*** : Sexe de la femme
- ***Coucoune*** : Sexe de la femme

- ***Ferlo*** : Sexe de l'homme
- ***Grenn*** : Testicule
- ***Kal*** : Sexe de l'homme
- ***Koko*** : Coco, sexe de l'homme
- ***Kôkôt*** : Cocotte, sexe de la femme
- ***Kouni*** : Sexe de la femme
- ***Néfel*** : Sexe de l'homme
- ***Papate*** : Sexe de la femme
- ***Tête à koko*** : Tête de noeud
- ***Têt kal*** : Tête de noeud, insulte courante.

S'il plaît à Dieu *(Silplètadié)* : Expression populaire très courante.

Sirop de batterie *(Siwobateri)* : Terme français utilisé dans l'industrie sucrière. C'est un sirop très épais, résultant de la dernière cuite du jus de canne, avant le turbinage pour avoir le sucre. Ce sirop est très prisé des enfants, mais aussi des adultes, car il est très riche en sels minéraux. Selon certains, il aurait des vertus aphrodisiaques.

Sisizeb : Nom créole d'un oiseau vivant dans les prairies.

Snow-ball *(Sinobol)* : Vient de l'anglais et désigne la boule de glace hydrique râpée et arrosée d'un sirop : menthe, grenadine, orgeat, etc ... qui se vendait sur toutes les places publiques.

Soleil *(Solèy)* : Mot dérivé du français ayant le même sens en créole.

• Expressions populaires :
- ***Solèy ka clairé pou tout moune*** : Le soleil brille pour tout le monde.
- ***Solèy la cho*** : Le soleil est chaud. Cette expression est employée pour dire : "il fait chaud".

Songer, réfléchir *(Chongé)* : Verbe dérivé du français : songer, réfléchir.

• Petite chanson populaire :

Texte créole	Traduction
Ou ka chongé lanné pasé	Tu te souviens que l'année passée
Ou té jiré madanm la	Tu avais insulté cette femme
Lanné tala, Madanm la	Cette année, cette femme
Sé bèl mèw	Est ta belle-mère.

Sorciers et empoisonnements : Selon : "Vaudou, sorciers empoisonneurs" de Pierre Pluchon : Dès le début la société coloniale est en conflit et le système très hiérarchisé de l'Ancien Régime bloque toute évolution. Les Blancs, libres et bénéficiaires du système esclavagiste, partagent la culture rationnelle européenne. Les Noirs, victimes de cette esclavage, se consolent dans les croyances surnaturelles africaines.

Les Africains arrivent sur les habitations, avec leurs convictions ancestrales, contre lesquelles lutte l'Eglise, qui a pour première mission d'évangéliser les idolâtres.

Les colons ne croient pas aux balivernes de leurs esclaves, mais ils les laissent jouir d'une certaine liberté spirituelle dans leurs cases. Aussi les Noirs se regroupent dans les ***"lacous"*** (cour des cases-nègres) par famille autour de leurs croyances. La seule exigence des maîtres est le respect de la discipline, car les attroupements ne doivent pas troubler l'ordre public.

• L'action des sorciers : Selon : “Vaudou, sorciers empoisonneurs” de Pierre Pluchon : Face au malheur, les esclaves font naturellement appel aux esprits de leurs morts et à leurs divinités ancestrales pour trouver un apaisement. Les Africains croient à la puissance d'un monde spirituel et les sorciers les poussent à aller plus loin dans les pratiques magiques.

Les sorciers sont les intermédiaires entre le visible et l'invisible . Cette position renforce leur pouvoir et leur permet de s'ériger en puissance offensive. Avec la magie et le poison, les sorciers font la loi auprès des esclaves. Comme en Afrique, ils éliminent leurs opposants au nom des valeurs ancestrales. Le poison appartient au domaine initiatique de la magie, c'est l'arme la plus redoutée des individus qui vivent dans le surnaturel - cela est toujours vrai, aujourd'hui, à Haïti.

• Le délire des Blancs : Selon : “Vaudou, sorciers empoisonneurs” de Pierre Pluchon : Les blancs entretiennent des idées arrêtées sur les Noirs. L'usage du poison est attesté dans toutes les îles des Antilles ...

Nous devons rappeler, qu'à la même époque en France métropolitaine, il y a une multitude d'empoisonnements, dont l'affaire de la Brinvilliers qui touche les proches de Louis XIV. A cette époque, la médecine est balbutiante et les maladies tropicales sont inconnues (un colon sur trois mourait de la fièvre jaune ou du paludisme). Les effets ravageurs des épidémies sont attribués aux poisons et aux maléfices.

La peur du poison déclenche une sorte d'hystérie collective, dont les conséquences pour les Noirs sont épouvantables. Dans un mémoire de 1775 intitulé : “Effets dangereux de l'erreur et de la superstition dans les colonies françaises d'Amérique”, Laborde écrit que : “L'Amérique doit être regardée comme le pays des préjugés ... Arrive-t-il un malheur à un habitant de nos colonies, c'est un Nègre ou plusieurs qui en sont l'auteur. Jamais il n'a recours aux causes naturelles; il ne les connait point; il faut donc accuser les Nègres. Une sécheresse corrompt les eaux d'une savane ou prairie, dessèche les herbes, ou tout autre cause occasionne une maladie épidémique sur les mulets, les boeufs : c'est un Nègre qui a empoisonné les eaux et les parages. Sans savoir lequel, on soupçonne celui-ci plutôt qu'un autre. On cherche des preuves, on n'en trouve point. On le met à la torture, il n'avoue rien. N'importe, le maître barbare le met aux fers, le fait mourir à petit feu, on le force à s'étrangler lui-même, on lui fait subir un supplice en présence de tous les Nègres, de son autorité, qui termine sa vie malheureuse et innocente.”

Ce délire a ravagé Saint-Domingue et la Martinique, la Guadeloupe a été épargnée par ce malheur.

• La lutte du clergé contre les sorciers : Le R.P. Labat (Voyage aux Isles - Chronique aventureuse des Caraïbes 1693-1705) raconte : “Je fus averti une nuit qu'il y avait dans sa case un nègre qui se mêlait de médecine. J'y fus assitôt dans le dessein de le faire châtier et de le chasser. Mais étant proche de sa porte, je m'arrêtais pour voir au travers des fentes et des palmistes dont la case était palissadée. Je vis la malade étendue à terre sur une natte. Un petit marmousset de terre, à peu près semblable à celui que j'avais brisé au macouba, était sur un petit siège au milieu de la case et le nègre, prétendu médecin, était à genoux devant. Un peu après, il prit une coupe, c'est-à-dire une moitié de calebasse où il (y) avait du feu. Il mit de la gomme dessus et encensa l'idole. Enfin, après plusieurs encensements et prosternations, il s'en approcha et lui demanda si la négresse guérirait ou non. J'entendis la question, mais je n'entendis pas la réponse. A cet instant, j'enfonçai la porte, j'entrai et me saisit du sorcier et de quelques-uns des spectateurs. Je pris le marmousset, l'encensoir, le sac et tout l'attirail et je demandai à la négresse pourquoi elle pleurait. Elle me répondit que la diable avait dit quelle mourrait dans les quatre jours et qu'elle avait entendu la voix qui était sortie de la petite figure. Cependant, je fis attacher le sorcier et je lui fis distribuer trois cents coups de fouet qui l'écorchèrent depuis les épaules jusqu'aux genoux. Il hurlait comme un désespéré et nos nègres criaient grâce pour lui. Mais je leur disais que les sorciers ne sentaient pas de mal et que ses hurlements étaient pour se moquer de moi et je le faisais toujours fouetter à bon compte. Nos nègres qui étaient tous assemblés tremblaient et me disaient que le diable me ferait mourir et ils étaient tellement prévenus de cette folle imagination que je ne pouvais les en faire

revenir, quelque chose que je pusse leur dire. A la fin, pour leur faire voir que je ne craignais ni le diable, ni les sorciers, je crachais sur la figure et la rompis à coups de pied. Quoique j'eusse envie de la garder, je brisais l'encensoir et tout le reste de l'équipage et, ayant fait apporter du feu, je fis brûler toutes ces guenilles. Enfin, je le fis mettre aux fers après l'avoir fait laver avec une pimentade, c'est-à-dire avec de la saumure dans laquelle, on a écrasé des piments et des petits citrons. Cela cause une douleur horrible à ceux que le fouet a écorchés, mais c'est un remède assuré contre la gangrène qui ne manquerait pas de venir aux plaies. Je fis aussi étriller tous ceux qui s'étaient trouvés dans l'assemblée. Ce qu'il y eut de fâcheux dans cette aventure fut que la négresse mourut effectivement le quatrième jour."

• <u>La lutte victorieuse du clergé en Guadeloupe</u> : Selon : "Vaudou, sorciers empoisonneurs" de Pierre Pluchon : A Haïti, les esclaves groupés dans le culte Vaudou ont lutté avec succès pour obtenir leur liberté. Aujourd'hui, le peuple haïtien reste encore sous la domination des maîtres du Vaudou, qui bloquent l'émergence d'une société démocratique.

En Guadeloupe, l'action du clergé a été plus efficace et au fil des générations, les croyances ancestrales se sont éfilochées et le Dieu des chrétiens est entré dans le coeur des gens.

Des restes de culture africaine demeurent dans le culte des morts, dans les veillées mortuaires, dans les noms cachés, dans la médecine locale et dans la magie noire ou blanche, les ***zombis*** , les ***kimbwa*** , les ***kakoué*** , les ***soucougnans*** , les ***volans*** , etc ...

Ces croyances peuvent passer pour de la naïveté ou de la superstition, même aux yeux des Créoles. Il s'agit de la survivance des croyances des esclaves, qu'ils ont transmise à leurs descendants. ils ont laissé aussi une certaine perception d'un monde invisible.

Sornette *(Troube)* : Si le mot trouble est bien français, sa signification en créole est bien particulière. Le trouble est une sornette, une chose inexistante.

Sot, Sotte *(Sott, Kouyon)* : Dans le parler de tous les jours, le mot "sott" est peu usité, c'est surtout "kouyon" qui est employé. Ce mot créole vient du mot français : couillon (diminutif de couille : petite couille), mais avec le sens : sot, bêta.

• <u>Expressions populaires</u> :

- ***Ou kouyon, passé kouyon*** : Tu es un sot, moins qu'un sot.
- ***Si kouyon té domino, ou té doubl six*** : Si les sots étaient des dominos, tu serais le double six.

Soukougnan, Soukouyan : Mot créole. C'est le maître de la nuit (de "soucou" : obscurité et de "gnan" : maître) ou ***"volan"***, c'est une personne qui a pactisé avec l'esprit du mal. Le ***"soukougnan"*** se transforme en boule de feu pour aller sucer le sang de ses ennemi.

Soufrière (Volcan de la) : Pour les Caraïbes : ***Ouroüali*** est un mot qui signifie à la fois soufre et pierre ponce.

Avec ses 1.457 mètres, le volcan de la Soufrière est le point culminant des Antilles. Il y a eu une éruption très importante vers l'an 1.250 de notre ère, dont les Caraïbes n'ont pas conservé le souvenir.

• <u>Les éruptions connues</u> sont les suivantes :

- 18/09/1797 avec des nuées ardentes,
- 1698
- 1809 à 1812
- 1836
- 1837
- 20 au 24 octobre 1956 : fente du cône avec une grande faille,

- 1976, il a eu une grande activité séismique : 6.800 secousses de novembre 1975 à juillet 1976, 1.220 en août, 1.716 en septembre, etc ...

Si l'activité est permanente, le volcan est généralement calme avec quelques réveils menaçants. Selon les Caraïbes qui avaient une vision limitée à quelques siècles, la Soufrière est un volcan qui fait du bruit, mais la montagne Pelée est un volcan qui tue. Les vulcanologues pensent qu'une éruption meurtrière est probable à la Soufrière.

• La vue et les excursions : A partir de la savane à Mulets, il y a plusieurs excursions possibles, avec des vues merveilleuses; on peut voir par beau temps :

- au nord-est : la côte au vent, les villes de Capesterre, le Gosier, Pointe-à-Pitre et une grande partie de la Grande-Terre;

- à l'est : Marie-Galante;

- au sud : les villes de Basse-Terre et de Saint-Claude, les Monts-Caraïbes, les Saintes, la Dominique et parfois la Martinique;

- à l'ouest : la mer des Caraïbes.

- les **Chaudières** : elles sont au nord-est. L'ancien chemin aisé a disparu, lors de l'éruption de 1976.

- les **Chutes du Carbet**, par la Soufrière, sont réservées aux randonneurs expérimentés. Il est plus facile de les atteindre en passant par Capesterre.

- La **Chute du Galion** est également pour les randonneurs expérimentés.

- Le **Cratère de la Citerne** est à 2 kilomètres de la savane à Mulets. On peut y aller en voiture. On peut voir l'ancien cratère et le lac qui l'occupe.

- La **Grande Faille** coupe le cône en deux. Elle est visible soit au sommet du cône, soit en faisant le tour de celui-ci.

- La **Savane aux Ananas** ou **Grande Savane** s'étend sur 2 kilomètres entre la Soufrière et le Carmicaël (1.414 m). Le sol est spongieux.

- Le **Sommet du Volcan**. Après une montée abrupte, nous trouvons les **Pics de la Découverte**, le **Piton Saussure**, le **Piton Dolomieu**, les gouffres du **Tarrisson** et du **Dupuy**. La visite du sommet peut être dangereuse par temps de brouillard.

- Le **Tour du volcan**, par le chemin des Dames, on arrive à la Grande Faille.

Soûl *(Grenné)* : Mot créole venant du français : graine et qui signifie soûl, ivre.

Soupap : Mot créole désignant un bal populaire.

Soupe *(Soup)* : Mot français déformé.

• Diverses soupes créoles :

- ***Soup a guimbo*** : Soupe de “guimbos” qui est une fricassée de chauves-souris.

- ***Soup a kongo*** : Soupe des “Congos”, plat qui serait originaire du Congo à base d'igname, de malanga, d'haricots verts, de concombre, de potiron, etc ...

- ***Soup z'habitants*** : Soupe des “habitants”, qui est à base de légumes tropicaux. Sorte de julienne.

Souris *(Sourit)* : Mot français déformé. Ces petits rongeurs sont venus d'Europe avec les navires.

Sous-le-vent : Désignation d'une terre basse dans le vent, ou d'une partie d'une île, ou même les habitants des régions sous le vent.

Au début de la colonisation, c'est le terme de “basse-terre” qui était employé en lieu et place de “sous-le-vent”.

Dans les premiers temps de la colonisation, les colons se sont installés, en premier lieu en côte sous le vent, pour une raison très simple, c'est la côte idéale pour débarquer à l'abri du vent,

quand il n'y a aucun port. Avec une marine à voile, c'est aussi l'endroit le plus facile pour lever l'ancre, sans avoir à lutter contre le vent.

Bien plus tard, partant de Pointe-à-Pitre, les voiliers devaient passer le canal des Saintes, longer la ville de Basse-Terre, puis remonter le long de la côte sous le vent, pour arriver au nord de l'île dans l'Atlantique. Le passage par la rivière Salée et le Grand Cul de Sac Marin a été projeté pendant longtemps, pour abréger ce trajet. Les moyens techniques de l'époque ne permettaient le dragage de cette vaste baie, pleine d'écueils.

Stupide, Crétin, Idiot *(Tébè)* : Ce mot créole vient peut-être de la contraction de "très bête". Anciennement, les esclaves jouaient à ne rien comprendre pour réduire leur charge de travail. Les proverbes sont très explicites à ce sujet : ***"Makak pa ka palé pou yo pa bay travay"*** : Les singes (qui figurent les esclaves) ne parlent pas, pour ne pas avoir à travailler.

• Expressions populaires :
- ***Mwen poté mwen tébè*** : Littéralement : Je me suis porté idiot, pour dire : j'ai fait l'idiot.
- ***Poté-w tébè*** : Joue l'idiot.
- ***Tébè-la*** : Le crétin.

Succès *(Gangné)* : Le mot français : gagner, est déformé en créole, mais garde la même signification.

• Expressions créoles :
- ***Si i passé, i bel*** : S'il passe (gagne), il est beau. (Le succès sourit aux audacieux).
- ***Honteux perdu, hardi gangné*** : Expression française conservée dans la langue créole.

Sucre *(Sik)* : Mot français déformé. La fabrication du sucre a été la cause de la traite des noirs et de l'esclavage, jusqu'à la production du sucre de betteraves. Le contrôle des îles sucrières a provoqué de nombreuses guerres avec l'Angleterre.

Il n'y a pas de sucre raffiné aux Antilles (sauf importation), car le système colonial interdisait le raffinage dans les colonies.

• Sortes de sucres :

- **Cassonade blanche** : Anciennement, les pains de sucre étaient réduits en poudre, pour être mis en barriques pour l'exportation.

- **Sucre blanc** : Sucre affiné, soit par terrage (ancienne technique), soit par la chaux (méthode actuelle - 96° de polarisation).

- **Sucre roux** ou **roux de cannes** : Sucre non raffiné (98° de polarisation).

- **Sucre terré** : Sucre blanc obtenu dans des moules de terre qui buvaient la mélasse résiduelle. Cette méthode a été interdite au début du XIX° siècle à la demande des producteurs de sucre de betteraves. Ils voulaient avoir et ont obtenu le monopole du sucre blanc.

• Productions globales de la Guadeloupe en tonnes :

Années	**Tonnages de cannes**	**Tonnages de sucre**	**Rendements industriels**
1955	1.148.658	114.725	10,162
1960	1.684.830	152.040	9,024
1964	1.801.297	166.894	9,265
1997	590.000	58.000	9,830

• Évolution du prix du sucre : Le sucre de cannes était une denrée de grand luxe jusqu'à l'apparition du sucre de betteraves. Son prix était très élevé, car une habitation sucrière produisait

environ 100 tonnes de sucre par an. avec 120 esclaves. Au début du XVIII° siècle, selon le R.P. Labat, cette habitation type avait un revenu annuel de 44.640 francs pour une dépense de 6.160 frs et un bénéfice net de 38.030 francs (plus de 10.000 écus).

A partir de 1840, la France métropolitaine produit de plus en plus de sucre avec la betterave. Le cours va baisser constamment.

Le prix du quintal de sucre chute de 67,91 frs (francs or) en 1877 à 39,54 frs en 1884. En 1960, le quintal ne valait plus que 98 frs (1 fr de 1960 valait 0,0083% du franc or de 1901).

La faillite des usines sucrières locales devenait inéluctable.

Sucrer ***(Sikré, Dou)*** : Les verbes créoles viennent des verbes français déformés : sucrer et adoucir.

Les Créoles disent, qu'ils sucrent leur café pour que celui-ci soit ***"dou"*** (sucré).

Sucrerie ***(Sikreri)*** : Mot dérivé du français désignant une usine sucrière.

• Les habitations sucrières : En 1790, il existait en Guadeloupe : 501 moulins dont 133 à eau, 228 à bêtes et 140 à vent. Les 20.000 carrés (100 pas x 100 pas = environ 1 ha) plantés en cannes pour 400 moulins donnaient une moyenne de 50 hectares de cannes par moulin. Le rendement agricole était de 40 tonnes à l'hectare et un rendement industriel ou d'extraction de sucre de 5%, soit une moyenne de 100 tonnes de sucre par habitation. (En 1960, ces rendements étaient de 80 tonnes de cannes à l'hectare et une extraction de 9,5% de sucre par tonne de cannes).

Le colon produisait peu de sucre par an sur son habitation et gagnait beaucoup d'argent. A la production, il bénéficiait du travail de ses esclaves et à la vente, des prix prohibitifs du sucre, denrée de grand luxe.

Ces sucreries dites du Père Labat, qui mit au point la fabrication du sucre aux Antilles françaises, vont disparaître avec la chute du prix du sucre.

• Les usines modernes : Dès 1850, la France métropolitaine produisait plus de sucre de betteraves, qu'elle n'en consommait; les betteraviers poussaient à la baisse, ce qui étranglait les sucres coloniaux.

Beaucoup de colons se retirèrent après avoir vendu leurs terres. D'autres crurent bon de profiter de la situation pour agrandir leur exploitation; mais ils s'endettaient et tombaient sous la coupe des organismes de crédit qui rachetaient les exploitations sucrières.

Les Blancs-Pays guadeloupéens, présents dès l'origine de la colonie, avaient été ruinés par la Révolution Française et ils succombaient avec la crise sucrière.

Le Crédit Foncier Colonial parvint ainsi à réaliser de fructueuses opérations et s'appropria, d'après M. Chemin Dupontès pour 3.972.780 frs (de 1850) de terres à la Guadeloupe, alors qu'il n'en détenait que pour 87.079 frs à la Martinique, où les colons étaient plus riches.

Le Second Empire favorisa l'économie de la Guadeloupe et permit la création d'usines sucrières modernes. La centralisation de l'extraction du sucre permettait de réduire considérablement les coûts de production.

Avec les crises sucrières à répétition, les capitaux français prirent une place importante dans l'économie guadeloupéenne. En 1907, la Compagnie Sucrière de Pointe-à-Pitre devenu Sté Industrielle Agricole de Pointe-à-Pitre (S.I.A.P.A.P) qui regroupait 26 habitations et 7.903 hectares avec l'usine Darboussier, reprit l'usine Blanchet avec 3.121 hectares et ultérieurement l'usine La Retraite avec 1.124 hectares. La Société des Sucreries Coloniales, héritière du Crédit Foncier, groupait les usines du Marquisat et de Bonne-Mère. La Société de Beauport atteignit 12.561 hectares.

Les Martiniquais achetèrent les usines de Courcelles, de Gardel, du Comté de Lohéac et de Grosse Montagne.

Dès la fin du XIX° siècle, les usines produisaient plus de 1.000 tonnes de sucre, en broyant environ 10 fois plus de cannes.

• Fin des usines sucrières :

En 1882, il y avait en Guadeloupe, les usines suivantes :

- en Grande-Terre : Beauport, Bellevue, Duval, Clugny, Blanchet, Darboussier, Duchassaing, Zévallos, Sainte-Marie, Gentilly, Sainte-Marthe, Courcelles et Marly.
- en Basse-Terre : Bonne-Mère, La Retraite, Duquerry, Bois-Debout, Marquisat, Les Mineurs et Bologne.
- à Marie-Galante : Montmein, Trianon et Grand'Anse.

Quatre-vingts ans plus tard, en 1960, il ne restait que 11 usines :

- en Grande-Terre : Beauport, Blanchet, Darboussier, Gardel, Courcelles et Sainte-Marthe.
- en Basse-Terre : Bonne-Mère, Comté, Grosse-Montagne et Marquisat.
- à Marie-Galante : Grand'Anse.

En 1995, il ne restait que deux usines sucrières, qui ne survivaient que grâce aux subventions.

• Mots liés à l'industrie sucrière :

- **Chaudières *(Chaudiè)*** : Dans les anciennes sucreries, elles étaient au nombre de sept pour la concentration du jus : la Grande, la Propre, la Lessive, le Flambeau, le Sirop et la Batterie.
- **Chauffes** : Il y a sept chauffes du jus de canne fermenté jusqu'à la masse-cuite obtenue quand elle ne contient plus que 10% de son poids en eau.
- ***Grabiot*** : Mot créole, qui vient du français rabiot. Supplément de sucre restant dans la turbine.
- **Mélasse** : Résidu des cuites successives du jus de canne, dont on a extrait le sucre par turbinage. La distillation de la mélasse donne du rhum dit industriel (seconde qualité).
- **Purgerie** : Bâtiment où l'on mettait le sucre à égouter dans des formes en terre, au temps de la fabrication du sucre terré.
- **Rolls de moulin** : Dans un moulin à broyer la canne, il y a trois cylindres dentés (un au-dessus et deux en-dessous). Il y a plusieurs moulins dans une usine et la canne broyée passe en continu d'un moulin à l'autre.
- **Sirop de batterie** : Epais sirop très sucré avant turbinage pour avoir du sucre.
- **Turbiner** : Travail très pénible que faisaient les esclaves, avec des pagaies pour activer la cristallisation du sucre. De nos jours, des turbines très rapides séparent les cristaux de sucre de la mélasse grâce à la force centrifuge.
- **Vesou** : Jus fermenté de la canne.

Sucrerie *(Sik)* : Mot créole venant du français "sucre". C'est le terme générique pour désigner une sucrerie ou un bonbon. Le mot "bonbon" en créole veut dire gâteau.

• Quelques sucreries créoles :

- **Doucelette** : Sucrerie ayant plusieurs parfums.
- **Farine coco** : Farine sucrée faite avec du coco râpé et séché sur une platine.
- ***Kilibibi*** : farine fine de maïs sucrée
- ***Nèg en sac*** : Caramel noir vendu dans un petit cône de papier
- ***Sik a koko*** : Sucre à coco; sucrerie faite avec du coco râpé cuit dans du sucre. il faut le refroidir très rapidement sur une plaque de marbre.
- **Soupir** : Sorte de petite meringue.
- etc ...

Sucrier *(Sikrié)* : Propriétaire et par extension directeur d'une usine sucrière. Dans l'Ancien Régime, il était nommé : "maîstre de cazes sucriers" ou "habitant sucrier".

Sucrier (Sikrié) : Petit oiseau au poitrail jaune aimant particulièrement le sucre et qui vient très près des maisons.

• Comment faire venir les sucriers ? Si vous allez aux Antilles, faites l'expérience suivante. Mettez dans une soucoupe du sucre (roux de canne) et posez-la à terre sous votre galerie (véranda). En restant calme, les sucriers viendront manger le sucre, à moins de deux mètres de vous.

Sucrotes Père Labat : Anciennes fabriques artisanales de sucre, selon le procédé mis en place par Jean-Baptiste Labat, père dominicain, mathématicien et ingénieur. Son livre : "Voyage aux Isles" est un récit de la vie des premiers colons.

Sur *(Asi, Assi)* : Mot français déformé.

• Expressions populaires :

- ***Mwen assi on kan*** : Je suis sur le chant (du latin : canthus, côté le plus étroit) - (Je ne suis pas dans mon assiette, je suis souffrant).

- ***Mwen assi-w a dé pyé*** : Je suis sur toi à deux pieds. Je te domine.

Surveiller *(Veillé, Gadé vouè)* : Verbe français (surveiller) bien écorné en créole, mais ayant le même sens est le groupement de deux verbes français (regarder et voir) pour en former un troisième signifiant épier ou surveiller avec attention.

• Expression populaire :

- ***Ay gadé vwè sa yo ka fé*** : Va surveiller ce qu'ils font ou va épier leurs faits et gestes.

Syrien : Personne d'origine Syro-Libanaise venue aux Antilles entre les deux Guerres Mondiales. Ces Syriens sont des gens très actifs, que leur travail acharné à donner une position dominante dans le commerce de l'équipement de la personne (textile, chaussures, etc ...).

T

Tabac : Mot Arawak venant de ***"tabaco"***, tube fourchu qui servait aux Taïnos pour inhaler de la poudre hallucinogène, la "cohoba".

Les Caraïbes faisait sécher, devant le feu, le tabac en feuilles; jusqu'au point de le réduire en poudre fine. Sur cette poudre de tabac, ils mettaient environ une moitié de cendre de bois pure et blanche, qu'ils appelaient ***"balyssy"***. Le tout était mis dans une petite calebasse fine et longue comme le doigt, faite comme une fiole. Quand ils voulaient user du tabac, ils s'en mettaient un peu entre la lèvre du dessous et la gencive, avec cette calebasse.

Ils en faisaient surtout usage en mer comme coupe-faim.

La production de tabac fut la première activité des colons à la Guadeloupe, avant le développement de la canne à sucre.

Tac-tac : Nom créole d'une grosse fourmi noire, à la morsure douloureuse.

Tafia *(Tafya)* : Eau de vie de canne à sucre faite autrefois, avec les écumes et les mélasses fermentées, avant la mise au point de la fabrication du rhum.

• Expression populaire :

- ***Yon kalbas tafia pou décollé mabouïa*** - Une calebasse de tafia fort à décoller le mabouïa (petit lézard qui s'accroche quand il a peur). Vieille expression pour désigner un très mauvais alcool, trop fort pour la consommation.

Taïnos : Mot qui signifie les Nobles. Peuple Amérindien civilisé et structuré du groupe Arawak, qui vivait aux Bahamas et aux Grandes Antilles, à l'arrivée de Christophe Colomb. A Haïti, l'île était divisée en 27 provinces et 5 caciquats principaux (Higuey, caciquesse, Higuanama - Mariem, cacique, Guacanagarix -Xaragua, cacique, Behechio - La Vega, cacique, Guarionex - Maguana, cacique, Caonabo).

Les Taïnos ont pris les Espagnols pour des revenants du pays des morts : "Coabai" et ils les croyaient immortels.

Taire *(Pé)* : Verbe créole signifiant taire.

• Mot dérivé :
- Pé bouche : Taire la bouche, ne rien dire.

Taktak : Nom créole d'un petit poisson qui sert d'appât.

Tamarin des Indes *(Tamaren siw)* : (Tamarindus officinalis) malgré son nom de "tamarin sur", cet arbre est originaire d'Afrique, son nom vient du wolof (Dakar). Son fruit acide est très prisé, car il désaltère.

Tambour : Mot français ayant le même sens en créole.

• Divers tambours aux Antilles :
- *Gwo kâ* : Le gros tambour guadeloupéen.
- ***Kâ*** : Tambour guadeloupéen. Son nom vient du français "quart".
- ***Tambour di bass*** : Le tambour antillais dérive de l'ancien tambour du pays basque. il est utilisé pour les quadrilles.
- ***Boula*** : Tambour fabriqué avec la peau d'un cabri mâle, donnant un son grave.
- *Tambour maringouin* : Tambour moustique. Art musical haïtien.

Tatale : Mot créole qui vient du français cristal. Bille de verre servant à jouer. Les billes en terre cuite sont appelées : ***"mab"*** du mot français marbre.

Té : Marqueur désignant que l'on parle du passé ou que l'action est au passé.

• Mots créoles dérivés :
- ***Té ka*** : Exprime une action qui dans le passé n'était pas arrivée à son terme au moment où on parle, ce qui, en français, a la valeur d'imparfait de l'indicatif.

Exemple : ***An pa té sav i té ka pléré fasil*** : Je ne savais pas qu'il pleurait facilement.

- *Té ké, Té'é* : Temps plus mode exprime une action hypothétique non réalisée au moment où l'on parle, ce qui, en français, a la valeur du conditionnel.

Exemple : ***Yo té'é fè-mwen péyé, si mwen té ay an pitt a cok la*** : Ils m'auraient fait payer, si j'avais été au pitt à coqs.

- ***Té ké ka, Té'é ka*** : Temps, plus mode, plus aspect inaccompli exprime une action hypothétique non réalisée qui dans l'hypothèse de sa réalisation durerait encore, tandis que la condition de sa valorisation serait, elle, arrivée à son terme.

Exemple : ***Si astew menm, mwen té la Pointe, mwen té ké ka kouri vidé*** : Si à cette heure précise, j'étais à Pointe-à-Pitre, je serais en train de courir le vidé du carnaval.

Température : La moyenne annuelle de l'air faite sur une durée de 34 ans, à Pointe-à-Pitre, donne : 24°9 pour la plus basse et 26°1 pour la plus élevée .

Les variations de la température au niveau de la mer oscillent entre 17° et 33°. Soufflant

doucement (2 à 5 m/s) de l'est à l'ouest, l'alizé rend le climat supportable. Dans une maison bien ventilée, il n'est pas nécessaire d'avoir une climatisation.

L'humidité moyenne à Pointe-à-Pitre est de 81%. Elle est nettement plus faible sur les petites îles (Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

La température de l'eau de l'Atlantique oscille entre 25° et 28°.

Temps *(Tan)* : Mot dérivé du français ayant le même sens en créole : durée et état de l'atmosphère

• Mots créoles dérivés :
- ***Tan jôdi*** : Temps d'aujourd'hui. De nos jours.
- ***Tan-lontan*** : Aux temps lointains.
- ***Tan-lasa*** : En ce temps-là
- ***Tanto*** : Tantôt, cette après-midi, très bientôt.
- ***Tanzantan*** : De temps en temps.
- ***Bèl bo tan*** : Joli beau temps (c'est le très beau temps).

• Expressions populaires et proverbes créoles sur le temps qui passe :
- ***Dépi-nanninannan*** : depuis très longtemps
- ***Ki tan tala*** : Quelle époque.
- ***Lé côk ké ni den*** : Quand les coqs auront des dents.
- ***Lè Jésus-Christ té gade bayè*** (Guadeloupe) : Quand Jésus-Christ était garde barrière.
- ***En tan Dyab té ti gason*** : Au temps où le diable était un petit garçon.
-***Tan rangé toutt bagail*** (Martinique) : Le temps arrange tout.
- ***Tan lapli movè ki mové*** : Temps de mauvaise pluie qui est mauvaise. Cette répétition marque la longue durée de ce genre de pluie. C'est le temps de mauvaise pluie : nous devons subir les forces de la nature.
- ***En tan Sorin*** : Au temps du gouverneur Sorin. De la défaite jusqu'à 1943, le gouverneur Sorin qui avait les pleins pouvoirs, a imposé à tous le travail obligatoire avec comme objectif que la Guadeloupe soit rapidement autosuffisante. Cette politique a permis à l'île de survivre aux privations dûes au blocus des Anglais. Il a été haï par la population et a du s'enfuir en 1943 vers Porto-Rico. Très rapidement, les Guadeloupéens ont connu les difficultés rencontrées par les Martiniquais dûes à la carence du pouvoir et surtout aux énormes privations subies par les Métropolitains.

Termite *(Pou de bwa)* : L'appellation de poux de bois est bien française. C'est le nom donné aux termites par les premiers colons; insectes inconnus alors en Europe.

• Témoignage du R.P. Du Tertre : "On pourrait encore mettre au nombre des fourmis certaines petites bestioles, que les habitants appellent : Poux de bois, parce qu'ils rongent, minent, cavent et font pourrir le bois où qu'elles s'attachent ..."

"Ils bâtissent avec de la terre certaines petites galeries, chemins, ou conduits un peu plus amples que le tuyau d'une plume, auxquels ils font faire tant de milliers de tours et de détours confus ..."

"Au reste, ils sont là dedans comme dans une petite république où ils se multiplient, et comme dans une petite forteresse, où ils sont à couvert des embûches de leurs ennemis. Si l'on fait brèche à leurs murailles, ils s'intéressent tous pour le bien public, et travaillent avec tant de diligence à la réparation de cette brèche, qu'en vérité il y a de la satisfaction et du plaisir à les contempler dans cet ouvrage. On voit avancer leur travail à vue d'oeil, sans jamais pouvoir comprendre ni apprendre le métier de ces ouvriers. S'étant un peu trop multipliés, ils font une petite galerie ou ligne de communication ... jusqu'au premier joint qu'ils rencontrent, et y bâtissent de nouveau, et allant ainsi de coin en coin, et de joint en joint, pourrissant tous les lieux où ils s'arrêtent, ils font en peu de temps tomber un bâtiment en ruine."

Terrage : Système ancien de purge du sirop restant dans le sucre, grâce à l'action des moules en terre poreuse. Ce procédé peu coûteux a été interdit vers 1830, pour favoriser l'industrie betteravière métropolitaine.

Terre *(Tè)* : Mot français déformé. Les premières désignations données aux îles sont le fait de navigateurs, qui à l'époque, étaient sur des bateaux à voiles. Le vent était une des données très importante pour eux, surtout que les voiliers anciens avaient du mal à remonter dans le vent. La navigation se faisait surtout au largue (vent oblique) et en vent arrière. Pour remonter au vent, il fallait tirer des bords (aller et venir au largue) pour progresser.

• Appellations avec le mot terre :

- **Basse-Terre** : Partie sous le vent d'une île (basse dans le vent) ou île sous le vent d'une autre.
- **Haute-Terre** : Terre ou île située en haut dans le vent.
- **Terre de Haut** : Ile de l'archipel des Saintes, qui est située au vent des autres îles.
- **Terre de Bas** : Ile de l'archipel des Saintes, qui est située au bas du vent des autres îles.
- **Terre Ferme** : Vient de l'espagnol : Terra-Ferma. Ce terme désignait le continent sud américain par opposition aux îles.

Tête *(Tèt)* : Mot français déformé.

• Expressions populaires :

- ***Têt a koko pa ni chivé*** : Littéralement : la tête d'une verge n'a pas de cheveux. Expression triviale pour se moquer d'un chauve en le traitant de sexe.
- **Tête à l'Anglais** : Rocher rond situé au nord-est de la Pointe Allègre, qui est très visible de l'anse Cluny jusqu'à Deshaies.
- **Tête à l'Anglais** : Cactus très épineux de forme ronde (cactus intortus).
- ***Planté tèt banann*** : Planter des têtes de bananiers (à l'envers). Faire la culbute, faire le roulé boulé, faire faillite. Cette expression vient de la fragilité du bananier, qui est plié en deux par les coups de vents et les cyclones.

Tété Négrès : Tétons de Négresse. Bijou antillais en or.

Thé *(Té)* : Ce mot n'est pas utilisé aux Antilles dans le même sens qu'en Métropole. Aux îles, le mot thé désigne une tisane, mais aussi des plantes à tisanes. Il y a une multitude :

- de tisanes (té : bois carré, bois d'Inde, genou cassé, herbe charpentier, corossol, ...) ou
- de plantes (***Té dechin, té karib, té lanmérik, té miray, té montangn, té péyi, té savann,*** ...) pour faire des tisanes ou des infusions.

Ti : Préfixe affectif qui peut être diminutif (Voir : Petit)

Tiquitac Paul : Personnage mythique, il est le reflet de la vie des petites gens. La législation française n'était pas tout-à-fait en phase avec la population créole, qui avait un autre vécu et d'autres valeurs. Mais petit à petit, le mode de vie des gens les rapprochaient des métropolitains.

Paul Tiquitac, brave créole, au sang chaud, a des problèmes mineurs avec la justice. Il ne parle que le créole et ne comprend rien dans le jargon juridique. Il se défend avec vivacité, mais il aggrave son cas.

• Histoire vraie, mais ancienne : C'est une affaire de viol où l'inculpé a reconnu les faits. Le Juge métropolitain l'interroge : “Quand vous perpétrâtes votre forfait, éjaculâtes-vous ?”

L'inculpé, qui n'a rien compris, répond : ***“Pè Pétrate pa té la et Jacques milâte, sé on sacré salope”*** (Le père Pétrate n'était pas là, et Jacques, le mulâtre, est un sacré salop). Rires de

l’assistance.

Un des assistants dit au Juge : “Il n’a rien compris, si vous le permettez, je vais lui traduire votre question en créole.” Il dit au prévenu : ***“Juge la ka mandé ou, si los ou koké-li, si ou joui”*** (Le Juge veut savoir si tu as joui, quand tu l’as baisée.)

Mauvaise question, mal formulée; notre inculpé ne peut répondre que par l’affirmative, sauf à passer pour un impuissant aux yeux de ses amis.

Il répond : ***“Di Juge la, ti chapeau ay assu têt li té ké plein”. (Dis au Juge, que le petit chapeau qu’il a sur la tête aurait été rempli)***. Rires de l’assistance.

Autre affaire de viol, l’inculpé est un petit bonhomme maladif et la femme une robuste gaillarde. Voyant les artistes, le Juge a un doute et il dit à la victime : “Il est trop petit, il ne pouvait pas te prendre”. Réponse : ***“I koké mwen, mwen té menm bisouin baille li on pal”*** (Il m’a baisée, j’ai même eu besoin de l’aider un peu).

Sans autre commentaire.

Timide *(Krab)* : Etre un crabe, c’est être une personne timide; alors qu’en France, ce qualificatif s’adresse plutôt aux nuisibles. Un panier de crabes est un groupe d’individus qui cherchent à se nuire.

Tique *(Tik)* : (Nom scientifique : Ixode) Mot français déformé désignant un acarien parasite des bovins, des chiens et parfois des hommes.

Tintouin *(Tintoin)* : Mot déformé qui vient du français et veut dire : inquiétude, embarras, souci.

Titanes négligées : En fin du XIX° siècle, c’était la tenue de tous les jours des jeunes filles que l’on commence à remarquer et qui vont à leur premier bal. Elles portaient une grande robe de cotonnade et un madras à deux bouts pour signifier : “coeur à prendre”.

Tit-collets : Au XIX° siècle, c’étaient les fillettes qui avaient terminé leurs classes. Elles portaient “une redingote” ou une robe de cotonnade avec un petit pli dans le dos et le col officier.

Ti-Sapoti : Personnage imaginaire : petit bonhomme qui vit dans les arbres, marche la nuit et vient enlever les enfants.

Tombe *(Tonm)* : Mot français déformé. Les Nègres marrons entouraient les tombes de leurs amis d’infortune, avec de simples conques de lambis.

Aux temps de l’esclavage, toutes les cérémonies qui entouraient le mort étaient un témoignage de sa réalité humaine. Le culte des morts a gardé une grande importance chez les Créoles, qui viennent nombreux dans les cimetières à la Toussaint.

• La Toussaint - Pendant son voyage dans le monde invisible, le mort a besoin de nourriture et de boisson. Les parents et amis viennent chaque année, manger et boire sur la tombe du mort et aussi l’illuminer avec des bougies pour réchauffer son âme.

Ces repas offerts aux morts sont appelés “manjé-lémo (le manger des morts).

Tomber *(Tonbé)* : Verbe français ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :

- ***Tonbé lévé*** : Mode de pêche rapide. Les lignes sont reliées à une bouée et sont relevées toutes les heures. Alors que les lignes restent généralement posées toute la nuit.

- ***Tonmblokoto*** : S’étaler par terre de tout son poids.

Tom-tom : Nom africain d'un plat à base de bananes vertes cuites, qui est aussi appelé : "tonton banane".

Tortillon *(Toche)* : Mot créole, qui désigne le petit coussinet qui se met sur la tête pour amortir la charge du tray (plateau de bois) ou du panier.

Tortue de terre *(Molokoy)* : Nom espagnol de la tortue de terre, qui est en voie de disparition, depuis l'introduction de la mangouste.

Tortue de mer *(Tôti)* : Mot français déformé. Pour son malheur, la tortue est facile à capturer, quand elle vient pondre sur la plage. Sa taille et son poids, plus de cent kilogrammes, lui permet de se sauver de la cupidité d'un homme seul. Chaque tortue représente son poids de chair, des centaines d'oeufs pondus (blancs et souples) et non pondues (petits et jaunes) et une carapace en écaille; le tout se vend très bien.

Dans ma jeunesse, les pêcheurs apportaient à Pointe-àPitre, d'énormes tortues vivantes de cent à deux cents kilos, qu'ils débitaient et vendaient sur les quais de la Darse.

Les oeufs pondus sont blancs et ressemblent à des balles de ping-pong. Ils sont cuits dans l'eau, comme des oeufs de poule (ne pas les mettre dans une poêle). On les ouvre délicatement, on met un peu de sel et on les gobe. Le goût marin est proche des fruits de mer.

Les oeufs jaunes, non pondus, sont cuits en fricassées. Ils sont assez fades.

La chair de la tortue a un goût de veau et se prépare de la même façon. La viande réduit beaucoup à la cuisson et la sauce présente des reflets verdâtres dûs à la graisse de l'animal.

Vers 1960, une réglementation internationale a interdit la capture des tortues, afin de préserver l'espèce, ainsi que la collecte des oeufs.

• Sortes de tortues de mer qui fréquentent les îles :

- **Tortue carouane *(Tôti kawouane)*** : Nom Caraïbe d'une grosse tortue. Elle mord celui qui cherche à la capturer.

- **Tortue franche** : Elle est grosse et de couleur vert noir sur le dos.

- **Caret** : Nom Caraïbe d'une petite tortue, dont la carapace est faite de plaques d'écailles blondes superposées.

- **Tortue luth** : ***(Bataklen)*** : Elles sont très rares en Guadeloupe.

Totol : Mot créole pour désigner le foulard.

• Expression créole :

- ***Maré totol-aw*** : Attache ton foulard : indique avec ton foulard tes sentiments - Voir à Madras le langage du foulard : je suis rangée, coeur à prendre - coeur déjà pris - tentez votre chance, ...

Toubana : Mot Caraïbe. Petite case que le Caraïbe construisait à chacune de ses femmes. Les Caciques pouvaient prendre jusqu'à cinq ou six femmes, et les autres deux ou trois. C'était toujours la première épousée qui demeurait dans le logis, les autres étaient séparées dans leurs cases, parfois dans d'autres villages, où le mari allait les voir quelquefois. Elles étaient jalouses les unes des autres, principalement des jeunes. Les vieilles disaient que les jeunes ont une nature étroite qui pouvait incommoder leur mari.

Touche à coco *(Touch a koko)* : Touche, mot français qui désigne la gaule qui sert à faire avancer les boeufs. La touche à coco est la nervure des feuilles de cocotier, qui sert à faire des nattes, des tresses, des cages d'oiseaux, des fouets, etc ...

Toufé yenyen : Bal populaire, où on serre sa belle de très près. On dit qu'on lui étouffe le yenyen

(petite mouche).

Touffe : Mot français. Groupe de bananiers autour de la souche mère.

Touffée titiris : Vient de la déformation d'étouffée, cuisson dans un vase clos. Ici, il s'agit de la cuisson à l'étouffée de larves de poissons, dont le nom Caraïbe est ***Titiris***.

Touloulou : Vient du Caraïbe : "itourourou", qui désigne un petit crabe des plaines côtières de couleur rouge et noir. Il est excellent à manger.

Toumalin : Mot Caraïbe désignant une sauce très forte. Celle-ci était faite à partir de la cuisson du jus de manioc, dans lequel on ajoutait peu à peu du piment, des oignons, du poisson ou des crabes ciriques.

Toumblac : Danse. C'est un des rythmes du gwokâ guadeloupéen.

Tourisme : L'activité touristique s'est fortement développée en Guadeloupe. Le département possédait en 1997 : 8.294 chambres et recevait 600.000 touristes par an.

Tourment *(Lapeine)* : Le mot français "peine" aggloméré de son article forme le mot créole.

• Mot dérivé :

- Tourment d'amour : Gâteau créole. Cette pâtisserie à base de noix de coco, est la spécialité des îles des Saintes.

Tourner *(Viré)* : Vient du verbe français : virer.

• Expressions populaires :

- ***Viré balai la*** : Tourne le balai, pour dire : retourne le balai. Geste superstitieux qui est fait dans le but d'accélérer le départ d'un invité.

- ***Viré kon toupi a fwèt*** : Tourner comme la toupie après un coup de fouet. Changer rapidement d'avis comme on change une chemise.

- ***Touné é viré kon toupi a fwèt*** : Tourner et virer comme une toupie à fouet. Autre expression sur le même thème.

Toussaint et Jour des Morts : Chaque année, dans la nuit de la Toussaint, les Antillais envahissent les cimetières. pour honorer leurs morts, ils allument sur les tombes de nombreuses bougies. Ils se recueillent en silence, pendant de longues heures.

Les âmes des morts ont besoin d'être réchauffées pendant leur cheminement sous l'eau jusqu'au séjour des esprits en Guinée. Un peu de rhum leur est jeté au sol pour les animer et la nourriture laissée sur les tombes les nourrit.

On dit que la population va "éclairer" ses morts. Dans les communes du bord de mer, les tombes des pêcheurs étaient bordées de coquilles de lambis (conques marines), notamment aux Saintes.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de rupture entre les vivants et les morts. Ceux-ci sont honorés, leurs tombes régulièrement visitées et bien entretenues.

Dans les années 1960, l nuit, certains visitaient les cimetières, fouillaient et déterraient les morts, car la sorcellerie était encore bien présente.

Tout, toute, tous, toutes *(Tout)* : Adjectif français ayant le même sens en créole.

• Mots créoles dérivés :

- ***Tout biten*** : Tout, toute chose, toutes choses.
- ***Tout moune*** : Tout le monde.
- ***Toutouni*** : Tout nu, toute nue.
- ***Touttan*** : Tant que, aussi longtemps que.
- ***Tout longue a tè*** : Chuter, s'étaler de tout son long
- ***Toulonguealé*** : Tout le temps qui passe.

Tout va bien : Optimiste par nature, le Créole employe plusieurs expressions pour affirmer que la vie est belle.

• Expressions populaires :
- ***Pa ni problèm*** : Il n'y a aucun problème.
- ***Sa ka maché*** : Cela marche.
- ***Mwen en biten a mwen*** : Littéralement : moi dans mon butin. Je suis à mon affaire.
- ***Mwen ka kynbé*** : Je résiste.
- ***Mwen la*** : Je suis ici, pour dire : je tiens bon.
- ***Mwen adoumanman*** : Je suis comme dans le sein de ma mère (le doux de ma mère).

Trace : Mot français qui signifie : ligne faite sur le terrain, empreinte, ... En Guadeloupe, les Gouverneurs successifs ont eu la préoccupation d'établir des sentiers stratégiques de communication à travers le massif montagneux, entre la côte sous le vent et la côte au vent. Pour lutter efficacement contre les Anglais, maîtres de la mer, il fallait permettre aux troupes et aux vivres de passer à l'abri de l'ennemi.

Avec le développement du tourisme, les diverses traces anciennes ont été aménagées et d'autres nouvelles créées dans le Parc National de la Guadeloupe, sur 300 kilomètres, pour le plaisir des randonneurs.

• Les anciennes traces :
- **Trace Sofaïa-Baille d'Argent** : Elle va des hauteurs de Sainte-Rose au village Baille d'Argent, près de Pointe-Noire.
- **Trace des Contrebandiers** : De Pointe-Noire à Sainte-Rose.
- **Trace des Crêtes** : Elle passe près des pitons de Bouillante et descend sur la côte sous le vent.
- **Trace Victor Hughes** : Elle traverse la chaîne montagneuse dans sa partie la plus haute : de la Soufrière à Montebello près du Petit-Bourg.
- **Trace Merwart** : Elle va du Matouba à Vernou (Petit-Bourg) par le Matéliane.
- **Trace Carmicaël** : Elle part de la Savane à Mulets au pied de la Soufrière et va au Matouba.
- **Trace des Caraïbes** : Elle traverse les Monts Caraïbes de la rivière Sense à Dolé (Trois-Rivières).

Trafic des esclaves : "Déjà en Guinée, les Nègres haïssaient les Nègres", ce proverbe haïtien rappelle que la tragédie des esclaves commençait en Afrique avec des trafiquants africains.

Toutes les sociétés humaines ont connu l'esclavage à un moment donné. En Afrique Noire comme dans la Grèce antique, les vaincus devenaient les esclaves des vainqueurs et travaillaient pour eux. Parfois, les vainqueurs épousaient les femmes esclaves.

Dès le 8ème siècle, il existait un trafic organisé par les Arabes qui traversaient le désert pour acquérir des esclaves, qu'ils amenaient vers les pays de la Méditerranée.

Au 16ème siècle, c'est un système de grande ampleur qui s'est mis en place, avec l'approbation des grandes puissances européennes. Les colonies d'Amérique réclamaient un grand nombre d'esclaves pour servir dans les plantations. Les commandants des navires négriers vendaient de la pacotille venant d'Europe aux Africains contre des esclaves. Ceux-ci étaient transportés en Amérique où ils étaient vendus au prix fort. Les commandants des navires négriers

chargeaient alors du sucre, des épices, du coton, etc ... qu'ils revendaient très cher en Europe. Ce commerce était connu sous le nom de “trafic du bois d'ébène” ou de commerce triangulaire.

• Qui fournissait les esclaves aux navires ? : Tous les pays côtiers d'Afrique vendaient des esclaves pour avoir des fusils, dans le but de se renforcer. L'exemple du Dahomey est représentatif de cette organisation. Au début du trafic, le royaume du Dahomey, vassal du royaume de l'Oyo, était un pays continental et payait un tribut annuel de 45 esclaves.

Pour s'acquitter, le royaume du Dahomey a commencé la conquête du royaume d'Allada, qui le séparait de la mer. Elle s'est faite petit à petit, tribu après tribu. Chaque année, à la saison sèche, après les récoltes, le Roi qui demeurait à Abomey, levait une armée parmi ses sujets paysans, pour faire une guerre de razzia. La saison sèche avait l'avantage de pouvoir incendier les herbes pour découvrir les ennemis en fuite qui s'y cachaient.

Les vaincus capturés étaient divisés en deux groupes : les “valeurs sûres”, c'est-à-dire les artisans ou les prêtres vaudous qui étaient conservés et les “autres” qui étaient acheminés vers la ville d'Ouidah, pour être vendus comme esclaves. Dans toutes les autres régions, les sorciers faisaient automatiquement partie de ceux qui étaient vendus. Ce qui explique le nombre important de sorciers parmi les esclaves qui arrivaient aux îles.

L'Adjaho, second personnage du royaume, avait la responsabilité générale des esclaves, il faisait le tri parmi les “valeurs sûres”. Il choisissait ceux qui iraient servir au Palais Royal d'Abomey, ceux-là étaient systématiquement castrés. Près du Palais, ils étaient regroupés dans le “Parc des esclaves”, qui couvrait plusieurs hectares.

• La route des esclaves : L'Adjaho désignait deux convoyeurs pour conduire les esclaves enchaînés sur les 120 kilomètres, qui séparaient Abomey du lieu d'embarquement près d'Ouidah. Chaque colonne avait 20 esclaves attachés à un poignet par des fers et au cou par un collier; une longue chaîne les unissait les uns aux autres. Un des responsables avait la charge matérielle du transport (nourriture, logement, encadrement, etc ...) et l'autre devait veiller à la santé des esclaves, qui étaient une valeur marchande. A chaque étape, il faisait soigner les blessés et les malades, ...

Sur le trajet, il y avait 47 postes de contrôle qui percevaient des taxes sur les caravanes d'esclaves, afin de les nourrir, les héberger et les soigner. A chaque étape, les esclaves étaient drogués, pour leur faire oublier leurs tourments, les endormir et surtout les calmer.

• L'esclaverie d'Ouidah : Lors de leur arrivée dans la ville d'Ouidah, les esclaves étaient enfermés, dans l'esclaverie. Ils étaient mis dans un local sombre, afin de les habituer à vivre dans la pénombre, car dans les navires négriers, ils seraient parqués nombreux, sous les ponts, sans lumière. Dans l'esclaverie, beaucoup de prisonniers faisaient des tentatives de suicide, certains mouraient d'épuisement et aussi volontairement de faim.

• La vente aux négriers : Dans la ville d'Ouidah, le vice-roi Yovogan Dagaba était chargé de la négociation avec les Blancs. Avant de présenter les esclaves, ceux-ci étaient nettoyés, puis ils étaient oints avec de l'huile de palme, afin d'améliorer leur aspect. Les transactions ne portaient que sur les sujets jeunes, les autres n'intéressaient pas les colons. Les acheteurs vérifiaient la qualité de leurs dents, de leurs bras et de leurs jambes, puis cherchaient à éliminer ceux qui risquaient d'être malades. Ceux qui étaient sélectionnés, étaient immédiatement marqués au fer rouge, pour éviter les substitutions. Les négociations duraient plusieurs semaines, afin d'établir le prix de vente de chaque esclave. Ce prix était élevé, de l'ordre de 5 fusils, plus divers ustensiles pour un esclave, ce qui représentait le salaire annuel d'un artisan boulanger de Paris.

Uniquement sur Ouidah, on estime que le trafic portait sur environ 10.000 esclaves par an, selon le témoignage d'un Danois. Ce commerce prit fin au milieu du XIXème siècle, quand l'Angleterre et la France décidèrent l'abolition de l'esclavage pour des raisons économiques et non de moralité ou de justice. Le prix du sucre ayant baissé, avec la concurrence de la betterave, l'eclave n'était plus rentable. L'ensemble de la traite aurait fait entre 45 et 140 millions de victimes, selon les

estimations.

• Les ravages du trafic : La première conséquence est que l'esclavage nourrissait la guerre en Afrique. Les Rois locaux, pour s'enrichir par la vente d'esclaves, devaient faire la guerre aux tribus voisines. La demande des négriers Blancs a fortement augmenté le besoin d'esclaves pour satisfaire le marché.

La seconde conséquence est la perte pour l'Afrique de ses éléments jeunes et dynamiques, qui ont été déportés en masse pendant plus de deux siècles. Pour un esclave vendu, combien y avait-il de victimes ? Combien de tués et de blessés pendant les razzias ? Les autres captifs invendables : trop âgés, malades, blessés, orphelins, étaient conservés par les conquérants, mais coupés de leurs racines.

Le nombre exact des victimes est très nettement supérieur à celui des transportés en Amérique; il est impossible à évaluer. De nos jours encore, des conflits subsistent entre les descendants des trafiquants et ceux des esclaves demeurés en Afrique.

Un grand nombre d'esclaves mourait sur les navires négriers, car les conditions de transport maritime étaient déjà mauvaises pour les équipages et les passagers payants de la marine à voile (pas de place, pas de fruits, ni de légumes frais, les ravages du scorbut). Les conditions étaient pires pour les esclaves, qui subissaient le confinement dans les cales, le manque d'hygiène et la mauvaise nourriture pendant le voyage qui durait un à deux mois.

Transformer ***(Viré)*** : Le verbe français virer à plusieurs sens en créole : tourner, transformé, etc ... Le verbe créole "déviré" signifie retourner, revenir au départ, ...

Travail à l'usine sucrière :

• Extraction du jus de la canne : Les cannes doivent être broyées dans un délai de 48 heures maximum pour éviter la perte de sucre. Aussitôt arrivées, les cannes sont déchargées sur un transporteur continu, qui les entraîne vers le moulin.

Elles sont d'abord déchiquetées par le coupe-cannes. Les débris passent alors entre les trois rolls de chaque moulin (il y a plusieurs moulins qui se suivent).

Le jus de canne est extrait non seulement par pression, mais encore par imbibition : entre le deuxième et le troisième moulin, la canne est arrosée d'eau, afin de diluer le sucre restant dans le bois (bagasse).

Le jus est recueilli sous les moulins, tandis que la bagasse est entraînée par une chaîne sans fin. Ce déchet sera conduit dans les fours de l'usine, où il sert de combustible, pour fournir l'énergie nécessaire à la production.

Le jus jaunâtre extrait des moulins dit "vesou" doit subir divers traitements pour être débarrassé de ses impurtés : glucose, sels minéraux, impuretés organiques. Cette opération consiste dans un chaulage opéré en deux temps.

• Extraction du sucre : Ce jus ne contient que 130 grammes de sucre au kilo. Il convient d'évaporer la majeure partie de cette eau pour former un sirop ayant 650 grs de sucre au kilo.

Des évaporations successives sont nécessaires. Les sept chauffes sont appelées : la grande, la propre, la lessive, le flambeau, le sirop et la batterie. Elles sont poursuivies jusqu'à ce que la masse-cuite obtenue ne contienne plus que 10% en poids d'eau.

Cette masse-cuite contient des cristaux de sucre baignant dans une eau mère de cristallisation appelée "égouts". Il s'agit de séparer les cristaux des égouts, ce qui est obtenu par turbinage; le sucre est récupéré, il passe sous une sécheuse, qui enlève l'humidité; ensuite il est mis en sac.

Après le turbinage, les égouts restants sont appelés mélasses.

• Fabrication du rhum industriel : Les "égouts" ou mélasses peuvent être distillés, pour obtenir

un rhum de moins bonne qualité, dit rhum industriel.

La production du rhum a évolué en dents de scie depuis 1913 de : 2.887.530 litres à 5.000.815 en 1921 et à 192.519 litres en 1953. La Loi du 31 décembre 1922 limita les importations de rhum de la Métropole à 160.000 hectolitres d'alcool pur, dont 60.000 hl pour la Guadeloupe.

Ce contingentement fut divisé entre les usines et des distilleries. La production des petites unités fut plus durement touchée. Cette mesure entraîna des regroupements, les plus forts rachetant les plus petits.

Travail à la distillerie : On appelle distilleries, les unités de production de rhum agricole, qui ne fabriquent pas de sucre.

• Fabrication du rhum agricole - Après le passage de la canne dans les rolls du moulin pour le broyage, le vesou est récupéré et envoyé dans un bassin et de là dans la cuverie.

Dans les cuves de fermentation, le jus devient moût ou grappe, sous l'effet des levures naturelles. Dès que la cuve est mûre ou tombée, une pompe à grappe élève le moût dans un bac, au-dessus de l'appareil à distiller.

Près de la colonne à distiller se tient le conducteur de colonne ou distillateur, qui est l'âme de la fabrique. Il pèse au densimètre la richesse de la grappe, et veille à ce que la distillation se fasse dans de bonnes conditions, surveillant l'alcoomètre qui le renseigne sur la qualité du produit sortant du refroidisseur.

Travailler *(Woulé)* : Vient du mot hollandais : rool, énorme cylindre qui sert à écraser la canne. Les moulins à canne sont formés de trois "rools". Il fallait "rooler la canne", c'est-à-dire la faire passer dans le moulin. Avec le temps, la déformation du mot a donné : "rouler" en français, puis "woulé" en créole.

Avec le temps, ce verbe est devenu synonyme de travailler.

Travers *(Travè)* : Mot français déformé.

• Mot créole dérivé :

- ***Antravè*** : En travers.

Tray : Mot anglais qui désigne un plateau. Aux Antilles, les marchandes transportent leurs fruits et légumes sur un plateau de bois ou sur un panier porté sur la tête. Arrivées au marché, le tray leur sert à présenter la marchandise.

Tremblement de terre : Toutes les îles des Antilles sont situées dans une zone séismique importante.

Selon Guy Lasserre dans son excellente géographie : "La Guadeloupe" :

"En Guadeloupe, le tremblement de terre le plus dévastateur est celui du 8 février 1843. A 10 heures 40, la terre fut ébranlée par un mouvement horizontal de plus en plus violent, puis après une courte accalmie, par des mouvements verticaux de trépidation. L'ensemble ne dura que 105 secondes; mais Pointe-à-Pitre n'était plus que ruines dévorées par l'incendie; la Grande-Terre et Marie-Galante étaient sérieusement éprouvées. Du 8 février au 16 avril 1843, le sol oscilla 324 fois".

"78% des secousses ont un foyer situé à l'est de la chaîne des Petites Antilles, c'est-à-dire sur la bordure interne de la bande des fortes anomalies négatives de pesanteur qui ceinture les îles. Les épicentres se groupent essentiellement sur le talus sous-marin atlantique."

Il y aurait eu deux mille morts uniquement à Pointe-à-Pitre et des milliers de blessés et 15.000 sans-abri. Les villes du Moule, de Saint-François, de Sainte-Anne, du Port-Louis, de l'Anse-Bertrand et de Sainte-Rose sont détruites.

Trente-six mois : Français pauvres qui se sont engagés au XVI° et XVII° siècles pour 36 mois, pour

venir aux Antilles. Ils ont été traités comme des esclaves et beaucoup sont morts d'épuisement.

Selon le R.P. Du Tertre : "C'est une loi inviolable et fondamentale dans les Isles que ceux qui y passent aux dépens d'un autre, soit femmes, soit garçons, soit filles, sont obligés de servir trois ans, à commencer du jour qu'ils mettent pied à terre dans l'Isle; ceux qui ont payé leur passage. Il n'est pas besoin d'en passer de contrat, et on n'est pas moins engagé sans écriture, qu'avec tous les contrats des Notaires de France."

Les engagés recevaient en salaire pour les trois ans : 300 livres de tabac, plus la nourriture, les vêtements et le logement. Leur condition était celle des esclaves.

Un correspondant de Colbert écrit en 1669 : "Il est à propos de dire et de savoir que cet engagement de service pour trois ans est une espèce d'esclavage, et même quelque chose de plus quand l'engagé tombe entre les mains d'un mauvais maître."

Le R.P. Du Tertre ajoute : "Il y a eu autrefois des maîtres si cruels qu'on a été obligé de leur défendre d'en acheter jamais, et j'en ay connu un à la Guadeloupe qui en a enterré plus de 50 sur la place, qu'il avait fait mourir à force de travailler, et pour ne les avoir pas assistés dans leurs maladies. Cette dureté vient sans doute de ce qu'ils ne les ont que pour trois ans, ce qui fait qu'ils ont plus de soin d'épargner leurs Nègres que ces pauvres gens".

Tresse-fine et tresse à jours : Chapeaux tressés en paille de Saint-Bathélemy.

Triangle : Instrument de musique, très utilisé aux îles.

Trois-Rivières (Ville de) : Nommée en premier lieu "La Grande Anse" et ensuite "Les Trois Rivières"; cette ville est très bien située sur un plateau dominant le canal des Saintes, que l'on voit très bien, ainsi que la Dominique au loin.

- **Parc archéologique des Roches Gravées** : C'est un ensemble de roches gravées par les Arawaks, qui ont précédé les Caraïbes. La signification des signes n'est pas connue.
- **Embarcadère pour les Saintes** : Des vedettes relient les îles des Saintes en 35/40 minutes. la visite est vivement recommandée.
- **Etang As de Pique** : Il a été formé par une coulée de lave venant du cratère de la Citerne.

Tromper *(Badinein, Kouyonné)* : Mot dérivé du français "badiner" ayant un autre sens en créole. Le mot "badiné" veut dire en créole : tromper, feinter, mentir. On employe aussi le verbe "couillonner" qui dérive du mot "couillon" (imbécile, crétin).

Trop *(Two* ou *twop)* : Mot français déformé ayant le même sens en créole.

• <u>Mots créoles dérivés</u> :
- ***Twop biten*** : Trop de choses, trop d'évènements.
- ***Twop manèv*** : Trop de manoeuvres pour dire : trop de magouilles.
- ***Twota*** : Trop tard.

Trouble *(Békéké)* : Mot créole. Etre confus, rester le bec dans l'eau.

Troubles féminins : Dans certaines périodes comme la grossesse, la femme devient : "***Vach lanmé*** " (Lamantin ou vache de mer).

V

Vagabond *(Vagabon)* : Mot français déformé ayant conservé son sens en créole.

<u>Expression populaire</u> :
- ***Vagabon ba nou lè*** : Vagabond donne nous de l'air, de l'espace - pour dire de dégager.

Cette expression a été très à la mode en Guadeloupe juste après la Seconde Guerre mondiale. Un “char” (transport en commun) avait un klaxon à plusieurs tons qui disait : “Vagabon, bon bon, ba nou lè”.

- ***Vagabon-bod’lanmè*** : Vagabond du bord de mer,, c’est le dernier des va-nu-pieds.

Vaillant, Fort *(Djol fo)* : Mot créole qui vient peut être de la déformation du français : “forte gueule”. Grand sorcier qui possède la “science”. Il travaille à “deux mains” avec les forces du bien et du mal.

• Expression populaire :

- ***Pa fé djol fo*** : Ne fais pas l’homme fort, le vaillant. Il faut savoir que les champions s’affrontaient dans des combats très violents, parfois jusqu’à la mort.

Vannerie Caraïbe : L’artisanat antillais poursuit la tradition de la vannerie amérindienne. Après la disparition des Caraïbes, on garda leur artisanat. Cette vannerie se pratique dans des formes identiques chez les Indiens d’Amérique du Sud et on peut en voir en Guyane chez les Galibis, tribu dont sont issus les Caraïbes. Non seulement, on utilise les mêmes plantes : l’aroman et le kachibou; mais le tressage est identique.

La vannerie était utilitaire chez les Caraïbes, qui fabriquaient des tamis pour la farine de manioc, des hottes, des couleuvres (séchoir pour la farine de manioc). Depuis, on empaille des bouteilles, on confectionne des napperons pour “services de table américains”, des chapeaux, etc ...

Cette vannerie est légère et peu encombrante, fine dans ses tresses, ou très plaissante dans “les grandes tresses”. Il y a encore quelques années, on utilisait beaucoup les paniers caraïbes, très légers et solides.

Vanille, Vanillier : Cette orchidée, dont le fruit est la vanille, vient du Mexique. L’espèce la plus importante est “vanilla planifolia”, qui donne la vanille du Mexique, avec une gousse longue et fine au parfum délicat.

La culture du vanillier reste une activité de jardinage.

• Espèce locale :

- **Vanillon** : L’espèce “vanilla pompona” est d’une qualité inférieure. Le vanillon donne un fruit plus court et plus charnu, dont l’odeur est entêtante.

Variole : Petite vérole, maladie infectieuse et contagieuse. Cette maladie, inconnue en Amérique, a été amené par les Espagnols. Ses effets furent dévastateurs pour les populations non immunisées. Au Mexique, la variole permit à Cortès de réussir sa conquête, ses ennemis ayant été décimés par l’épidémie.

Les Caraïbes attrapèrent cette maladie : “... ils ont été travaillés de la petite vérole, qu’ils appellent variola, de laquelle il en mourut plusieurs qui pourrissaient, ne sachant point encore de remède à ce mal. Enfin, c’est que tout le monde les enlève ou les tue, Flamands, Anglais, Espagnols, et leurs Allouagues qui sont leurs ennemis.” L. Renard.

Varre : Nom Caraïbe. Harpon qui servait aux Caraïbes pour attraper les tortues et les lamantins en pleine mer. Cette technique de pêche était alors inconnue en Europe.

Varrer *(Varé)* : Mot Caraïbe. Percer la carapace d’une tortue ou la peau d’un lamantin avec un harpon relié à une calebasse par une corde ou liane. Cette technique est encore utilisée notamment pour capturer les baleines..

Vaudou haïtien : Mot africain “Vaudoun”, qui en dialecte fon signifie “La puissance qui est efficace”. Le vaudoun est une religion animiste africaine : ses adeptes croyent que la Nature et les forces naturelles sont animées par les divinités et les esprits, et qu’il est possible d’entrer en contact aves

eux quand on est en trace.

Les esclaves à Haïti firent un mélange ou syncrétisme des croyances animistes (culte des esprits) de l'Afrique et de la religion chrétienne. Le Vaudou a plusieurs rites : Rada (des Fons du royaume d'Arada ou Dahomey) et Petro (des Kongos d'Afrique Centrale).

Au Brésil, une religion, du même type que le Vaudou, a été créée par les esclaves africains. En Guadeloupe, il n'y a pas de Vaudou organisé comme en Haïti, mais on trouve de nombreuses traces de l'animisme, dans le langage et dans les croyances magiques.

Selon Pierre Pluchon dans "Vaudou, Sorciers empoisonneurs" :

"Danses, chants, mythologie, rituels, pratiques thérapeutiques, mais aussi développement de la langue créole et d'un nouveau système familial inspiré des structures africaines de parenté constituent un effort de création de nouveaux liens. Entre les esclaves d'ethnies et de plantations différentes, le vaudou favorisait le sentiment d'une identité commune. Enfin, avant de s'intégrer dans une communauté, tout nouveau marron devait jurer qu'en cas de capture il ne dénoncerait pas ses compagnons; serments prêtés devant le chef du camp, qui était en même temps un prêtre vaudou."

• Le panthéon vaudou : Il comporte un grand nombre de familles d'esprits, dites nations ou ***"nanchon"***, dont les divisions constituent autant d' ***"escouades"***. Les esprits ne s'appellent plus vodu ou vodun comme en Afrique, mais ***"loa"*** ou ***"lwa"***, ***"mistè"*** (mystères), ***"zang"*** (anges) ou saints, selon les régions.

Mais deux grands regroupements divisent cet univers surnaturel :

- les divinités ***"rada"*** regroupent les grands dieux cosmiques des Fons de l'ancien royaume du Dahomey. Ils sont doux, pacifiques et souvent associés à l'eau.

- les divinités ***"petro"*** regroupent un nombre important d'esprits venant des Kongos d'Afrique Centrale (Simbi, Kita et Bumba), mais également un esprit autochtone comme : ***"Ti Jean pié sèche"*** (le boiteux), chef de la famille des Kongos Savane ou Zamdor.

Les "lwa petro" dits amers sont puissants, souvent dangereux et associés au feu. Ils ont un pouvoir destructeur, certains sont redoutés. Dans les cérémonies, ils sont attachés ou "enchaînés" à des pieux, afin de ne pas nuire.

• Les principaux lwa : Tous les "lwa" n'ont pas la même importance. ***Legba*** est invoqué le premier dans les cérémonies, car il a volé le secret des Dieux au profit des hommes. ***Legba*** ou ***Mêt-kalfou*** (maître des carrefours) garde l'entrée des temples et la croisée des chemins; c'est lui qui permet la liaison entre les Dieux et les hommes. A Cuba, on le nomme ***Ogu*** ou ***Elegba*** ; au Brésil : ***Eshu***, parfois il est assimilé au diable.

- ***Agwe***, "lwa rada" protecteur des marins et des pêcheurs. Il habite la mer et son arbre de prédilection est le résinier bord de mer. Son doublet catholique est Saint Ulrich.
- ***Loco***, lwa des forêts.
- ***Ogoum Badagris***, "lwa" du tonnerre ou de la guerre.
- ***Ogu Ferray***, "lwa rada" de la guerre. Il habite dans les bambous et les calbassiers. Son doublet catholique est Saint Jacques le Majeur.
- ***Danghé***, "lwa" du bien.
- ***Legba***, "lwa rada" de la fécondité habite les barrières et les carrefours. Ses doublets catholiques sont Saint Pierre (clés du paradis) et Saint Antoine (objets perdus).
- ***Zaka***, "lwa rada" des récoltes, habite les champs. Son doublet catholique est Saint Isidore.
- ***Dambala***, premier "lwa rada" du principe du bien, habite les sources et les rivières. Son doublet catholique est Saint Patrice.
- ***Aida Wedo***, épouse de Dambala, "lwa" de la richesse, de la fortune et du bonheur, habite les sources et les rivières. Son doublet catholique est Notre-Dame de l'Immaculée Conception.
- ***Guédés***, "lwa rada et petro" de la mort, habite les cimetières et les lieux souterrains. Son doublet catholique est Saint Epedit.
- ***Baron Samdi***, "lwa rada et petro" de la mort qui vit dans les cimetières, habite les croix à

l'entrée des cimetières.

- ***Simbi***, lwa petro de la clairvoyance, habite les sources, les grottes et les montagnes. Ses doublets catholiques sont les Rois Mages.

- ***Azilée, Ezili, Erzuli*** , "lwa rada" de l'amour, habite sur les bords des rivières. Son doublet catholique est la Vierge Marie.

- ***Man Inan*** ou ***lwa Kongo***, déesse mère de 101 dieux Kongos, épouse de ***Bazou Mennen*** .

• Les autres lwa et assimilés :

- les ***"lwa achté"*** (esprit acheté) chez des "oungan" (sorciers) par des adeptes qui veulent bénéficer des services de ces esprits.

- les jumeaux ou ***"lwa marassa"***. En Afrique comme à Haïti, les jumeaux sont considérés comme des demi-dieux à cause de leur union très intime.

- les ***"lwa rasin"*** sont des esprits ou racines venant des ancêtes et qui appartiennent à une famille et se transmettent en héritage.

Vaval : Mot créole venant de la déformation de carnaval. C'est le nom du mannequin qui le représente, du Monsieur Carnaval, que l'on nomme aussi : ***"Bwa-Bwa"*** (bois-bois, morceau de bois).

Une chanson populaire dit :

"Malgré lavie la rèd Vaval pa kité nou" (Bien que la vie soit difficile, Vaval ne nous quitte pas.)

Veillée mortuaire *(Lavéyé)* : En prolongement de la croyance des esprits, la veillée est une autre expression de la pensée africaine qui a perduré aux îles. Les rites mortuaires demeurent vivaces dans les campagnes, mais ils tendent à disparaître dans les bourgs, sous l'influence de la religion chrétienne et de l'évolution du niveau culturel.

• Le mort et sa toilette - Le ***"rel"*** est un cri d'alerte d'un membre de la famille, qui prévient le voisinage du décès.

Pendant les heures qui suivent le décès, l'esprit (vaudou habitant du corps) rôde encore autour du cadavre, il circule aussi dans la maison. Comme l'esprit risque de contaminer les vivants, voire même de les entraîner dans la mort, il est une cause de danger. Il faut l'enfermer, afin qu'il ne nuise pas. Pour cela, on organise le départ définitif de l'esprit (vers la Guinée); c'est fait en prélevant des cheveux, des bouts d'ongle, ... qui seront mis dans un pot ***(pôt a têt)***.

La toilette du mort commence; les baigneuses lui parlent comme s'il était en vie, car il doit garder de bons souvenir du monde des vivants. Ensuite, il est habillé de ses plus beaux vêtements, pour se réjouir de la veillée, qui doit être réussie.

Le mort est traité par la famille et les amis comme un vivant. Il doit donc participer à la veillée, c'est-à-dire boire du rhum avec ses amis, danser au son du tambour, jouer au boutou, ...

Les morts inspirent aux gens du peuple une grande peur, c'est la raison pour laquelle, ils lui font la fête lors de la veillée, afin de contenter son esprit (au sens africain du terme). Cet esprit content retournera en Guinée et ne reviendra plus importuner les vivants. D'où un luxe de précautions prises pour distraire le mort, pendant sa toilette, son habillement, sa veillée, sa mise en bière, son transport jusqu'au cimetière. Il ne doit pas retourner à son point de départ, dans le monde des vivants.

• Description d'une veillée mortuaire - La veillée est aussi une occasion de divertissement collectif. Sa réussite est le signe de l'importance du rang social du mort. Face au caractère irrémédiable de la mort, la veillée vise à surmonter le désespoir, par une surenchère de vie. Le jour du décès, on prépare le "mausolée", le plus souvent dans la salle à manger; tous les miroirs sont voilés avec du tissu blanc; le défunt, vêtu de son plus beau costume est exposé au milieu des fleurs et des bougies qui illiminent la pièce.

Après avoir salué la dépouille et l'avoir aspergée d'eau bénite, chacun se retire de la chambre mortuaire, où ne restent que les femmes, intimes et proches parentes, qui prieront jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les parents, amis, voisins se rassemblent sous la véranda ou dans la cour. Les gens parlent du défunt, de toutes ses belles actions, mais aussi de tout le mal qu'il a fait.

- ***Ou palé boug ki té pitié !*** (Tu parles d'un avare !)

- ***Ba ki moune li kité tout lajen ay ?*** (A qui a-t-il laissé tout son argent ?)

Bientôt les jeux de mots ou "cric-crac" fusent et c'est à qui mieux mieux étalera son répertoire. Des tournée de boissons : rhum, liqueurs, vins apéritifs, café et bouillon sont servies de temps en temps par la famille du mort; cela contribue à entretenir cette ambiance gaie que n'aurait pas désapprouvée le défunt :

- ***Ti Jo té bien aimein sa, ou ka songé dénniè veillée a défunt un tel ... kon i té ka amusé cô ay avé nou !*** (Petit Jo aimait bien tout cela, te souviens-tu de la précédente veillée, celle de feu untel ... comment il s'était bien amusé (amuser son corps) avec nous !).

Le conteur attitré invité par la famille arrive; la veillée organisée commence avec le rituel d'ouverture :

Version créole		**Traduction**	
Le conteur :	***Et cric***	Le conteur :	Et cric
Le public :	***Et crac***	Le public :	Et crac
Le conteur :	***Licou ka domi***	Le conteur :	La cour dort
Le public :	***Licou pa ka domi***	Le public :	La cour ne dort pas
Le conteur :	Timetime	Le conteur :	Timetime
Le public :	***Bwa sec***	Le public :	Bois sec
Le conteur :	***Aboudou*** *?*	Le conteur :	Aboudou ?
Le public :	***Bia !***	Le public :	Bia !
Le conteur :	***Mistikric ?***	Le conteur :	Misticric ?
Le public :	***Mistikrac !***	Le public :	Misticrac !

etc ...

Et alors commencent les devinettes, les jeux de mots, les contes, parmi lesquels ces trois devinettes (version française) :

- Je suis vert, le temps m'a blanchi ,
- Le coton.
- Quelle est la longueur de la rivière Salée qui sépare la Guadeloupe (*) de la Grande-Terre ?
- 7.123 mètres : c'est un détroit (7-1-2-3)
- Quel est le jour le plus haut de l'année ?
- Le mardi gras, car le mercredi descend (des Cendres).

N.-B. - Nous, Créoles, nous appelons Guadeloupe ou Guadeloupe proprement dite, l'île qui depuis quelques décennies est appelée : île de la Basse-Terre.

Les contes sont souvent des histoires très courtes, qui étayées de tant de détails et de détours, peuvent durer des heures. Le conteur ranime les auditeurs par des rappels :

- Est-ce que la cour dort ?
- Non, la cour ne dort pas ! : répond l'assistance.
- Et cric ?
- Et crac !

et le récit reprend son cours.

Entre chaque conte, le conteur chante des chansons, qui sont reprises par l'assistance.

• <u>Pourquoi tant de divertissements dans une veillée mortuaire ?</u>

Dans la cour, c'est le bruit, les chants, les danses, les contes, la musique, le rhum, ... qui ont pour fonction de distraire l'esprit du mort, pour lui faire passer la nuit. Celui-ci plane dans la maison,

jusqu'au matin, au-dessus des parents et amis et il ne doit pas s'incarner chez les vivants.

Dans la maison, au rythme du tambour, les participants dansaient avec le mort, jouaient à cacher le boutou (petit bâton) sur le cadavre, dans ses parties les plus intimes que les autres venaient chercher. Le rhum coulait à flot et même le mort devait en boire. Il était traité comme un vivant.

Depuis les années 1940, la veillée mortuaire est devenue religieuse à l'intérieur : longs silences, recueillement et prières dites en commun; mais à l'extérieur, dans la cour ou sous la galerie, la veillée traditionnelle, sans la participation physique du mort, se poursuit.

• <u>L'enterrement</u> : Le trajet du corps, jusqu'à l'église et le cimetière, empruntait des fausses routes pour dérouter l'esprit qui ne devait plus retrouver le chemin de la maison.

Sur la tombe, les parents et amis versaient un peu de rhum pour réchauffer l'âme du mort. Depuis les années 1950, ce genre d'enterrement est de moins en moins pratiqué dans les campagnes de la Guadeloupe.

Selon H. de Branche, témoin des temps anciens :

"Les enterrements des Nègres offraient un spectacle aussi étrange que les danses, et la funèbre cérémonie ressemblait plutôt à un jeu qu'à l'adieu suprême de l'affection. Le Nègre mort était déposé dans un cercueil, quatre vigoureux camarades le chargeaient sur leurs épaules et marchaient d'abord gravement vers le cimetière. tout-à-coup, saisis d'une sorte d'épouvante, tous à la fois couraient en zigzags, tantôt à droite, tantôt à gauche, prétendant que l'esprit du mort ne voulait pas passer par tel ou tel chemin. Les femmes poussaient des cris affreux, elles pleuraient et conjuraient l'esprit malin de ne pas tourmenter l'âme du défunt. Quelquefois les porteurs s'arrêtaient, disant que le mort ne voulait plus avancer. Bientôt ils recommençaient leurs contorsions et feignaient de laisser le cercueil tomber jusqu'à terre, mais après mille exercices d'adresse, le corps était remis en équilibre et finissait après un temps considérable par être déposé dans sa dernière demeure."

• <u>Le Vénéré</u> : Le soir du neuvième jour après un décès, il y a dans la maison mortuaire, une mini veillée avec les parents et amis proches.

• <u>La Toussaint</u> : Pendant son voyage dans le monde invisible, le mort a besoin de nourriture et de boisson. Les parents et amis reviennent chaque année, à la Toussaint, manger et boire sur la tombe, et l'illuminer avec des bougies ***"yo ka clairé lémo"*** (Ils éclairent les morts).

Une fois les rites de séparation accomplis, les parents et amis offrent périodiquement des repas aux morts, dits ***"manjé-lémo"***.

Le rite ancien disparait peu à peu avec l'évolution des moeurs et des croyances.

• <u>Le retour de l'espprit du mort</u> : Le rite du ***"boulé-zen"*** (brûler du zinc) marque la fin du voyage de l'esprit du mort. Comme il a froid, il faut le réchauffer; pour cela sa représentation symbolique mise dans le ***"po a têt"*** (mêches de cheveux, rognures d'ongle, ...) est passée au feu. On badigeonne d'huile le pot, puis on allume un feu qui signifie le retrait de l'esprit du mort des eaux où il séjournait.

Il semble que cette cérémonie ne serait plus pratiquée en Guadeloupe.

Vénéré : Le soir du neuvième jour après une mort, une petite veillée, d'origine vaudou, est faite en souvenir du mort (afin de vénérer sa mémoire). Il y a quelques années, on exposait une personne à la place du mort.

Vent : Mot français, mais qui désigne en créole la tempête et le cyclone.

Ver *(Vé)* : Ce mot dérivé du français a une autre signification aux îles. Sous ce vocable en créole, c'est l'ensemble des parasites intestinaux, y compris la bilharzia (vers trématodes), qui est désigné. Ces vers sont soumis à l'influence de la lune, qui les fait monter jusqu'à ***"l'estomac"*** (au sens

créole, c'est la poitrine), où ils donnent un ***"flime"***, c'est-à-dire une gêne respiratoire, puis ils vont vers la bouche; ils risquent d'étouffer un enfant.

Les vers sont très nombreux dans les pays chauds. Ils ont fait beaucoup de ravages dans les premiers temps de la colonisation, tant chez les hommes que sur le bétail. Aux XVII°, XVIII° et début du XIX° siècles, les médecins ne savaient pas bien diagnostiquer les maux de leurs patients. Beaucoup de morts par les vers ont été imputées à l'action de poison, avec les conséquences que l'on imagine, dans une société très répressive. Les colons accusaient les sorciers d'être des empoisonneurs. Les esclaves n'avaient aucune confiance dans la médecine des européens, dont ils constataient l'inefficacité.

• Expressions populaires :

- ***Mwen tini la pothiqué créole*** : J'ai des apothicaires (remèdes) créoles. C'est le cri des marchandes de plantes médicinales.

- ***Wonm ka grenné tout sé vé la*** : Le rhum saoule tous ces vers.

- ***Sé vè-la ka bouleversé timoun la*** : Se sont les vers qui causent l'agitation de l'enfant.

Verrat *(Vera)* : Mot français déformé (pourceau mâle) et employé dans un autre sens en créole, où il désigne l'espèce porcine.

Verveine blanche *(Vévèn latjérat* : (Stachytarpheta jamaicensis) Les Caraïbes l'utilisaient contre les rhumes et en tisane purgative après les accouchements.

Elle est aussi connue pour sa vertu contre les esprits malfaisants.

Vesou : C'est le jus de canne, légèrement fermenté, après une première décantation (cycle de production du sucre et du rhum). Le vesou se boit, mais en petite quantité (risque de diarrhée).

Vessie *(Blade)* : Mot créole.

Vicou : Mot Caraïbe. Le mariage des Indiens était suivi d'une fête appelée vicou, du nom de la liqueur enivrante faite avec de la cassave bouillie et fermentée, et dont les Caraïbes abusaient, dans ces sortes de solennités.

Victor Hughes : Robespierre décide de reprendre l'île de la Guadeloupe aux Anglais et confie cette tâche à Victor Hughes, accusateur public à Rochefort et à Brest, où il avait ordonné l'hécatombe des officiers et marins de l'Apollon.

• La prise du fort Fleur l'Epée : Il quitte l'île d'Aix avec 1.153 hommes de troupes sur trois bateaux et arrive à la Désirade, le 2 juin 1794, où il apprend l'occupation de la Guadeloupe par 8.000 anglais, auxquels se sont joints 2.000 colons. De plus, l'escadre anglaise (14 vaisseaux de ligne et 18 transports) de l'amiral Jervis est présente.

Dans la nuit du 2 juin, les hommes débarquent à la Pointe des Salines et écrasent les anglais qui se retirent au Fort Fleur d'Epée. Mais Victor Hughes s'empare du morne Mascotte, qui domine le fort.

• La victoire de Pointe-à-Pitre : Le 6 juin, par une nuit obscure, il attaque avec 200 marins et enlève le fort à une heure du matin. L'ennemi épouvanté se retire au-delà de la rivière Salée. Le fort est remis en état. Les trois bateaux français sous le ordres du contre-amiral Leissègues entre dans la rade de Pointe-à-Pitre et s'emparent de 87 bâtiments de commerce anglais.

Avec le décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794, Victor Hughes est soutenu par les hommes de couleur, qui viennent renforcer ses troupes. Il en a bien besoin, car la flotte anglaise bloque Pointe-à-Pitre et les troupes ennemies tiennent toute la Basse-Terre.

La ville de Pointe-à-Pitre comptait alors 12.000 âmes, dont 4.000 blancs, 3.000 hommes de

couleur et 5.000 esclaves.

Tout le Petit-Cul-de-Sac Marin est en feu. Les Anglais tiennent les batteries de Saint-Jean et du Morne Savon, d'où ils bombardent la ville. Ils ont débarqué au Gosier et ont repris le morne Mascotte. La bataille fait rage pour le contrôle de fort Fleur l'Epée. Trois généraux français sont déjà morts et il ne reste que 200 soldats sur les 1.153 du départ.

Dans Pointe-à-Pitre, les Français sont réduits à défendre le morne du Gouvernement. Dans la nuit du 1er au 2 juillet 1794, les Anglais bombardent la ville pendant huit heures, puis attaquent en trois colonnes. Le combat est difficile pour les Français; soudain, une forte explosion se fait entendre. Par mégarde, des soldats anglais ont mis le feu à un dépôt de poudre, qui saute en tuant plusieurs officiers. C'est le signal de la panique et le commencement de la déroute. Les Anglais fuient vers le place Sartines (place de la Victoire) en criant : "La ville est minée".

Boudet et le capitaine d'artillerie Pélardy rassemblent les hommes disponibles. Ils descendent du morne, se précipitent sur l'ennemi qu'ils mettent en déroute, dont ils capturent l'artillerie. Les Anglais sont poursuivis jusqu'à leurs retranchements.

Les Anglais ont perdu 475 hommes, dont 25 officiers et un général. Le général Symes, commandant en chef de l'attaque, est blessé. Il y a plus de 400 blessés et 300 prisonniers.

Dans la nuit, l'amiral Jervys rembarque ses troupes de la Grande-Terre pour les transporter au camp de Berville.

Deux cents Français et quelques recrues inexpérimentées ont remporté une brillante victoire sur deux mille Anglais, mais l'ennemi tient toujours l'île de la Basse-Terre.

• La victoire totale et l'exécution des colons : Victor Hughes n'a plus de généraux, il nomme le capitaine Pélardy, général de division et commandant en chef et il donne au chef de bataillon Boudet, le grade de général de brigade; il fait recruter 2.000 hommes noirs et de couleur, qui sont rapidement formés pour le combat.

L'ennemi est regroupé en face de Pointe-à-Pitre, au camp de Berville (actuellement sur la zone industrielle de Jarry). les Anglais tirent nuit et jour sur la ville et les Français à court de munition ne peuvent pas répondre.

Le général Grey est convaincu que la famine et la fièvre jaune ne tarderont pas à forcer les Français, à se rendre. Par peur des cyclones, il décide de retourner avec ses vaisseaux à la Martinique.

Dès son départ, Victor Hughes décide d'aller attaquer les Anglais dans leur camp. Trois colonnes sont formées. La première avec Pélardy débarque à Petit-Bourg où elle surprend l'ennemi, qui a 140 tués et 160 prisonniers; les Français trouvent des vivres et surtout des munitions (160 barils de poudre). La seconde colonne avec Boudet, débarque à la Baie-Mahault et repousse les colons de M. de Richebois. La troisième colonne avec Bures, traverse la rivière Salée, met l'ennmi en fuite et fait sa jonction avec Boudet, près de Berville.

Boudet attaque le camp anglais de Berville, mais subit un échec en perdant 400 hommes, l'élite des troupes. Il cède du terrain, quand il est rejoint par Pélardy qui vient avec 300 hommes.

Le général Graham cerné à Berville, refuse de faire une percée pour aller à la ville de Basse-Terre, où le général Prescott a des forces considérables. La fièvre jaune décimant ses troupes, il demande à Victor Hughes un armistice; celui-ci exige une capitulation qu'il accepte le 6 octobre.

Les Anglais se retirent sur leurs vaisseaux en abandonnant leurs alliés colons, aux républicains. Des 865 colons, Victor Hughes fait fusiler immédiatement 365 d'entr'eux. Le 7 octobre, les 500 autres sont conduits le long du fossé de la batterie du Morne Savon, attachés par groupes de cinq. ils sont hachés par les canons, les blessés sont jetés à la mer.

Le général Prescott tient toujours la ville de Basse-Terre; ses troupes sont regroupées dans le fort. Dès le 20 octobre, Pélardy fait tirer sur le fort Saint-Charles, en attendant des renforts pour attaquer.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, les Anglais s'embarquent sur une escadre de quatre vaisseaux, mouillés sous le fort. La ville de Basse-Terre est libérée. Le 27 novembre, Marie-Galante est libérée à son tour.

Sous le gouvernement de Victor Hughes, les deux tiers des colons furent exécutés, la colonie

ne se releva pas de cette saignée. Sous Napoléeon, Victor Hughes fut muté en Guyane, pour y rétablir l'esclavage, ce qu'il fit sans état d'âme. Il y mourut de la lèpre.

Vidé : Mot créole désignant l'enterrement de Vaval ou BwaBwa, le mercredi des Cendres. Cette fête marque la fin du Carnaval.

Vidés politiques : La publication des résultats électoraux donnait lieu à la formation de "vidés" nocturnes spontanés. Le nom du champion était scandé et celui du perdant dénigré. La chanson type de vidé politique était :

"Boféa, Boféa" Nom du vainqueur
"Yo pété Lomba" Ils ont écrasé Lomba (le vaincu)
"Boféa, Boféa" Nom du vainqueur
"Yo pété Lomba" Ils ont écrasé Lomba (le vaincu)

Pour remercier ses électeurs, l'élu organisait une retraite aux flambeaux, animée par un orchestre et précédée d'un "bois-bois" à l'effigie du vaincu. Il arrivait même que le vaincu malchanceux entre dans la danse, afin de ne pas trop montrer sa déception.

Vie *(Vie ou Lavie)* : Mot français ayant le même sens en créole.

• Expressions populaires :
- ***Ka ou vlé fé sé la vie*** : Que veux-tu faire, c'est la vie (la destinée).
- ***Lavie-la raide*** : La vie est dure, difficile.

Vieux *(Vyé)* : Mot français déformé. Le mot vieux signifie aussi en créole : mauvais.

• Mots créoles dérivés :
- ***Vyé cô*** : Vieux corps ou personne âgée. Ce mot signifie que seul le corps est vieux, car l'esprit (au sens de dieu africain) est immortel.
- ***Vyé fi*** : Vieille fille
- ***Vyé gason*** : Vieux garçon.
- ***Vyé jé*** : Vieux jeux pour dire : mauvaises blagues ou mauvaises plaisanteries.
- ***Vyé Nèg*** : Noirs des temps anciens.
- ***Vyé z'habitan*** : Les Vieux-Habitants sont les descendants des engagés pour 36 mois. A la fin de leur engagement, ils recevaient chacun une petite concession, dans la région où s'est édifiée la ville des Vieux-Habitants, en côte sous le vent.

Vieux-Fort : Monsieur Liénars de l'Olive, gouverneur arrivé avec les premiers colons qui manquaient de vivres, a provoqué volontairement une première guerre en ordonnant le pillage des jardins des Caraïbes. Au nord de l'île de la Basse-Terre, pour résister aux attaques des Indiens, les Français édifièrent un fort, à proximité de la Pointe d'Allègre (Sainte-Rose). Les colons furent nombreux à être décimés par la famine, car ils ne pouvaient pas sortir du fort. Ils ont été délivrés par l'arrivée d'un navire chargé de vivres et de renforts.

Vieux-Fort (Ville de) : Situé au sud de l'île de la Basse-Terre et au pied des Monts-Caraïbes, le Fort Royal a été bâti dés les premiers temps de la colonisation (postérieurement à celui de Sainte-Rose). Son premier nom a été : Vieux fort L'Olive, premier gouverneur de l'île et bâtisseur du fort.

La ville s'est fortement développée depuis l'ouverture récente de la route côtière (vers 1980), qui la rapproche de la ville de Basse-Terre.

• **Fortifications du XVIII° siècle** : Des batteries de canons permettaient de contrôler le canal des Saintes et l'arrivée par l'est dans la rade foraine de la ville de Basse-Terre.

• **Grande-Anse** : Plage de galets noirs.

• **Batterie de Grande-Anse** : On voit les restes de l'ancienne fortification, pour lutter contre

les Anglais. Le canon de 3 tonnes est un des plus gros du XVIII° siècle. Il pouvait tirer des boulets de 48 livres.

Vieux-Habitants (Ville des) : Son premier nom était : Les Habitants. Les engagés en fin de contrat obtenait de la Compagnie des Indes Occidentales une petite concession. Ils étaient nommés les “Habitants” et la ville prit leur nom.

Les Anglais débarquèrent en 1691 et ravagèrent la ville.

• **Maison du café** : Au bout d’une route de 5 kms, au domaine de la Grivelière, il reste une ancienne exploitation de café et de séchage.

• **Plage de Rocroy** : Cette plage agréable était, jusqu’aux années 1960, la plus accessible pour les habitants de la ville de Basse-Terre.

• **Rivière des Vieux-Habitants** : La route qui conduit à la maison du café domine la vallée de la rivière. Après la maison du café, il faut poursuivre jusqu’au bassin aménagé pour alimenter un canal de prise d’eau. De là, on peut gravir jusqu’à la crête de Corossol à 742 mètres et rejoindre la vallée de Beaugendre, qui redescend sur Marigot.

Violoncelle *(Maman violon)* : Instrument de musique que l’on nommait en créole “mère du violon”, car le violoncelle est gros comme une femme enceinte.

Virer *(Viré)* : Verbe dérivé du français ayant le même sens en créole; mais parfois, ce verbe signifie “se transformer”.

• Expressions populaires :

- ***Ay viré balai la*** : Va retourner le balai. Ordre donné par superstition pour accélérer le départ d’un invité qui s’incruste.
- ***Viré bô*** : Virer de bord. Terme maritime pour dire que l’on change la position du voilier par rapport au vent.
- ***Viré en dame-jeanne*** : Etre transformé en dame-jeanne; c’est la punition que subissent ceux qui bravent les interdits (par exemple, raconter des contes quand il fait jour).

Vivanos : Poisson de mer de couleur rose vivant en profondeur; il est très recherché pour la saveur de sa chair.

Vivre *(Viv)* : Verbe français déformé ayant le même sens en créole.

• Expressions populaires :
- ***Viv vie-aw*** : Vis ta vie.
- ***Poté-w tébé*** : Joue l’idiot (pour bien vivre).

Vlinbindingue : Sorcier du vaudou.

Voici *(Mi)* : Mot créole signifiant voici.

• Mots créoles dérivés :
- ***Mi-li*** : Le voici
- ***Mi-mwen*** : Me voici
- ***Mi-nou*** : Nous voici
- ***Mi-w*** : Te voici
- ***Mi-yo*** : Le voici, la voilà, les voici, les voilà.
- ***Mi-zot*** : Vous voici.

Voiliers *(Vouèlié)* : Les Antilles dépendaient de la marine à voile, puis des navires à vapeur, puis à

moteur à combustion, pour assurer l'arrivée des vivres et l'exportation des productions locales : sucre, tabac, bananes, rhum, café, cacao, etc ...

Le rôle primordial de la marine dans les guerres constantes avec les Anglais a mis en exergue divers types de navire. Voici le classement des types de voiliers de guerre selon l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

- Vaisseau : 450 à 500 hommes, de 64 à 36 canons de calibre : 8 à 36 et 3 mâts.
- Frégate : 200 à 350 hommes, 30 à 40 canons de calibre 8 à 18 et 3 mâts.
- Corvette : 80 à 100 hommes, 12 à 24 canons de calibre 4 à 6 et 3 mâts.
- Brick : 50 à 70 hommes, 10 à 20 canons de calibre 4 à 6 et 2 mâts.
- Goélette : 30 à 40 hommes, 6 à 18 canons de calibre 4 à 6 et 2 mâts.

N.B. : La signification du calibre correspond au nombre de plombs pour une livre de poudre.

Jusqu'à l'arrivée des navires à vapeur, il fallait environ 40 jours pour venir de France aux Antilles, grâce aux vents portants et environ 45 jours pour le retour (Antilles-France).

• Divers voiliers :

- **Aviso** : Petit bâtiment très rapide, anciennement à voiles, qui servait à la reconnaissance des flottes ennemies et à porter les dépêches.
- **Brigandin** : Goélette du XVI° siècle qui portait des voiles carrées aux deux mâts et avait aussi des rames.
- **Caravelle** : Navire des XV° et XVI° siècles, petit et rapide; elle servit pour les voyages de découvertes du monde.
- **Galion** : Gros navire à trois mâts armé en guerre, qui servit notamment, pour le transport de l'or, de l'argent et autres denrées précieuses de l'Amérique à l'Espagne aux XVII° et XVIII° siècles.
- **Galiote** : Navire à voiles hollandais, gréé en goélette, très arrondi à l'avant et à l'arrière. Il pouvait avoir 15 à 20 rames de chaque côté.
- **Hourques** : Gros navires de charge hollandais.
- **Nef** : Navire à voile du Moyen âge.
- **Patache** : Petit navire de service incorporé dans une flotte.

Volan : Mot créole. Personne pouvant quitter sa peau, dans un kapokier, pour aller de nuit sucer le sang de ses ennemis. Le volan (ou soucougnan) se déplace dans l'air en laissant une trace lumineuse. Pour ne pas mourir, il doit être de retour et remettre sa peau, avant le lever du soleil.

Ce mythe est venu de France aux îles avec les engagés (36 mois), qui vivaient et travaillaient avec les esclaves.

Volcan : L'Amérique centrale est une des grandes zones séismiques du monde. Le chapelet d'îles, qui forment l'arc caraïbe, ne sont que les sommets d'une chaîne volcanique, qui sort du fond de l'océan. Les îles calcaires comme la Grande-Terre ou la Marie-Galante sont sorties de l'eau, poussées par la pression volcanique.

Un grand nombre d'îles des Antilles ont des volcans en activité. Certains sont entrés en éruption depuis la présence des Européens :

- en 1692, le Mont Misery à Saint-Kitts,
- en 1766, le Qualibou à Sainte-Lucie,
- en 1796, la Soufrière de la Guadeloupe,
- en 1812, la Soufrière de Saint-Vincent,
- en 1902, la Montagne Pelée de la Martinique,
- en 1956, la Soufrière de la Guadeloupe,
- en 1997 et 2010, la Soufrière de Mont-Serrat.

Les archéologues ont trouvé dans plusieurs endroits de la Martinique des vestiges de villages amérindiens, qui ont été complètement recouverts par des cendres volcaniques. Ils pensent qu'il y a

eu une éruption très violente, qui a tué ou fait partir tous les habitants.

Voler ***(Volé)*** : Verbe déformé du français. Dans la campagne à la Guadeloupe, il y a une importante distinction entre : “voler” et “prendre”, qui échappe souvent à la compréhension des Européens. Dans la psychologie créole, on “vole” pour vendre et s’enrichir alors que l’on “prend” par nécessité et pour se nourrir (généralement en petite quantité). C’est ainsi que des gens viennent se servir dans vos arbres fruitiers (jamais dans un potager), parfois en vous prévenant ou en vous proposant d’en cueillir également pour vous. C’est l’usage, après l’abolition de l’esclavage, nombreux étaient ceux qui n’avaient plus rien pour vivre ... “nécessité fait loi”.

Vonvon : Nom créole du bourdon, dont le vol est assez bruyant.

• Mot créole dérivé et expression populaire :
- ***Vonvonné*** : Ennuyer, gêner par le bruit comme un bourdon.
- ***Ou ka vonvonné mwen*** : Tu m’ennuies, tu me fatigues.

Voyou ***(Band z’aroua, Quarante, Déribénal)*** : Désignation des voyouss. Ces mots sont classés du plus ancien au plus récent : ***“Band z’aroua”*** , bande d’Arouages, ***“quarante”*** mis en quarantaine, ***“déribénal”*** , à la dérive.

W

W : R prononcé à la créole.

Wélélé : Mot créole qui désigne un charivari.

Woulo : Mot créole pour dire bravo.

Y

Yaya : Mot Caraïbe du pian en français. Selon le dictionnaire Quillet : “Maladie cutanée, contagieuse, endémique dans tous les pays tropicaux. Elle est caractérisée par un chancre, qui apparait quinze ou vingt jours après la contagion, puis par des poussées cutanées de tuméfactions ou pians, à surface granuleuse et ressemblant plus ou moins à des framboises qui finissent par s’ulcérer. Le pian est dû à un tréponème très voisin de celui de la syphilis (Treponema pertenue) et son traitement est semblable à celui de cette affection.”

Le pian est beaucoup plus dangereux que la grande vérole et il s’attrape facilement. On se couvre de chancres plus ou moins grands, de la plante des pieds à la tête. Certains chancres guérissent facilement, d’autres non, surtout ceux qui sont les plus grands. Ils rongent et tuent.

• Comment les Caraïbes traitaient leurs malades atteints du yaya ?

Ils préparaient une décoction à base d’écorce de gaïac et de bois de squine. Ils faisaient boire une grande quantité de cette décoction et suer les malades. Ils les frottaient également avec d’autres simples. Selon les premiers colons, les malades ainsi traités étaient invariablement guéris. Les Caraïbes pensaient que la consommation de la chair grasse du lamentin (vache de mer, mammifère marin) donnait le yaya.

Yenyen ou **Nien-Nien** : Mot créole désignant un petit moucheron qui pique surtout aux jambes, à la tombée de la nuit.

Yeux ***(Zyé)*** : Mot français déformé.

• Mots créoles dérivés :

- ***Zyédou*** : Yeux doux

- ***Zyé a krab*** : Fleur orange et rouge dont le coeur ressemble aux yeux de crabes. La plante pousse naturellement à l'état sauvage.

Ylang-ylang ou **Ilang-ilang** : Arbre (anonacée) de Madagascar dont la fleur est utilisée en parfumerie.

Z

Zagaya : Vient du nom Caraïbe ***(Zagallïac)*** d'un crabe du bord de mer, qui a conservé son nom déformé.

Zamba : Mot africain désignant l'éléphant. Dans les contes, on le nomme Compère Zamba.

Zemeen ou **Zemi** : Nom Taïnos (Arawak) des statues qui représentent les ancêtres. Ce sont aussi des objets enfermant les restes d'un homme et destinés à lui permettre une survie. Ces statues avaient une origine culturelle, voire votive.

• <u>Témoignage du R.P. Breton</u> : Il précise que lorsque les Caraïbes partaient en expédition, ils fixaient à l'avant de leur canot, une statuette. "J'en ai été prendre sous des roches que les sauvages, qu'ils ont exterminés, avaient cachées et qu'ils n'osaient regarder par superstition, qui étaient aussi belles que s'ils eussent été faites tout à nouveau."

Zig : Mot créole désignant une pichenette, un petit coup fait avec les doigts pour faire avancer les billes.

Zing-zing : Mot créole désignant une libellule.

Zombi : Le mot vient d'un dialecte de l'Angola : "zumbu" revenant ayant quitté son enveloppe corporelle et de "katazumbu", sorcier ou prêtre animiste. Aux îles, il y a deux définitions, selon le lieu :

- <u>en Guadeloupe</u> : Ame morte ou revenant qui vient solliciter les vivants.
- <u>à Haïti</u> : Personne vivante agissant sous l'emprise des prêtres Vaudous. Nous savons aujourd'hui, que ces victimes sont sous l'effet de neurotoxique venant du venin du poisson-globe ou poisson épineux (Diodon hystrix, Diodon holacanthus ou Sphoeroides testudineus).

L'oungan ou prêtre vaudou connait la dose exacte du poison à administrer à l'individu, qui lui donne l'apparence d'un mort.

La victime (ou zombi) est consciente de ce qui lui arrive, mais elle ne peut pas réagir. Cet homme (ou cette femme) est enterré vivant, pour être déterré, et servir son sorcier, dans un état d'hébétude entretenu, qui fait de lui un être inférieur à l'esclave, un vrai automate.

• <u>Chanson de Germain Calixte et Gaston Martine</u> : ***Zombi la*** (Le zombi)

Ce texte est intéressant, car les croyances cachées en Guadeloupe sont bien présentes. L'action maléfique des zombis est palpable, dans un mélange de vie réelle et d'imaginaire. Les croyances africaines et la foi chrétienne sont confondues et mélangées sans distinction. Malgré les efforts du clergé pendant plus de trois siècles, une grande partie de la population reste encore imprégnée de la vision africaine de l'au-delà.

Texte créole	Traduction
An ti manman Zombi baré-mwen (4 fois)	Une petite mère Zombi m'a bloqué
Yon matin mwen ay en bwa	Un matin, j'ai été dans le bois

Koupé lian	Couper des lianes
Kan fè dé paqué	Quand j'ai fait deux paquets,
Mwen ka vouè	J'ai vu
Zombi baré mwen	Que le Zombi m'avait bloqué (la sortie)
Mwen ka senti an mêlé	J'ai compris que j'aurai des ennuis
Zaffé la enmêlé	Cette situation est ennuyeuse (préjudiciable)
Mwen ka prann an ti priè	Je récite une petite prière
Pou mwen vouè chimin	Pour trouver le chemin (de la sortie)
An prann yon ti priè	J'ai fait une petite prière
An prann	J'ai fait
Je vous salue Marie pleine de grâce etc ...	Je vous salue Marie pleine de grâce etc ...
Malgré sa	Malgré cela
Zombi baré mwen	Le Zombi me bloque
Ah ! An monté an têt pyé bwa	Ha, j'ai grimpé au sommet d'un arbre
Pou mwen voué longè a bwa la	Pour voir la grandeur du bois,
An voué ni bwa dèryè	J'ai vu que du bois derrière,
An voué ni bwa douvant	J'ai que du bois devant,
An décenn ti bwa la	Je suis descendu de l'arbre,
An mété mwen maché an bwa	Je me suis mis en marche dans le bois,
An joinn les zeb coupantes	Je me suis trouvé près des herbes coupantes,
Kand traversé coupants	Quand j'eu traversé les herbes coupantes,
An joinn les marécages	Je suis arrivé au bord des marécages,
An di ki mwen mêlé (4 fois)	Je me suis dit que j'ai de gros ennuis.
An di mwen ka prann yon 2°priè	Je me suis dit qu'il faut réciter une 2°prière.
Pou mwen voué chimin	Afin de voir mon chemin,
An prann 2°priè	J'ai récité la deuxième prière,
A nouveau, je vous salue.	A nouveau, je vous salue.
Malgré sa, Zombi baré mwen ...	Malgré cela, le Zombi me retient ...

• <u>Expressions populaires</u> :

- ***Laide passé yon zombi*** : Plus laid qu'un zombi
- ***Zombi ka rend ababa*** : L'action des zombis rendent les gens sans volonté.

Zouk : Fête populaire de la campagne et aussi genre de musique populaire des Antilles née dans les années quatre-vingts.

• <u>Expression populaire</u> :

- ***Zouk la sé sèl médikanman nou ni*** : Le zouk (musique) est le seul médicament que nous ayions. Hors du zouk point de salut. Les Antillais estiment qu'ils n'ont aucune perspective dans la vie et que la musique est un exutoire salutaire.

BIBLIOGRAPHIE

• Antoine Fuet, corsaire d'Empire par le Dr André Nègre, Editions du Scorpion à Paris.
• Cent plantes médicinales de la Caraïbe par Jean-Louis Longuefosse. Gondwana Editions.
• Christophe Colomb, Amiral de la mer Océane par Michel Lequenne. Editions Découvertes Gallimard.
• Histoire de la Flibuste de Georges Blond. Editions Stock
• Histoire de la Guadeloupe par M. A. Lacour. Imprimerie du Gouvernement à Basse-Terre, 1857.
• Histoire Générale de l'Etablissement des Colonies Françaises dans les Ant-Isles d'Amérique du R.P. Du Tertre. Paris, 1667-1671.
• La découverte et la conquête de la Guadeloupe par Alain Yacou et Adélaïde-Merlande. Editions Kartala à Paris.
• La Guadeloupe (géographie) de Guy Lasserre
• La Guadeloupe et ses Iles par Antoine-Victor Jorond. Editions les Beaux Livres à Basse-Terre.
• La Guadeloupe pittoresque de Léon Le Boucher. Société d'Editions Géographiques, Maritimes et

Coloniales à Paris.
• La médecine populaire à la Guadeloupe par Christiane Bougerol. Editions Kartala à Paris.
• La revue mensuelle : Parrallèles d'Anca Bertrand à Fort-de-France.
• Le Cercle de culture Ansois par Anca Bertrand
• Le commerce de l'épicerie à travers les âges de Germain William
• Le créole sans peine (Guadeloupéen) par Hector Poulet et Sylviane Telchid. Editions Assimil.
• Les Antilles à travers leur cuisine par le Dr André Nègre édition de la Société Guadeloupéenne d'Editions à Pointe-à-Pitre.
• L'esclavage aux Antilles françaises (XVII°-XXVIII ° siècle) par Antoine Gisler. Editions Karthala à Paris.
• Les Mystères du Vaudou par Laënnec Hurbon. Editions Découvertes Gallimard.
• Les hommes célèbres de la Guadeloupe par T. Oriol. Imprimerie Catholique à Basse-Terre, 1935.
• Les Petites Antilles avant Christophe Colomb, vie quotidienne des Indiens de la Guadeloupe par Christian Montbrun. Editions Kartala à Paris.
• Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu de Jean-Pierre Moreau. Editions Karthala à Paris.
• Musique aux Antilles (Mizik bô kay) de Maurice Jallier et Yollen Lossent. Editions Caribéennes.
• Musiques Caraïbes par Isabelle Leymarie. Cité de la Musique/Actes Sud à Paris.
• Petite histoire de la Guadeloupe par Lucien-René Abenon. Editions l'Harmatan à Paris.
• Un flibustier français dans la mer des Antilles 1618-1620 manuscrit du début du XVII° siècle présenté par Jean-Pierre Moreau. Editions Seghers à Paris.
• Vaudou, les forces secrètes de l'Afrique par Henning Christoph et Hans Oberländer
• Vaudou : sorciers, empoisonneurs de Saint-Domingue à Haïti par Pierre Pluchon. Editions Kartala à Paris.
• Victor Hughes, le Conventionnel par Sainte-Croix de la Roncière. Imprimerie Floch à Mayenne, 1932.
• Voyage aux Isles de l'Amérique (1693-1705) par le R.P. Labat, éditeur Seghers.